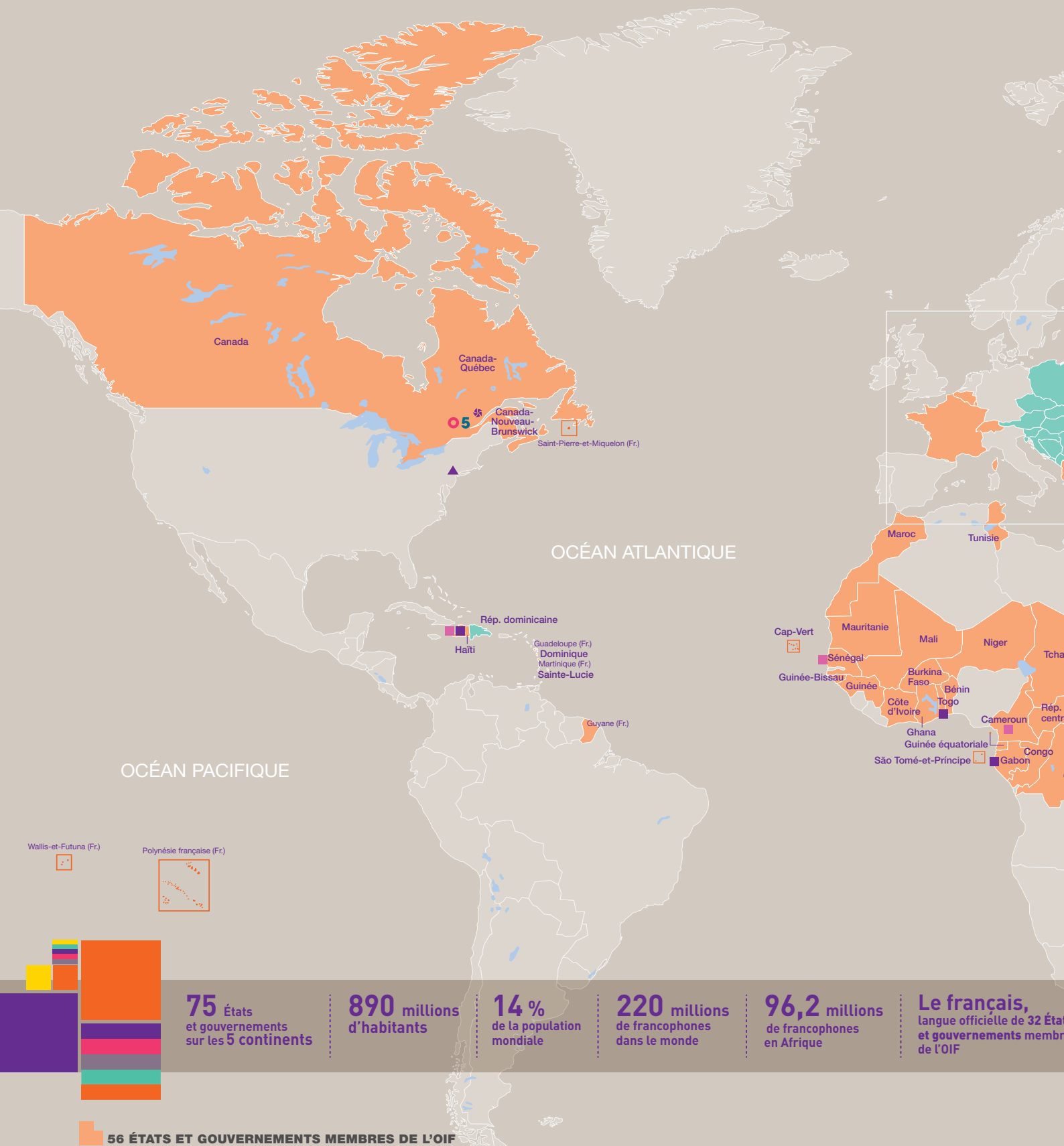


2010

RAPPORT  
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA FRANCOPHONIE  
DE MONTREUX À KINSHASA

# Le monde de la Francophonie

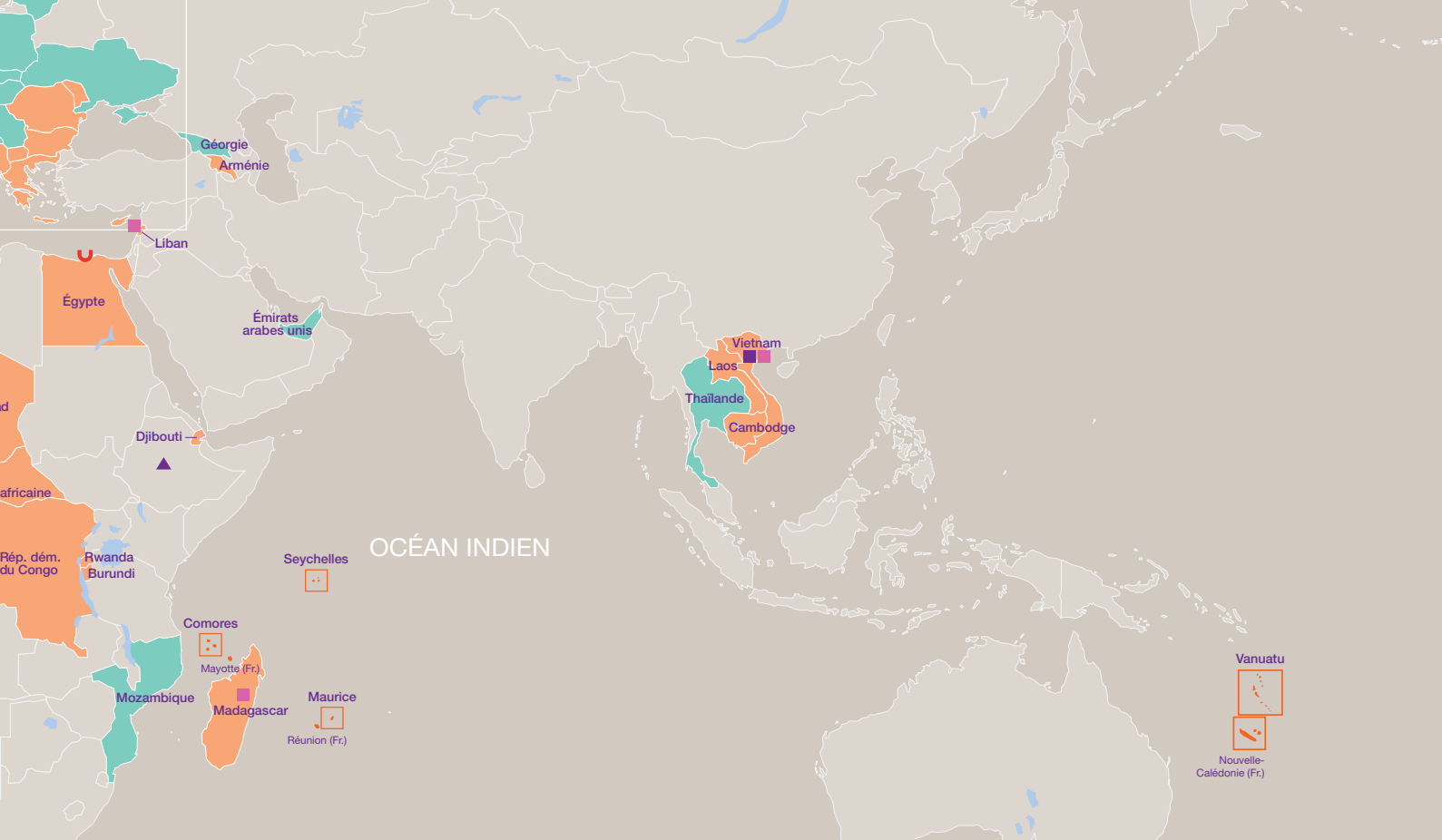


## 56 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES DE L'OIF

Albanie - Andorre - Arménie - Belgique - Bénin - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun - Canada - Canada-Nouveau-Brunswick - Canada-Québec - Cap-Vert - République centrafricaine - Chypre - Comores - Congo - République démocratique du Congo - Côte d'Ivoire - Djibouti - Dominique - Égypte - Ex-République yougoslave de Macédoine - France - Gabon - Ghana - Grèce - Guinée - Guinée-Bissau - Guinée équatoriale - Haïti - Laos - Liban - Luxembourg - Madagascar - Mali - Maroc - Maurice - Mauritanie - Moldavie - Monaco - Niger - Roumanie - Rwanda - Sainte-Lucie - São Tomé-et-Príncipe - Sénégal - Seychelles - Suisse - Tchad - Togo - Tunisie - Vanuatu - Vietnam - Fédération Wallonie-Bruxelles

## 19 ÉTATS OBSERVATEURS

Autriche - Bosnie-Herzégovine - Croatie - République dominicaine - Émirats arabes unis - Estonie - Géorgie - Hongrie - Lettonie - Lituanie - Monténégro - Mozambique - Pologne - République tchèque - Serbie - Slovaquie - Slovénie - Thaïlande - Ukraine



**900 000**  
professeurs  
de français  
dans le monde

**78**  
parlements  
au sein de l'APF

**TV5MONDE**  
1<sup>re</sup> chaîne  
généraliste en  
langue française

**786**  
établissements  
membres de l'AUF  
dans 98 pays

**L'Université Senghor  
d'Alexandrie** au service  
du développement africain

**245** villes  
et associations  
de villes membres  
de l'AIMF

○ Organisation internationale de la Francophonie (siège, Paris)

▲ Représentations permanentes (Genève, New York, Addis-Abeba, Bruxelles)

■ Bureaux régionaux (Lomé, Libreville, Hanoï, Haïti)

⌚ Antenne régionale (Bucarest)

⚡ Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (Québec)

○ Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF, Paris)

○ Agence universitaire de la Francophonie (AUF)  
Rectorat, siège et bureau Amérique du Nord (Montréal)

■ Bureau régional

▲ Rectorat et services centraux (Paris)

5 TV5MONDE (Paris) 5 TV5 Québec Canada (Montréal)

U Université Senghor (Alexandrie)

○ Association internationale des maires francophones (AIMF, Paris)



# SOMMAIRE

Le nouveau siège de l'OIF en cinq dates .....	2
Message d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie .....	4

## LA COOPÉRATION DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR D'HAÏTI

Un devoir de fraternité .....	8
-------------------------------	---

## CRISE MONDIALE, EXIGENCE D'EFFICACITÉ, DEVOIR DE VEILLE ET D'ACTION

<b>Une réponse forte et des partenariats innovants pour mieux accompagner les populations qui souffrent le plus de la crise .....</b>	<b>15</b>
Le plan de gestion stratégique, un chantier mobilisateur .....	18
Les synergies de la coopération multilatérale francophone .....	20
La société civile francophone .....	22
Les partenariats internationaux .....	24

## 1 LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE, FRANCOPHONIE NUMÉRIQUE

<b>Un accès universel au savoir par une langue en partage et une relation diversifiée à la culture prises en compte dans la gouvernance de l'Internet .....</b>	<b>31</b>
La promotion de la langue française et du multilinguisme .....	35
La diversité culturelle .....	44
L'appropriation de la culture numérique .....	56

## 2 PAIX, DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME

<b>Paix, droits et libertés, priorités renouvelées de l'action politique de la Francophonie en faveur de l'enracinement de la démocratie .....</b>	<b>63</b>
La prévention et la gestion des crises et des conflits .....	66
La consolidation de la démocratie .....	75
La promotion et la protection des droits de l'Homme .....	84

## 3 ÉDUCATION, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

<b>L'éducation pour tous, une nécessaire corrélation entre éducation et développement fondée sur les valeurs de solidarité et de partage .....</b>	<b>91</b>
Vers une éducation de base de qualité .....	94
La formation professionnelle et technique, un tremplin pour l'emploi .....	99
L'enseignement du français en contexte plurilingue .....	101
L'enseignement supérieur et la recherche au service de l'excellence .....	106

## 4 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDARITÉ

<b>Économie et environnement, enjeux centraux d'un développement raisonné à l'heure de la mondialisation et de la raréfaction des ressources de la planète .....</b>	<b>111</b>
Le développement économique des PED/PMA et des communautés de base .....	113
Veille stratégique et facteurs d'évolution .....	119
Développement et gestion durable des ressources de l'environnement .....	125

## 5 LES ACTIONS TRANSVERSALES

<b>Faire entendre la voix des femmes et des jeunes pour recomposer normes et valeurs citoyennes, décision et action .....</b>	<b>131</b>
Vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes .....	134
Agir avec et pour les jeunes .....	137

Annexes .....	142
---------------	-----



2012

RAPPORT  
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA FRANCOPHONIE  
DE MONTREUX À KINSHASA

# LE NOUVEAU SIÈGE DE L'OIF EN CINQ DATES

*En février 2011, l'Organisation internationale de la Francophonie a emménagé dans ses nouveaux locaux, situés au 19-21, avenue Bosquet, dans le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'année a été également marquée par des manifestations en hommage à Léopold Sédar Senghor et à Jean-Marc Léger.*

## 1 Inauguration officielle du nouveau siège

Le 18 mars 2011, Nicolas Sarkozy, Président de la République française, et Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, ont inauguré le nouveau siège de l'OIF, Maison de la Francophonie. Les représentants des 75 chefs d'État et de gouvernement de l'OIF, à Paris à l'occasion de la 80<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie, ont été associés à cet événement.

Ces locaux, entièrement rénovés, sont mis à disposition par la France pour une durée de cinquante ans renouvelable, conformément à la convention signée le 18 octobre 2008 à Québec, en présence de Nicolas Sarkozy et de François Fillon, Premier ministre français, en marge du XII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Les deux bâtiments, d'une surface de plus de 8 600 m<sup>2</sup>, regroupent ainsi, sur un site unique, les 250 employés exerçant au siège (secrétariat général, administration et directions).

L'OIF a veillé à ce que l'aménagement permette de rationaliser ses coûts de fonctionnement, mutualiser ses activités et rénover ses outils de gestion. Les éléments d'architecture caractéristiques du style haussmannien ont été préservés tout en intégrant les mises aux normes nécessaires à un immeuble de bureaux moderne et fonctionnel dans un esprit de développement durable. Le rez-de-chaussée est pourvu d'une salle de conférence d'une capacité de plus de cent personnes et d'un espace polyvalent pour accueillir divers événements.

## 2 Célébration de la Journée internationale de la Francophonie

L'inauguration officielle du nouveau siège de l'OIF s'est inscrite dans le cadre des

célébrations de la Journée internationale de la Francophonie 2011. Pour les 220 millions de locuteurs de français à travers le monde, le 20 mars est l'occasion de fêter leur langue commune et les valeurs universelles placées sous le signe de la solidarité et du partage.

Au programme de cette célébration, en présence du Secrétaire général de la Francophonie, des spectacles et des animations ont associé les jeunes francophones des cinq continents via Internet. La romancière Ysabelle Lacamp a confronté les agents de l'OIF aux subtilités de la langue française, lors de la Grande Dictée, désormais traditionnelle, de la Francophonie.

Pour jongler avec la langue française entre malice et lucidité, trois jeunes humoristes étaient à l'affiche : Rachid Badouri, québéco-marocain, Shirley Souagnon, franco-ivoirienne, et le Comte de Bouderbala, franco-algérien. Les arts numériques ont été également à l'honneur avec la création collective d'une œuvre d'art éphémère projetée sur les murs du bâtiment : plusieurs centaines de messages envoyés par les internautes du monde entier, glissant depuis les toits pour former une pluie de mots.

## 3 La Table à palabres célèbre les cinquante ans de *L'Aventure ambiguë*

Le 9 juin, en partenariat avec l'Association des écrivains de langue française et l'Association Francophonie-École normale supérieure Ulm, la Table à palabres, espace d'échanges essentiellement consacré à la littérature, a reçu Cheikh Hamidou Kane, auteur du célèbre roman *L'Aventure ambiguë*, publié en 1961 chez Julliard. Par cette rencontre, l'OIF a tenu à marquer le cinquantenaire de la publi-

cation d'un chef-d'œuvre de la littérature francophone qui, traduit dans plus de trente langues, a fait le tour du monde.

La Francophonie a saisi cette occasion pour souhaiter un joyeux anniversaire à une œuvre majeure dont le propos reste d'actualité et sa question centrale plus pertinente que jamais. Qui suis-je, qui est l'autre ? Ainsi peut-on résumer ce beau livre, hymne à un Universel qui se bâtit par le dialogue des cultures, la promotion de l'éducation, la protection et la transmission des mémoires.

## 4 Hommage à Jean-Marc Léger

En compagnie de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie du Québec, Mme Gagnon-Tremblay, le Secrétaire général de la Francophonie a inauguré le 20 juin la salle Jean-Marc Léger en présence de nombreux dignitaires et membres du corps diplomatique, rendant hommage à un des pionniers et un des plus ardents promoteurs de la Francophonie. Cette cérémonie a été précédée d'un colloque portant sur l'homme et son action.

Au cours de son allocution, Abdou Diouf a souligné le côté visionnaire de Jean-Marc Léger et vanté ses qualités d'organisateur, rappelant combien cet homme avait marqué de sa présence tous les grands événements ayant conduit à la Francophonie institutionnelle actuelle.

Secrétaire général de l'Association internationale des journalistes de langue française, il est le père fondateur de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française, devenue depuis l'Agence universitaire de la Francophonie. Jean-Marc Léger était à Niamey, en 1970, lorsque les pères



fondateurs ont signé l'accord créant l'Agence de coopération culturelle et technique dont il fut le premier Secrétaire général. Celle-ci devint l'Organisation internationale de la Francophonie en 2005.

### 5 Hommage au poète-président, Léopold Sédar Senghor

Le jeudi 6 octobre, date anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, l'OIF a organisé un colloque en hommage au grand poète et homme d'État sénégalais. Placée sous le thème « Léopold Sédar Senghor, Orphée noir, avocat de la langue française et père de la Francophonie », cette rencontre, présidée par le Secrétaire général de la Francophonie,

s'est tenue en présence de Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, de membres du corps diplomatique accrédité en France, d'une importante délégation représentant la famille de Senghor, de plusieurs intellectuels, écrivains, artistes et journalistes.

Trois interventions ont ponctué le colloque : Hamidou Sall, membre du cabinet du Secrétaire général, a introduit le débat avec « Léopold Sédar Senghor, un sourcier pour demain ». Alain Houlou, professeur agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, a évoqué l'helléniste des bords du Sine à l'humaniste intégral. Enfin, Maître Barthélémy Faye, avocat aux barreaux de Paris et de New York,

agréé de philosophie et ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, a poursuivi avec « Léopold Sédar Senghor, du terroir à l'Universel ».

Dans son intervention de clôture du colloque, Abdou Diouf, par un vibrant « Salve magister », nourri de souvenirs et d'anecdotes, a rendu hommage à celui qui fut son maître et prédécesseur à la tête de l'État du Sénégal. Au terme de cette émouvante rencontre, Abdou Diouf, accompagné de Maïmouna Sourang Ndir, ambassadeur du Sénégal en France, a dévoilé les plaques commémoratives à l'effigie de l'illustre poète sénégalais, donnant ainsi son nom à la plus belle salle de réunion de la Maison de la Francophonie.





© Cyril Banaul / OIF

*La Francophonie,  
symbole d'unité dans la diversité,  
d'unité dans l'universalité*

Message de

# ABDOU DIOUF

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

Continuité, réactivité, adaptabilité ont, de fait, présidé à la mise en œuvre de la coopération multilatérale francophone [...] avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.

*Le présent rapport rend compte des activités menées par la Francophonie entre le Sommet de Montreux (octobre 2010) et l'été 2012, une période marquée par des crises et des bouleversements qui ont affecté au premier chef certains de nos États membres, et qui sont venus s'ajouter à une évolution défavorable de l'économie mondiale. L'éclatement de révolutions en cascade dans les pays du Maghreb et du Machrek, la situation toujours plus préoccupante qui sévit dans la région sahélienne, les effets dévastateurs des crises économique, alimentaire, environnementale, énergétique sur les pays les moins avancés, dont près de la moitié sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ont constitué et constituent pour nous, comme pour l'ensemble de la communauté internationale, autant de défis majeurs, nouveaux ou persistants. C'est dire que nous avons voulu, durant cette période, placer notre action sous le signe de la continuité — continuité dans la réalisation de nos missions et l'affirmation de nos valeurs —, mais aussi de la réactivité et de l'adaptabilité aux tensions et aux mutations que connaît la société mondiale, pour que notre solidarité puisse s'exercer avec toujours plus d'efficacité, tout en veillant à la préservation de nos spécificités.*

*Continuité, réactivité, adaptabilité ont, de fait, présidé à la mise en œuvre de la coopération multilatérale francophone au service de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique, de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement durable et de la solidarité, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.*

*L'approche intégrée, favorisée par la mise en place, en 2009, du Plan de gestion stratégique a permis à l'OIF de mener à bien, depuis lors, plusieurs chantiers de modernisation, de recentrer sa programmation, d'améliorer le suivi et l'évaluation de ses interventions, souci partagé par tous les organes de gouvernance des opérateurs de la Francophonie.*

*Dans le même esprit, l'OIF, l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5MONDE, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones se sont attachés à renforcer les synergies et les complémentarités. En témoigne le succès des programmes menés conjointement par ces différents acteurs, à l'instar de l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres (Ifadem), de l'initiative École et langues nationales en Afrique (Élan-Afrique), du Volontariat international de la Francophonie ou des interventions déployées en Haïti en concertation avec les autorités, et les autres coopérations à l'œuvre. La coopération multilatérale francophone se trouve également désormais enrichie de la mise en place de deux pôles, l'un consacré à la langue française, l'autre à l'éducation, qui constituent des occasions de dialogue et de prospection commune pour aboutir à des politiques intégrées.*





*Enfin, soucieuse de rester à l'écoute des préoccupations des populations et des problématiques locales, la Francophonie s'est employée à favoriser toujours plus la mobilisation des acteurs de la société civile, dans le cadre de la Conférence des OING/OSC, mais aussi à travers un partenariat renouvelé avec des réseaux professionnels ou institutionnels, dont le nombre et l'influence vont croissant.*

*Sur la scène internationale, l'Organisation a poursuivi sa mobilisation pour faire « coopérer les coopérations », à l'image des partenariats stratégiques approfondis ou initiés avec l'ONU et ses institutions spécialisées, avec les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que dans le cadre des trois espaces linguistiques. Nous avons, dans le même temps, poursuivi ou engagé un plaidoyer dans les grandes conférences internationales et tenté d'élargir nos actions de renforcement des capacités, de partage des bonnes pratiques et de concertation sur des sujets d'intérêt commun à nos membres : qu'il s'agisse de la croissance verte et de la sécurité alimentaire, traitées au sein du groupe de travail du G20 ; qu'il s'agisse de la coopération Sud-Sud et de la coopération tripartite débattues lors de la XIII<sup>e</sup> Cnuced à Doha ; qu'il s'agisse, bien sûr, de notre contribution à la Conférence Rio+20, qui avait été précédée par la tenue des forums francophones de Niamey, sur l'emploi vert et la jeunesse, et de Lyon, sur tous les aspects du développement durable. Parallèlement, nous avons, avec le Commonwealth, continué de porter systématiquement, auprès des présidences successives du G20, le message de nos pays membres les plus défavorisés.*

*Continuité, réactivité, adaptabilité ont également présidé à la conduite de notre action politique et diplomatique.*

*Les chefs d'État et de gouvernement avaient, lors du Sommet de Montreux, réaffirmé leur volonté de poursuivre et d'approfondir la mise en œuvre des principes et engagements déclinés, en 2000, dans la Déclaration de Bamako, et complétés, en 2006, par la Déclaration de Saint-Boniface. Et nous avons pu, de fait, à l'épreuve des événements qui ont marqué ces derniers mois, mesurer toute la pertinence de nos mandats et actions en matière de paix et de démocratie, ainsi que l'acuité de notre démarche.*

*En effet, en dépit de progrès significatifs, force est de déplorer, dans nombre de pays membres de notre Organisation, la persistance de crises, de coups d'État et l'apparition de nouvelles menaces contre la sécurité et la démocratie. Bien plus, les transitions arabes, désormais confrontées à la réalité de processus politiques et institutionnels longs et délicats, mais aussi l'instabilité croissante dans la région sahélo-saharienne, plaident en faveur d'une mobilisation accrue de la communauté internationale pour mieux accompagner les processus de transition démocratique et pour mieux prévenir les situations de fragilité, de crise et de conflit. Notre Organisation s'est, depuis le Sommet de Montreux, attachée à souscrire toujours mieux à cette exigence, en valorisant et optimisant ses atouts, son expertise et ses modes propres d'intervention, en entretenant un dialogue étroit avec les États et gouvernements, une coopération suivie avec les institutions et les acteurs nationaux, tout comme avec les représentants de la société civile directement concernés, avec le concours précieux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. C'est aussi guidés par un souci de cohérence et d'efficacité accrues sur le terrain que nous avons consolidé nos partenariats avec l'Union africaine, l'Union européenne ou encore le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme.*

---

*Force est de déplorer, dans nombre de pays membres de notre Organisation, la persistance de crises, de coups d'État et l'apparition de nouvelles menaces contre la sécurité et la démocratie.*

---

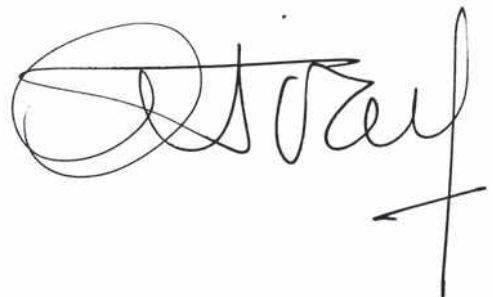


*Il était de notre responsabilité, enfin, d'ouvrir de nouveaux chantiers dont nous ne saurions être absents. C'est ainsi que nous avons inscrit la promotion de la justice pénale internationale, en particulier en matière de lutte contre l'impunité et de répression des crimes les plus graves, au rang de nos priorités, priorité qui nous a amenés à resserrer nos liens avec la Cour pénale internationale. Nous avons également engagé une réflexion en matière de justice, vérité et réconciliation dans le cadre de notre soutien aux États francophones en sortie de crise et en transition. De la même manière, l'OIF développe aujourd'hui une approche francophone au service de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité, ainsi qu'une série d'actions ciblées au service des opérations de paix.*

Si la Francophonie a agi, durant ce biennium, dans un souci constant de continuité, de réactivité, d'adaptabilité et de solidarité, elle l'a fait avec la conscience aiguë qu'il lui fallait, dans le même temps, préserver sa capacité à faire entendre une autre voix.

*Si la Francophonie a agi, durant ce biennium, dans un souci constant de continuité, de réactivité, d'adaptabilité et de solidarité, elle l'a fait avec la conscience aiguë qu'il lui fallait, dans le même temps, préserver sa capacité à faire entendre une autre voix et à explorer d'autres voies, en d'autres termes à préserver ses spécificités, au premier rang desquelles figure le partage d'une langue commune. Aussi, par-delà nos programmes dédiés à la promotion, à la diffusion et à l'enseignement de la langue française, nous a-t-il semblé essentiel, dans le suivi de la Déclaration de Montreux, de mener une réflexion sans concession sur la place et le rôle de cette langue dans les années à venir, et ce dans un environnement linguistique international hautement concurrentiel. Cette réflexion, nous avons voulu la mener avec ceux qui incarnent l'avenir de la langue française — les jeunes — et avec les représentants de la société civile qui, de par leur pratique professionnelle quotidienne, se révèlent des prescripteurs tout aussi puissants, si ce n'est plus, que les législateurs. Tel a été l'objectif du premier Forum mondial de la langue française qui s'est tenu, à Québec, en juillet 2012. Un forum riche d'enseignements et de recommandations qui seront portés à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Kinshasa. Un forum qui nous a confortés dans l'idée que la diversité linguistique constitue, dès aujourd'hui, un enjeu politique majeur, tant pour la vitalité de la diversité culturelle et conceptuelle du monde que pour la démocratisation des relations internationales, et que la Francophonie, symbole d'unité dans la diversité, d'unité dans l'universalité, avait plus que jamais vocation à en être l'incarnation.*

**Abdou Diouf,**  
Secrétaire général de la Francophonie



# LA COOPÉRATION DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR D'HAÏTI

## UN DEVOIR DE FRATERNITÉ

“

*N'abandonnons pas Haïti ! Joignons et coordonnons nos efforts à l'échelle internationale pour [...] que tous les efforts nécessaires continuent à être déployés afin d'accompagner ce pays « où la négritude s'est mise debout pour la première fois » sur la voie du redressement et de la reconstruction.*

”

Abdou Diouf  
Présentation des vœux  
(20 janvier 2010).

*Lors de leur XIII<sup>e</sup> Sommet à Montreux, les chefs d'État et de gouvernement ont placé Haïti au cœur de la solidarité francophone. Toute la Francophonie s'est mobilisée au lendemain du séisme qui a durement frappé ce pays le 12 janvier 2010. Son Secrétaire général a aussitôt élaboré une offre de coopération multilatérale francophone en faveur de la reconstruction de ce pays emblématique de la Francophonie, membre depuis sa création en 1970.*

*Animée par un souci de complémentarité entre les actions de l'OIF, de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et des opérateurs directs – Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE, Association internationale des maires francophones (AIMF), Université Senghor –, l'offre francophone s'est voulue une réponse directe aux besoins exprimés par le gouvernement haïtien. Elle s'est inscrite dans une logique de synergie avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux associés à la reconstruction de ce pays.*

*S'articulant autour de la gouvernance et du renforcement des institutions de l'état de droit, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et technique, de la culture et du développement local durable, l'offre de coopération multilatérale s'est traduite, depuis 2010, par de nombreuses missions de l'OIF et des opérateurs directs. Tous se sont montrés décidés à déployer leur coopération en concertation avec les autorités haïtiennes, et à mettre en exergue leur valeur ajoutée aux côtés de celle de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux (Unesco, Unicef, Union européenne...).*

*Des avancées importantes ont été constatées dans la mise en place des actions de l'OIF, de l'APF et des opérateurs directs : projet conjoint OIF/Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies (HCDH) en faveur du renforcement institutionnel de l'Office du protecteur du citoyen et de la citoyenne; expansion du réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) et des Campus numériques francophones<sup>MD</sup>; mise en place de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), etc. Entre l'OIF, les autorités nationales haïtiennes et les coopérations canadienne et française, les contacts s'affirment suffisamment avancés pour capitaliser l'expérience de terrain acquise par la Francophonie dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la justice (2005-2010) et développer de nouvelles actions en faveur du renforcement de l'état de droit.*



Visite d'Abdou Diouf en Haïti, les 13 et 14 octobre 2011, à l'invitation du président Martelly.

*Par ailleurs, un accord de partenariat portant sur la petite enfance a été signé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, l'Unicef et l'OIF le 13 octobre 2011. En matière d'enseignement supérieur, la Francophonie a été sollicitée pour la mise en place d'une université à Limonade, près de Cap-Haïtien : l'Université d'État Henri Christophe, inaugurée le 12 janvier 2012 par le président Michel Joseph Martelly et son homologue de la République dominicaine Leonel Fernandez.*

*L'AUF prêtera son concours au comité de gestion provisoire chargé de réaliser, dans les prochains mois, le projet d'établissement de cette université offerte par la République dominicaine à son voisin.*

*Enfin, le Bureau régional pour les pays de la Caraïbe de l'OIF et celui de l'AUF sont de nouveau pleinement opérationnels.*

*Malgré le contexte d'urgence et de désorganisation administrative consécutif au tremblement de terre, l'année 2011 a vu l'installation des autorités nationales issues des scrutins présidentiel et législatif. Cependant, afin de contribuer pleinement aux objectifs du point 4.4 « refondation institutionnelle » du Plan d'action national pour le relèvement et la reconstruction d'Haïti, la Francophonie, pour asseoir leur pleine mesure, entendait intervenir rapidement en appui et en relais de la politique de reconstruction et de développement conduite par le gouvernement haïtien. Ainsi, l'année 2012 s'est-elle inscrite dans l'objectif de la remise en marche et d'un fonctionnement normal des institutions.*

*Enfin, il convient de saluer l'initiative du président Michel Joseph Martelly qui vise à proposer le français comme langue officielle de la Communauté caribéenne (Caricom), rejoignant ainsi les attentes de la Francophonie sur la place du français dans les organisations internationales. La Francophonie accompagnera Haïti dans ses démarches et négociations auprès de cette organisation.*



## L'ACCOMPAGNEMENT DES INSTITUTIONS ET LE RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Le renforcement des institutions et de la démocratie en Haïti est au cœur de l'expertise que propose la Francophonie aux associations et institutions œuvrant pour la liberté d'expression et le respect des droits de l'Homme. Il s'agit d'accompagner les autorités gouvernementales dans la consolidation de l'état de droit comme s'y est attachée l'APF. En réponse au séisme, celle-ci a mis en place un fonds d'aide qui a été pourvu par ses sections sur une base volontaire. À ce jour, le fonds a servi à financer l'impression d'un *Livret du député*, réalisé au lendemain des dernières législatives, et à commanditer trois stages pour des fonctionnaires parlementaires.

Avec ses programmes en faveur d'une meilleure gouvernance institutionnelle et locale, l'AIMF n'est pas en reste. Elle a mis à la disposition des collectivités haïtiennes l'expertise de ses villes membres et leur prête son concours dans leur réflexion sur la décentralisation et l'aménagement du territoire. Elle a renforcé son appui à la modernisation des états civils et financé la mise en place de cinq pôles mutualisés de formation dans le cadre d'un projet de téléformation au profit des maîtres haïtiens, des élus locaux, des agents territoriaux et des personnels de santé mené en lien avec l'OIF, le ministère français de l'Éducation nationale, le Centre national d'enseignement à distance (Cned), le ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Académie des sciences, l'Université numérique francophone mondiale, l'association La main à la pâte et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle haïtien.

En 2011, dans le cadre de son appui au renforcement du secteur des médias en Haïti, l'OIF a organisé avec Reporters sans frontières le lancement et la diffusion à Port-au-Prince du *Guide pratique des journalistes en période électorale*. En partenariat avec l'Unesco, elle a contribué à doter d'équipements audiovisuels l'Association nationale des médias haïtiens, l'Association des médias indépendants d'Haïti, ainsi que la Télévision et la Radio nationales d'Haïti et le ministère de la Culture et de la Communication.

L'année 2012 a vu l'installation officielle, par le président de la République, du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, instance principale et fondamentale de la nouvelle organisation judiciaire haïtienne. Il convient de rappeler et de souligner le soutien significatif de l'OIF à sa création et à sa mise en place, et la volonté ferme de la Francophonie de maintenir son accompagnement au démarrage et au développement de ses activités.

Par ailleurs, et conformément aux souhaits exprimés par les autorités nationales haïtiennes, l'OIF s'est organisée de façon à poursuivre son action d'appui au renforcement de l'État de droit. Elle apporte également le concours de l'expertise francophone aux actions de coopération, notamment en faveur de l'Office de protection du citoyen et de la citoyenne, de l'École de la magistrature, de la Cour de cassation et des barreaux haïtiens.

## L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE NATIONALE POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) haïtien a fait de l'amélioration de la qualité de l'enseignement des maîtres dans un contexte multilingue une priorité. Aussi l'OIF et les opérateurs directs lui ont-ils apporté leur soutien par des projets concrets.

Gérée conjointement par l'OIF et l'AUF, l'Ifadem s'est donné pour objectif principal, en Haïti, d'améliorer les compétences des instituteurs du cycle fondamental d'enseignement du français. Initiée dès 2009, elle est entrée dans sa phase opérationnelle en 2011 avec des formations de formateurs et de tuteurs. En août 2011, l'École normale d'instituteurs des Cayes et l'École fondamentale d'application-centre d'appui pédagogique (Efacap) de Meyer ont accueilli 419 maîtres de l'enseignement fondamental (245 enseignants pour le département du Sud et 174 enseignants pour celui du Sud-Est). Ceux-ci ont reçu une formation de niveau CAP (certificat d'aptitudes pédagogiques) qui correspond, pour le pays, au troisième niveau sur une échelle de cinq.



Rassemblement des instituteurs à Meyer (2011).



© Image in Studio / OIF

Le dispositif Ifadem attend désormais de l'évaluation (août 2012) de la formation dispensée son renforcement et son extension à d'autres départements désignés selon les choix et les priorités définis par le MENFP.

Dans le cadre d'une convention tripartite entre l'OIF, le ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, et le ministère français des Affaires étrangères et européennes, le Bureau régional de l'OIF pour les pays de la Caraïbe assure la gestion sur le terrain d'un projet concernant l'installation de cinq centres numériques pour l'enseignement à distance, en français, des matières fondamentales dans les réseaux des Efacap. Ce projet est conduit par l'Université numérique francophone mondiale en partenariat avec l'Académie des sciences et le Centre national d'études spatiales. Trois centres sont d'ores et déjà opérationnels. À terme, l'AIMF, partenaire du projet, envisage de retenir l'un d'entre eux pour accueillir la formation des élus locaux.

L'expérimentation du *Guide du maître pour la petite enfance* en didactique convergente français/créole haïtien, produit par l'OIF et le MENFP en collaboration avec les éditions Deschamps, a été déployée, en 2011-2012, dans une centaine d'écoles haïtiennes, évaluée tout au long de la même année scolaire, puis généralisée en fonction des résultats. Ces *Guides du maître pour la petite enfance*, mais aussi pour l'école fondamentale, constituent de véritables outils pédagogiques adaptés aux besoins des formateurs et des maîtres. Ils sont complétés et détaillés par des fiches pédagogiques accompagnées de matériels ludiques : affiches, cartes en couleur et albums pour l'acquisition du lexique, albums illustrés autour d'histoires courtes déclinant les thématiques des programmes du MENFP.

Quatre missions de l'OIF se sont rendues à Port-au-Prince depuis le début de l'année 2012 afin de consolider la coopération dans les domaines définis comme prioritaires par les autorités, à savoir : la relance immédiate de la scolarisation et l'offre d'une éducation d'urgence de qualité ; la formation des enseignants et du personnel éducatif ; l'apport d'un soutien psychosocial aux élèves du secondaire et aux étudiants de l'enseignement supérieur ; enfin, la mise en place d'une formation de base en matière de planification et de gestion d'urgence pour les autorités éducatives. La contribution de l'OIF consiste à déterminer comment, en complémentarité avec les bailleurs agissant dans le secteur, un soutien en termes d'analyse du marché de l'emploi peut être apporté au centre de formation professionnelle du ministère.

## LA LECTURE PUBLIQUE ET LA CULTURE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Les Clac ont été d'une grande importance dans les zones dépourvues de bibliothèques et de centres culturels. Ces centres ont permis à la Francophonie d'apporter sa valeur ajoutée, reconnue dans le domaine de la lecture publique et de la lutte contre l'illettrisme.

L'OIF s'est engagée à étendre le réseau installé en Haïti de façon à passer de 10 à 17 Clac, puis à 40 d'ici à fin 2013. Des complémentarités entre politiques éducatives et politiques en faveur de la lecture publique et du livre devraient amener les Efacap et les Clac à développer une collaboration prometteuse.





Jeune lecteur, Clac de Verrettes, Haïti (mai 2012).

L'année 2012 a été marquée par la réhabilitation, en collaboration avec la Fondation de France, des six centres touchés par le séisme et l'inauguration de sept nouveaux centres à travers le pays : à Belladère, Chantal, Gonaïves, Marmelade, Millot, Port-Salut, Saint-Marc. Le Clac de Cabaret, détruit en 2010 et reconstruit en 2011 par l'OIF, a été réouvert avec le soutien spécifique de Monaco. La réhabilitation de cinq centres a été engagée dès avril 2012 grâce au cofinancement de 250 000 euros accordé à la Direction nationale du livre dans le cadre d'une gestion du projet associant le Bureau régional de l'OIF.

## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES ACTIONS DE L'AUF

### Le Collège doctoral d'Haïti

Mis en place dans le but de construire un espace national de formation à la recherche, le Collège doctoral d'Haïti vise à soutenir les stratégies de ses établissements membres et à renforcer leurs capacités par le développement d'une coopération scientifique.

Aux côtés de ses partenaires haïtiens, le Bureau régional Caraïbe de l'AUF en Haïti a pris toute sa part dans la création de ce collège doctoral interuniversitaire. Un groupe de travail s'est réuni du 28 au 30 novembre 2011 à son initiative. Les résultats des travaux ont été soumis aux recteurs des deux universités de référence, l'Université d'État d'Haïti et l'Université Quisqueya, de même qu'au nouveau secrétaire d'État à l'enseignement supérieur à l'effet de mettre en œuvre ce projet fondateur pour l'avenir de la recherche en Haïti. Signée le 8 décembre

2011 par les représentants des universités haïtiennes membres de l'AUF, une convention en a fixé la stratégie, les objectifs, l'offre de formation pédagogique et les termes d'une structuration adéquate. Pendant trois ans, des jeunes et des enseignants déjà en activité seront ainsi accompagnés jusqu'à la soutenance de leur thèse de doctorat.

Par ailleurs, avec le projet Horizons francophones qui répond aux besoins spécifiques des universités, en particulier du Sud, confrontées au renouvellement du corps professoral, l'AUF a soutenu, en 2012, un projet « national » en Haïti comprenant trois composantes (sciences de l'environnement et gestion des risques ; sciences économiques et sciences de gestion ; langues, cultures et communication). Dans ce cadre, quarante enseignants en exercice sont amenés à présenter un doctorat.



### TÉMOIGNAGE

**Patrick Attie**

Directeur adjoint de l'École supérieure d'infotronique d'Haïti (ESIH)

Le jeune volontaire international de la Francophonie, Ibrahim Guisso, mis à disposition de l'École supérieure d'infotronique d'Haïti, déploie une activité dont les retombées vont bien au-delà des objectifs initialement visés. Chargé de la gestion technique de la salle Pendha de l'ESIH, Ibrahim Guisso s'est vu proposer d'aider les équipes de la direction technique de cet établissement chargées de déployer deux plates-formes logicielles importantes et stratégiques, non seulement pour le développement de l'institution mais aussi pour la qualité des services offerts aux étudiants : le progiciel de gestion d'une structure de support technique GLPI (gestion libre de parc informatique), logiciel libre permettant de professionnaliser la gestion des parcs informatiques et des problèmes qui peuvent y être associés (création et fermeture de tickets) ; le progiciel de gestion universitaire Scolaris visant à optimiser la gouvernance de l'établissement.

L'objectif administratif et académique est, en effet, de pouvoir enregistrer et gérer les étudiants à partir de septembre 2012. Ibrahim Guisso, qui avait suivi à Ouagadougou une formation sur ce progiciel dans le cadre des activités de l'AUF, a accepté sans hésiter, apportant à ce chantier un sérieux appui technique et fonctionnel. Sa présence a permis d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques pour l'ESIH tout en lui permettant d'approfondir ses connaissances techniques et de s'impliquer dans une activité de déploiement et d'intégration de systèmes d'informations. Nous sommes très intéressés à poursuivre cette expérience dans le futur.



### Les espaces numériques Pendha

Le Plan d'enseignement numérique à distance en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti (Pendha) se poursuit activement. Il s'appuie sur le déploiement d'un réseau d'espaces numériques de proximité pour les universités du pays.

Il repose sur cinq axes de coopération prioritaires : déploiement d'un réseau d'infrastructures numériques de proximité dans les universités ; formation et accompagnement des enseignants et des étudiants haïtiens à la pratique de l'enseignement numérique à distance ; appui de la recherche à la formation des formateurs et des étudiants impliqués dans l'enseignement numérique à distance ; appui à la mise en place d'un système informatisé d'information et de gestion des cursus L-M-D ; mise en place d'un portail informatif ouvert.

La participation de l'AUF au projet Pendha, aux côtés de l'Agence interétablissements de recherche pour le développement, l'ambassade de France en Haïti et la Fondation de France, permet aux étudiants haïtiens, à Port-au-Prince comme en province, d'accéder aux ressources des universités francophones dans le monde et de suivre des formations universitaires à distance (FOAD) en s'appuyant sur treize espaces numériques universitaires.

## LE RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE ET LES PERSPECTIVES

La Francophonie a renforcé sa présence en Haïti grâce à l'action du Bureau régional pour les pays de la Caraïbe de l'OIF et de celui de l'AUF situés à Port-au-Prince. Afin

de tenir compte des priorités du gouvernement haïtien, elle compte élargir ses domaines d'intervention.

Actif déjà dans le domaine de l'eau, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) s'est donné pour tâche d'accompagner les autorités haïtiennes dans l'élaboration d'une stratégie nationale en faveur de la protection de l'environnement. L'Université Senghor a, pour sa part, apporté sa contribution spécifique au soutien du système éducatif et de l'enseignement supérieur : le concours de recrutement de la 13<sup>e</sup> promotion a été ouvert aux Haïtiens dont les candidats retenus ont bénéficié de bourses d'études. Par ailleurs, le Master « Gestion des systèmes éducatifs », spécialité « Formation de formateurs d'établissements scolaires », a été pour la première fois proposé en Haïti.

Dans le cadre de sa politique « Jeunesse », l'OIF a réalisé un atelier sur les TIC et la jeunesse en mars 2012 et a assuré la participation de jeunes Haïtiens au Forum mondial sur la langue française en juillet 2012 à Québec... Pour leur part, les ministères concernés par les Jeux de la Francophonie qui se dérouleront à Nice, en 2013, recevront un soutien.

Huit jeunes volontaires internationaux francophones en provenance du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire et du Niger sont à pied d'œuvre à Port-au-Prince et en province. Placés pour un an auprès des partenaires de la Francophonie et dans les universités, ils contribuent à renforcer les liens entre les jeunes Haïtiens et la jeunesse francophone.

Pour accompagner la reconstruction du pays, maintenir la diffusion de TV5MONDE sur les bouquets accessibles dans l'espace francophone et sur la TNT est un enjeu fondamental. Ainsi la grande chaîne francophone poursuit son partenariat avec la Télévision nationale d'Haïti et met à disposition via Internet des outils pédagogiques destinés à l'enseignement du français.



3<sup>e</sup> école d'été de la Francophonie (2010).

CRISE MONDIALE,  
EXIGENCE  
D'EFFICACITÉ,  
DEVOIR DE VEILLE  
ET D'ACTION



# UNE RÉPONSE FORTE

ET DES PARTENARIATS INNOVANTS POUR MIEUX ACCOMPAGNER  
LES POPULATIONS QUI SOUFFRENT LE PLUS DE LA CRISE

“

*La meilleure utilisation des moyens de coopération pour des résultats durables passe d'abord par le renforcement des capacités institutionnelles des destinataires et par l'appropriation de leur destin en lieu et place d'une logique d'offre ou de transfert de modèles, constamment renouvelés et élaborés ailleurs.*

”

Abdou Diouf, cérémonie de clôture des 2<sup>es</sup> journées du PGS – colloque international « Cap sur les partenariats innovants », Paris, 27 octobre 2011.

*Depuis 2007, le monde vit une crise globale d'une ampleur inégalée qui touche les structures mêmes de l'économie et remet en cause le rôle de la finance dans le capitalisme ainsi que les modèles de croissance.*

*Par ses effets multiples, cette crise pose de nouveaux défis. Pour l'OIF, qui compte en son sein 23 des 48 pays les moins avancés, la crise nous interpelle d'autant plus que ses impacts sont aggravés pour ces derniers.*

*Afin de la dépasser et de contribuer à surmonter les effets qu'elle génère dans nos pays membres, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a renforcé ses actions de plaidoyer à l'occasion des grandes manifestations et des forums internationaux, et porté aux côtés des pays les plus défavorisés leur message commun auprès de la communauté internationale.*

*Dans ce contexte, l'OIF elle-même a dû renouveler ses modes d'intervention pour rechercher plus d'efficacité et d'efficience, et contribuer, au final, à la mise au point de solutions innovantes.*

*C'est dans cet esprit que, depuis 2009, avec son Plan de gestion stratégique (PGS), l'OIF a entamé un travail approfondi de renouvellement et de renforcement de son action, d'une part, afin de moderniser sa structure et, d'autre part, pour mieux prendre en compte les populations qui souffrent le plus de la crise, c'est-à-dire les jeunes et les femmes.*

*L'approche intégrée de ce plan de modernisation a permis ainsi de recentrer la programmation de l'Organisation et d'améliorer le suivi et l'évaluation de ses interventions. De nouveaux instruments de gestion administrative et financière ont été adoptés, les circuits organisationnels et les processus de décision simplifiés. Cette évolution s'est accompagnée d'une communication plus efficace et d'une gestion rénovée des ressources humaines.*

*Parallèlement à cette démarche, l'OIF a consacré une réflexion sur le partenariat en vertu des principes prônés par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, réflexion s'imposant plus encore dans le contexte actuel de crise et de raréfaction des ressources.*

*Dans le but de rechercher des partenariats innovants, elle s'est appuyée sur une large mobilisation de l'ensemble de son personnel de même que sur l'organisation de journées spécifiques auxquelles les principaux partenaires de l'Organisation ont été conviés.*





*Cette approche partenariale rénovée a permis également de renforcer les synergies et les complémentarités au sein de la coopération multilatérale francophone, que nous menons avec l'Assemblée parlementaire consultative (APF), les quatre opérateurs directs et reconnus des Sommets – Agence universitaire francophone (AUF), TV5MONDE, Université Senghor d'Alexandrie et Association internationale des maires francophones (AIMF) –, avec les deux conférences ministérielles permanentes – Conférence des ministres de l'Éducation (Confémen) et Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes) –, ainsi qu'avec les organisations internationales non gouvernementales (OING) et les organisations de la société civile (OSC).*

*En témoigne le succès des projets pilotes développés conjointement. La coopération multilatérale francophone se trouve également enrichie avec la mise en place de deux pôles, l'un consacré à la langue française, l'autre à l'éducation, qui constituent des occasions de dialogue et de prospection communs pour aboutir à de nouvelles actions.*

*Plus largement, concernant la coopération internationale, l'Organisation demeure fidèle à sa vision d'un partenariat mondial garant du multilatéralisme et respectueux de la diversité culturelle. Elle contribue à faire « coopérer les coopérations », à l'image des partenariats conduits avec l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe, le Secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), le Secrétariat du Commonwealth, l'Organisation des Nations*

### **TV5MONDE À L'ÉCOUTE DU MONDE ARABE**

Au Maghreb et au Moyen-Orient, TV5MONDE est, dans bien des cas, la chaîne francophone la plus regardée. Elle est notamment la première chaîne internationale au Liban et au Maroc. Dans la seule région du Maghreb, la chaîne rassemble 1,3 million de téléspectateurs en moyenne chaque semaine et jouit d'une notoriété supérieure à 90 % chez les cadres et dirigeants.

Ce gain d'audience et de notoriété, TV5MONDE le doit au renforcement, sur son signal Maghreb-Orient, du sous-titrage en langue arabe, avec plus de 40 heures de programmes hebdomadaires.

Elle le doit aussi au lancement, en janvier 2011, de son nouveau magazine *Maghreb Orient Express* qui offre à ses téléspectateurs du monde entier un décryptage des (r)évolutions dans les pays du Maghreb, du Machrek et du Golfe. Présentée par Mohamed Kaci, cette émission accompagne les événements vécus par les populations en quête de démocratie. En mettant au cœur de son dispositif les réseaux sociaux afin de permettre aux téléspectateurs de réagir, d'entrer en relation entre eux et de communiquer avec l'équipe de l'émission, elle accueille, chaque dimanche, des personnalités de la communauté culturelle, politique, économique et médiatique du monde arabe.

Par ailleurs, TV5MONDE accompagne, tout au long de l'année, plusieurs grands événements culturels dans la zone méditerranéenne : Salon du livre de Beyrouth, festivals musicaux et cinématographiques, événements sportifs, etc. En 2012, un coup de projecteur a été donné à la Saison France-Maroc en partenariat avec l'Institut français, à « Daba Maroc », saison culturelle et artistique marocaine qui a reçu en 2012 le soutien actif de organisée par Wallonie-Bruxelles International, en lien avec la RTBF et 2M et, enfin, au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, au travers d'une programmation spéciale, en lien avec l'entreprise nationale de télévision [www.tv5monde.com/moe](http://www.tv5monde.com/moe).



unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Ilesco), l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), ONU-Femmes et Onusida, ainsi qu'avec les trois espaces linguistiques (arabophonie, hispanophonie, lusophonie).

Le dépassement de la crise, aux plans national et local, exige également de renforcer les liens entre la Francophonie et les acteurs de la société civile, qui sont ses forces vives. L'OIF entend rester proche des préoccupations des populations et des problématiques locales tout comme elle se nourrit, à travers les porte-voix des sociétés francophones, des réalités multiples qui font sa diversité.

Dans ce cadre, se tient tous les deux ans la Conférence des OING et OSC accréditées auprès de la Francophonie. Les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> éditions, qui ont eu lieu respectivement à Genève en 2010 et à Paris en 2012, ont rassemblé quelque 70 OING et OSC afin de favoriser le dialogue et la concertation.

---

*L'Organisation demeure fidèle à sa vision d'un partenariat mondial garant du multilatéralisme et respectueux de la diversité culturelle.*

---

L'Organisation soutient l'implication des acteurs de la société civile dans les grandes réunions internationales afin de mieux faire peser leurs vues dans les débats et les décisions qui auront un impact sur le développement et l'avenir de la planète. La Conférence des OING et OSC a pris part au Forum francophone préparatoire à Rio+20 et a contribué aux Journées du dialogue sur le développement durable organisées pour et par la société civile en marge du Sommet de la Terre de 2012. La Conférence des OING/OSC est également étroitement associée aux travaux de préparation du XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Au-delà des liens tissés avec cette dernière, l'OIF s'appuie sur des partenariats innovants avec la société civile et s'applique à étendre des réseaux de plus en plus influents dans les secteurs d'intervention de la Francophonie.

# LE PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE, UN CHANTIER MOBILISATEUR

*La crise mondiale, aux effets graves et multiples, qui touche de plein fouet tous les États et gouvernements membres de l'OIF, nous incite à nous montrer plus exemplaires et plus attentifs encore dans le choix des méthodes et des manières d'agir.*

En s'inspirant des recommandations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Plan de gestion stratégique (PGS), programme structurant initié en 2009, a permis de conduire en trois ans plusieurs chantiers de modernisation qui ont progressivement doté l'Organisation de pratiques et de moyens renouvelés, aussi bien du point de vue de ses modes de fonctionnement et de ses outils de gestion que de celui de la nature de ses activités et de ses interventions.

Dans une démarche inclusive, le PGS a mobilisé l'ensemble du personnel du siège de l'Organisation comme des représentations permanentes. Cette démarche a introduit de nouvelles procédures ainsi que des bonnes pratiques de gestion dans le fonctionnement quotidien de l'Organisation, faisant de l'ensemble des membres du personnel les acteurs de leur propre changement.

Sur la période visée par ce rapport, à la faveur d'une programmation 2010-2013 recentrée autour de ses créneaux d'excellence et axée plus encore sur les résul-

tats, l'Organisation peut aujourd'hui s'appuyer sur une nouvelle méthodologie de travail pour opérer des choix d'action en pleine adéquation tant avec ses capacités qu'avec les réalités du monde francophone. Parallèlement à la mise en place d'outils méthodologiques, les processus de suivi et d'évaluation, accompagnés d'un plan définissant les projets à évaluer jusqu'en 2013, ont été structurés et adaptés à cette nouvelle approche.

Par ailleurs, les flux organisationnels et les processus décisionnels ont été simplifiés et clarifiés. La complémentarité et la transversalité entre les programmes s'en sont trouvées renforcées et les spécificités régionales mieux prises en compte.

En cohérence avec cette évolution, la modernisation de la gestion des ressources humaines s'est fondée sur l'adoption de nouveaux outils appelés à améliorer le cadre de travail. Il s'agit de la refonte du statut du personnel, de l'élaboration d'un référentiel des emplois et des compétences, d'un système de classification des emplois, d'un système d'évaluation, d'un plan triennal de formation, du lancement d'une plate-forme de recrutement en ligne, etc.

Afin d'améliorer les circuits en matière financière et budgétaire, la mise en place d'un système de comptabilité analytique et l'élaboration de nouvelles directives administratives permettent à l'Organisation d'effectuer un suivi encore plus rigoureux de l'utilisation du budget, en particulier des dépenses de fonctionnement. Ainsi, un groupe de travail *ad hoc* sur les normes Ipsas, normes comptables internationales appliquées au secteur public, a été mis en place en juin 2012.

Parallèlement à l'ensemble de ces transformations, l'OIF a consolidé sa stratégie de communication en tirant profit des retombées de son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2010 pour accroître sa notoriété et sa visibilité dans l'espace francophone ainsi qu'auprès de nouveaux partenaires.

## FOCUS

**Les chantiers de modernisation du PGS sont déclinés sous la forme de 25 projets interdépendants et complémentaires répondant à six objectifs stratégiques :**

- recentrer les actions de l'OIF en fonction de ses créneaux d'excellence ;
- adopter une structure organisationnelle et décisionnelle simplifiée ;
- adapter la gestion des ressources humaines aux besoins et aux exigences de l'OIF ;
- améliorer les instruments de gestion ;
- communiquer efficacement ;
- mesurer les effets des réalisations.





Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, à l'ouverture du colloque international « Cap sur les partenariats innovants », Paris, 27 octobre 2011.

En novembre 2009, les premières journées du PGS avaient rassemblé plus de deux cents participants sur les enjeux et les changements nécessaires pour répondre aux premiers effets de la crise mondiale économique et financière, autour de débats entre hauts responsables de plusieurs organismes internationaux et de banques régionales de développement.

En 2011, alors que les effets des crises multiples se prolongeaient et s'aggravaient, l'Organisation a poursuivi sa fonction de vigie en revisitant le thème du partenariat, qui constitue l'un des principes fondateurs du Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

Pendant deux ans, elle a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour mener une réflexion permettant d'identifier les marges d'amélioration des partenariats établis au sein de chaque secteur avant de rechercher collectivement des voies et des moyens pour aboutir à une politique partenariale encore plus ciblée et plus audacieuse.

Au nombre de ces mobilisations, le séminaire du 26 octobre a été l'occasion de favoriser les confrontations d'idées entre l'ensemble des membres du personnel en séance plénière comme dans le cadre d'ateliers spécifiques, tout en associant aux travaux les unités hors siège grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Cette dynamique de travail a permis d'aboutir à une définition et à une typologie communes du partenariat, à des orientations pour une stratégie partenariale renouée ainsi qu'à l'identification des besoins. Nous disposons désormais d'un guide du partenariat dispensant

des conseils pour chaque étape ainsi que des exemples d'argumentaires et de modèles contractuels. En complément, le colloque international « Cap sur les partenariats innovants » a réuni, le 27 octobre 2011, plus de deux cents personnes pour débattre des moyens que la Francophonie devrait mettre en œuvre pour renforcer davantage ses liens avec ses principaux partenaires (voir page 24).

Afin d'asseoir un développement durable et inclusif, tant pour la consolidation et le maintien de la paix que pour le renforcement de l'État de droit, les représentants de l'ONU et de l'Union africaine ont réaffirmé de concert la nécessité d'une bonne gestion des sorties de crise. De leur côté, l'Unesco et l'Isesco ont appelé à poursuivre les partenariats autour de l'éducation pour tous, la promotion de la diversité culturelle et du dialogue des cultures. Et, selon les responsables de la Commission européenne et du Secrétariat du groupe des États ACP, ces partenariats devraient en user davantage des mécanismes issus de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud.

Ce colloque international a également permis à l'OIF et aux principales coopérations bilatérales francophones de s'accorder sur le maintien d'une complémentarité équilibrée et d'une harmonisation soutenue entre le bilatéralisme et le multilatéralisme, tout en tenant compte de l'émergence des nouveaux acteurs du développement que sont notamment les grandes associations de la société civile, les fondations et les organisations de mécénat.

# LES SYNERGIES DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE FRANCOPHONE

*C'est au sein du Conseil de coopération, qu'il préside et anime,  
que le Secrétaire général de la Francophonie veille à la complémentarité,  
à la cohérence et à la synergie des programmes de l'OIF et des opérateurs.*

## L'ENSEMBLE OPÉRATIONNEL FRANCOPHONE

	OIF	APF	OPÉRATEURS DIRECTS DE LA FRANCOPHONIE				
			AUF	TV5 TV5MONDE	TV5 TV5 Québec Canada	Université Senghor	AIMF
<b>Statut</b>	Organisation internationale créée en 1970 par le traité de Niamey	Assemblée consultative de la Francophonie depuis 1997  Association de droit français	Opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989  Association de droit québécois	Opérateur de la Francophonie depuis 1991  Société de droit français	  Société de droit canadien	Opérateur de la Francophonie depuis 1989  Université de droit privé Association de droit belge	Opérateur de la Francophonie depuis 1995  Association de droit français
<b>Membres</b>	<b>56</b> États et gouvernements membres et <b>19</b> observateurs	<b>78</b> parlements ou organisations inter-parlementaires	<b>786</b> établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans <b>98</b> pays	<b>5</b> gouvernements partenaires et <b>6</b> radiodiffuseurs partenaires	<b>6</b> radiodiffuseurs contribuant à la programmation		<b>206</b> villes, <b>29</b> associations de villes et <b>10</b> villes associées dans <b>49</b> pays
<b>Création</b>	1970	1967	1961	1984	1988	1989	1979
<b>Siège</b>	Paris	Paris	Montréal	Paris	Montréal	Alexandrie	Paris
<b>Responsables</b>	Secrétaire général de la Francophonie : Abdou Diouf  Administrateur : Clément Duhaime	Président : Yvon Vallières  Secrétaire général parlementaire : Jacques Legendre	Président : Yvon Fontaine  Recteur : Bernard Cerquiglini	Président du CA (par intérim) : Pierre Hanotaux  Directrice générale : Marie-Christine Saragosse	Présidente-directrice générale : Suzanne Gouin	Président : Hassan Nadir Kheirallah  Recteur : Albert Lourde	Président : Bertrand Delanoë  Secrétaire permanent : Pierre Baillet

L'ensemble institutionnel de la Francophonie comprend les instances, le Secrétaire général, l'OIF, les quatre opérateurs directs et reconnus des Sommets, une assemblée parlementaire consultative – l'APF –, et deux conférences ministérielles permanentes – la Confémén et la Conféjes.

Quatre missions inscrites dans un cadre stratégique décennal définissent les objectifs de la Francophonie sur le long terme. Une programmation quadriennale fixe les actions concourant à réaliser ces objectifs. À l'horizon 2013, le Cadre stratégique décennal 2005-2014 et la Programmation quadriennale 2010-2013 aborderont une nouvelle étape, celle de leur renouvellement respectif et étroitement concerté.

Depuis leur lancement, des comités de pilotage associant l'OIF et les opérateurs accompagnent les projets développés conjointement (Ifadem, Élan-Afrique, Volontariat francophone). Mais plus largement, par un effet marqué d'entraînement, le mandat de l'OIF dans les domaines de la langue et de l'éducation s'est vu renforcé de l'expertise des opérateurs. Dans la période qui va de

Montreux à Kinshasa, des mécanismes de concertation ont été instaurés, les « pôles » et leurs passerelles, réunis sur une base souple mais suffisamment régulière pour répondre aux besoins de concertation dans les domaines partagés.

Le « pôle langue française » qui s'est constitué entend ainsi épauler le Secrétaire général de la Francophonie dans l'élaboration du rapport sur l'offre actualisée en matière de politique intégrée de promotion du français destiné aux chefs d'État et de gouvernement en vue du Sommet de Kinshasa. La promotion de la langue française est un défi politique commun et une responsabilité partagée.

Quant au « pôle éducation », il réunit au gré de l'agenda international des représentants de l'OIF et des opérateurs, mais aussi de la Confémén ou de l'APF, afin d'examiner les acquis des uns et des autres, les moyens disponibles et les actions qui peuvent être concertées. Il importe en effet de se pencher sans attendre sur les défis émergents de sociétés en mutation.



**1** Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie. **2** Jacques Legendre, Secrétaire général parlementaire de l'APF. **3** Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF. **4** Bernard Cerquiglioni, recteur de l'AUF. **5** Marie-Christine Saragosse, Directrice générale de TV5MONDE. **6** Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie. **6** Bertrand Delanoë, Président de l'AIMF.



# LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

*Alors que les États et gouvernements peinent à surmonter les effets de la crise, la société civile se révèle un acteur clé dans la poursuite des objectifs du développement. Son contact au plus près de la population et de ses préoccupations en fait un interlocuteur incontournable.*

Depuis de nombreuses années, les organisations de la société civile sont des partenaires actifs de la Francophonie. En s'assurant du concours le plus large possible de ces organisations à l'élaboration et à la réalisation de leurs programmes, l'OIF et les quatre opérateurs directs de la Francophonie s'enrichissent de leurs expériences d'acteurs de terrain proches des préoccupations des populations.

À Genève, en juin 2010, à la veille du Sommet de Montreux, le Secrétaire général de la Francophonie avait appelé à mettre en place un processus approfondi et concerté de réflexion sur le fonctionnement opérationnel de la Conférence francophone des OING/OSC en vue de la rénover et de valoriser davantage la contribution de la Francophonie non gouvernementale. Un groupe de travail a réuni l'OIF, les opérateurs directs et des représentants du comité de suivi des OING.

## LA VII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES OING/OSC ET SON SUIVI

Réunie à Genève en juin 2010 sur convocation du Secrétaire général de la Francophonie, la VII<sup>e</sup> Conférence francophone des OING et autres OSC bénéficiant du statut consultatif auprès des institutions de la Francophonie a rassemblé plus de 150 délégués. Ceux-ci ont notamment débattu sur le thème du partenariat entre la société civile et la Francophonie, dix ans après l'adoption de la Déclaration de Bamako, leurs recommandations contribuant à la réflexion sur les enjeux discutés lors du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie en 2010.

Depuis, le président du comité de suivi de la VII<sup>e</sup> Conférence francophone des OING et OSC a été invité, en qualité d'observateur, aux réunions des instances de la Francophonie, en particulier celles du CPF.

Le comité de suivi a, quant à lui, activement participé à diverses réunions thématiques, tables rondes et forums ouverts sur des thèmes pertinents pour le travail de l'OIF, parmi lesquels :

- la 10<sup>e</sup> édition de l'Assemblée mondiale de Civicus (Montréal, septembre 2011) ;
- le Forum francophone préparatoire à Rio+20 (Lyon, février 2012), dans la perspective du Sommet de la Terre 2012 ;
- le Forum mondial de la langue française (Québec, juillet 2012).

Parallèlement, l'OIF lui a apporté un soutien en vue de la formulation d'une stratégie et d'un plan de communication de la conférence.

Afin de rénover et valoriser davantage la contribution de la Francophonie non gouvernementale, un processus approfondi et concerté de réflexion sur le fonctionnement opérationnel de la Conférence francophone des OING et OSC a été également engagé à l'initiative du Secrétaire général de la Francophonie. La 27<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (Paris, décembre 2011) a validé un projet de directives portant sur les relations entre les institutions de la Francophonie et les OING. Les directives de 2004 ont été amendées, les textes ouvrant désormais, à certaines conditions, la Conférence des OING à des organisations dont le siège n'est pas situé dans un État membre mais qui interviennent dans l'espace francophone.

Ces mêmes directives viennent préciser le caractère non gouvernemental et non lucratif des OING accréditées auprès de la Francophonie et clarifier les modalités de reconduction et de retrait du statut consultatif. Elles suppriment la notion de « répertoire des OING » et l'explicitation des modalités de suivi des candidatures à l'accréditation et du partenariat qui en découle, lorsqu'elles sont acceptées. Enfin, elles renforcent la relation entre le comité de suivi, porte-parole de la Conférence des OING à travers son président, et les instances de la Francophonie, en particulier le CPF. La Conférence ministérielle de 2011 a aussi procédé à plusieurs accréditations : onze nouvelles OING/OSC ont bénéficié du statut consultatif auprès des institutions de la Francophonie tandis que sept organisations l'ont perdu. Ainsi, dotée de règles de fonctionnement et d'un dispositif de gestion renouvelés, la Conférence regroupe aujourd'hui 67 OING et OSC.

## LA VIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES OING ET OSC

La VIII<sup>e</sup> Conférence des OING et OSC s'est tenue du 7 au 9 juin 2012 à Paris. Ses travaux ont porté sur le thème qui sera abordé par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Kinshasa : « Francophonie : enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

Lors de la séance inaugurale, le Secrétaire général a appelé l'OIF, les opérateurs reconnus et tous les participants à cette VIII<sup>e</sup> Conférence à poursuivre les efforts de rénovation à la lumière de toute la richesse et la diversité des OING et OSC accréditées, de même que de leurs vastes réseaux professionnels et institutionnels. En effet, le partenariat avec la société civile ne se résume pas aux relations avec la Conférence des OING et OSC. Sur le plan opérationnel, l'OIF développe un partenariat quotidien avec de nombreuses organisations de la société civile techniquement compétentes dans les domaines d'intervention de l'Organisation. Les directions sectorielles de l'OIF animent, par ailleurs, plusieurs réseaux de pratiques autour de questions touchant notamment à : l'usage et la promotion de la langue française ; la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix ; l'éducation et la formation ; le développement durable, la jeunesse ; les technologies de l'information et de la communication.

Cent cinquante représentants d'une soixantaine d'organisations de la société civile francophone ont pris part à cette conférence dont huit organisations non gouvernementales de RDC. Parmi celles-ci, le Groupe Lotus, une ONG des droits de l'Homme basée dans l'est du pays (voir chapitre 2, page 89).

Au cours de ces deux jours de travaux, la société civile francophone a dressé un bilan de ses propositions issues des deux conférences précédentes afin de renforcer son impact et d'articuler sa contribution sur la thématique du prochain Sommet de la Francophonie.

### L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE REPOSE SUR DES OING ACCRÉDITÉES, DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS PROFESSIONNELS

Depuis la dernière conférence en juin 2010 à Genève, les transitions dans les pays arabes et en Afrique ont permis de mesurer, à leur juste valeur, le rôle central des acteurs de la société civile. Pour remplir ses missions, la Francophonie a donc plus que jamais besoin d'une société civile active, engagée et déterminée à occuper efficacement sa place.

C'est pour faire avancer les idées novatrices qu'elles portent et mieux faire entendre la voix des citoyens que les 67 OING et OSC accréditées auprès de l'OIF et, au-delà, la société civile francophone se sont mobilisées à l'approche du Sommet de Kinshasa, prenant toute leur part de la réflexion entamée sur le nouveau Cadre stratégique décennal et le prochain cycle de programmation.

Cette année 2012 a vu se renforcer les actions de sensibilisation en matière de prévention de la torture. À la suite de l'appel à propositions du 6<sup>e</sup> Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDHOP), consacré cette année aux actions de terrain concourant à lutter contre la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants, six projets proposés par des ONG locales ou régionales du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Guinée, du Liban, du Mali, du Niger, de la RDC et du Togo ont été retenus et bénéficieront à ce titre d'un soutien financier.



VIII<sup>e</sup> Conférence des OING et OSC, Paris, juin 2012.

# LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

*Pour une organisation comme l'OIF, travailler en complémentarité avec les autres acteurs est un choix stratégique fondé sur la solidarité et le partage.*

Depuis sa création, au sein de son espace et à l'échelle internationale, la Francophonie a vocation à renforcer l'usage du français comme langue de communication, de coopération, d'enseignement et de développement, tout en stimulant le partenariat avec les autres langues parlées au sein de ses États membres. Cette démarche destinée à favoriser le plurilinguisme et le dialogue entre les cultures est également au fondement de la coopération que l'OIF a voulu instaurer avec les autres grandes aires linguistiques (hispanophonie, lusophonie, arabophonie), ainsi que des actions qu'elle mène pour que soit respecté le statut des langues officielles et de travail – au premier rang desquelles le français – au sein des organisations internationales.

L'approche ne peut être que partenariale, offrant ainsi des effets de levier et apportant la valeur ajoutée de la Francophonie dans les grands enjeux internationaux au bénéfice des pays membres et de leurs populations. L'OIF a organisé à Paris (27 octobre 2011) un colloque international, « Cap sur les partenariats innovants », portant sur : le partenariat entre l'OIF, l'ONU et l'UA autour de la gestion des crises, de la consolidation et du maintien de la paix, de l'accompagnement des processus électoraux dans l'espace francophone; la valeur ajoutée des partenariats OIF-UE et OIF-ACP dans l'accompagnement des dynamiques de la coopération

triangulaire et Sud-Sud en faveur de l'efficacité de l'aide au développement; l'état des lieux et les perspectives de la coopération entre l'OIF, l'Unesco et l'Isesco; les complémentarités entre les coopérations bilatérales et multilatérales francophones.

L'OIF s'affirme ainsi comme un partenaire actif des Nations unies sur divers chantiers de réflexion mais aussi sur des dossiers d'actualité brûlants. Portant principalement sur les questions électorales et l'appui aux processus de paix, la prévention des conflits, le rétablissement et le maintien de la paix, le partenariat existant entre l'ONU et l'OIF s'étend sur des questions d'intérêt mutuel à un grand nombre de pays. La recherche de partenariats inscrits dans une dimension politique renforcée et ouverts aux échanges d'expertise, comme avec les Nations unies et l'Union africaine, a pour but d'intervenir de façon convergente et plus efficace.

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (PMA) à Istanbul (mai 2011), l'OIF a organisé une table ronde sur les enjeux du coton africain. Avec l'UE et le groupe des États ACP, la valeur ajoutée des partenariats s'affirme dans l'accompagnement des dynamiques de la coopération triangulaire et Sud-Sud en faveur de l'efficacité de l'aide au développement. Ainsi, lors des Journées européennes du



## LE PRIX IBN KHALDOUN-SENGHOR

Le prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor en sciences humaines a été institué en 2007 par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso) et l'OIF.

L'objectif commun est de stimuler, dans le domaine des sciences humaines, les échanges entre les cultures arabe et francophone et de s'attaquer, pour ce faire, à un problème majeur, celui de l'accès à des œuvres écrites dans l'autre langue.

En 2011, le prix a été décerné à Abdelkader M'hiri et à Hamadi Sammoud pour leur traduction arabe du *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* d'Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer (Le Seuil, 1995).



### LA COOPÉRATION ONU-OIF

Les principales dispositions de la Déclaration de Montreux (2010) ont été prises en compte dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération ONU/OIF (A/RES/L.26/Rev1). Sept axes d'intervention sont identifiés :

- La contribution à l'avènement d'un système multilatéral efficace et représentatif, fondé sur une ONU à la fois forte et renouvelée.
- La promotion de la diversité culturelle et linguistique, du dialogue des cultures et des civilisations.
- Une contribution plus accrue de la Francophonie à l'agenda des Nations unies dans les domaines d'intérêt commun.
- La contribution à l'instauration d'une paix durable par la prévention, la gestion et le règlement des crises et des conflits dans l'espace francophone.
- La contribution à l'approfondissement de la démocratie, de l'État de droit et la promotion des droits de l'Homme.
- Le renforcement de la participation des États membres et de l'OIF aux opérations de maintien de la paix des Nations unies.
- La contribution à la mise en œuvre des engagements pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Chaque axe d'intervention se décline en objectifs spécifiques pour lesquels des activités sont proposées :

- Contribuer à l'avènement d'un système multilatéral équilibré, efficace et représentatif du monde d'aujourd'hui fondé sur une ONU à la fois forte et renouvelée.

- Contribution au rapprochement des peuples par l'intensification des actions menées ces dernières années en faveur de la diversité culturelle et linguistique, du dialogue des cultures et des civilisations.
- Renforcement de la contribution de l'OIF à l'agenda des Nations unies dans les domaines d'intérêt commun.
- Contribuer, en appui aux efforts et en vertu du chapitre 8 de la Charte des Nations unies, à l'instauration d'une paix durable par la prévention, la gestion et le règlement des crises et des conflits dans l'espace francophone conformément aux engagements consignés dans la Déclaration de Bamako (2000), réaffirmés par la Conférence ministérielle de Saint-Boniface (2006).
- Contribuer conjointement à l'instauration et au développement de la démocratie, au soutien de l'État de droit et aux droits de l'Homme, conformément aux engagements consignés dans la Déclaration de Bamako, réaffirmés par la Conférence ministérielle de Saint-Boniface.
- Renforcer l'impulsion nouvelle donnée à la participation des États membres de l'OIF aux opérations de maintien de la paix [...] et la coopération accrue entre l'OIF et le Département des opérations de maintien de la paix en vue d'augmenter les effectifs francophones dans OMP des Nations unies.
- Apporter, par des actions ciblées, une valeur ajoutée aux engagements pris lors la réunion plénière de haut niveau de la 65<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale sur les OMD et réaffirmés par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, lors de leur XIII<sup>e</sup> Sommet.

développement (Varsovie, 15-16 décembre 2011), la Francophonie a été choisie pour animer la réflexion sur la coopération Sud-Sud (voir chapitre 4, page 116).

L'action commune de l'OIF, l'Unesco et l'Isesco se déploie dans le cadre des priorités internationales (telles que les Objectifs du millénaire pour le développement ou les grandes conférences internationales), régionales (en particulier en Afrique), dans les domaines d'intérêt commun comme la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles – adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en octobre 2005 et qui consacre en son article 13 le rôle de la culture comme acteur du développement –, l'égalité hommes-femmes, la jeunesse, les PMA ou l'éducation. L'Isesco et l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) agissent ensemble en matière de formation, spécialement dans le domaine des énergies renouvelables et des emplois verts.

Depuis deux décennies, face aux défis de la mondialisation, les acteurs non gouvernementaux s'organisent mieux, à l'échelle mondiale, pour faire avancer des idées novatrices et faire entendre la voix des citoyens. Nous avons tous à l'esprit les formidables mouvements populaires des jeunes et de la société civile en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme et des libertés, qui ont bousculé le monde arabe.

Aujourd'hui tout particulièrement, la reconstruction des paysages médiatiques dans les pays en transition constitue une priorité pour le renforcement de la liberté d'expression et la consolidation de la démocratie sous l'angle de la régulation de l'espace médiatique en période de transition (voir chapitre 2, page 81). Le partenaire est ici l'Unesco. Par ailleurs, l'OIF et celle-ci travaillent en partenariat étroit, dans le domaine de l'éducation et de la formation en Afrique subsaharienne, sur la problématique des enseignants, la formation des administrateurs

et planificateurs de l'éducation (gestion du système éducatif), le suivi de l'éducation pour tous (cadre d'action de Dakar) et, sous l'angle du partage d'expériences et d'informations, dans le domaine de la formation professionnelle et technique (FPT). Le Bureau régional de l'Unesco à Dakar prend en charge la certification nationale des qualifications et l'OIF l'approche programme.

Enfin, le projet « petite enfance » de l'OIF en Haïti repose actuellement sur un partenariat concret avec l'Unicef, auquel l'Unesco a annoncé son intention de s'associer.

Dans un autre registre, l'OIF a participé (Doha, 21-26 avril 2012) aux travaux de la 13<sup>e</sup> session de la Cnuced sur le thème : « Une mondialisation centrée sur le développement : vers une croissance et un développement équitables et durables », mettant l'accent sur la convergence des stratégies de développement et la mobilisation en faveur des financements innovants.

À cette occasion, Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, a présidé une concertation avec les chefs de délégation francophones et participé à l'animation d'une table ronde aux côtés notamment de Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire général du groupe des États ACP, et Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.

De nouvelles possibilités d'actions communes s'ouvrent également avec l'accord-cadre de coopération signé le 21 mai 2012, au siège de l'OIF, par le Secrétaire général de la Francophonie et la directrice exécutive d'ONU-Femmes, Michelle Bachelet, et avec le mémorandum d'entente signé le 31 mai 2012 avec Francis Gurry, directeur général de l'Ompi.

## LA COOPÉRATION ENTRE L'OIF ET LE COMMONWEALTH

Le partenariat entre l'OIF et le Commonwealth repose sur un protocole d'entente signé en 1992 et amendé en 1999. Depuis, les deux organisations coopèrent et maintiennent des relations étroites et fréquentes en vue d'accroître l'impact de leurs activités respectives dans les domaines politique, économique, culturel et social. À cet égard, leur collaboration se poursuit essentiellement sous la forme d'échange d'informations, de concertations, d'actions communes spécifiques.

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et Kamallesh Sharma, son homologue du Commonwealth, se rencontrent chaque année. Le 2 mai 2012, à Paris, au siège de l'OIF, ils ont échangé à propos des grands enjeux actuels de l'économie et du développement et sur leur action commune engagée depuis plusieurs années auprès du G20, ainsi que sur le plaidoyer que

les deux organisations agissant de concert destinent à sa présidence mexicaine. Ils envisagent également de renforcer leur synergie en matière de droits de l'Homme dans les États ACP, via les réseaux électoraux mis sur pied récemment par les deux organisations. L'égalité hommes-femmes et la jeunesse sont des thèmes sur lesquels les deux organisations souhaitent également approfondir leur dialogue.

Depuis que Stephen Harper, Premier ministre du Canada, a pris en juin 2010 l'initiative de les recevoir, alors qu'il assumait les présidences du G8 et du G20, ses successeurs ont recueilli et entendu le plaidoyer conjoint des deux organisations en faveur de leurs membres les plus pauvres et les plus vulnérables. Après le G20 de Séoul (novembre 2010), ce fut donc le tour du président de la République française, Nicolas Sarkozy, de recevoir les deux secrétaires généraux au palais de l'Élysée en octobre 2011. En avril 2012 à Washington, en présence de la France, membre de la « Troïka », et des membres Commonwealth du G20, la présidence mexicaine du groupe a reçu, dans les locaux de la Banque mondiale, les pays membres du Commonwealth et de l'OIF ainsi que des représentants des deux organisations autour des thèmes : la croissance verte et la sécurité alimentaire.

La Francophonie entend bien continuer à contribuer aux travaux du G20 dans le cadre d'une association régulière et étroite avec le Commonwealth. Les démarches de 2011 ont assuré la participation des deux organisations aux travaux du groupe spécial des Nations unies sur les financements innovants. Grâce aux efforts de ces plaidoyers conjoints, la recherche de financements supplémentaires, tant publics que privés, en faveur du développement figure désormais explicitement dans tous les textes adoptés par le G8 et le G20.

Les mêmes valeurs universelles amènent ainsi les deux organisations à travailler dans le sens de l'instauration et de l'enracinement de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'Homme, ou de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits. À cet égard, le

### HUB & SPOKES, UN PROJET ENCOURAGÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

La première phase du projet Hub & Spokes a été soutenue par la Commission européenne à hauteur de près de 10 millions d'euros pour les zones liées au Commonwealth et d'un peu plus de 7 millions d'euros pour celles liées à la Francophonie. Une seconde phase a été financée, en 2011-2012, sur les programmes indicatifs régionaux de l'Union européenne.



Entretien du 2 mai 2012 au siège de l'OIF avec le Secrétaire général du Commonwealth, Kamalesh Sharma.

Commonwealth et l'OIF partagent la même analyse sur l'importance grandissante des processus électoraux dans la consolidation de la démocratie et, face aux difficultés rencontrées et aux facteurs d'instabilité, voire aux crises générées par les élections, sur la nécessité d'accroître les efforts d'accompagnement de ces dernières. La coopération visant ce chapitre a été renforcée, stimulée par la mise en place par l'OIF du Réseau des compétences électorales francophones (voir chapitre 2, page 70) et, par le Commonwealth, d'un Réseau des institutions électorales nationales en charge des élections, présidé par le Canada.

Dans le domaine de l'économie et du commerce, les deux organisations regroupent un grand nombre de pays du Sud plus particulièrement exposés aux chocs des crises économiques et financières en cours. Leur coopération s'est exercée plus particulièrement dans le cadre du projet Hub & Spokes au bénéfice des communautés économiques régionales des États ACP.

Cette coopération donne par ailleurs lieu à des concertations entre les ministres des Finances des pays du Sud, membres du Commonwealth et de la Francophonie. Menées en marge des assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à l'origine axées sur la question de la dette, leurs concertations se sont réorientées vers la question générale du financement du développement et du changement climatique.

## LES TROIS ESPACES LINGUISTIQUES

Les autorités des trois espaces linguistiques (francophone, hispanophone, lusophone) se sont réunies à l'invitation de D. Enrique V. Iglesias, Secrétaire général

ibéro-américain, au siège de la Secretaria general ibero-americana (Segib) à Madrid, le 10 juin 2011 (voir chapitre 1, page 40). Le recteur de l'AUF, le directeur de l'Institut international de la langue portugaise (IILP), la présidente de l'Institut Camões et la directrice de l'Institut Cervantes ont également pris part à cette réunion.

Rappelant leur mobilisation en faveur de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, les secrétaires généraux et exécutif ont salué la Conférence interparlementaire internationale sur la diversité des expressions culturelles qui s'est tenue les 2 et 3 février 2011 à Québec. Leurs débats ont porté particulièrement sur les défis liés au multilinguisme et à la diversité culturelle.

Le nombre d'apprenants, d'usagers et de chercheurs dans ces langues allant croissant, ces langues se trouvent en effet confirmées comme outils de communication internationale dans les domaines de la diplomatie, de la culture, des sciences, de la technologie et des affaires. Il a été également rappelé que les trois langues partagent un espace linguistique de contact avec d'autres langues latines, constituant ainsi avec ces dernières des espaces communs favorables à l'expression de cultures, ce dans des pays et sur des continents divers.

Les secrétaires généraux et exécutif ont ainsi convenu de l'importance de l'intercompréhension des langues et de l'appui au développement des industries culturelles et créatives.

### FOCUS

**Les trois espaces linguistiques comprennent 103 États répartis sur les cinq continents, qui regroupent plus de 900 millions de locuteurs parlant l'une ou l'autre des trois langues.**

## L'AGENCE INTERNATIONALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Créée en dehors du système des Nations unies, l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena) avait initialement adopté l'anglais comme langue de travail en dépit des réserves émises par un certain nombre de pays signataires. Les pays membres de l'espace francophone se sont aussitôt mobilisés pour que soit adopté par l'Irena le régime linguistique en vigueur aux Nations unies, ce qui a été décidé par consensus lors la première assemblée de l'Irena à Abu Dhabi le 4 avril 2011.



L'enjeu actuel consiste à transformer la décision en actes et à développer la coopération entre l'Irena et l'OIF. Le travail d'approche en cours valorise l'expertise francophone en matière d'élaboration des systèmes énergétiques et cherche à la positionner dans les programmes de formation de l'Irena.

Les acquis, déjà considérables à ce jour, en matière d'énergies renouvelables portent sur le renforcement des capacités, la diffusion de l'information, la réalisation de projets pilotes à vocation de démonstration et la mise en réseau des expertises.

## LA COOPÉRATION AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE ET ONU-FEMMES

Son programme de travail consolidé, fondé sur la concertation et l'échange d'expertise, la coopération de l'Organisation avec le Conseil de l'Europe, qui touche aux quatre missions de la programmation de l'OIF, a pris de l'ampleur entre Montreux et Kinshasa. Ses avancées sont redevables en grande partie aux partenariats développés par la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF. Un effort a été également déployé en faveur de l'égalité hommes-femmes, objectif de l'action 4 du programme de travail signé par l'OIF et le Conseil de l'Europe (voir chapitre 5, page 136).

Signé le 21 mai 2012 par le Secrétaire général de la Francophonie et Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, un accord-cadre de coopération est venu compléter ce dispositif et en redéployer l'action internationale (voir chapitre 5, page 134).

Les axes de cette coopération mettent également en exergue la participation des femmes à la prise de déci-



Abdou Diouf et Michelle Bachelet, lors de la signature de l'accord entre l'OIF et ONU-Femmes.

sion politique; le plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes; l'intégration de l'égalité des genres dans le développement durable.

Cet accord-cadre vient ainsi renforcer la plate-forme d'action de Pékin par laquelle les États et gouvernements membres de l'OIF adoptaient, en mars 2010, la Déclaration francophone sur les violences faites aux femmes. Celle-ci en proposait une définition élargie, des recommandations à destination de l'OIF et des engagements clairs au niveau national.

## L'ACCORD-CADRE OIF-ONUSIDA ET LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Tel que rappelé lors de l'Assemblée générale de l'OMS, en juin 2011 à New York, la Francophonie s'attache tout à la fois à la promotion de l'expertise francophone internationale, à la place du français dans les enceintes internationales et les agences des Nations unies, au déploiement d'une politique socioculturelle de prévention de la maladie et à l'instauration de pratiques non discriminatoires à l'endroit des malades et des porteurs du VIH/sida. Cette prise de position se retrouve pleinement dans les objectifs de l'accord-cadre signé par l'OIF et l'Onusida en décembre 2009 et ouvert à l'ensemble des opérateurs de la Francophonie.

En appuyant l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 1983 qui touche à l'impact du VIH/sida sur la paix et la sécurité, les États francophones ont plaidé, le 7 juin 2011, en faveur d'une augmentation du nombre d'éléments francophones dans les contingents des Nations unies chargés des opérations de maintien de la paix, mais aussi de leur formation à la problématique du sida. La pandémie peut, en effet, conduire à une aggravation des conflits et engager la protection des populations civiles. D'autre part, un soutien a été apporté à la campagne menée par l'Onusida à l'endroit des lois, dispositions et pratiques en vigueur dans les États membres des Nations unies, imposant une forme d'interdiction d'entrée, de séjour ou de résidence aux personnes atteintes du virus du VIH. L'Université Senghor d'Alexandrie a ainsi organisé à Ouagadougou (18-20 décembre 2011) un séminaire régional sur le thème « Migrations et VIH/sida ».

En associant la représentation permanente de l'OIF, le groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations unies et l'Onusida, la volonté mobilisatrice qui caractérise la Francophonie s'est manifestée à nouveau à l'occasion de la 6<sup>e</sup> conférence francophone de lutte contre le VIH/sida (Genève, 25-28 mars 2012). Cet événement bisannuel a réuni plus de mille participants provenant des cinq continents. Treize membres des



## LE RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DE L'APF

Une cinquantaine de personnes provenant de vingt parlements de la Francophonie ont tenu la 9<sup>e</sup> réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida de l'APF à Phnom Penh (26-28 mai 2011). Le Réseau a souligné la reconnaissance obtenue par le Cambodge, lors de l'Assemblée générale des Nations unies sur les OMD, pour avoir atteint l'objectif du millénaire sur le VIH/sida.

Les parlementaires y ont débattu de l'éducation affective des jeunes filles et des garçons, et du respect des droits des femmes et des filles dans la riposte au VIH, arguant que la faiblesse du statut juridique, économique et scolaire des filles les rend plus vulnérables à la pandémie.

Par ailleurs, plusieurs parlementaires de l'APF (Sénégal, Cameroun, Burkina Faso, Mali et RDC) ont été invités au Forum des partenaires, organisé à São Paulo (28-30 juin 2011), par le Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Au cours de cette rencontre, les délégués ont adopté la Déclaration parlementaire de São Paulo sur l'accès aux médicaments et aux autres produits pharmaceutiques, qui engage autant les parlementaires du Nord que ceux du Sud.

D'autre part, en décembre 2011, le Réseau a répondu positivement à l'invitation du Commonwealth Parliamentary Association de Londres pour participer à un atelier portant sur les stratégies à mettre en œuvre afin de sauver, entre 2011 et 2015, un million de personnes atteintes du VIH qui pourraient périr après avoir contracté la tuberculose.

Enfin, du 25 au 28 mars 2012, treize membres du Réseau ont participé à Genève à la Conférence francophone de lutte contre le VIH/sida. Dans le cadre de leur entente, l'APF et l'Onusida ont invité les participants à une séance de dialogue. Une centaine de personnes ont échangé sur les questions de droit de la personne, de financement de la riposte, d'accès aux antirétroviraux, et ont saisi cette occasion pour faire connaître leurs attentes à l'égard des parlementaires qui, en retour, ont demandé la collaboration des ONG dans la sensibilisation aux défis reliés au VIH/sida.

De son côté, l'AIMF aura achevé en 2012 son projet de quatorze centres de santé de quartier à Kaolack (Sénégal), projet qui s'intègre dans son programme local de lutte contre le sida.

réseaux APF des parlements nationaux de lutte contre le VIH y ont également participé. La réduction des financements, l'accès aux médicaments, le droit de tous aux soins de santé ont été au cœur des préoccupations des parlementaires venus participer à cette réunion. Contre la transmission de la maladie de la mère à l'enfant est aujourd'hui un objectif prioritaire partagé par tous les acteurs de la lutte contre le sida.

En réponse, la Commission de l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du Nouveau

partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), avec l'appui de l'Onusida, ont élaboré une feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique. Approuvée lors du 19<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine (Addis-Abeba, 16 juillet 2012), elle appelle, en fonction de leurs capacités et de leurs engagements antérieurs, les gouvernements africains et les partenaires du développement à mettre en œuvre des solutions initiées par l'Afrique reflétant le dynamisme et le potentiel du continent.

1

LANGUE  
FRANÇAISE,  
DIVERSITÉ  
CULTURELLE  
ET LINGUISTIQUE,  
FRANCOPHONIE  
NUMÉRIQUE



# UN ACCÈS UNIVERSEL AU SAVOIR

PAR UNE LANGUE EN PARTAGE ET UNE RELATION DIVERSIFIÉE À LA CULTURE PRISES EN COMPTE DANS LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

“

*Nous demandons à l'OIF et aux opérateurs de se donner une politique de promotion du français qui intègre et mette en synergie les actions de l'OIF, des opérateurs et de leurs réseaux, en vue de son adoption lors du XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.*

”

Déclaration de Montreux, point 37.

*La cohésion et l'originalité de la communauté francophone reposent sur le partage d'une langue commune. L'usage de la langue de son choix est un droit fondamental qui conditionne la capacité des individus à communiquer, à comprendre, à se faire comprendre et donc à défendre leurs intérêts. Toute atteinte portée à ce droit dans les enceintes internationales nuit aux exigences d'une coopération fructueuse. Consciente de l'importance décisive de ces enjeux, la Francophonie s'emploie, par des mesures incitatives ou des actions de formation, à assurer l'apprentissage de la langue française au bénéfice de certains États membres et à en garantir l'usage dans la plupart des grandes organisations internationales ou régionales africaines, ainsi que dans le mouvement olympique. La Francophonie encourage et favorise l'adoption puis le suivi de résolutions ayant trait au multilinguisme.*

*Ces deux années ont ainsi permis d'amorcer une redéfinition plus stratégique de nos actions en réaffirmant clairement que notre rôle ne saurait se limiter à des actions de plaidoyer et de formation linguistique, mais qu'il est de favoriser également l'émergence de réseaux francophones dans la vie sociale et professionnelle, et de développer un travail de veille et d'étude au sein de l'Observatoire de la langue française. Il apparaît que le travail fourni dans ce cadre est unique et constitue une véritable valeur ajoutée de l'OIF. La qualité du rapport La langue française dans le monde 2010, dont les analyses et les données chiffrées sont reprises par les principaux experts et médias internationaux, est incontestable. Par ailleurs, la réalisation d'études spécifiques, comme celles initiées sur les médias francophones ou la présence du français sur la Toile, renforce le rôle d'expertise de l'Observatoire qui participe également à la préparation des pactes linguistiques.*

*Sur le plan de la méthode, conformément à la résolution sur la langue française du Sommet de Québec (2008) et à la Déclaration de Montreux (2010), une démarche transversale permettant d'assurer une réflexion commune avec les opérateurs directs des Sommets, les membres de l'OIF et la société civile, a été initiée pour proposer aux États une véritable politique intégrée en matière de langue française.*



“

*Nous devons favoriser un nouvel équilibre linguistique mondial dans lequel il y aura place pour quelques grandes langues de communication internationale, et affirmer que le français peut et doit figurer parmi ces grandes langues parce que cette multipolarité linguistique, à sage distance de la babélisation et du sabir universel, est le plus sûr moyen d'enraciner harmonieusement et pacifiquement le concept de diversité culturelle.*

”

*Abdou Diouf,  
États généraux de la promotion  
du français dans le monde,  
19 octobre 2011, Paris.*

*Les orientations qui se sont dégagées du Forum mondial de la langue française de Québec (juillet 2012) devraient permettre de mieux intégrer à la stratégie de l'OIF le rôle de la langue française dans l'économie, les médias, sur la Toile et plus généralement dans la vie des jeunes.*

*L'OIF agit pour valoriser la diversité et la richesse des expressions culturelles et artistiques de l'espace francophone et assurer leur présence sur les grands marchés internationaux. Cet axe stratégique constitue l'un des fondements de l'Organisation qui a été conçue comme un laboratoire de la diversité culturelle, dont la légitimité s'est vue confirmée par le rôle primordial que la Francophonie a joué dans l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à l'Unesco en 2005.*

*L'ensemble des actions menées au sein de la Direction de la langue française et de la diversité culturelle dans ce domaine doit se lire comme une participation à la mise en œuvre de cette convention, notamment par le soutien au développement des politiques culturelles, d'une part, et l'aide à la constitution de filières d'industries culturelles dans les secteurs du livre, de l'image et du spectacle vivant, d'autre part. Ces orientations ont vocation à s'inscrire dans le cadre d'un objectif plus global de soutien du secteur culturel (création, production, diffusion) comme facteur de développement des pays du Sud.*

*En effet, les actions menées, prioritairement au bénéfice des États du Sud, prévoient l'apport et la transmission d'une expertise pour la structuration de politiques culturelles nationales et de véritables filières d'industries créatives et culturelles visant à favoriser l'éclosion d'un secteur culturel viable économiquement et susceptible de participer au développement économique et social des pays. La Francophonie s'attache à valoriser dans ces pays l'émergence d'un secteur culturel marchand organisé, compétitif et créateur de revenus et d'emplois durables.*

*Ces objectifs ont été poursuivis en développant des partenariats avec les principaux intervenants dans ce secteur – Unesco, Union européenne, groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et quelques coopérations bilatérales.*

*Par ailleurs, l'OIF a tenu à maintenir un certain nombre d'actions de terrain et de promotion illustrant ses interventions d'expertise et de formation dans le secteur du livre et de la lecture publique en étendant et en adaptant le réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac), dans le domaine de l'image en maintenant et en améliorant le Fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle des pays du Sud, dans le domaine du spectacle vivant en poursuivant le soutien à la circulation des artistes.*

*Ces deux années nous ont permis de développer une cohérence de notre action dans ce secteur en recherchant les synergies avec les interventions menées par les opérateurs institutionnels, les autres organisations internationales, les États et la société civile, amorçant un difficile tournant devant conduire les modes d'intervention du « guichet » à l'« accompagnement ». Ces modes d'intervention, basés sur trois critères principaux – le partage, l'excellence et l'innovation –, sont l'accompagnement structurel, l'intervention directe ou de terrain et la promotion et la visibilité.*

*Comme dans le domaine de la culture, la Francophonie entend lutter, dans celui du numérique, contre l'uniformisation et préserver les valeurs dans lesquelles une société trouve, en même temps que son identité, les ferments de son développement ou de son renouveau. Les ordinateurs et Internet investissent aussi le domaine des arts vivants et des arts visuels, expressions les plus visibles*



« Symphonie francophone », concert de musique classique réunissant des musiciens originaires d'Afrique, d'Haïti, de France, du Liban, de Moldavie, de Belgique, du Québec et du Canada donné le 4 juillet 2012 lors du Forum mondial de la langue française à Québec.

Un objectif global de soutien du secteur culturel (création, production, diffusion) comme facteur de développement des pays du Sud.

de la culture des peuples, notamment de la jeunesse. Afin d'éviter une nouvelle fracture numérique qui pénaliserait la créativité artistique francophone, notamment du Sud, l'OIF soutient les créateurs, les réseaux professionnels et les manifestations culturelles dans ce domaine. Consciente des métamorphoses du livre et de l'écrit à l'ère du numérique, l'Organisation accompagne également les professionnels de l'édition indépendante francophone à une meilleure prise en compte des mutations et des opportunités d'innovation et de développement offertes par l'édition électronique et les nouveaux supports numériques. Elle développe avec le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (Cirtef) un programme de numérisation des archives audiovisuelles qui pourrait déboucher sur la mise en œuvre d'un réseau associant les médias francophones et intégrant le numérique, le multimédia et les nouveaux médias.

C'est grâce au soutien constant de l'OIF que l'Afrique a pu faire entendre sa voix dans les instances internationales traitant des enjeux de la gouvernance de l'Internet. Ainsi, les experts africains soutenus par l'OIF ont empêché qu'une société non africaine prenne le contrôle du nom de domaine internet .africa. Avec le lancement, en 2011, du programme des nouveaux noms de domaines génériques de premier niveau, la Commission de l'Union africaine a pu parrainer une structure africaine pour qu'elle postule auprès de la société de gestion d'Internet (Icann) en vue d'assurer en Afrique la gestion de l'extension générique du continent africain (.africa; .afrique; .ifriqiya). L'OIF contribue ainsi à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 2003, et Tunis, 2005) et assure la protection des intérêts des pays en développement ainsi que la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans la gouvernance de l'Internet.





Ṣĩ l̄εṣ̄ ɓɑ̄ṛḗɓ̄t̄ē̄ṝεṣ̄  
 p̄óú̄v̄āīēnt̄ p̄ṝēn̄d̄ṝē l̄ã̄ p̄ã̄r̄ó̄l̄ē,  
 il̄ṣ̄ p̄ã̄r̄l̄ēṝāīēnt̄ lib̄ṝēm̄ēnt̄  
 ēt̄ óú̄n̄ēṝt̄ēm̄ēnt̄ dē ð̄iv̄ēṝṣ̄it̄é...

*Illustration extraite de Fontes libres, ouvrage original en français produit par Floss Manuals francophone avec le soutien de l'OIF, disponible en libre accès, consacré à la création et au partage de polices de caractères, notamment pour les langues africaines.*

Édifier une société  
 de l'information  
 inclusive, ouverte,  
 transparente,  
 démocratique,  
 qui respecte la  
 diversité culturelle  
 et linguistique  
 et favorise le  
 développement  
 durable.

« Agir pour la diversité dans la société de l'information, horizon 2020 : stratégie de la Francophonie », telle est la réponse apportée par l'OIF et les opérateurs à la demande inscrite dans le point 46 de la Déclaration du Sommet de Montreux<sup>1</sup>. La Francophonie se veut le porte-flambeau de cette stratégie numérique dans un monde où la quête permanente de modernité est désormais rythmée par les évolutions rapides des technologies de l'information. Elle renouvelle ainsi sa vision et sa mission, esquissées par la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information (Rabat, Maroc, 2003), en réaffirmant la nécessité d'édifier une société de l'information inclusive, ouverte, transparente, démocratique, qui respecte la diversité culturelle et linguistique et favorise le développement durable.

La nouvelle stratégie se veut un moteur de l'innovation et de la créativité qui permettra à la langue française de faire du numérique une opportunité pour son rayonnement propre et aussi celui des valeurs humanistes qu'elle porte. Cette ambition s'appuiera sur la jeunesse, les biens communs et la puissance des nouveaux médias et des réseaux sociaux pour édifier un écosystème internet francophone solidaire qui impulsera l'économie numérique, notamment dans les pays en développement.

1. « Nous réaffirmons notre volonté de faciliter pour les pays francophones du Sud l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de les aider à mieux intégrer l'économie numérique mondiale. Nous demandons à l'OIF et aux opérateurs de mener une réflexion sur une nouvelle stratégie en matière de TIC et sur leur contribution possible à un cyberspace libre et accessible, riche de contenus francophones. Nous soulignons la nécessité d'un dialogue avec toutes les parties concernées, dans le cadre de l'expansion de la Toile, qui prenne en compte l'ensemble des intérêts et qui respecte les droits et libertés de chacun. Nous demandons à l'OIF de contribuer à la réalisation des objectifs du Forum sur la gouvernance d'Internet. »

# LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DU MULTILINGUISME

*La promotion de la langue française dans la vie internationale constitue le fil conducteur de l'action menée par l'OIF. Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion du multilinguisme et se traduit par des activités en direction des diplomates, des fonctionnaires nationaux et internationaux, mais aussi de la société civile.*

## OBSERVER POUR AGIR

En présentant l'état des lieux de l'usage du français dans tous les domaines, l'Observatoire de la langue française de l'OIF offre un panorama lucide et complet à l'appui de la réflexion nécessaire à la formulation d'une politique globale et intégrée de promotion du français dans le monde – objectif proposé au Sommet de Kinshasa. En octobre 2010, l'Observatoire a publié *La langue française dans le monde 2010*, désormais accessible en ligne sur le site de l'OIF. Soucieux de répondre aux besoins d'information sur la situation du français pour le plus grand nombre, l'Observatoire a inauguré une rubrique spécifique qui lui est désormais consacrée sur le site de l'Organisation ([www.francophonie.org/-Dans-le-monde-.html](http://www.francophonie.org/-Dans-le-monde-.html))

Outre les informations inédites sur le nombre de locuteurs francophones sur la planète et l'apprentissage du fran-

çais, un répertoire des médias de langue française dans le monde permet aux internautes de connaître les ressources médiatiques en français disponibles pour chaque pays et d'y avoir accès. Au rythme d'au moins une région par an, le répertoire, présenté en juillet 2012 lors du Forum mondial de la langue française à Québec et qui a démarré avec la région Amérique du Nord, est un outil unique pour les voyageurs, les étudiants, les journalistes...

Réunis au sein du « pôle de langue française », l'OIF et les opérateurs de la Francophonie ont proposé au Groupe de travail sur le français dans la vie internationale des éléments de réflexion qui ont permis l'élaboration de la politique intégrée de promotion de la langue française, demandée aux Sommets de Québec et de Montreux en vue du XIV<sup>e</sup> Sommet à Kinshasa.

## FORMER POUR PERFECTIONNER

L'OIF déploie plusieurs programmes de formation mettant en œuvre des outils innovants qui s'adressent aux fonctionnaires nationaux et internationaux.

### Le français dans la diplomatie et la fonction publique

De 2010 à 2012, 24 États membres ou observateurs de l'OIF ont bénéficié du programme « Le français dans la diplomatie et la fonction publique » dont le périmètre a été élargi à tous les pays n'ayant pas le français comme langue officielle (entente signée le 9 janvier 2012 avec le ministre des Affaires étrangères du Vietnam, mémorandums conclus avec l'Égypte, le 27 avril 2011 au siège de l'OIF, et avec la Guinée équatoriale, le 16 novembre 2011 à Malabo). Ce programme existe depuis le



Cérémonie de signature du mémorandum relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation au français dans l'administration égyptienne, 27 avril 2011. De g. à d. : F. Sastourné, adjoint au chef du service des Affaires francophones du ministère français des Affaires étrangères et européennes, J.-P. Baras, délégué de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Paris, C. Duhaime, Administrateur de l'OIF, N. Kamel, ambassadeur de la République arabe d'Égypte en France.

## FOCUS

À partir de 2012, les États bénéficiaires du programme « Le français dans la diplomatie et la fonction publique » se voient proposer des conventions de partenariat à travers lesquelles ils peuvent définir leur projet francophone, tout en prenant des engagements fermes pour faire progresser la pratique effective du français parmi leurs représentants, conformément au *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*.

11 janvier 2002, date de la signature par l'OIF du Plan pluriannuel d'action pour le français en Europe avec les trois partenaires : la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le grand-duché de Luxembourg.

Près de 20 000 agents en charge de dossiers européens ou internationaux dans leurs capitales ou dans les représentations permanentes et missions auprès de l'Union européenne à Bruxelles ont été formés à la langue française entre 2010 et 2012. L'OIF a également soutenu environ 80 séminaires d'échange d'expériences et de transfert d'expertise sur des thématiques de l'actualité européenne et internationale.

Plus d'une centaine de hauts responsables, de porte-parole et de décideurs politiques des États membres et observateurs de l'OIF ont pu améliorer leur aptitude à s'exprimer en français, à exposer leur position nationale et leurs points de vue dans les grandes enceintes européennes et internationales grâce à des stages intensifs sur mesure, en France ou en Belgique.

Un accent particulier a été mis sur la préparation des fonctionnaires, délégués nationaux et coordinateurs ministériels impliqués dans la présidence du Conseil de l'Union européenne : soutien à la formation linguistique et à la mise en place de séminaires spécialisés pour les présidences hongroise (janvier-juin 2011), polonaise (juillet-décembre 2011) et chypriote (juillet-décembre 2012) du Conseil de l'Union européenne.

Les futures élites européennes (étudiants du Collège d'Europe et de l'Académie diplomatique de Vienne, élèves-fonctionnaires de l'Académie diplomatique de Zagreb et de l'Institut diplomatique de Bulgarie) ont été formées à un français de spécialité diplomatique, juridique et protocolaire, et familiarisés avec un environnement de travail plurilingue, par le biais de projets francophones d'établissement intégrant une palette variée d'activités de promotion du français et de la Francophonie : soutien aux associations francophones d'étudiants, forums électroniques ouverts aux débats d'actualité en français, lancement de concours d'essais sur des thématiques spécialisées, ateliers-rencontres...

## Le français dans les organisations internationales

L'OIF a continué à déployer des projets visant à renforcer l'usage du français comme l'une des langues officielles et de travail des principales organisations régionales africaines : la Commission de l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Autorité intergouvernementale de développement (Igdad).



## L'APPUI À L'ÉDITION D'OUTILS LINGUISTIQUES : UN INSTRUMENT D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE INNOVANT

Dans le cadre du programme « Le français dans les organisations internationales », l'OIF a financé et supervisé, en 2011 et 2012, l'élaboration d'un instrument d'enseignement à distance innovant, spécialisé dans la formation de fonctionnaires internationaux.

Le docteur Robert Eno, greffier de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, relève que la stratégie de formation mise en place par l'OIF a « mobilisé les membres du personnel et les juges, pour participer activement, entre autres, à la formation continue en français.

Partant des expériences vécues avec les cours en présentiel, l'ensemble des apprenants suit actuellement les cours de français en ligne, et s'y adapte parfaitement ». Il énonce également l'objectif de pérenniser les formations : « Les cours de français font partie intégrante des modules privilégiés de formation professionnelle continue de la Cour, qui visent dans la durée à développer les compétences linguistiques des membres du personnel et des juges. »



Un dispositif mis en place par l'OIF est désormais intégré dans ces institutions comme l'un des éléments pérennes de renforcement des capacités des personnels. Il comprend notamment des cours en présentiel et à distance, des stages d'immersion linguistique, des sessions de perfectionnement des interprètes et traducteurs, et des sessions régionales de formation continue commune à l'ensemble des organisations.

Des actions plus ponctuelles ont également été menées dans d'autres institutions basées à Arusha en Tanzanie, telles que la Communauté d'Afrique de l'Est, la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, et le Bureau africain du Centre mondial pour l'agroalimentaire. À la Commission de l'Union africaine, le dispositif francophone mis en place depuis 2008 est suivi par un coordinateur de l'OIF, en poste au sein même du cabinet du vice-président de la commission, et qui gère des fonds mis à disposition pour le projet par le ministère français des Affaires étrangères et européennes.

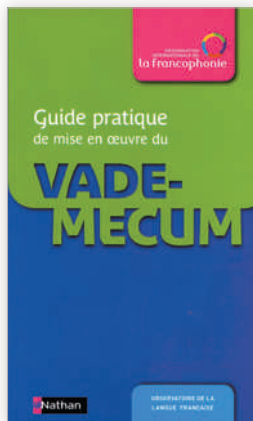
### Des outils linguistiques spécialisés

Le deuxième volume de *Objectif Diplomatie – Le français des relations européennes et internationales* (niveaux B1-B2) a été édité en novembre 2010 chez Hachette FLE et distribué par l'OIF en plusieurs milliers d'exemplaires aux partenaires institutionnels, d'exécution, et aux bénéficiaires directs de ses programmes.

L'OIF a continué à assurer un support didactique de l'émission de TV5MONDE *7 jours sur la planète*. Les professeurs de français chargés de cours et les apprenants disposent d'un accès libre aux fiches et matériels pédagogiques de TV5MONDE.

## SENSIBILISER ET MOBILISER

Dans le cas spécifique de l'usage du français dans la vie internationale, l'Observatoire de la langue française veille au suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*. Ainsi, au deuxième document de suivi publié à l'occasion du Sommet de Montreux (2010), accessible en ligne, a succédé, en mars 2011, le *Guide pratique de mise en œuvre du vade-mecum*, véritable explication de texte et inventaire des bonnes pratiques à l'usage des représentants des États et gouvernements membres et observateurs de la Franco-



### LE RÔLE DES GROUPES D'AMBASSADEURS FRANCOPHONES DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'OIF a organisé, le 6 juillet 2011, à l'Académie diplomatique internationale de Paris une journée sur le rôle des groupes d'ambassadeurs francophones dans les organisations internationales, répondant ainsi à l'appel lancé par les chefs d'État dans l'article 39 de la Déclaration de Montreux : « *Nous encourageons la multiplication des groupes des ambassadeurs francophones, tout en les appelant à coopérer avec les institutions et acteurs partageant les objectifs de la Francophonie.* »

Les principales conclusions de cette journée ont confirmé la nécessité d'inscrire la promotion de la langue française dans celle, plus large, du multilinguisme et de faire des groupes d'ambassadeurs francophones de véritables lieux de débat dans lesquels se construit une pensée favorable à la diversité.

#### Quelques témoignages

« *Parler de multilinguisme peut donner l'impression que seul le français est visé. Aux Nations unies, il est, en effet, la deuxième langue de travail. Mais la défense du français passe par la défense des autres langues et ce combat implique l'ensemble des groupes linguistiques. La recherche d'un environnement multilingue n'a pas pour objectif de minimiser la place de l'anglais. L'aspiration à un meilleur usage du français est légitime et ne relève pas d'un chauvinisme linguistique et culturel.* » (Mohammed Loulichki, ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU).

« *Le fait de parler la langue que tout le monde utilise, c'est-à-dire l'anglais, peut sembler préférable. Les diplomates choisissent souvent la facilité. Or la prise d'initiative en faveur du multilinguisme et de l'utilisation du français est, en règle générale, bien perçue lorsqu'elle émane d'un ambassadeur dont le français n'est pas la langue maternelle.* » (Nikola Poposki, ancien ambassadeur de l'Ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Union européenne et actuel ministre des Affaires étrangères).

Actes disponibles sur [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)



## TÉMOIGNAGE

**Gaby Layoun**  
Ministre de la Culture du Liban

En signant le pacte linguistique à Montreux le 23 octobre 2010, le président de la République libanaise a réaffirmé l'attachement de son pays à la présence du français sur notre territoire et s'est engagé à la renforcer par une série de mesures. Depuis, un plan d'action a vu le jour, piloté par le ministère de la Culture qui coordonne une commission interministérielle résolument engagée dans sa mise en œuvre. Tous les acteurs de la Francophonie sont partie prenante et les premières actions sont en cours d'exécution.

Début 2012 et à l'occasion du lancement du Mois de la francophonie, nous avons inauguré au Palais de l'Unesco le siège de l'Observatoire francophone en présence de tous les ambassadeurs francophones, de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et du représentant personnel du président de la République pour la Francophonie.

L'éducation étant un volet phare de notre plan d'action, le ministère de l'Éducation collabore avec l'OIF, l'AUF à travers notamment son bureau Moyen-Orient, et avec l'Institut français pour lancer l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem). Ce projet a pour objectif ambitieux de renforcer les compétences de 600 enseignants en matière d'enseignement du et en français. Cette initiative est doublement innovante. D'abord dans sa forme parce qu'elle introduit l'apprentissage à distance encore peu pratiqué au Liban, ensuite dans son fond puisqu'elle permet le développement de contenus adaptés au contexte libanais. L'impact de ce projet sera d'autant plus grand que la région nord choisie pour la phase pilote a de forts besoins en formation et en éducation. Nous nous engageons à déployer, à l'issue de cette première expérience, ce dispositif sur l'ensemble de notre territoire.

Le volet culturel n'est pas en reste dans notre plan d'action puisque de nouveaux Clac ont ouvert et que d'autres vont bientôt l'être. Quant à l'environnement francophone, des efforts sont faits auprès des médias nationaux pour augmenter leur diffusion en matière de contenus en langue française. TV5MONDE continue à jouer dans ce domaine un rôle essentiel. Enfin, je voudrais profiter de cette occasion qui m'est donnée de m'adresser à la Francophonie dans son ensemble pour remercier chaleureusement tous ses acteurs au Liban : l'OIF et particulièrement le Secrétaire général de la Francophonie pour son soutien indéfectible, l'Institut français, qui vient en appui au pacte sur l'ensemble des volets au travers d'un Fonds de solidarité prioritaire, et l'AUF pour sa présence sur le terrain auprès de nos étudiants et enseignants-chercheurs et pour son investissement remarquable en matière de formation et de recherche. Une chose est donc certaine : le pacte linguistique est pour le Liban le socle du rayonnement de la Francophonie.

phonie. En mai 2012, une synthèse de ce guide, intitulée *Assurer au quotidien la place du français*, a prolongé la démarche et des séminaires de sensibilisation ont été organisés avec les délégués des pays de la Francophonie auprès des organisations internationales (groupes des ambassadeurs francophones) en liaison avec les représentations permanentes de l'OIF à Addis-Abeba et New York.

Il apparaissait en effet essentiel d'opter pour une stratégie offensive et concertée visant à mieux accompagner les États dans leur volonté de faire vivre le multilinguisme dans les organisations internationales. Pour ce faire, il s'agissait de dépasser le constat d'un relatif déclin de l'usage du français pour se donner les moyens d'agir, notamment grâce aux représentations permanentes de la Francophonie auprès des organisations siégeant à Addis-Abeba, Bruxelles, Genève et New York, et aux groupes d'ambassadeurs francophones.

## CRÉER DES SYNERGIES

Pour mener une action plus efficace en faveur de la promotion de la langue française, l'OIF s'appuie sur des partenariats avec les États, la société civile et d'autres organisations internationales.

### Les pactes linguistiques

Les pactes linguistiques, signés par le Liban, Sainte-Lucie et les Seychelles à l'occasion du Sommet de Montreux, ont connu leurs premières réalisations. Coordonnés au sein de l'OIF par la Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, l'élaboration des pactes et les plans d'action qui en découlent font l'objet de discussions au sein du pôle langue française. Ces pactes créent des synergies entre les différentes directions de l'OIF, de même qu'entre l'OIF et les opérateurs directs de la Francophonie ainsi que d'autres partenaires, qui convergent autour de la promotion de la langue française.

Un nouveau pacte linguistique avec l'Arménie sera signé lors du Sommet de Kinshasa. Des discussions sont en cours avec le Cambodge, le Burundi et le Ghana.

#### → Liban

Le pacte a favorisé entre autres la poursuite du programme de didactique convergente arabe/français, la mise en place de quatre nouveaux Clac et l'implantation de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem).

Les engagements pris par l'État libanais dans le cadre du pacte ont favorisé en retour la mise à la disposition par la France, à l'Institut français de Beyrouth, d'un

## LA VALORISATION DU FRANÇAIS LANGUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

De façon générale, l'ensemble des publications que soutient l'AUF contribue au rayonnement francophone. Malgré un investissement modeste, la politique éditoriale de l'AUF constitue ainsi un axe important de sa visibilité en privilégiant l'édition de livres et de revues en ligne et/ou imprimés mettant l'accent sur les thématiques prioritaires de la programmation quadriennale : langue française, diversité culturelle et linguistique ; État de droit, démocratie et société ; environnement, eau, énergie et climat ; développement durable et bien-être des populations : lutte contre la pauvreté et innovation en santé publique ; économie de la connaissance ; expertise et innovation pour l'enseignement supérieur ; connaissance de la Francophonie.

Une collection d'ouvrages scientifiques de langue française de référence a vu le jour en partenariat. 600 000 exemplaires ont été commercialisés depuis la création de cette collection constituée de cinq séries : « Manuels universitaires » (ouvrages didactiques s'adressant à un public de deuxième et troisième cycle universitaire tout en répondant aux besoins particuliers des pays du Sud) ; « Actualité scientifique » (actes de colloques et de journées scientifiques organisés en partenariat avec l'AUF) ; « Savoir plus universités » (ouvrages de synthèse sur des sujets scientifiques d'actualité) ; « Savoirs francophones » (édition de poche de travaux individuels ou collectifs de portée générale) ; « Dictionnaires » (outils de référence sur la langue française et ses variations à travers la Francophonie). De manière plus spécifique, des recherches dans le domaine du droit en Francophonie ont donné lieu à des publications.

Par ailleurs, le partage des ressources passe également, depuis 1990, par le soutien à la diffusion de revues. L'AUF coédite avec les éditions John Libbey Eurotext trois revues scientifiques, indexées dans les grandes banques de données internationales, « Les Cahiers d'études et de recherche francophone » (santé ; agricultures ; sécheresse - sciences et changements planétaires). Plus de 6 000 auteurs du Nord comme du Sud ont été publiés dans ces revues diffusées sur abonnement (avec un tarif préférentiel pour les pays du Sud) et paraissant, selon les titres, au rythme de quatre ou six numéros par an. Chaque abonnement inclut la version papier et la version électronique des numéros de l'année en cours.

fonds de solidarité prioritaire de 1 million d'euros sur trois ans, permettant de financer plusieurs des actions inscrites.

### → Sainte-Lucie

Le pays a identifié les besoins en matière de formation de formateurs et préparé une étude de faisabilité concernant la mise en place de l'enseignement du français dans tous les établissements du primaire. Une filière d'apprentissage bilingue français-langue nationale donnant sur un métier dans l'hôtellerie-tourisme est prévue dans le cursus de la formation professionnelle et technique initiale. La didactique adaptée du français en milieu créolophone est expérimentée dans ce pays. Les bibliothèques publiques du pays qui bénéficieront d'Espaces du livre francophone (Elfe, voir page 51) sont en cours d'identification.

### → Seychelles

Le pacte a permis, entre autres, de renforcer la didactique du français adaptée au créole (formation des formateurs, expérimentation et mise en place auprès des professeurs dès le printemps 2012). Avec le soutien de l'OIF, notamment pour ce qui est de la mise à niveau des professeurs, à l'Académie du tourisme, le français est en train de devenir langue d'enseignement dans l'ensemble des disciplines techniques. Un séminaire thématique de formation aux relations internationales

pour les diplomates et fonctionnaires a été proposé en 2012. L'OIF a doté en juillet 2012 la bibliothèque centrale de Victoria d'un Elfe proposant 1 750 titres, des jeux éducatifs, une collection de films africains, du matériel audiovisuel professionnel. Cinq autres bibliothèques disposeront chacune d'un Elfe en 2013.

## Les partenariats et les réseaux

Pour mener à bien ses projets, l'OIF conduit une politique partenariale innovante. Au titre des projets, se signale particulièrement la mise sur pied d'un réseau de traducteurs et interprètes francophones dont le rôle est d'apporter une réponse structurée en matière d'interprétation et de traduction au profit des délégations francophones lors des grandes réunions internationales.

Ainsi, dès le printemps 2012, des stages de formation continue des interprètes de différentes organisations africaines ont été proposés dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie. Celui-ci s'inscrit dans le projet novateur « African Project », porté par la Commission européenne pour la formation d'interprètes de conférence sur le continent africain. L'OIF conjugue également ses efforts à ceux d'associations qui œuvrent en faveur de la langue française, telles que l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales, dont elle cofinance les initiatives.





## TÉMOIGNAGE

**Michèle Cartier-  
Le Guérinel**

*Déléguée générale de la Fédération internationale des experts-comptables et commissaires aux comptes francophones*

Dans l'espace francophone, de nombreuses organisations se sont créées autour d'un mobile professionnel. Parmi celles-ci, plusieurs vivent dans un environnement essentiellement anglo-saxon du fait de la langue pratiquée dans l'ensemble des communications et/ou de la culture véhiculée (notamment en matière juridique).

Leurs actions se trouvent ainsi fortement impactées par la nécessité de traduire les référentiels et vulgariser les pratiques correspondantes. Cela souvent au détriment d'une action en amont visant à participer aux choix et à la conception de ces dispositifs pour faire valoir la prise en compte de la diversité culturelle qui caractérise ce qui est devenu, avec les moyens de communication d'aujourd'hui, un quasi-voisinage.

Sur la base de l'article 40 de la Déclaration de Montreux, des organisations qui, depuis longtemps, revendiquaient la reconnaissance de l'univers professionnel comme un vecteur incontestable de maintien de la langue française dans le monde (notamment dès le stade de l'enseignement) se sont retrouvées autour du projet de constitution d'un réseau et la signature d'une charte le 11 octobre 2010.

Cinq associations ont fondé ce réseau sous l'égide de l'OIF, très vite rejointes par d'autres, qui espèrent que l'ambition ainsi affichée donnera envie à de nombreux professionnels (et futurs professionnels) de croire que l'uniformité n'est pas la seule voie, et que la Francophonie ne se réduit pas à la seule pratique d'une langue. Toutes sont convaincues que l'enjeu futur pour la Francophonie est l'affirmation de la plus-value qu'elle représente au travers de ses valeurs pour tous les locuteurs du français et qu'il est possible d'en faire une stratégie de développement, notamment sur le continent africain.

### → Le Réseau des associations professionnelles francophones

*« Nous entendons valoriser le français en tant que langue technique, scientifique, juridique, économique et financière. Dans cet esprit, nous demandons à l'OIF et aux opérateurs concernés d'encourager les réseaux professionnels ou universitaires qui emploient et diffusent le français dans leurs domaines de compétence. »*

Déclaration de Montreux, point 40.

Le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF) a vu le jour le 11 octobre 2011 avec la

## EXPOLANGUES 2012

Rendez-vous incontournable des professionnels des langues et des étudiants rassemblant chaque année plus de 20 000 visiteurs, le Salon Expolangues, organisé à Paris du 1<sup>er</sup> au 4 février 2012, a choisi pour sa 30<sup>e</sup> édition de mettre à l'honneur la langue française autour du thème « Francophonie et diversité ».

L'OIF, installée au cœur du salon, y a présenté ses activités sous la devise « Le français, une langue pour demain » aux côtés de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, du ministère français des Affaires étrangères et européennes, de l'Institut français, de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger et de TV5MONDE.

Les thématiques des tables rondes, s'inspirant de celles du Forum mondial de la langue française, ont été l'occasion de promouvoir différents programmes de l'OIF mis en œuvre par les directions de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, et de l'éducation et de la formation : des débats ont eu lieu autour du français sur la scène internationale, de l'enseignement du français en parallèle avec les langues partenaires, de l'intercompréhension des langues, de la traduction et de l'interprétation...

signature par cinq associations professionnelles d'une charte qui rappelle les enjeux de l'usage du français en milieu professionnel. Six autres associations ont signé la charte en 2012 et plusieurs activités ont été menées par le RAPF, tels un colloque sur la Francophonie professionnelle, organisé à Paris le 20 mars 2012, et un atelier dans le cadre du Forum mondial de la langue française à Québec.

### → Les réseaux des trois espaces linguistiques

Le 10<sup>e</sup> anniversaire de la rencontre des secrétaires généraux et exécutif qui a créé les Trois espaces linguistiques (francophone, hispanophone et lusophone, voir page 27) en tant que réseau de coopération dans le domaine de la diversité culturelle et linguistique a été fêté le 10 juin 2011 à Madrid au siège de la Secretaria general iberoamericana (Segib). La réunion s'est penchée sur les perspectives d'avenir du réseau et sur les défis liés au multilinguisme et à la diversité culturelle. Elle a encouragé les organisations membres du réseau, qui représentent plus de la moitié des États reconnus dans le monde, à peser de tout leur poids politique, économique et culturel dans un monde en constante évolution.



## LE FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

« *Nous ne sommes pas prêts à nous satisfaire d'un français culturellement amoindri, parce qu'exclu de certains champs de l'activité humaine. [...] Nous devons être des indignés linguistiques!* »

Abdou Diouf, discours d'ouverture, Forum mondial de la langue française, Québec, 2 juillet 2012.

Le premier Forum mondial de la langue française s'est tenu dans la ville de Québec du 2 au 6 juillet 2012, organisé par l'OIF en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Lors de l'annonce de sa tenue en octobre 2010, le Secrétaire général de la Francophonie avait formulé le souhait que « *le Forum mondial de la langue française soit un grand rassemblement de la société civile où toutes les générations, hommes et femmes, groupes*



Le premier Forum mondial de la langue française a été officiellement lancé le 2 juillet à Québec en présence d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, Stephen Harper, Premier ministre du Canada, Jean Charest, Premier ministre du Québec, Michel Audet, Commissaire général du Forum.

### TÉMOIGNAGE

« **Pour la jeunesse francophone et francophile le silence n'est pas une option.** »

Un groupe de jeunes de différents horizons a diffusé le dernier jour des débats une Déclaration des jeunes francophones et francophiles. Ce texte énumère les quatre défis qui préoccupent la jeunesse : la libre circulation dans l'espace francophone; l'éducation et la formation en français; un univers numérique francisé et francophile; la diversité culturelle.

*organisés ou individus, universitaires, diplomates ou citoyens viennent partager leur amour de la langue française, leurs craintes, leurs ambitions et leurs espoirs* ». Le pari a été largement tenu.

Quatre grands thèmes qui avaient fait l'objet d'appels à propositions ont guidé les débats : économie, travail, formation; diversité linguistique; références culturelles; nouvel univers numérique.

### Un rassemblement inédit

Loin des « *ronrons consensuels*<sup>1</sup> », ainsi que l'a fait remarquer Claude Hagège, les tables rondes ont abordé, dans une grande liberté de ton, des sujets peu habituels dans les discussions au sein de la Francophonie institutionnelle, comme les différentes variétés de français, la féminisation de la langue et, surtout, les questions liées à l'usage du français dans la sphère du travail : participation francophone aux processus de normalisation, action des réseaux professionnels et des syndicats dans la diffusion de la langue française et des cultures francophones spécialisées, développement et transmission de la culture entrepreneuriale en français. La langue française comme « *atout économique*<sup>2</sup> », selon l'expression de l'homme d'affaires franco-bénois Lionel Zinzou, et comme levier du développement de l'Afrique a été au centre de beaucoup de débats.

Introduit par Milad Doueïhi qui a plaidé pour un « *humanisme numérique* », une nouvelle manière de « *faire société* » où la Francophonie a tout son rôle à jouer, le développement croissant du numérique a également occupé une grande place dans les débats. Les communautés virtuelles ont porté les débats du forum au-delà de Québec, signe avant-coureur que ce message a été entendu. Ainsi, plus de 2 000 abonnés à la page Facebook et 1 000 abonnés au compte Twitter du forum ont échangé et débattu sur les quatre thématiques.

Le succès de l'événement a reposé, tout au long de la semaine, tant sur la richesse des échanges formels et informels que sur la forte participation aux multiples rendez-vous culturels francophones (soirée slam, concert de l'Orchestre international de la Francophonie, ouverture du Festival d'été de Québec...).

### Des messages forts

Quinze priorités ont été dégagées au terme des débats :

- la mobilité des francophones au sein de la Francophonie;
- l'affirmation francophone dans le multilinguisme;
- l'entrepreneuriat francophone;
- la Francophonie, marque d'excellence en matière économique;

1. Grande table ronde « *Changer le monde en français* », mercredi 4 juillet.

2. *Ibid.*





« Le français d'abord! », spectacle organisé dans le cadre du Forum mondial de la langue française, Festival d'été de Québec, 5 juillet 2012.

- l'animation, l'information et le réseautage pour renforcer l'économie francophone ;
- la coopération syndicale internationale pour renforcer le français au travail ;
- l'accès universel aux technologies et l'alphabétisation numérique ;
- la production et la numérisation des contenus francophones ;
- la Francophonie en réseau ;
- la production et la diffusion de la recherche scientifique en français ;

## Le forum en chiffres

- **1 300** participants de **104** pays
- Près de **50 %** de participants de moins de 30 ans
- **40 %** de participants du continent africain
- Près de **50 %** de femmes
- **340** intervenants dans près de **70** tables rondes ou ateliers
- **37** grands conférenciers et grands témoins
- **137** artistes



Grand Corps Malade lors du spectacle de slam « Les Mots dits » le 2 juillet au Parc de la Francophonie.

- l'accès au savoir universel et l'accès universel au savoir francophone par la traduction ;
- l'enseignement du français à l'école ;
- la circulation des œuvres littéraires, musicales et cinématographiques ;
- l'appui aux médias en langue française ;
- la féminisation de la langue.

Tout au long des discussions, la langue française est indéniablement apparue comme une grande langue internationale rassemblant des identités multiples et coexistant avec les langues nationales, notamment africaines. Pour les participants, l'affirmation de leur identité dans un contexte de multilinguisme effectif est un enjeu majeur dans l'espace économique et dans l'univers numérique.



# LA DIVERSITÉ CULTURELLE

*La richesse et la diversité de leurs cultures constituent un atout majeur de développement pour les États et les communautés de l'espace francophone. La valorisation et la diffusion des expressions culturelles et le soutien à la structuration des différents secteurs culturels sont les principaux outils de mise en œuvre de cette action.*

## DÉVELOPPER LES POLITIQUES ET LES INDUSTRIES CULTURELLES

C'est essentiellement par le soutien aux politiques culturelles nationales et au développement de véritables filières d'industries culturelles que l'OIF entend participer à la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco de 2005.

### Sensibilisation et plaidoyer en faveur de la diversité culturelle

#### → La mise en œuvre de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Premier instrument juridique contraignant en matière culturelle, la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (20 octobre 2005) se veut une réponse aux inquiétudes sur le risque d'uniformisation à l'ère de la mondialisation. Si la Francophonie s'est massivement mobilisée en faveur de son élaboration et de son adoption, c'est notamment parce que ses objectifs recoupent parfaitement les principes d'action défendus depuis toujours dans l'espace francophone.

Entrée en vigueur le 18 mars 2008, la convention a d'ores et déjà été ratifiée par 118 États dont 58 sont membres ou observateurs de l'OIF. Avec un taux de ratification de 80 % des États membres et observateurs de l'OIF, le Secrétaire général de la Francophonie poursuit la mobilisation en vue d'aboutir, le plus rapidement possible, à la ratification par les États qui ne l'ont pas encore fait. La ratification est devenue en outre une condition préalable à toute demande d'adhésion à la Francophonie.

L'OIF mobilise également les réseaux francophones – l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), la société civile par le biais de trente-trois coalitions pour



### TÉMOIGNAGE

**Souleymane  
Bachir Diagne**  
*Philosophe sénégalais  
Professeur à l'Université  
Columbia de New York*

Un des philosophes les plus importants de notre temps, Emmanuel Lévinas, a exprimé l'inquiétude de voir notre monde, aujourd'hui heureusement décolonisé, être malheureusement aussi un monde « désorienté » où les différentes cultures qui le composent s'enfermeraient chacune en elle-même, ne se justifiant que dans son propre contexte. La question qu'il soulève ainsi, et qu'il nous faut penser si nous voulons faire de la mondialisation cet humanisme du siècle qui commence, est celle de savoir si l'affirmation nécessaire de la diversité des cultures et des langues humaines, qui se voient toutes reconnaître une égale dignité, une égale capacité à donner visage à l'aventure humaine, tourne le dos à un souci de l'universalité. Si nous sommes alors condamnés à vivre dans un monde fragmenté en des identités multiples et variées qui ne se parleraient alors que superficiellement au moyen d'un outil de communication qui, justement, ne serait que cela : un simple outil appauvri par sa généralisation même.

Il m'apparaît que ce qui fait aujourd'hui le prix du message que porte l'OIF, c'est la manière précise dont il répond « non » à cette fausse alternative d'un choix entre diversité et universalité. La manière dont il se veut l'incarnation concrète, exemplaire, d'un pluralisme culturel et linguistique orienté par la volonté commune de promouvoir en une langue partagée un universel qui aura été pensé ensemble. Ce que dit en effet la Francophonie lorsqu'elle présente son message comme étant celui de la diversité culturelle, c'est que c'est précisément dans un monde où les territoires mais surtout les esprits auront été décolonisés que le pluralisme pourra véritablement être pensé enfin et que nous serons en mesure d'entendre la tâche qui nous appelle de faire advenir une véritable rencontre où l'universel pourra se produire. Celui-ci n'est donc pas la donnée d'un universalisme impérial et impérieux, il est le fruit, au contraire, de l'effort de faire converger les sociétés et les cultures vers des valeurs partagées.

la diversité culturelle, les ministres de la Culture réunis au sein du Réseau international pour les politiques culturelles, le groupe des ambassadeurs francophones à l'Unesco... – dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de cette convention.

### → La culture dans les stratégies de développement

Dans le cadre du Forum francophone préparatoire à Rio+20 tenu à Lyon du 8 au 9 février 2012, le Secrétaire général de la Francophonie a tenu à réaffirmer son attachement à la prise en compte de la culture comme quatrième pilier du développement durable (avec l'économie, l'équité sociale et l'environnement).

L'atelier « Culture et développement durable » organisé à cette occasion a permis d'établir un état des lieux de l'inclusion de la culture dans les programmes de développement durable depuis les Sommets de Rio (1992) et de Johannesburg (2002); d'identifier des pratiques pertinentes associant culture et développement durable; et de formaliser des propositions visant à valoriser la dimension culturelle du développement durable.

À l'issue des travaux, l'Appel des participants du Forum de Lyon a réaffirmé, en préambule, qu'il n'existe aucun exemple de développement réussi sans ancrage dans la culture qui en constitue le principal moteur pour toute société. D'où la nécessité de promouvoir le pluralisme culturel mondial comme fondement d'un développement humain harmonieux et durable.

### Soutien aux politiques culturelles des États

Conformément à sa mission de promotion de la diversité culturelle, l'OIF accompagne ses États membres, notamment ceux du Sud, dans la création d'un environnement favorable à l'affirmation de la diversité des expressions culturelles et au renforcement des liens entre culture et développement.

En 2010, l'OIF a souhaité stimuler davantage sa coopération dans le domaine du renforcement des politiques culturelles publiques en substituant une approche structurante et inscrite dans la durée aux actions d'appui ponctuel. Elle se propose ainsi d'appuyer à titre expérimental, sur une période de quatre années, quatre pays pilotes sur la base de besoins identifiés, d'engagements réciproques, d'objectifs et d'actions convenus d'un commun accord.

À cet effet, elle a invité les autorités compétentes de treize pays ciblés à manifester leur intérêt à sa nouvelle offre de coopération. Après examen et évaluation des réponses reçues, dès lors qu'ils présentent les propositions les plus en adéquation avec les objectifs et les conditions de mise en œuvre du programme, les dossiers du Burkina Faso, du Gabon, du Niger et du Sénégal ont été sélectionnés.

Les axes de travail définis concernent le renforcement des capacités de gouvernance du ministère en charge de la Culture, la diversification des mécanismes de

## LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

L'adoption, puis l'entrée en vigueur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles constituent de grandes réussites pour la Francophonie. Les parlementaires, qui ont joué un rôle déterminant dans ce processus, sont aujourd'hui également appelés à relever les défis que pose la phase de mise en œuvre de la convention.

C'est dans cette optique que le Secrétaire général de la Francophonie a inauguré, le 2 février 2011, la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles organisée par l'APF en partenariat avec l'OIF.

À l'issue de deux jours de travaux, les 250 parlementaires et délégués ont adopté la Déclaration de Québec, véritable affirmation de leur soutien profond et indéfectible à la convention, par laquelle ils s'engagent à promouvoir sa mise en œuvre. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF, chargée d'assurer le suivi de ce texte, a adopté pour ce faire un plan d'action. Ainsi, l'APF est associée au programme quadriennal de développement des politiques et industries culturelles de l'OIF, au Burkina Faso, au Gabon, au Niger et au Sénégal.

Afin de faire prévaloir les enjeux de la diversité culturelle dans le développement, plusieurs parlementaires francophones, intégrés aux délégations nationales présentes, se sont retrouvés aux côtés de Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, à la Conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio+20 (juin 2012).



financement, la professionnalisation des artistes et des entrepreneurs culturels, le désenclavement de la culture pour sa valorisation et son développement.

L'appui apporté par l'OIF consiste principalement en une mise à disposition d'expertise, un soutien financier, des actions de renforcement des capacités des opérateurs publics et privés, et par l'organisation de concertations avec d'autres partenaires techniques et financiers de la coopération internationale.

### Mise à disposition d'outils d'aide à la décision

#### → Un guide d'élaboration de politiques culturelles

L'OIF et l'Unesco renforcent leur partenariat pour l'édition, en 2012, de la version française du *Guide pour le développement des industries culturelles*. Il n'existe ni modèles types, ni recettes miracles en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles. Toutefois, la mise en place d'un processus participatif et itératif d'échanges et de concertations entre toutes les parties concernées (professionnels, artistes, départements ministériels, institutions nationales, etc.) constitue un facteur clé de réussite.

C'est pourquoi ce guide propose une approche méthodologique permettant d'élaborer des stratégies publiques d'intervention tout en leur assurant une viabilité et une efficacité. Il est destiné à tous ceux qui conçoivent et appliquent des politiques publiques d'appui aux industries culturelles au niveau national et local.

#### → Les profils culturels des pays du Sud membres de la Francophonie

L'OIF a lancé en 2007 un vaste et important chantier de cartographie des filières des industries culturelles dans les pays du Sud afin de contribuer à la mise à jour des données sur l'économie de la culture, sur l'état de structuration des filières culturelles ainsi que sur la contribution de celles-ci à l'économie nationale.

Ces cartographies, en établissant un état des lieux précis des industries culturelles, facilitent, d'une part, l'élaboration et l'exécution de politiques publiques adéquates et, d'autre part, mettent à la disposition des diverses organisations professionnelles des données statistiques leur permettant de connaître le niveau des activités et la nature des freins à la performance de ces entreprises et industries culturelles. Plus généralement, ces différents projets d'identification contribuent à l'établissement d'un système d'information économique sur la culture et sa pérennisation.



Cette opération a permis d'élaborer le profil culturel de dix pays et la publication en 2012 de trois tomes régionaux : Asie du Sud-Est et Pacifique (Cambodge, Laos, Vietnam, Vanuatu), Caraïbe (Haïti, Dominique, Sainte-Lucie) et Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal). Le projet a été étendu en 2011 à trois

pays d'Afrique centrale : le Cameroun, le Congo et le Gabon. Une cartographie détaillée de la situation des entreprises et industries culturelles dans ces pays a été établie et fera l'objet d'une prochaine publication.

#### → La concertation francophone au niveau régional

Soucieux de renforcer les échanges entre les acteurs nationaux de la Francophonie, le Bureau d'Afrique centrale et de l'océan Indien de l'OIF s'est associé au Réseau des structures et institutions de la Francophonie en Afrique centrale et dans l'océan Indien pour impulser la création d'une plate-forme virtuelle d'échanges à vocation régionale, dénommée « Village virtuel francophone d'Afrique centrale et de l'océan Indien – Vivifaco ».

Cet outil de communication, d'interaction et de formation continue héberge un espace public qui présente aux internautes les acteurs nationaux de la Francophonie, leurs actions et projets, ainsi que les informations les plus actualisées sur la présence francophone dans les deux régions. La plate-forme dispose en outre d'un espace privé réservé aux structures nationales de la Francophonie qui leur permet de partager des documents importants et de renforcer leurs capacités par des modules de formation continue mis en ligne.

### Pour l'émergence d'un secteur culturel marchand

#### → Les fonds de garantie pour les industries culturelles

L'accès aux financements constitue l'un des principaux obstacles à l'essor d'industries culturelles au Sud. Pour tenter d'y remédier, l'OIF a mis en place depuis 2003

## Les FGIC en chiffres

- Dotation cumulée des FGIC de l'OIF au 31 décembre 2011 : **1,43 million d'euros** pour une capacité d'engagement de 5,72 millions d'euros
- Encours de risque du FGIC : **3,1 millions d'euros** répartis sur 70 opérations
- Encours total des opérations de crédit garanties : **17,2 millions d'euros**

trois fonds de garantie des industries culturelles (FGIC) bénéficiant à deux pays francophones du Maghreb (Maroc et Tunisie) ainsi qu'aux huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ils ont pour objectif de cautionner à hauteur de 70 à 80 % les prêts des institutions bancaires locales consentis aux entrepreneurs. Ces fonds sont gérés en partenariat avec la Caisse centrale de garantie du Maroc, la Société tunisienne de garantie et la Banque de développement et d'investissement de la Cedeao (BIDC). En 2009, la BIDC a décidé de contribuer au mécanisme en renforçant la dotation du fonds et en étendant, d'un commun accord avec l'OIF, sa couverture aux quinze pays de la Cedeao. Ce partenariat très important pour le financement du développement des industries culturelles est une première dans la sous-région.

En complément de ces dispositifs, l'OIF organise des sessions de formation à destination des entrepreneurs culturels, dans les filières de l'image, de l'édition et de la musique. En 2010-2011, l'OIF a organisé trois séminaires de formation des entrepreneurs culturels en formulation de projets et gestion d'entreprises culturelles (à Cotonou en 2010, à Bujumbura et à Rabat en 2011). Ces séminaires ont rassemblé environ 75 promoteurs culturels, qui ont pu prendre connaissance des outils de négociation les mieux adaptés à la structuration et au développement de leurs activités pour obtenir de nouvelles sources de financement. Deux sessions de formation destinées aux cadres de banque ont été également organisées pour les sensibiliser à l'analyse économique et financière des risques liés aux projets culturels à Dakar en 2010 et à Rabat en 2011.

#### → La structuration et la professionnalisation des filières culturelles

La formation a été au cœur de l'appui apporté par l'OIF à diverses institutions nationales dans une perspective de renforcement des capacités professionnelles. Ainsi, une vingtaine de soutiens financiers ont été apportés à l'organisation de formations techniques (animation et administration culturelles, régie générale, régie son et lumière, management d'artistes, résidences d'écriture de scénario, etc.) relevant d'une dizaine de structures professionnelles, associatives ou interétatiques.

Dans l'optique de renforcer les capacités opérationnelles des associations et regroupements de professionnels et leur permettre ainsi de jouer pleinement leur rôle dans le processus de structuration des filières d'industries culturelles, l'OIF agit en partenariat avec un certain nombre d'entre eux. Parmi les plus efficaces, le Bureau international de l'édition française (Bief), l'Association internationale des libraires francophones (AILF), l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (Cafed), le Bureau Export de la musique africaine, etc.

## VALORISER LES EXPRESSIONS CULTURELLES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

L'OIF a renforcé par la concertation et le partenariat sa politique de soutien aux artistes et aux auteurs auprès des producteurs et des diffuseurs de manifestations artistiques, des éditeurs et des libraires.

### Soutenir la circulation des artistes et des œuvres et la professionnalisation des entrepreneurs culturels du Sud

La légitimité et l'efficacité de l'action de l'OIF s'appuient d'abord sur sa capacité permanente de repérage : des artistes ; des professionnels qui gèrent les structures de diffusion de spectacles, avec la volonté de susciter la rencontre entre les publics et les œuvres de la création contemporaine ; des œuvres inédites.

#### → Le Fonds de soutien à la circulation du spectacle vivant et des arts visuels

Contribuant véritablement à la promotion de la diversité culturelle et au dialogue des cultures, ce fonds est un soutien vital et indispensable. Sans l'intervention de l'OIF, l'existence de nombreuses manifestations qui promeuvent la diversité serait actuellement compromise.



La chanteuse tchadienne Mounira Mitchala (prix Découvertes RFI 2007) a réussi à s'imposer sur la scène musicale de N'Djamena avant de se faire connaître en Afrique, puis en France, en Europe, et au Brésil. Soutenue par le festival Musiques Métisses et l'OIF, partenaire fidèle de celui-ci, cette artiste représente la génération montante de chanteuses qui s'expriment en Afrique.

### Apporter un appui personnalisé

Parce que les festivals et les expositions jouent un rôle important dans le lancement et la découverte de nouveaux artistes, l'OIF s'applique à soutenir les manifestations qui favorisent la création et la diffusion d'œuvres qui témoignent d'une recherche en langage artistique notamment par la programmation de créations de qualité.

Par ailleurs, pour l'émergence de véritables patrons d'entreprises culturelles (créatrices d'emplois et de revenus), la logique d'appui à projets avec des budgets fléchés ne devrait pas être l'unique référence. Considérant qu'il est parfois nécessaire de les aider dans la durée, l'OIF se donne la possibilité de leur accorder un soutien personnalisé et un suivi approprié, sous la forme d'objectifs approuvés conjointement.

### Favoriser les nouveaux répertoires et la créativité

Cette activité s'inscrit dans une dynamique de développement de carrière d'artistes. L'OIF encourage les professionnels qui font appel à des répertoires nouveaux ou qui prennent le risque de produire des créateurs en développement.

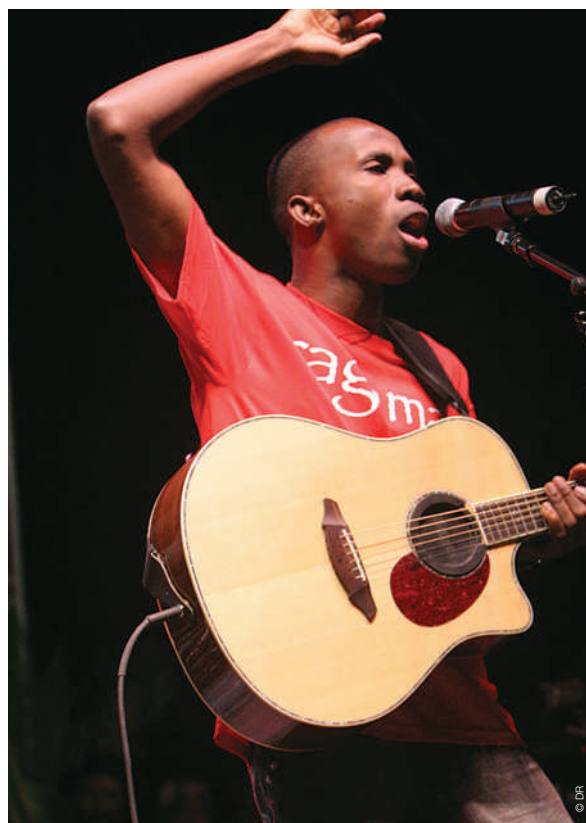
### → Le soutien à la diffusion et à la mise en marché des œuvres des artistes des pays du Sud

L'industrie de la musique enregistrée et la production scénique sont étroitement liées à la carrière d'un artiste et au développement des entreprises culturelles. La présence sur des marchés reste une action indispensable. Elle permet aux producteurs et agents de spectacles de faire découvrir leurs artistes et de favoriser les relations d'affaires entre les producteurs et les diffuseurs de manifestations artistiques.

Face aux profondes mutations de l'industrie musicale et à la nouvelle donne liée à la musique numérique, l'enjeu actuel est de retrouver un modèle économique susceptible de permettre aux artistes et producteurs-éditeurs de se retrouver.

### Renforcer la diffusion artistique

Équation Musique, programme lancé par l'OIF et l'Institut français, permet à des structures professionnelles



Bélo (Haïti), en tournée européenne grâce au programme Équation Musique (juin 2011).

africaines de rencontrer leurs homologues des autres pays, de faire connaître leurs activités et d'inscrire leurs productions musicales dans les circuits internationaux.

À la lumière du rapport global établi après trois années d'activité, de nouvelles orientations, conditionnées par une meilleure prise en compte de la dimension économique du secteur culturel, ont été prises en compte par le renforcement de la diffusion de la création artistique. Trois artistes ont participé en juin 2011 à une tournée européenne : le Ghanéen Wanlov the Kubolor et sa musique afro-gitane, le Kényan Winyo adepte du folk acoustique, et le Haïtien Bélo, pionnier du « ragganga ».

Ces trois artistes se sont produits sur cinq scènes européennes :

- Würzburg (Allemagne) pour l'Africa Festival (en partenariat avec le Bureau Export de la musique française de Berlin) ;
- Rome (Italie), lors du Festival *Suona Francese* (en partenariat avec l'ambassade de France en Italie) ;
- Londres (Royaume-Uni), au Festival Mosaïque (en partenariat avec le Bureau Export de la musique française de Londres et l'Institut français du Royaume-Uni) ;
- Iasi (Roumanie), à la *Casa de Cultura a Studentilor* (en partenariat avec le Centre culturel français de Iasi) ;
- Angoulême (France), au festival Musiques Métisses.

## FOCUS

**En collaboration avec le Bureau régional d'Afrique de l'Ouest de l'OIF et le Centre culturel français de Libreville, le festival Slamophonies d'Afrique (mars-avril 2010) a mobilisé des collectifs de jeunes slameurs dans plusieurs villes africaines : Douala, Yaoundé, Pointe-Noire, Brazzaville, Bamako, Niamey, Zinder et Maradi.**



### Soutenir les biennales et grandes expositions d'arts visuels

Ces manifestations structurantes sont des plates-formes de visibilité des artistes et des œuvres ; elles facilitent leur découverte par les milieux professionnels de la création visuelle. Ainsi, pour la première fois, Haïti a eu un pavillon national à la 54<sup>e</sup> Biennale de Venise (1<sup>er</sup> juin-31 août 2011).

Ce projet porté par le ministère de la Culture haïtien a rassemblé 18 artistes dont les créations ont été présentées dans le cadre de deux expositions : *Haïti Royaume de ce monde* et *Death and fertility*. La première est née de la nécessité de dresser un état des lieux de la création contemporaine en Haïti, de donner à voir les travaux des artistes qui, au quotidien, questionnent le chaos. L'OIF y a soutenu la présence d'artistes haïtiens invités, tels que Sergine André ; Élodie Barthélemy ; Mario Benjamin ; Jean-Hérard Celeur ; Maksaens Denis ; Édouard Duval-Carrié ; André Eugène ; Frankétienne ; Guyodo ; Sébastien Jean ; Killy ; Tessa Mars ; Pascale Monnin ; Paskö ; Barbara Prézeau ; Michelange Quay ; Roberto Stephenson ; Hervé Télémaque.

#### → Les partenariats

La culture du réseau et du partenariat comme méthode de travail permet à l'OIF de fédérer des énergies. Cette



Sia Tolno, lauréate du prix Découvertes Musiques RFI 2012.

méthode tire son efficacité de sa capacité à mobiliser, à stimuler les découvertes par le truchement d'une politique concertée et renforcée de soutien à l'accès au marché, avec :

- l'Institut français, notamment pour Équation Musique ;
- le Fonds de la création musicale, la Sacem pour le Prix Musiques de l'océan Indien ;
- RFI pour le prix Découvertes Musiques.

## DES CRÉATIONS ARTISTIQUES NUMÉRIQUES

L'appropriation de la culture numérique favorise une intense créativité dans tous les champs de l'activité humaine : ordinateurs et Internet investissent tout autant le domaine des arts vivants que des arts visuels, expressions les plus visibles de la culture des peuples.

Les arts numériques se développent de plus en plus, générant de nouvelles formes d'expressions culturelles. Forte du succès de l'initiative pilote Crea numerica qu'ont fait connaître les VI<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie, l'OIF soutient depuis fin 2010 plusieurs réseaux, manifestations et initiatives francophones visant à diffuser et développer la création numérique, principalement dans les pays du Sud. Méritent ainsi d'être signalés, en 2011, le festival Afropixel, qui évolue au sein de la biennale de l'art africain contemporain Dak'Art (Sénégal), ou encore les manifestations et ateliers « E-Fest » à Tunis.

L'OIF accompagne également les milieux spécialisés en organisant, dans l'espace méditerranéen et sur le continent africain, des rencontres professionnelles ayant la création numérique pour objet, comme celles qui ont eu lieu à Casablanca (Maroc) en 2010.

Une valise pédagogique interactive a été réalisée dans le cadre du projet « Rose des vents numériques » soutenu par l'OIF qui contribue ainsi à l'appropriation progressive de ces nouveaux modes d'expression.



Performance de Balbzioui Yassine avec DemoDrama Faces lors de la 3<sup>e</sup> édition du Festival international Afropixel (Dakar, mai 2012). Grâce aux nombreuses fonctions d'interaction offertes par le numérique, il est possible d'utiliser le mouvement des danseurs pour générer instantanément et de manière synchronisée des effets sonores et visuels dans un spectacle.

## Promouvoir les auteurs et les littératures francophones

La Francophonie littéraire et culturelle connaît un formidable rayonnement qui dépasse les frontières des pays de langue française.



### TÉMOIGNAGE

**Hubert Haddad**

Lauréat du Prix des cinq continents de la Francophonie en 2008 pour son roman *Palestine* (éd. Zulma)

Le Prix des cinq continents de la Francophonie est une chance pour l'écrivain lauréat. Au-delà de la récompense, il met en activité exponentielle cette vérité chère à Hugo : « *La vie n'est qu'une occasion de rencontre.* » Un écrivain de langue française reste d'ordinaire confiné dans sa problématique locale, à Dakar, Paris ou Québec. L'enjeu de ce prix est de lui ouvrir grand ce monde de la francophonie qui coïncide avec à peu près toutes les latitudes. De la langue française, qui tient sa richesse de l'extraordinaire diversité des espaces et des investigations imaginaires à travers les cinq continents, il peut faire alors une expérience neuve, inoubliable, par la découverte d'autres usages, d'autres styles, d'autres aventures sociales et culturelles.

Me concernant, depuis que j'ai reçu ce prix, il m'a été donné de découvrir de nombreux écrivains de talent dont je connaissais à peine le nom, de les rencontrer parfois pour ma plus grande joie lors de débats et de colloques, de partager mes découvertes par le biais de divers écrits ou dans le cadre d'ateliers d'écriture. Cette récompense m'aura permis d'aller moi-même à la rencontre de l'autre. Se retrouver par exemple dans une classe de jeunes au Rwanda, en Roumanie, au Sénégal ou aux États-Unis et débattre des beautés et des enjeux de la langue française dans l'espace vivant de l'oralité comme dans celui de la création littéraire telle qu'elle se pratique activement, à travers les revues, les maisons d'édition francophones, les festivals internationaux.

Ainsi ai-je pu découvrir et prodiguer mon admiration pour un Cheik Hamidou Kane ou un Jacques Stephen Alexis, parmi bien d'autres. Cette chance offerte à l'occasion de ce prix se traduit en échanges variés, fidèles, renouvelés qui se concrétisent bien souvent par des textes et des publications, lesquels autrement n'auraient pas vu le jour. Tout cela pour le prestige accru de la francophonie telle qu'on l'envisage aujourd'hui, c'est-à-dire du français dépouillé de ses archaïsmes ethnocentriques, vraie langue d'écoute, d'invention et de liberté.

## → Le livre et la littérature francophones

L'OIF souhaite inscrire concrètement l'accès au savoir et aux produits culturels en langue française, en particulier les littératures francophones, dans la réalité quotidienne des populations de façon à offrir à chacun l'opportunité d'une ouverture sur le monde. Elle entend favoriser un contexte qui privilégie les politiques de lecture publique, la reconnaissance et la professionnalisation du secteur – libraires et éditeurs. Par son soutien apporté au Prix Alioune Diop, remis en marge de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak), l'OIF contribue à l'émergence d'éditions africaines de qualité et à récompenser tous les deux ans une maison d'édition africaine ayant contribué par la valeur de sa production au renforcement des capacités éditoriales en Afrique francophone. En 2011, le Prix Alioune Diop a été ainsi attribué à la maison d'édition Elyzad de Tunisie.

Par ailleurs, l'OIF soutient le Prix du jeune écrivain de langue française, organisé par l'Association du Prix du jeune écrivain, et qui distingue des manuscrits (nouvelles, contes) écrits en français par de jeunes francophones âgés de 15 à 27 ans. Six lauréats ressortissants de Suisse, du Cameroun, du Niger et du Canada-Québec ont été récompensés lors de la 27<sup>e</sup> édition en 2011.

En vue de promouvoir la coopération régionale dans l'espace francophone, le Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'océan Indien de l'OIF a soutenu plusieurs manifestations culturelles favorisant la circulation des artistes au niveau régional.

L'OIF apporte une aide à l'organisation de plusieurs salons du livre – comme par exemple ceux de Genève, de Québec et de Dakar – qui valorisent les expressions littéraires francophones.

La première rentrée littéraire du Gabon a réuni le 22 novembre 2011 une dizaine d'écrivains afin de débattre de la politique du livre. Elle a été l'occasion de mettre à l'honneur l'écrivaine béninoise Adélaïde Fassinou pour son roman *La Sainte ni touche*, l'Ivoirien Dominique Dopeu Kossan pour son témoignage *Quand la guerre s'invite en Côte d'Ivoire : du bruit des bottes au coup de fusil* et le Congolais Lete Apey Esobe pour son ouvrage *Lire et découvrir. Entretien avec les écrivains congolais post-indépendance.*

Initié par le Centre de recherches en esthétiques langagières africaines (Crelaf), le colloque international intitulé « Autour de l'édition et de la diffusion des littératures africaines » a mobilisé, du 30 novembre au 3 décembre 2011, la participation d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs africains venant de dix pays.

L'OIF prend également en compte les nouveaux défis que portent les nouvelles technologies, notamment la numérisation des fonds littéraires.



Cérémonie de remise du Prix des cinq continents de la Francophonie, le 9 décembre 2011 à Paris : Ananda Devi, Yasmine Khlat, Marc Durin-Valois, Lyonel Trouillot, Monique Ilboudo, Liliana Lazar, Clément Duhaime, Abdou Diouf, Jocelyne Saucier (lauréate 2011), René de Obaldia, Henri Lopes, Paula Jacques, Alain Mabanckou, Vénus Khoury-Ghata, Pascale Kramer, Lise Bissonnette, Kossi Efoui et Patrice Nganang (Mention spéciale du jury 2011).

### → Le Prix des cinq continents de la Francophonie

La diversité des écrivains francophones, la place qu'occupent leurs œuvres dans la littérature mondiale et les distinctions internationales qu'ils obtiennent sont la plus belle illustration de la richesse et de la vivacité de la langue française. Les littératures francophones donnent ainsi au français l'éclat d'une langue vivante qui traduit la diversité du monde.

En 2011, l'OIF a célébré le dixième anniversaire du Prix des cinq continents de la Francophonie qu'elle organise depuis 2001. Dans le but affirmé de favoriser l'émergence de talents littéraires reflétant la richesse de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents, ce prix consacre, chaque année, un texte de fiction narrative écrit en français, procédant par une première sélection de dix œuvres finalistes opérée par quatre comités de lecture tandis qu'un jury prestigieux choisit le lauréat. En 2011, il a réuni, sous la présidence de Lyonel Trouillot, Lise Bissonnette, Monique Ilboudo, Paula Jacques, Vénus Khoury-Ghata, Pascale Kramer, Jean-Marie Gustave Le Clézio, Henri Lopes, René de Obaldia, Leïla Sebbar, ainsi que Liliana Lazar, lauréate de l'édition précédente.

## AGIR EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

La lecture publique constitue un enjeu de première importance pour les pays en développement dans la mesure où l'accès à l'écrit et la maîtrise de la lecture ont un impact essentiel sur l'éducation, le développement économique-social et l'exercice de la démocratie. Le livre

### LES ESPACES DU LIVRE FRANCOPHONE

En 2012, l'OIF a doté seize bibliothèques publiques du Ghana et des Seychelles d'espaces du livre francophone (Elfe). Le Ghana en compte dix, les Seychelles six.

Ce concept permet à ces établissements d'offrir à leur public un large éventail d'ouvrages francophones qui reflète à la fois la richesse de notre langue et la variété des expressions culturelles des auteurs de l'espace francophone.

Les Elfe sont un nouvel exemple concret de l'action de la Francophonie dans la promotion du français et dans la valorisation de la diversité culturelle.



demeure toujours un moyen privilégié de conservation, de transmission et de diffusion des connaissances, en même temps qu'un mode d'expression de la diversité culturelle. Le succès des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) témoigne de l'attente et du besoin de lecture des populations, surtout dans les zones les plus reculées.

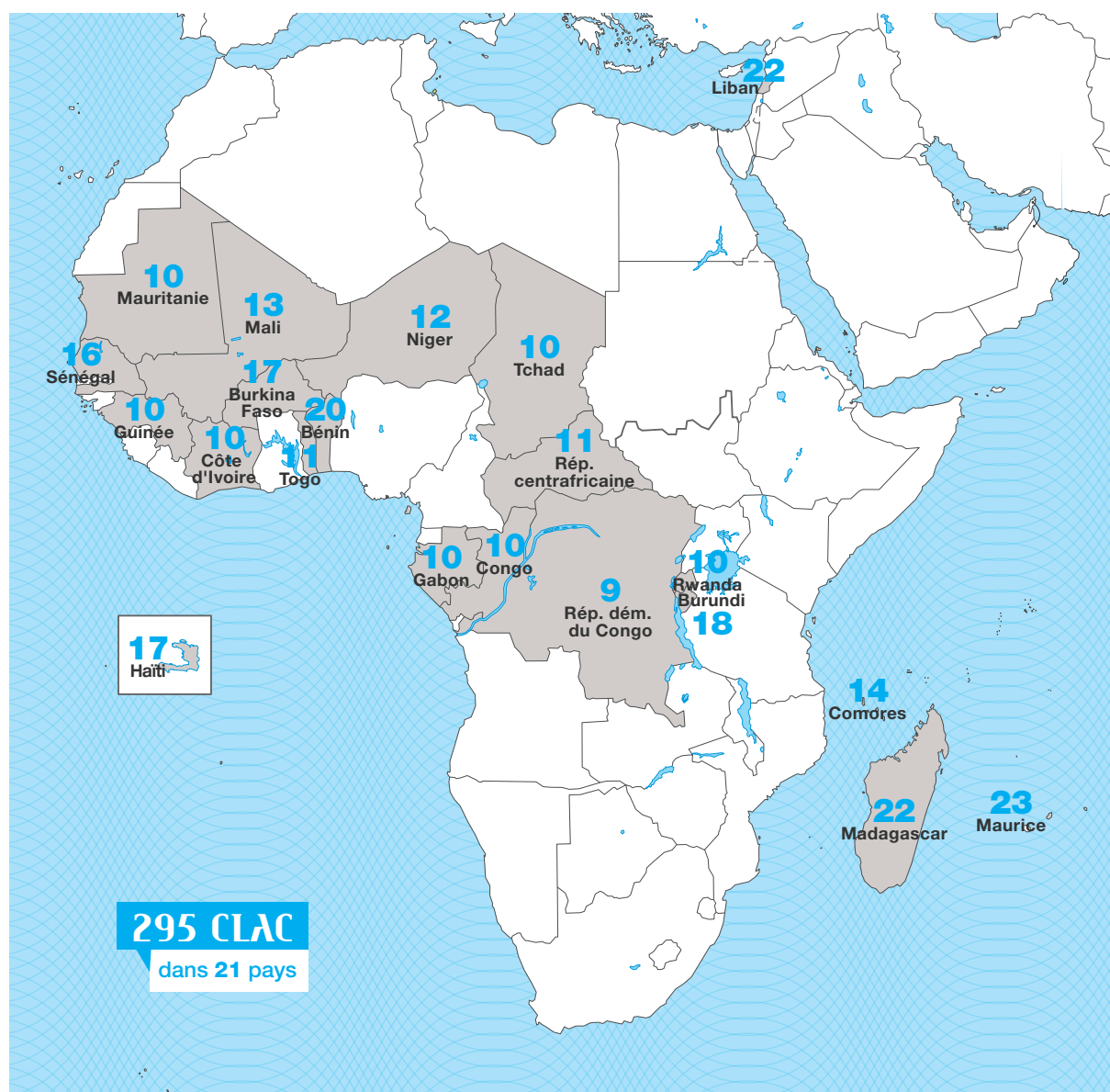
### Les Clac et la lecture publique

Grâce aux réseaux des Clac, l'OIF a acquis, depuis 1985, une expertise unique et internationalement reconnue dans le domaine de la lecture publique. Implantés à l'origine uniquement dans les zones rurales et périurbaines, les centres ont également été étendus au milieu urbain afin de répondre aux besoins locaux et aux réali-

tés régionales, comme c'est le cas en République démocratique du Congo.

Véritables lieux de vie où l'accès aux livres, à l'information et aux loisirs n'est plus réservé à des privilégiés mais à l'ensemble de la population, les Clac doivent leur succès notamment à la sélection minutieuse des livres et des produits culturels adaptés au contexte économique et géographique.

Chaque ouvrage, relié pour résister à une utilisation intensive, est sélectionné rigoureusement en partenariat avec les responsables locaux en tenant compte du contexte spécifique régional et de façon à répondre au mieux aux demandes et besoins exprimés par les lecteurs. Ainsi, le nombre d'ouvrages acquis édités localement en français, ou encore en langue locale, a





*Clac de Butembo (République démocratique du Congo). Un réseau de neuf centres a été inauguré le 17 septembre 2011 par Louis Koyagialo, vice-Premier ministre de la RDC, et Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF.*

été sensiblement augmenté, soutenant ainsi l'édition dans les pays du Sud.

Conçus spécialement pour les Clac, des systèmes professionnels de projection cinématographique et de sonorisation permettent la diffusion de films, séries documentaires ou encore émissions de télévision dans les meilleures conditions et pour le plus grand nombre. Rien que pour 2011-2012, l'OIF a doté ses réseaux de Clac de près de 200 000 livres, de 75 systèmes de projection cinématographiques et de 9 500 jeux didactiques.

À l'origine projet de développement local, les Clac sont devenus aujourd'hui un vrai programme d'appui aux politiques nationales de lecture publique. Ainsi, la Francophonie a-t-elle contribué à la création de centres nationaux de lecture publique, étendant le concept des Clac à l'ensemble du territoire et faisant éventuellement appel à des bailleurs institutionnels.

Par ailleurs, l'OIF a souhaité répondre aux demandes de pays membres qui ne bénéficient pas d'un réseau de Clac, en créant, depuis 2012, des espaces du livre francophone (Elfe) dotés d'un millier de titres au sein de bibliothèques existantes. Cette nouvelle approche permet de renforcer les réseaux nationaux de lecture publique mais aussi d'appuyer la diffusion du livre en français.

## Les Clac en chiffres

- **3 millions** de visiteurs par an
- **200 000** nouveaux abonnés par an
- **1,3 million** de prêts de livres par an

## PROMOUVOIR LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL FRANCOPHONES DU SUD

Le cinéma et la télévision sont des vecteurs incomparables d'expression des identités culturelles. Ils constituent également des leviers efficaces pour le développement économique et social. L'OIF a choisi d'accompagner les pays francophones du Sud dans la production et la valorisation de leurs œuvres, en prenant en compte les dimensions artistique, culturelle et économique d'un secteur profondément marqué par la mondialisation des échanges.

### Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud

Créé en 1988 et doté d'un budget annuel de 1,3 million d'euros, le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud permet chaque année la mise en chantier d'environ 120 heures de productions originales destinées à la télévision et au cinéma et faisant appel

#### [WWW.IMAGESFRANCOPHONES.ORG](http://WWW.IMAGESFRANCOPHONES.ORG)

Devenu pleinement opérationnel en 2012, le site « Images francophones » a permis de valoriser le patrimoine audiovisuel des pays francophones du Sud en mettant en ligne un répertoire de plus de 1 200 œuvres soutenues par l'OIF depuis les années 1970. Il facilite également la circulation de l'information sur les financements et les canaux de diffusion offerts aux producteurs de films et de programmes de télévision. Enfin, il démocratise l'accès aux aides du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud en rendant l'information sur le fonds plus accessible et en permettant aux producteurs de présenter leurs projets sans frais de reprographie ni d'expédition de documents.

Inauguré en 2012, le dépôt des dossiers sous forme électronique, *via* le site, a permis d'augmenter de plus de 50 % le nombre de projets présentés. Cet élargissement de l'éventail des candidatures est de nature à relever le niveau de qualité des projets aidés *in fine*. Véritable outil de dialogue entre l'OIF et le milieu professionnel du cinéma et de l'audiovisuel, le site voit sa fréquentation augmenter constamment. Cinq mois après sa mise en service, il avait déjà reçu plus de 14 000 visites.



## TÉMOIGNAGE

**Leïla Kilani**

Réalisatrice du film  
*Sur la planche (Maroc)*

Il y a une question de langue et de langage dans *Sur la planche*. C'est d'abord un marocain très singulier, une sorte de langue babélique utilisée par les jeunes Marocains mêlant dialecte marocain, français et anglais... Ce marocain résonne comme du rap ou comme un flux de slam, musical.

Tout le Maroc urbain parle comme cela, bien au-delà des milieux populaires ! C'est comme le verlan en France. Il peut être très crypté quand il est parlé au cœur des cités et moins crypté lorsqu'il vient dans les autres quartiers. Cette langue de la rue, dans le Maroc d'aujourd'hui, est basée sur le dialecte marocain, mais c'est un marocain hachuré :

La grammaire est marocaine, même si elle est concassée, elle est nourrie de termes de toutes les langues qui composent le pays, et de langues inventées, de berbère, de français, d'anglais, d'espagnol... C'est une langue en perpétuelle réinvention, qui repose sur une poésie et une capacité de métaphoriser le monde. À l'instar du verlan, ce langage particulier s'est développé dans les milieux populaires frondeurs. Plus qu'un langage, c'est un mode de vie, une attitude à laquelle on reconnaît les « urbains », les affranchis. Ceux-ci déploient donc un véritable art de la « tchatche »... Mots, syntaxes, grammaire sont transformés, pliés, rompus par cette exubérance verbale... C'est la langue du territoire urbain où ne comptent plus les origines, le village, la langue des ancêtres. Le film donne évidemment la part belle à cette langue imagée, inventive, foisonnante d'expressions : respirer cette parole, ses mots, jouer au funambule et oser se balancer par-dessus le piège de la logorrhée...

La langue insuffle et prend en partie en charge le rythme du film. *Sur la planche* est un film sur le langage donc, la force de ses codes, sur ce que ce langage véhicule comme charge émotionnelle, comme charge de pouvoir, comme revolver existentiel... Tout acte passe par la prise de parole. La palabre et la joute verbale sont omniprésentes...

C'est un bonheur pour le personnage de Badia de parler cette langue-là. Comment restituer cette langue, très riche, très fleurie, très gouailleuse ? Comment parvenir à ce subtil compromis, entre le langage local et les attentes du public non-initié, qui donne toute sa puissance à la langue de Badia ? Comment traduire cette langue ? L'exercice d'adaptation a été un exercice de défi, de foi : croire que cette langue-là était compréhensible de tous, qu'il ne fallait pas la lisser, que la violence à la syntaxe et à la tonalité était possible. Avoir foi en l'oreille des non-initiés. Conserver coûte que coûte les tournures, le rythme et la musicalité... tout en mettant en exergue la beauté de l'invention poétique...

aux capacités créatrices et techniques des pays francophones du Sud.

Durant les années 2010 et 2011, le fonds a enregistré 301 demandes et cofinancé 106 projets (longs et courts métrages, fictions et documentaires, téléfilms, séries télévisées, magazines télévisés) issus des pays du Sud membres de la Francophonie. Ces productions représentent au total 277 heures, soit une moyenne de production annuelle de 135 heures. En 2012, les deux commissions (cinéma et télévision), qui se sont réunies fin juin à Paris, ont établi la première partie de leur sélection pour l'année. Pas moins de 42 productions – 21 programmes télévisuels et 21 films – représentant 16 pays, dont la République démocratique du Congo, sélectionnée dans les deux catégories, recevront une aide d'un montant total de 880 000 euros.

Au nombre des œuvres soutenues par le fonds, le film *Un homme qui crie* de Mahamat Saleh Haroun (Tchad) a obtenu le Prix du jury au Festival de Cannes 2010, *Sur la planche* de Leïla Kilani (Maroc) a été sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 2011. En 2012, le film *Aujourd'hui* d'Alain Gomis (Sénégal) s'est retrouvé en compétition officielle au Festival de Berlin, celui de Nabil Ayouch, *Les Chevaux de Dieu* (Maroc), au Festival de Cannes dans la catégorie Un certain regard.



## L'accompagnement des producteurs du Sud

Dans un contexte économique fragilisé, la Francophonie aide les professionnels du Sud à élargir leurs possibilités d'accès aux financements et aux marchés :

- En proposant des expertises personnalisées aux producteurs pour augmenter leurs chances d'accéder aux financements de l'Union européenne gérés par le Secrétariat des ACP ;
- En encourageant la coopération interafricaine et la mise en place d'un fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel, en partenariat avec la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) et la Chambre nationale syndicale des productions de films de Tunisie ;
- En favorisant l'émergence de véritables structures de distribution, au-delà de l'appui à la promotion des œuvres par leurs propres producteurs. En 2012, la Francophonie a permis ainsi que plus de 150 œuvres soient présentées lors de douze manifestations différentes (marchés, festivals et salons professionnels) sur quatre continents.



## Le Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel

Soucieuse d'encourager une coopération Sud-Sud dans ses domaines d'intervention, la Francophonie s'est engagée en faveur de la création d'un Fonds panafricain pour le cinéma et l'audiovisuel (FPCA) à la demande de la Fepaci et l'a annoncé en mai 2010 à Cannes lors d'une conférence de presse.

Après la réalisation d'études de faisabilité (gouvernance et partenariats) et leur validation par les professionnels aux Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) fin 2010 et au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco, Burkina Faso) en 2011, et après avoir obtenu le soutien de nombreux pays africains ainsi que celui de l'Unesco, le Secrétaire général de la Francophonie a invité l'ensemble des chefs d'État africains à se mobiliser pour la concrétisation de ce projet.

Forte de ces avancées, l'OIF a organisé à Cannes le 19 mai 2012 une rencontre au cours de laquelle la Tunisie, par la voie de son ministre de la Culture, a permis au projet de franchir une étape politique. En effet, en présence de l'Administrateur de l'OIF, du ministre de la

Culture de Côte d'Ivoire et de nombreux directeurs de la cinématographie de pays africains, l'assemblée a entériné les propositions de la Tunisie visant à domicilier le siège administratif du FPCA en Tunisie et à mettre en place un comité d'orientation.

## Le Pavillon des cinémas du monde

Chaque année, ce sont dix jeunes réalisateurs et producteurs issus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe centrale et orientale, du Proche et du Moyen-Orient qui sont accompagnés par le Pavillon des cinémas du monde, véritable machine à promouvoir les nouveaux talents pendant le Festival international du film de Cannes. Ce programme de contacts et d'entraînement, appelé « La fabrique des cinémas du monde », est destiné à faciliter la concrétisation de projets de longs métrages (uniquement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> long métrage). Deux grandes personnalités du cinéma parrainent annuellement ces jeunes talents. Le pavillon, de 400 m<sup>2</sup>, situé au cœur du Village international est le fruit d'une collaboration entre partenaires francophones (diffuseurs, institutions) impliqués dans la production et la promotion des cinémas du monde : l'Institut français, l'OIF, TV5MONDE, CFI, RFI, France 24, Radio Monte Carlo Doualiya.

### TV5MONDE : PREMIÈRE CHAÎNE PANAFRICAINNE INTERNATIONALE

**TV5MONDE s'est affirmée comme le premier acteur audiovisuel francophone généraliste sur le continent.**

Une position qui se traduit par une audience cumulée hebdomadaire dépassant les 21 millions de téléspectateurs. Dans la majorité des capitales francophones l'audience hebdomadaire de TV5MONDE avoisine 50 % et plus. Au niveau de la notoriété, neuf personnes sur dix déclarent connaître la chaîne.

TV5MONDE Afrique, c'est une programmation qui donne la parole aux Africains et s'intéresse à tout ce qui fait l'actualité du continent avec son *Journal Afrique*, ses magazines culturel, économique et sociétal, ses films, ses compétitions sportives. C'est aussi un média de proximité qui noue des partenariats avec les plus grandes manifestations culturelles du continent...

Comme le recommandent les Déclarations des Sommets de Bucarest, de Québec et de Montreux, et avec l'appui des Instances nationales de régulation regroupées dans le Réfram (qui bénéficie du soutien de l'OIF), une dizaine de pays africains ont pris la décision de diffuser la chaîne francophone en hertzien<sup>1</sup> afin de la rendre accessible au plus grand nombre. Par ailleurs, TV5MONDE est désormais également diffusée en TNT dans six pays du continent<sup>2</sup>.

TV5MONDE, c'est aussi un portail web entièrement dédié à l'Afrique ([tv5monde.com/afrique](http://tv5monde.com/afrique)) doté d'une WebTV unique : TV5MONDE + Afrique propose à la carte, en accès libre, des programmes qui font la part belle aux productions subsahariennes. Plus de 270 000 visiteurs la consultent chaque mois.

Pour mémoire, TV5MONDE est diffusée dans près de 200 pays. Première chaîne généraliste mondiale en langue française, TV5MONDE est l'un des trois plus grands réseaux mondiaux de télévision. Elle est diffusée auprès de 220 millions de foyers dans près de 200 pays et territoires. Au sein de ce réseau, TV5 Québec-Canada offre une programmation diversifiée. TV5MONDE diffuse 24 heures quotidiennes de productions en français, avec 12 langues de sous-titrage sur l'ensemble des signaux. Son audience hebdomadaire est de 55 millions de téléspectateurs uniques en audience cumulée.

1. Cap-Vert, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale (avec le concours financier de la France, et pour la RDC de la France, de la Suisse et de WBI), Maurice, Niger, Sao Tomé, Seychelles, Togo.

2. Cameroun, République centrafricaine, Guinée, Niger, Rwanda, Zambie.

# L'APPROPRIATION DE LA CULTURE NUMÉRIQUE

*Face aux évolutions rapides dans le secteur du numérique, la Francophonie accompagne les acteurs francophones pour réussir l'insertion des innovations dans tous les domaines de la vie humaine, et cela dans le respect des valeurs humanistes qui fondent son action.*

## APPORTER DES RÉPONSES STRATÉGIQUES FRANCOPHONES AUX DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) deviennent des outils indispensables au rayonnement de la langue française et au développement des pays francophones du Sud. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les diverses activités de la Francophonie et sa nouvelle stratégie numérique pour l'horizon 2020.

## Une gouvernance d'Internet qui passe par des noms de domaines nationaux

En 2010-2012, l'objectif de l'OIF a été de renforcer la présence des acteurs francophones des pays du Sud et leur influence au sein d'instances internationales, comme l'Icann (la société d'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet – Internet Assigned Names and Numbers), le Forum sur la gouvernance d'Internet (FGI), ainsi que le Forum de suivi des engagements pris par les États et gouvernements, la société civile et le secteur privé lors du Sommet mondial sur la société de l'information. En Afrique, des experts francophones ont également contribué aux travaux

### LA STRATÉGIE DE LA FRANCOPHONIE NUMÉRIQUE À L'HORIZON 2020 : « AGIR POUR LA DIVERSITÉ DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION »

Pour répondre au mieux à la demande formulée par les chefs d'État et de gouvernement à Montreux en 2010, la stratégie de la Francophonie numérique vise à contribuer, à l'horizon 2020, à l'émergence d'une société de l'information démocratique, ouverte et transparente qui favorise le développement et la diversité culturelle et linguistique. Cette vision prend en compte les engagements internationaux de l'OIF et de ses membres. Enfin, elle milite pour un développement durable et pour des TIC « vertes ».

Consciente de l'avenir qu'incarne la jeunesse, principal vivier de l'innovation dans le numérique, l'OIF en a fait sa cible prioritaire. La fracture numérique étant plus accentuée chez les filles, elle poursuit ainsi son action en faveur de l'égalité d'accès entre les sexes. Elle participe à l'émergence d'une gouvernance d'Internet résolument multilatérale, à même de garantir la neutralité du réseau Internet, la liberté d'expression et la protection des biens communs de la société de l'information.

Dans ce but, l'OIF a identifié quatre axes stratégiques d'intervention :

- accompagner l'innovation numérique pour mieux maîtriser les changements dans nos sociétés ;
- édifier des sociétés de l'information ouvertes, transparentes et démocratiques ;
- développer l'intelligence numérique au service de la diversité et du partage ;
- produire, diffuser et protéger les biens communs numériques francophones.

Ces axes favoriseront à l'avenir la réalisation des missions de l'OIF grâce à la transversalité. Ils structureront un espace d'actions communes en synergie avec l'APF, les opérateurs directs et reconnus, les conférences ministérielles. La recherche de partenariats en constituera une des priorités. La stratégie à l'horizon 2020 de la Francophonie numérique « Agir pour la diversité dans la société de l'information » sera révisée périodiquement pour intégrer les évolutions rapides du numérique.



Atelier de formation à la 16<sup>e</sup> session conjointe d'AfriNIC et du groupe africain des opérateurs réseaux (Afnog) sur les politiques publiques dans la gestion des ressources critiques d'Internet à Banjul (Gambie) en mai 2012.

portant sur les politiques publiques d'allocation des ressources d'Internet au sein d'AfriNIC, l'organisme chargé de la gestion du registre Internet de l'Afrique.

Entre 2010 et 2011, pas moins de 736 personnes ont bénéficié des activités de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer, tandis que les activités de formation en concernaient 692 autres. Pour en illustrer l'écho, la décision du comité consultatif gouvernemental de l'Icann (GAC) d'assurer l'interprétariat des débats dans les langues française, arabe, espagnole et portugaise doit être soulignée. Elle a été le fruit d'un plaidoyer soutenu mené au sein du GAC, qui, à l'initiative du groupe francophone, a débouché sur la publication d'une déclaration des membres non anglophones en faveur du multilinguisme. De même, avec le soutien de l'OIF, des ministres africains en charge des Technologies de l'information et de la communication ont produit, à l'issue d'une table ronde à Dakar, en octobre 2011, un agenda comportant des recommandations visant à encourager une plus grande implication de l'Afrique dans la gestion technique d'Internet et à assurer la sauvegarde des intérêts africains dans les projets de développement des technologies Internet en général et des programmes de l'Icann en particulier.

Toujours concernant l'Icann, les experts soutenus par l'OIF ont participé aux différents travaux qui ont conduit au lancement du programme des noms génériques de premier niveau (nouveaux gTLD).

Au Burkina Faso, au Congo et en République démocratique du Congo, la contribution des acteurs de la société civile, du secteur privé, du monde académique et des pouvoirs publics impliqués dans le déploiement de l'écosystème numérique s'est accrue avec le transfert

## LES NOUVEAUX NOMS DE DOMAINES GÉNÉRIQUES DE PREMIER NIVEAU

Lors de sa 41<sup>e</sup> session à Singapour en 2011, l'Icann a lancé un programme de mise en place des nouveaux noms de domaines génériques de premier niveau (nouveaux gTLD), aboutissement de plusieurs années de travaux auxquels des experts des pays francophones en développement ont pris part, avec le soutien de l'OIF. Grâce à ce programme, aux côtés de la vingtaine de noms de domaines génériques actuellement existants (comme .com, .edu, .gov, .org), seront créées des extensions génériques de premier niveau comme celles des marques (.canon, .total, .sony, etc.).

Les internautes pourront également s'attendre à des noms de domaine géographiques et culturels qui se terminent par .paris; .africa; .hanoi; .montreal; .pular; .wallon...

À ces extensions s'ajoutent les noms de domaines internationalisés impliquant la création d'adresses web ne recourant pas à l'alphabet latin, à l'instar de l'arabe, du chinois, du swahili, etc. L'introduction de nouveaux gTLD peut donc se traduire par le renforcement de la diversité culturelle, linguistique et géographique sur Internet.

L'Icann a lancé en janvier 2012 le premier appel à candidatures pour choisir les opérateurs. Les nouveaux gTLD pourront être disponibles à partir de 2013.

de la gestion des noms de domaines nationaux des mains des privés à des organismes nationaux. Des efforts similaires sont en cours au Mali, au Bénin et au Tchad.

La prise de responsabilité des acteurs francophones s'est également accrue au sein des instances de la gouvernance d'Internet : d'une seule personne en 2006, le nombre des experts francophones au sein du conseil d'administration de l'AfriNIC est passé à trois, soit la majorité de ses cinq membres constitutifs. Pour la première fois, une francophone a été désignée vice-présidente du comité consultatif gouvernemental de l'Icann.

## Un partenariat actif avec Francopol

Concernant la lutte contre la cybercriminalité, un partenariat actif avec Francopol (Réseau international francophone de formation policière – voir chapitre 2, page 74) permet d'organiser annuellement un colloque sur les crimes en ligne. Gendarmes, policiers et agents du corps judiciaire



venus des pays francophones, dont le Burkina Faso, le Canada, la Côte d'Ivoire, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Luxembourg, la Roumanie, la Suisse y sont invités. Un groupe de travail pour lutter contre la cybercriminalité a été également mis en place. Ses travaux permettent de mettre en route un programme de formation des agents d'exécution de la loi (policiers, gendarmes et magistrats) dont la première phase se déroulera en octobre-novembre 2012 au Bénin et au Burkina Faso.

Parallèlement au partenariat avec Francopol, l'OIF soutient les initiatives visant à assurer la confiance sur la Toile en coopération avec AfriNIC. Ainsi, des experts francophones ont participé au lancement d'une initiative visant la création d'une plate-forme africaine de lutte contre les incidents relatifs à la cybercriminalité (Africa-CERT) qui va contribuer à augmenter sur le continent le nombre de centres d'alerte similaires à ceux déjà mis en place en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et en Tunisie.

### La transition vers le numérique

Sur le plan de la transition de la radiodiffusion analogique vers le numérique a été élaboré un kit de textes juridiques susceptibles d'aider les pays francophones d'Afrique dans leurs efforts visant à déployer les réseaux hertziens numériques et assurer le passage au tout-numérique. Ce kit offre l'avantage d'être plus proche de leurs réalités culturelles et juridiques. Un réseau de juristes spécialistes des TIC a également été mis en place, vivier d'experts de l'encadrement juridique des processus de transition vers le numérique.

Suite aux ateliers de sensibilisation organisés au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal, sept pays d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) ont institué des comités nationaux de transition vers le numérique, actifs dans la définition des politiques et dans l'adoption des stratégies de passage de l'audiovisuel au numérique. En décembre 2011, le Niger a adopté un document de stratégie à cet effet.

## ACCOMPAGNER ET VALORISER L'EXPRESSION NUMÉRIQUE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

Les évolutions rapides des technologies de l'information rythment un monde installé dans une quête permanente de modernité.

### Le Fonds francophone des inforoutes

Pleinement consciente de la nécessité d'accroître la présence francophone dans l'univers numérique, la Francophonie appuie les créations multilatérales de

## Le Fonds francophone des inforoutes en chiffres

**19** projets multilatéraux impliquant **23** pays (dont 20 du Sud et d'Europe centrale et orientale) soutenus depuis fin 2010 avec une moyenne de subvention par projet d'environ **100 000 euros**.

contenus. Son action se manifeste notamment à travers le Fonds francophone des inforoutes, dont la création a été décidée lors de son VII<sup>e</sup> Sommet à Hanoi en 1997. En soutenant, sur appels à projets, des initiatives multilatérales de production de contenus et d'applications numériques francophones, elle vise, sur une base pluriannuelle, à développer l'usage et la maîtrise des TIC dans les pays du Sud et/ou d'Europe centrale et orientale membres de l'OIF. Ses secteurs d'intervention sont aussi variés que la diversité linguistique, l'éducation, les médias, le cinéma, la création de logiciels, les sciences et techniques, les bibliothèques électroniques...

Les dossiers déposés lors de chaque appel à projets sont examinés par un groupe d'experts francophones indépendants habilités à apprécier leur pertinence et à juger de leur faisabilité. Leur avis est ensuite soumis à une instance décisionnelle, le Comité francophone des inforoutes, constitué de représentants des différents États ou gouvernements bailleurs et, au titre d'observateur, de chacun des opérateurs de la Francophonie.

Dans le cadre des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> appels (respectivement en 2010 et 2011), 19 projets sur les 167 présentés ont été retenus pour un montant global de près de 2 millions d'euros. Parmi eux, des projets de valorisation et de numérisation des fonds patrimoniaux de bibliothèques, tel « Itinéraires balkaniques, collection numérique en réseau », ou des ressources universitaires comme l'initiative « Thèses en Afrique : catalogue collectif des thèses africaines francophones vers un portail 2.0 des thèses en ligne ».

### Le Réseau francophone numérique

Dans la continuité des décisions adoptées lors du XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie (Bucarest, 2006), l'OIF poursuit son appui au Réseau francophone numérique (RFN), instance coopérative ouverte réunissant les grandes institutions documentaires de la Francophonie d'ores et déjà engagées dans des programmes de numérisation patrimoniale ou développant des projets dans ce domaine.

Avec une attention particulière portée à la numérisation de périodiques, l'OIF contribue au renforcement des capacités numériques du RFN à travers la tenue de formations régionales destinées aux institutions docu-

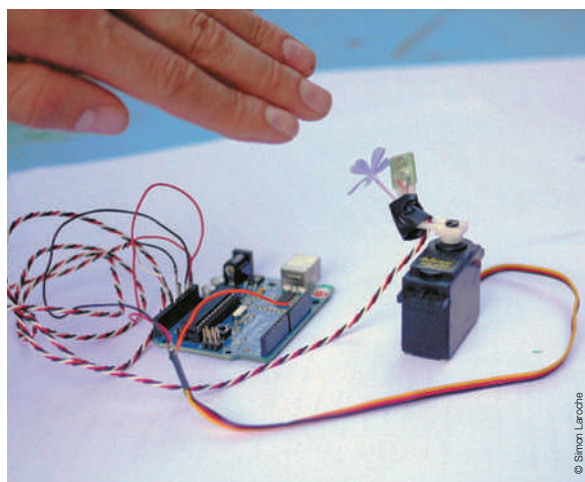
mentaires du Sud (à l'instar de celle qui s'est tenue à Dakar en janvier 2011) et le soutien au développement de nouvelles fonctionnalités de son portail internet.

### Les usages innovants et créatifs des TIC

Si les TIC, dont les outils communautaires en ligne, rendent possible la co-élaboration d'initiatives, de contenus et de savoirs collectifs à l'image de l'encyclopédie Wikipedia, la mise en œuvre de ces nouvelles formes de travail en commun nécessite l'apprentissage de compétences appropriées et l'usage d'instruments inédits.

Dans ce contexte, l'OIF encourage le développement de pratiques numériques francophones sur une base collaborative et contributive, centrant principalement son action sur les usages innovants et créatifs des TIC. S'appuyant sur l'initiative Floss Manuals, plate-forme de partage et de co-rédaction multilingue de manuels sur les logiciels libres, elle a initié et soutenu la réalisation de plusieurs ouvrages originaux en français consacrés à l'édition assistée sur ordinateur et le livre électronique, la création de polices de caractères, notamment pour certaines langues africaines, la création d'illustrations et d'animations numériques, la réalisation d'œuvres multimédias interactives, le prototypage d'objets électroniques.

Rédigées collectivement par des experts francophones du Nord et du Sud, ces ressources d'apprentissage destinées aux professionnels comme aux enseignants et étudiants sont accessibles librement en version numérique et papier. L'OIF les utilise notamment pour renforcer les formations qu'elle met en œuvre directement ou appuie par ailleurs dans le domaine de l'appropriation de la culture numérique. Dans la perspective



*Exemple de prototypage à bas coûts d'objets électroniques extrait du manuel Arduino, environnement logiciel et matériel de création numérique libre, ouvrage collectif soutenu par l'OIF et disponible en libre accès.*

de l'édification d'une société de l'information inclusive, ouverte, transparente et démocratique, la production collaborative de contenus à l'aide de dispositifs numériques dédiés favorise la mise en réseau des compétences et l'actualisation régulière des ressources produites.

L'innovation et la créativité étant d'importants facteurs de succès de l'entrepreneuriat, l'OIF a également épaulé plusieurs initiatives de valorisation et de mise en réseau de porteurs de projets numériques innovants du Sud. Il s'agit en particulier de doter ces derniers d'outils méthodologiques et de leur offrir l'occasion de promouvoir leurs projets auprès de partenaires et co-bailleurs potentiels, comme ce fut le cas lors des deux manifestations régionales innovAfrica tenues à Bamako en 2010 et à Ouagadougou en 2011.

## L'ÉDITION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Depuis 2010, l'OIF encourage les professionnels de l'édition indépendante francophone à une meilleure prise en compte des mutations et des opportunités d'innovation et de développement qu'offrent l'impression à la demande, l'édition électronique et les nouveaux supports numériques (tablettes, etc.). Jouant un rôle précurseur dans ce domaine, elle a soutenu, en partenariat avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, l'organisation de deux rencontres professionnelles, l'une à Bamako en 2010, l'autre à Tunis en 2011, destinées respectivement aux éditeurs d'Afrique de l'Ouest et à ceux du monde arabe.

À travers des sessions théoriques et des ateliers pratiques, les participants ont pu étudier tout autant la chaîne de production que les questions juridiques et économiques du livre numérique. Pour favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils et pratiques professionnelles, l'OIF poursuit notamment ses actions de renforcement de capacités à travers la mise à disposition d'expertise dans le cadre de la production de contenus pédagogiques afférents à ces sujets au sein d'un pôle/centre ressource numérique consultable en ligne. En outre, elle continue à soutenir les productions endogènes sur support papier : prenant en compte la nécessité d'éviter d'instaurer des dépendances technologiques, elle organise ainsi depuis 2010 une série de sessions de formation sur les logiciels libres de mise en pages auprès des professionnels africains.

## L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR L'INGÉNIERIE DE LA CONNAISSANCE ET DE LA FORMATION À DISTANCE

Localisé à Tunis, élaboré en partenariat avec le gouvernement tunisien, l'Université de Carthage et l'Institut national des sciences appliquées et de technologies (Insat) de Tunis, ce nouvel institut de l'AUF dédié aux TIC s'adresse aux établissements du pourtour méditerranéen et de l'Afrique subsaharienne membres de l'AUF.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Former et transférer des connaissances : sensibiliser les cadres dirigeants des universités et du secteur économique et les décideurs politiques ; former les formateurs aux méthodes de la formation à distance et aux usages des Tice et les concepteurs de cours en ligne ; former et certifier les tuteurs ; former les personnels administratifs responsables de la gestion des formations ouvertes et à distance ; proposer des formations de formateurs destinées à favoriser l'enseignement numérique.
- Impulser une dynamique de recherche dans les domaines des Tice et des nouvelles formes de pédagogie : inscrire les Tice dans la démarche scientifique ; produire un corpus théorique spécifique ; faire circuler les travaux de la recherche notamment par la création d'archives ouvertes de ressources éducatives libres ; encourager les jeunes à s'orienter vers des doctorats dans ces domaines.
- Appuyer les établissements d'enseignement et de recherche francophones à définir leur politique dans les Tice : mener des analyses de besoin et des études de marché ; mettre des propositions et des recommandations pour une exploitation durable des Tice en Francophonie.

## INTÉGRER ET DÉPLOYER DES DISPOSITIFS D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE : LE RÔLE DES MAISONS DES SAVOIRS

Le souhait de créer des Maisons des savoirs de la Francophonie avait été exprimé au Sommet de la Francophonie de Bucarest (2006). Le réseau des Maisons des savoirs est un projet pilote mis en place conjointement par l'OIF et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), auxquelles s'associent l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE.

Ce projet a pour objectif de répondre en priorité aux besoins des jeunes défavorisés des banlieues difficiles, favorisant l'accès, à moindre coût, à la société du savoir tout en réduisant la fracture numérique entre le Nord et le Sud.

Les quatre Maisons des savoirs de l'actuelle phase pilote, inaugurée en 2009 – Hué (Vietnam, 2009), Ouagadougou (Burkina Faso, 2010) ; Chisinau (Moldavie, 2011) ; Kinshasa (République démocratique du Congo, 2011) –, offrent aux populations de ces grandes villes des services polyvalents et multisupports d'accès à la connaissance, dans une perspective éducative et culturelle. L'AUF y a installé des espaces numériques et mis en place, en relation avec chacune des maisons, des formations d'appropriation aux TIC en éducation (Tice).

Les Maisons des savoirs sont un projet issu de la volonté des autorités municipales désireuses de contribuer à la promotion de la langue française à l'ère du numérique.

Elles sont gérées par les collectivités locales qui en assument pleinement la gestion. Proches des jeunes et des enseignants pré-universitaires, elles proposent des services variés qui contribuent au développement des pratiques et des usages des TIC. Chaque maison offre, d'une ville à l'autre, des services modulables, polyvalents en termes d'accès aux connaissances par l'utilisation de tous les médias existants, et adaptés aux besoins spécifiques de chaque lieu d'implantation.

Parce qu'elles offrent aux utilisateurs des ressources de sensibilisation, de formation initiale, d'autoformation et d'accompagnement pour la réalisation d'un projet individuel ou collectif, les Maisons des savoirs sont des structures complémentaires d'appui aux institutions locales de formation. Elles sont dotées d'une trentaine de postes informatiques de dernière génération connectés à Internet à haut débit ou par fibre optique, d'une bibliothèque de 3 000 livres et documents en langue française minimum, ainsi que d'une collection de DVD, cédéroms et films francophones. Un ensemble d'espaces groupés offrant des services multiples – outils numériques, ressources Internet, documentation, impression, bases de données – permet la transmission des savoirs. Grâce à une équipe d'animateurs, chaque

### Les Maisons des savoirs en chiffres

**150 000** usagers dont près de **72 %** sont des femmes âgées de moins de 25 ans.





Formation sur les TIC à la Maison des savoirs de Ouagadougou.

maison propose des ateliers contribuant à la promotion de la langue française, au renforcement des capacités dans le secteur des TIC et à l'initiation aux logiciels libres.

Au total, depuis leur création, dans tout le réseau, près de 150 000 jeunes déscolarisés, chômeurs, élèves, enseignants, fonctionnaires de l'administration municipale (secrétaires, agents de saisie, gendarmes, etc.) ont bénéficié des formations et participé aux activités dispensées dans les quatre villes partenaires.

## MOBILISER LES COMPÉTENCES FRANCOPHONES AUTOUR D'INITIATIVES CONCERTÉES

Dans la perspective des rencontres thématiques sur les Objectifs du millénaire pour le développement et de la Conférence des Nations unies Rio+20, l'OIF a contribué en 2010 et 2011 au développement d'Agora 21, plate-forme Internet collaborative pour le développement durable en Francophonie. C'est par le truchement des fonds documentaires, des espaces collaboratifs et par la formalisation d'une matrice d'aide à la décision pour la constitution de communautés de travail qu'Agora 21 favorise le croisement des savoirs et des connaissances.

Dans un autre registre, l'OIF a soutenu l'initiative Millenaria 2015 « Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux ». Dynamique internationale ciblée sur le savoir, celle-ci ambitionne de construire, sur une base permanente, un système de veille dédié aux femmes, ainsi qu'une base de connaissance multilingue interactive destinés à alimenter des plates-formes d'intelligence pérennes.

Forte de son attachement à la préservation et à la valorisation de la diversité culturelle et linguistique dans l'univers numérique, l'OIF a également soutenu en partenariat avec l'Unesco, l'Union latine, ANLoc (African

Network for Localization ou Réseau africain pour la localisation) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) la publication de *Net.Lang, réussir le cyberspace multilingue*. Réalisé par le réseau Maaya, Réseau mondial pour la diversité linguistique, cet ouvrage collectif de près de 500 pages permet d'appréhender et de comprendre les principaux enjeux du multilinguisme dans le cyberspace, de même qu'il propose des pistes prônant une présence équitable des langues dans la société de l'information. Afin de favoriser sa large diffusion, l'ouvrage est également disponible en libre accès sur support numérique.



### TÉMOIGNAGE

**Florent Yuzan**

*Ingénieur informaticien et fondateur du réseau Afriworkers, l'annuaire des télétravailleurs africains*

J'ai eu la chance de participer, en février 2007, à un séminaire régional de formation, organisé par l'OIF à Abidjan, sur les technologies de dernière génération web 2.0. Un séminaire qui allait bouleverser à jamais ma carrière professionnelle. Alors chargé de projets et webmaster senior dans une entreprise en Côte d'Ivoire, j'ai intégré les technologies apprises au séminaire à tous nos projets qui se sont réalisés à 100 % en environnement web 2.0. Ce premier succès m'a conduit à la direction marketing et communication du plus grand club de football ivoirien, par ailleurs 4<sup>e</sup> club africain de football, avec de nouveaux défis : technologies web 2.0 et e-marketing. J'arrive à le doter d'un excellent système web 2.0 de communication, de gestion et de promotion des footballeurs professionnels. Le devoir de partage des compétences acquises depuis le séminaire organisé par l'OIF m'amène à m'investir à plein temps dans mes activités de solidarité numérique et de développement par les TIC.

En octobre 2010, j'ai quitté mon employeur et j'ai lancé le réseau Afriworkers, la première plate-forme web africaine de développement de l'emploi par la promotion du télétravail, du travail collaboratif et de la mutualisation de compétences. Pour moi, le télétravail et le travail collaboratif se présentent comme une aubaine pour l'Afrique, en donnant la possibilité à la jeunesse africaine de travailler à distance tout en fédérant les compétences. Ce projet est le reflet de ce que j'ai reçu de l'OIF sur les technologies web 2.0.

Sélectionné parmi les dix meilleurs projets, il a été présenté à InnovAfrica 2011, organisé à Ouagadougou avec le soutien de l'OIF. Afriworkers gagne en maturité et continue d'accueillir chaque jour de nouveaux télétravailleurs. Il représente plus de quinze corps de métier et dix nationalités africaines.

# 2

PAIX,  
DÉMOCRATIE,  
DROITS  
DE L'HOMME

# PAIX, DROITS ET LIBERTÉS

PRIORITÉS RENOUVELÉES DE L'ACTION POLITIQUE DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR DE L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE

“

*Nous devons accepter d'accompagner ces pays dans le long terme, quand bien même ils auront cessé d'être sous le feu des projecteurs et à la une des rédactions. Car la démocratie et la liberté sont le résultat d'un long apprentissage et d'un long processus.*

”

*Abdou Diouf, table ronde « Démocratie, renouveau dans le monde arabe », Unesco, 21 juin 2011.*

*En 2010, à l'occasion du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage adoptaient à Montreux une résolution réitérant leur adhésion à tous les principes et engagements déclinés dans la Déclaration de Bamako et réaffirmant leur volonté de poursuivre et d'approfondir leur mise en œuvre.*

*Avec la Déclaration de Bamako, la Francophonie s'est dotée en 2000 d'un cadre normatif de référence. Ce texte fonde les actions menées pour la consolidation de l'État de droit, la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, la gestion d'une vie politique apaisée, ainsi que l'intériorisation de la culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme. Le cadre de son action politique et ses capacités de mobilisation au service de la paix et de la démocratie ont été confortés en 2006 par la Déclaration de Saint-Boniface, portant sur la prévention des conflits et la sécurité humaine, et qui a permis de redéfinir les contours des projets mis en œuvre par la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF.*

*Deux ans après cette résolution dite « Bamako +10 », même si des progrès notables ont été réalisés sur la durée dans la construction de la démocratie, on ne peut que constater dans un trop grand nombre de pays francophones la persistance de crises, de coups d'État et l'apparition de nouvelles menaces contre la sécurité et la démocratie.*

*Deux grands phénomènes auront particulièrement marqué la période 2010-2012.*

*Il s'agit tout d'abord des transitions arabes qui ont ébranlé les pays du Maghreb et du Machrek depuis le début de l'année 2011, en particulier en Tunisie et en Égypte, deux États membres de la Francophonie. Ces mouvements populaires, traduisant les aspirations à la démocratie et au respect des droits et libertés portées par la jeunesse de ces pays, font écho aux préoccupations qui sont au cœur de l'engagement de la Francophonie sur la scène politique. Passé les premiers temps d'euphorie démocratique, ces transitions arabes sont aujourd'hui confrontées à la dure réalité de la conduite de processus politiques et institutionnels longs, exigeants et souvent délicats.*

*La seconde évolution qui a plus particulièrement suscité notre préoccupation au cours des deux dernières années concerne l'aggravation de la situation au Sahel. L'arc sahélien a vu se développer une instabilité endémique qui s'est cristallisée, au cours de l'année 2012, avec la crise malienne. Les pays de la région sahélo-saharienne, dont nombre sont membres de la Francophonie, sont aujourd'hui confrontés à des dynamiques complexes à forte charge déstabilisatrice,*







Élections présidentielle, législatives et sénatoriales en Haïti, novembre 2010.

---

*Les actions  
conduites par l'OIF  
visent à consolider  
durablement  
les institutions  
de l'État de droit  
et, par là, à renforcer  
la sécurité  
et la stabilité  
des États membres.*

---

*qui ont permis aux mouvements terroristes et radicaux de renforcer leur implantation, jusqu'à mettre en péril l'unité et la souveraineté de certains de ces États ainsi que la stabilité de la région et du continent tout entier.*

*Qu'il s'agisse des transitions arabes ou de l'instabilité croissante dans la région sahélo-saharienne, ces événements confirment qu'il existe aujourd'hui un besoin de plus en plus important de mobilisation de la communauté internationale pour la paix, le renforcement de la démocratie et des droits de l'Homme. Il nous faut aujourd'hui collectivement mieux et davantage accompagner les processus de transition démocratique et prévenir les situations de fragilité, de crise et de conflit qui minent encore nombre de nos États membres.*

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ne se dérobe pas devant cette exigence, bien au contraire. Elle sait aujourd'hui valoriser et optimiser ses atouts, son expertise et ses modes spécifiques d'intervention.*

*La résolution « Bamako +10 » a confirmé que, à l'épreuve des faits et du temps, les mandats et les actions de la Francophonie en matière de paix et de démocratie demeurent tout à fait pertinents. Preuve en est également, les demandes toujours plus nombreuses formulées par les États et gouvernements membres qui souhaitent voir l'OIF se mobiliser encore davantage auprès de nos pays en situation de crise, de transition ou en phase de consolidation de la paix et de la démocratie.*

*Les actions conduites par la Francophonie depuis le Sommet de Montreux témoignent de l'acuité de la démarche qui est la nôtre. C'est le cas par exemple des actions menées en soutien à la transition démocratique en Tunisie, du programme d'accompagnement de nos États membres dans le cadre de l'Examen périodique universel ou encore de l'assistance renforcée aux processus électoraux. Nous veillons à favoriser le dialogue permanent avec les États et gouvernements ainsi que la coopération avec les institutions et acteurs nationaux et les représentants de la société civile, directement concernés par les réformes à conduire pour approfondir durablement l'État de droit et la démocratie.*

*On le voit, la Francophonie joue pleinement son rôle sur la scène internationale. Des partenariats renouvelés avec l'Union africaine, l'Union européenne ou encore*

La Francophonie a le souci d'adapter ses interventions à chacun des contextes mais aussi aux nouvelles menaces auxquelles doivent faire face les pays francophones.

le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) viennent encore renforcer notre positionnement et la portée de nos actions, dans un souci de cohérence et d'efficacité sur le terrain.

Enfin, de nouveaux chantiers se sont imposés au cours de cette période qui ont conduit la Francophonie à développer et mettre en œuvre des actions inédites. L'OIF a ainsi fait de la promotion de la justice pénale internationale, en particulier en matière de lutte contre l'impunité et de répression des crimes les plus graves, une nouvelle priorité nous amenant à renforcer notre partenariat avec la Cour pénale internationale. Nous avons également engagé une réflexion spécifique en matière de justice, vérité et réconciliation dans le cadre de notre soutien aux États francophones en sortie de crise et en transition. De la même manière, l'OIF développe aujourd'hui une approche francophone au service de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité, ainsi qu'une série d'actions ciblées au service des opérations de paix.

Les défis auxquels l'espace francophone doit aujourd'hui faire face sont toujours aussi nombreux et complexes. Sur la base des expériences et du savoir-faire acquis au cours de ces dernières années, les États et gouvernements membres ont engagé l'OIF à approfondir et renforcer son action politique dans les domaines de la paix, des droits et des libertés, au service d'une ambition intacte : celle de lier de manière permanente Francophonie et démocratie. Le bilan de nos actions est là pour en témoigner.



Électriciennes tunisiennes, 23 octobre 2011.

# LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CRISES ET DES CONFLITS

*S'appuyant sur les engagements souscrits par les États et gouvernements francophones dans les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, l'OIF développe une approche intégrée en matière de prévention, d'accompagnement des crises et des processus de transition, et de consolidation de la paix. Cette démarche, qui se nourrit des expériences menées sur le terrain depuis plus de vingt ans, vise avant tout à enraciner durablement la démocratie et à faire émerger des pratiques garantissant la stabilisation structurelle des pays francophones, en particulier ceux marqués par la conflictualité.*

## DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Conformément à ses textes de référence et aux diverses résolutions des Sommets successifs, notamment celui de Montreux (2010), la Francophonie poursuit ses actions en matière de prévention des conflits en s'appuyant sur une expertise politique et technique de haut niveau.

### L'approfondissement de l'approche préventive

Déployé sous l'autorité du Secrétaire général, le soutien de l'OIF a contribué à l'application consensuelle des accords politiques et à l'organisation d'élections apaisées, notamment dans les États où le processus de stabilisation semblait compromis. La mobilisation des envoyés spéciaux et des experts a permis d'accompagner la mise en œuvre concrète des accords politiques et des textes électoraux – République centrafricaine (RCA), Tchad. Leur appui a été particulièrement significatif lors de l'élaboration du chronogramme électoral (RCA, Tchad) et lorsqu'il s'est agi d'encourager toutes les parties à s'impliquer activement dans les préparatifs de la tenue des élections – RCA, Tchad, République démocratique du Congo (RDC) – et garantir ainsi leur inclusivité et leur transparence.

Par ailleurs, le Secrétaire général de la Francophonie s'est attaché à maintenir un contact régulier avec les plus hautes autorités nationales ainsi qu'avec les acteurs politiques et sociaux des pays concernés (Guinée, Tchad, RCA...).

En raison de l'aggravation inquiétante des menaces transversales et des risques terroristes dans la zone sahélo-saharienne, la Francophonie s'est mobilisée pour développer et adapter ses actions de prévention. En suivi de la résolution sur les menaces transversales adoptée lors du Sommet de Montreux, l'OIF a développé un Cadre d'action pour la gouvernance et la sécurité dans la zone sahélo-saharienne, qui vise à renforcer les moyens de traitement judiciaire de ces risques ainsi qu'à établir des mesures pour inscrire la lutte anti-terroriste dans la légalité, le respect de l'État de droit et des droits de l'Homme. L'OIF a apporté un appui à l'organisation d'un séminaire pour un partenariat sécurité et développement au Sahel (Bruxelles, novembre 2010) et participé à la réunion spéciale du comité du Conseil de sécurité des Nations unies sur le contre-terrorisme (Strasbourg, avril 2011).

Enfin, ce renforcement de l'approche préventive s'est opéré à travers l'intensification des synergies et des actions en complémentarité avec les acteurs internationaux, en particulier l'Union africaine et les Nations unies. Dans cette perspective, un partenariat particulier s'est développé avec le bureau des Nations unies en Afrique de l'Ouest, concrétisé par l'organisation de trois conférences régionales sur des problématiques majeures liées à la prévention des crises et des conflits (« Élections et stabilité en Afrique de l'Ouest » à Praia, en mai 2011 ; « Impunité, justice et droits de l'Homme » à Bamako, en décembre 2011 ; et « Médias, paix et sécurité » à Abidjan, en juin 2012). La réunion d'Abidjan, à laquelle ont participé plus de cent experts nationaux et internationaux, a permis d'engager une réflexion approfondie sur la place et le rôle des médias en tant qu'acteurs mais aussi



agents de changement en matière de préservation, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité.

L'OIF a également organisé en mars 2012 à Paris, en partenariat avec l'École nationale d'administration et l'Académie diplomatique internationale, un colloque francophone sur la gestion des crises internationales, réunissant les responsables des académies et instituts diplomatiques d'une quarantaine de pays, au cours duquel des personnalités et des experts de très haut niveau ont partagé leurs expériences en matière de prévention des conflits et de coopération entre organisations internationales.

### La mise en œuvre de l'alerte précoce

Face à la récurrence des crises et conflits dans l'espace francophone, le Secrétaire général de la Francophonie a mis en place, en mai 2010, un panel d'experts de haut niveau chargé d'évaluer le dispositif francophone de prévention des conflits et d'identifier les modalités pratiques de développement et d'amélioration de son action. Les conclusions du rapport du panel remis au Secrétaire général en septembre 2010 ont été largement endossées par les délégués des États membres et observateurs de la Francophonie, qui les ont transmises aux représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement lors du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) de juillet 2011.

Les recommandations formulées par le panel visent entre autres à renforcer le passage du diagnostic à l'action, et donc à assurer le passage effectif de l'alerte précoce à la réaction rapide. L'OIF est notamment encouragée à optimiser sa fonction d'observation afin de faciliter une prise de décision rapide, concertée et de nature à avoir un impact positif sur l'évolution de la crise et du conflit. Il est ainsi suggéré de diversifier et de formaliser le processus de collecte et d'analyse de l'information. Est aussi recommandée la sensibilisation des acteurs de la

Francophonie, de ses instances et des dirigeants de ses États et gouvernements membres, ainsi que des réseaux institutionnels et des OING à la question de la prévention des crises et à l'importance de la réaction rapide. Enfin, le panel préconise le renforcement de la concertation avec les partenaires internationaux et régionaux, ainsi que la coordination des actions menées par chacun d'entre eux sur le terrain.

## PARTICIPER AU RÈGLEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

Dans le cadre de son programme d'accompagnement des situations de crise ou de transition démocratique, la Francophonie a développé deux axes majeurs d'intervention : le soutien politique et technique aux autorités et acteurs de la transition, d'une part ; l'appui à l'organisation des élections, d'autre part.

### Le soutien aux processus de transition et de sortie de crise

En **Tunisie**, l'OIF, en concertation avec les partenaires nationaux, a élaboré et mis en œuvre un plan d'action qui a concerné le processus électoral de transition, les forces de sécurité, le secteur des médias ainsi que les droits de l'Homme et la justice pénale internationale.

Dans le cadre de son appui aux processus de transition dans le monde arabe, l'OIF a été associée au partenariat de Deauville et a participé à ce titre aux réunions organisées à Koweït City, en novembre 2011, et à Paris, en avril 2012.

## CONCERTATION MINISTÉRIELLE INFORMELLE DE LA FRANCOPHONIE À L'ONU

En suivi des engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage lors du Sommet de Montreux, en octobre 2010, Micheline Calmy-Rey, présidente de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), et l'OIF ont organisé une concertation informelle sur les transitions politiques en cours, en particulier en Afrique et dans le monde arabe. Cette rencontre a réuni le 20 septembre 2011 à New York, en marge des travaux de la 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, les ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation des 75 États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie ainsi que les représentants d'organisations internationales et régionales partenaires de l'OIF (Nations unies, Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, Unesco, Union africaine, Ligue des États arabes), en présence de Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations unies. Les représentants des États membres de la Francophonie ont encouragé l'OIF à poursuivre ses actions d'accompagnement des processus de transition en intensifiant sa contribution au renforcement des institutions de l'État de droit, à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, ainsi qu'à la consolidation sur le long terme des processus électoraux.

Inscrit dans le cadre d'une collaboration permanente avec les partenaires internationaux – Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Nations unies, Union africaine (UA) et Union européenne (UE) – et plus particulièrement avec la Commission de l'océan Indien (COI), l'accompagnement de la Francophonie au retour à l'ordre constitutionnel démocratique à **Madagascar** vise principalement à contribuer à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, acceptées par toutes les parties. L'OIF privilégie ainsi la concertation, la mutualisation des moyens et des efforts. La Francophonie a participé activement à toutes les réunions du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) ainsi qu'à celles du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. L'OIF a également mobilisé une expertise de haut niveau aux côtés de l'UE, du HCDH et de la SADC, pour soutenir les autorités de transition malgaches dans l'élaboration de la loi d'amnistie. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la « Feuille de route de sortie de crise à Madagascar », conclue le 16 septembre 2011 sous l'égide de la SADC par la quasi-totalité des acteurs politiques malgaches.

En **Guinée**, la Francophonie a apporté un appui significatif aux institutions de la transition, sous la supervision du Groupe international de contact sur la Guinée (GIC-G). Les nouvelles autorités issues du scrutin présidentiel du 7 novembre 2010 continuent de bénéficier de l'accompagnement de la Francophonie. Après la levée des mesures de suspension par le CPF le 12 janvier 2011, Abdou Diouf a dépêché en Guinée des missions d'évaluation des processus électoraux et de réconciliation, ainsi que de la réforme du système de sécurité. L'OIF a appuyé le Conseil national de la transition (CNT) dans



Le président guinéen Alpha Condé reçoit le Secrétaire général de la Francophonie à Conakry en janvier 2012.

## APPUI PAR LA FRANCOPHONIE DU PROCESSUS DE TRANSITION AU NIGER

L'OIF a accompagné les autorités nigériennes tout au long du processus de transition depuis février 2010. Plusieurs missions d'information et de contacts ont été dépêchées par le Secrétaire général de la Francophonie, en particulier lors de la tenue du référendum constitutionnel en octobre 2010, et des élections présidentielle et législatives du 31 janvier et 11 mars 2011. À la demande des autorités nigériennes de transition, l'OIF a apporté un appui à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour l'évaluation et la révision du fichier électoral. Elle a également renforcé les capacités de la Céni et du Conseil constitutionnel de transition, ainsi que celles de l'Observatoire national de la communication.

Par ailleurs, la Francophonie a favorisé le renforcement des capacités des observateurs nationaux, en particulier l'Observatoire national des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, qui a déployé près de 200 personnes.

Dans le cadre de la consolidation de la démocratie, des actions d'appui ont été initiées dans le domaine de la justice pour soutenir le Niger dans la préparation des états généraux de la justice prévus en 2012 et poursuivre le soutien à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'Homme.

l'organisation de séminaires régionaux sur la sensibilisation au dialogue social. Le Secrétaire général s'est en outre régulièrement entretenu avec le président Condé au sujet de la consolidation de la paix et de la démocratie dans son pays, en particulier lors de la visite officielle qu'il a effectuée à Conakry, du 4 au 6 janvier 2012.

En réponse au conflit post-électoral qui a éclaté en décembre 2010 en **Côte d'Ivoire**, le Secrétaire général de la Francophonie a exhorté le président sortant à transférer sans délai le pouvoir au président élu. La session extraordinaire du CPF du 12 janvier 2011 a confirmé cette position et le Secrétaire général a appuyé toutes les actions engagées par l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) pour le règlement de la crise.

À l'issue de la crise électorale et afin de marquer le soutien de la Francophonie aux efforts nationaux de consolidation de la paix et des institutions de l'État de droit, Abdou Diouf a effectué une visite officielle en Côte d'Ivoire les 3 et 4 août

2011. En plus du soutien qu'elle apporte aux initiatives nationales en vue de la consolidation de la paix, l'OIF a défini un plan d'action en appui aux institutions ivoiriennes (justice, réconciliation nationale, médias, réforme des systèmes de sécurité) qui a constitué un des points d'échange du Secrétaire général de la Francophonie avec le président Alassane Ouattara lors de la visite de celui-ci à Paris, le 27 octobre 2011.

Au **Mali**, en réaction à la prise du pouvoir par la force et l'instauration d'une junte quelques semaines avant l'élection présidentielle, le Secrétaire général de la Francophonie a fermement condamné ce coup d'État et appelé à un retour immédiat à l'ordre constitutionnel, à un dialogue politique et à un cessez-le-feu dans le respect de l'intégrité territoriale du pays. Immédiatement saisi, le CPF a prononcé le 30 mars la suspension du Mali des instances francophones. L'OIF a souhaité œuvrer en étroite concertation avec ses partenaires pour le suivi de la situation au Mali, en particulier la Cedeao et l'UA. Elle soutient leurs initiatives dans le règlement de la crise, et participe au Groupe international d'appui et de suivi au Mali mis en place à Abidjan le 7 juin 2012.

La détérioration de la situation politique en **Guinée-Bissau**, qui s'est traduite, le 12 avril 2012, par le putsch de militaires intervenu dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle anticipée, a conduit le Secrétaire général de la Francophonie à exprimer très vivement sa condamnation de ce coup d'État et le CPF à prononcer le 18 avril 2012 la mise en œuvre des mesures de sanction prévues au chapitre 5, alinéa 3, de la Déclaration de Bamako.

### L'accompagnement des processus électoraux dans les pays en transition et en sortie de crise

En **Guinée**, les institutions électorales ont bénéficié d'un important soutien de la Francophonie, notamment par la mise à disposition d'une expertise pour la révision des textes constitutionnels et électoraux ainsi que pour la mise en place d'un mécanisme sécurisé de traitement et de transmission des résultats. Le général Sangaré, expert de la Francophonie, a entre les deux tours du scrutin présidentiel, activement participé au règlement de la crise de la Céli. Bénéficiant de la confiance de l'ensemble des acteurs politiques guinéens, il a été désigné à la tête de la Céli pour superviser le 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle et a engagé des actions visant à crédibiliser le scrutin et à obtenir un consensus sur le fichier électoral. Ces différentes initiatives, encouragées et appuyées par le GIC-G, ont permis la tenue apaisée du 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle, le 7 novembre 2010. À cette occasion, le Secrétaire général de la Francophonie a dépêché une mission d'information et de contacts.



### TÉMOIGNAGE

**Gérard Latortue**

*Ancien Premier ministre d'Haïti  
Chef des missions électorales  
de la Francophonie en Côte  
d'Ivoire (2010-2011)*

À la demande du Secrétaire général de la Francophonie, j'ai conduit trois missions d'information et de contacts en Côte d'Ivoire lors des élections présidentielle (31 octobre et 28 novembre 2010) et législatives (11 décembre 2011).

Ces missions ont été d'une grande utilité à la fois durant mais aussi après ces scrutins, particulièrement grâce à la coopération étroite menée avec les partenaires internationaux et les acteurs ivoiriens.

À l'issue du second tour de l'élection présidentielle, la mission électorale francophone, la Francophonie et la mission que j'ai conduite se sont immédiatement mobilisées pour défendre les résultats du scrutin et demander la reconnaissance de la validité de l'élection de M. Ouattara, y compris auprès du président sortant.

J'ai pu constater que l'OIF est perçue sur le terrain comme une organisation crédible, ayant comme principal objectif la promotion d'élections libres, démocratiques et inclusives. La contribution de l'OIF au processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire a été saluée chaleureusement tant par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) et les organisations régionales que par les nouvelles autorités ivoiriennes, et par les acteurs engagés de la société civile.

À **Madagascar**, l'OIF a appuyé le volet électoral de l'accompagnement du processus de sortie de crise. Des missions d'expertise, déployées entre février 2011 et mai 2012, ont procédé à des évaluations sectorielles et périodiques du processus électoral et apprécié si les conditions effectives pour la tenue de scrutins conformes aux exigences des normes internationales étaient réellement remplies et respectées. La Francophonie s'attache à mener ses actions d'appui aux acteurs et institutions malgaches impliqués dans le processus électoral en concertation avec les autres organisations internationales et régionales, en particulier les Nations unies pour ce qui relève de l'évaluation du processus électoral en vue d'appuyer la Céli pour la transition dans l'élaboration d'un calendrier électoral.

En **Tunisie**, l'OIF a conclu en juillet 2011 un accord-cadre avec les autorités tunisiennes impliquées dans l'organisation et le suivi du processus électoral de transition. La Francophonie a ainsi organisé plusieurs activités avec les acteurs du secteur des médias (réalisation d'un guide du journaliste tunisien en période électorale, séminaire





Ahmedou Ould Abdhallah (de dos), chef de la mission d'observation de la Francophonie pour les élections du 23 octobre 2011.

sur le traitement des sondages d'opinion et sessions de formation de journalistes à la couverture électorale). En coopération avec le Réseau international francophone de formation policière (Francopol), l'OIF a mis en place, à la demande des autorités tunisiennes, un programme d'appui à la sécurisation des élections qui a permis la formation de 130 cadres de la police et de la garde nationale. Souhaitant favoriser le développement de l'observation nationale, la Francophonie a également apporté un concours à la Ligue tunisienne des droits de l'Homme pour la mise en place d'un dispositif de sensibilisation des électeurs et d'observation électorale.

À l'occasion des élections de l'Assemblée nationale constituante le 23 octobre 2011, le Secrétaire général de la Francophonie a dépêché une mission d'observation composée d'une cinquantaine d'experts électoraux, acteurs de la société civile et du secteur des médias.

## CONTRIBUER À LA CONSOLIDATION DES ACQUIS DÉMOCRATIQUES PAR LES ÉLECTIONS

Engagée depuis plus de vingt ans dans l'accompagnement des processus électoraux, en particulier dans les pays en phase de consolidation de la paix, la Francophonie a affiné constamment ses modes d'intervention en soutien aux acteurs nationaux chargés de l'organisation et du contrôle des élections. En appui à ces efforts nationaux d'appropriation et d'enracinement des mécanismes démocratiques, l'OIF a également favorisé les concertations et actions communes avec les partenaires internationaux et avec les institutions francophones.

## Le partage des informations et des expériences utiles en matière électorale

Dans le but de favoriser l'échange d'expériences et de savoirs en matière électorale et pour contribuer au renforcement des capacités des institutions francophones chargées de l'organisation et du contrôle des élections, l'OIF a mis en place en août 2011, avec la Délégation générale des élections du Québec, le Réseau des compétences électorales francophones (Recef). L'objectif majeur de ce réseau regroupant les structures francophones de gestion des élections réside notamment dans la recherche et l'identification des obstacles à la mise en œuvre des processus électoraux francophones. Pour y parvenir, le Recef s'est doté d'une « boîte à outils » et d'une « banque d'experts » qui doivent lui permettre de s'attaquer aux principales difficultés que rencontrent nombre des États membres, dont celles relatives à la constitution et la conservation des fichiers électoraux, à la création et la consolidation des administrations électorales, au financement des élections et de la vie politique sur fonds nationaux ou encore à la gestion des contentieux des élections.

Sous l'impulsion du Secrétaire général de la Francophonie, l'OIF a également renforcé ses partenariats avec les acteurs internationaux en matière d'accompagnement électoral. Ainsi, la Francophonie et le **Commonwealth** ont décidé, en février 2011, d'approfondir leur coopération via leurs réseaux électoraux et l'organisation de missions conjointes d'évaluation, d'assistance technique ou de formation. Un processus de renforcement de la coopération avec l'Union européenne a également été engagé.

L'OIF a complété l'accord de coopération signé en 1999 avec la **Commission de l'océan Indien** par l'adoption, en mars 2011, d'une convention visant à élargir le champ de coopération au domaine électoral. Les secrétaires généraux des deux organisations ont déployé une mission électorale conjointe à l'occasion des élections présidentielle et législatives aux Seychelles en 2011. C'est également dans ce cadre que l'OIF et la COI mènent en étroite concertation leurs actions d'accompagnement du processus électoral de sortie de crise à Madagascar.

## L'appropriation des outils d'organisation et de contrôle des élections

La mobilisation de la Francophonie pour la formation et l'accompagnement des acteurs nationaux chargés de la gestion ou du contrôle des élections s'est traduite par la mise à disposition d'une importante expertise technique et l'envoi de missions électorales.

L'OIF a ainsi déployé des missions d'évaluation des besoins afin d'établir, de façon concertée avec les acteurs nationaux et en partenariat avec les partenaires



Bureau de vote en Haïti, élections présidentielle, législatives et sénatoriales, mars 2011.

internationaux, les priorités de son appui. Sur cette base, l'OIF a procédé à l'évaluation de la liste électorale permanente au Bénin ainsi qu'à l'audit du fichier électorale au Burkina Faso, de manière à aider ces deux pays à mieux aborder les prochaines échéances électorales. Des séminaires d'appropriation des textes électoraux ont été organisés (Tchad, RCA, RDC, Cameroun) pour aider les acteurs impliqués dans les processus électoraux à avoir une compréhension commune du cadre juridique et à se doter des compétences nécessaires au traitement des contentieux des élections.

La mise à la disposition des acteurs nationaux d'une expertise technique et juridique, en particulier dans le domaine de la gestion du contentieux (RDC, Comores), s'est concrétisée par l'organisation de sessions de formation ou l'élaboration de guides pratiques (RDC). Des experts mobilisés par la Francophonie ont par ailleurs soutenu la révision et la consolidation des textes électoraux (RCA) et accompagné les institutions électorales dans la mise en œuvre des missions qui leur sont confiées (RCA, Tchad). Des actions de renforcement de capacités et de formations ont en outre été développées en faveur des organes nationaux de régulation des médias et des journalistes en période électorale (Tunisie, Tchad et Mali).

Enfin, la Francophonie a soutenu l'observation nationale des élections par la mise à disposition de l'expertise et des moyens financiers afin de permettre aux organisations de la société civile de s'approprier le contrôle des scrutins (Comores, Tunisie, RDC, Niger).

À l'occasion des principaux scrutins qui se sont tenus depuis septembre 2010, près d'une quinzaine de missions d'information et de contacts et trois missions d'observation ont été dépêchées par le Secrétaire général de la Francophonie. Ces missions ont permis de relever les avancées susceptibles d'être capitalisées



## TÉMOIGNAGE

**Général Siaka Sangaré**  
Délégué général aux élections  
du Mali, Président du Réseau  
des compétences électorales  
francophones

Depuis 2004, j'ai eu l'occasion de participer, en qualité d'expert de l'OIF, à de nombreuses missions d'appui aux processus électoraux : en Haïti, en Mauritanie, au Tchad, au Bénin, en Côte d'Ivoire ou encore en Guinée. L'objectif premier des interventions de la Francophonie auxquelles j'ai été associé est de consolider et d'améliorer sur le long terme les systèmes électoraux nationaux par la mise à disposition d'une expertise technique appropriée. Nous nous attachons à répondre aux difficultés à la fois politiques et logistiques qui entravent la bonne gestion des processus électoraux, que ce soit en matière d'établissement et de révision des fichiers électoraux, de consolidation de l'administration électorale ou encore de sécurisation de la transmission et du traitement des résultats. Ces actions contribuent *in fine* à prévenir les conflits, parfois violents, qui peuvent précéder ou succéder aux élections.

En plus de ces collaborations régulières avec l'OIF, je suis depuis 2011 président du Réseau des compétences électorales francophones (Recef) que la Francophonie, sous l'impulsion de son Secrétaire général, en partenariat avec la Direction générale des élections du Québec, vient de mettre sur pied. L'OIF s'est en effet engagée à approfondir la dynamique d'appui à l'appropriation par les acteurs nationaux des mécanismes et outils d'organisation d'élections en développant les synergies entre acteurs francophones via la création de ce nouvel espace d'échange et de travail entre les institutions francophones concernées.

## LES MISSIONS ÉLECTORALES DÉPLOYÉES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE ENTRE SEPTEMBRE 2010 ET JUIN 2012 À L'OCCASION DE CONSULTATIONS ÉLECTORALES

### Missions d'information et de contacts

- En Moldavie, à l'occasion du scrutin référendaire du 5 septembre 2010 et des élections législatives anticipées du 28 novembre 2010.
- En Côte d'Ivoire, à l'occasion de l'élection présidentielle (octobre et novembre 2010) et des élections législatives (novembre 2011).
- En Guinée, à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle du 7 novembre 2010.
- Au Burkina Faso, à l'occasion de l'élection présidentielle du 21 novembre 2010.
- En Haïti, à l'occasion des deux tours des élections présidentielle, législatives et sénatoriales, en novembre 2010 et mars 2011.
- Aux Comores, à l'occasion des élections harmonisées du président de l'Union des Comores et des gouverneurs des îles autonomes de Grande Comore, de Mohéli et d'Anjouan tenues en novembre et décembre 2010, ainsi que pour l'élection présidentielle du 13 janvier 2011.
- Au Niger, à l'occasion des élections présidentielle et législatives des 31 janvier et 12 mars 2011.
- Au Bénin, à l'occasion de l'élection présidentielle qui s'est tenue le 13 mars 2011.
- À Djibouti, à l'occasion de l'élection présidentielle du 8 avril 2011.
- Au Cameroun, à l'occasion de l'élection présidentielle du 9 octobre 2011.

- En RDC, à l'occasion des élections présidentielle et législatives du 28 novembre 2011.

### Missions électorales conjointes

- Avec la COI, aux Seychelles, à l'occasion des élections présidentielle (19-21 mai 2011) et législatives (29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2011).

### Missions d'observation

- En RCA, à l'occasion des élections présidentielle et législatives du 23 janvier 2011.
- Au Tchad, à l'occasion des élections législatives du 13 février 2011.
- En Tunisie, à l'occasion de l'élection de l'Assemblée nationale constituante du 23 octobre 2011.

### Missions d'expertise technique

- Au Niger : audit du fichier électoral (juin 2010).
- Au Burkina Faso : expertise pour la modernisation et l'information du fichier électoral (28 septembre-5 novembre 2011 et 19-26 mai 2012).
- Au Bénin : évaluation et recommandations pour l'amélioration de la liste électorale permanente informatisée (janvier-février 2012 et avril 2012).
- En Guinée : évaluation du dispositif technique de révision des listes électorales pour les élections législatives (mai-juin 2012).

dans l'espace francophone, mais aussi d'identifier précisément les difficultés et de proposer des solutions en vue de consolider le dispositif en place.

## APPORTER UN APPUI AU MAINTIEN ET À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Lors du Sommet de Montreux, les États et gouvernements membres de la Francophonie ont appelé au renforcement de la coordination des initiatives prises pour accroître leur contribution aux opérations de paix. L'OIF a élaboré une stratégie opérationnelle afin d'encourager la participation active des francophones à ces opérations et d'accompagner le renforcement de leurs capacités. Elle a soutenu les efforts entrepris pour consolider la paix dans les pays en sortie de crise, en apportant une assistance technique à la mise en œuvre des

accords de paix, au renforcement de l'État de droit, à la mise en place de mécanismes de réconciliation nationale et à la promotion de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité.

### Le renforcement de la participation francophone aux opérations de paix

L'OIF a apporté son appui à la mise en place de formations techniques au profit d'experts des États membres en s'appuyant sur les centres de formation des pays francophones. Elle a ainsi soutenu l'organisation de séminaires portant, d'une part, sur le matériel appartenant aux contingents des Nations unies et, d'autre part, visant à renforcer les capacités d'analyse stratégique des États francophones. L'OIF s'est en outre employée à accompagner les échanges entre les écoles de formation aux opérations de paix : en 2010 et 2011, des échanges d'instructeurs sont intervenus entre le Centre de gestion des forces de maintien de la paix d'Oudong (Cambodge) et l'École de maintien de la paix de Bamako ;



en 2011, des officiers africains ont pu être accueillis au cours supérieur international de l'École d'application des officiers de la gendarmerie roumaine de Rosu.

Grâce aux activités de plaidoyer menées par l'OIF, un nombre important de documents relatifs aux opérations de maintien de la paix a été traduit en français par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DOMP). L'OIF a en outre contribué, en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères et européennes, à l'élaboration de la *Méthode d'enseignement du français* qui vise à renforcer l'usage du français par les unités non francophones appelées à être déployées dans des opérations de paix.

L'OIF a organisé en janvier 2011 des concertations francophones en marge des négociations relatives à la révision du *Manuel des Nations unies sur le matériel appartenant aux contingents*. Les représentations permanentes de l'OIF à New York et à Addis-Abeba ont accueilli des cycles de séminaires conçus par le Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (ROP) et portant sur les enjeux du maintien de la paix.



Réunion technique sur les capacités francophones de formation aux opérations de paix au siège de l'OIF (Paris, juillet 2011).

Un séminaire portant sur les négociations relatives au traité sur le commerce des armes a été organisé à New York en lien avec l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (Unidir). S'est aussi tenue au siège de l'OIF, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011, une réunion technique sur les capacités francophones de formation aux opérations de paix, qui a rassemblé les responsables des centres francophones dispensant des formations aux opérations de paix. Cette réunion a permis de renforcer les liens de coopération avec le système des Nations unies.

### FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ÉCOLES FRANCOPHONES DE FORMATION AUX OPÉRATIONS DE PAIX

Au sein de l'espace francophone, un nombre important de centres est spécifiquement dédié à la formation aux opérations de paix : le Centre régional du Caire pour la résolution des conflits et le maintien de la paix (CCCPA/Égypte), l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako (EMP/Mali), l'École internationale des forces de sécurité d'Awaé (EIFORCES/Cameroun), le Centre national de gestion des forces de maintien de la paix, de déminage et d'élimination des déchets de guerre d'Oudong (NPMEC/Cambodge), le cours supérieur international de l'École d'application des officiers de la gendarmerie roumaine (CSI/Roumanie), le Centre de perfectionnement de police judiciaire de Porto-Novo (CPPJ/Bénin), l'École des officiers de la gendarmerie nationale de Ouakam (EOGN/Sénégal), le Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (ROP/Canada) et l'Institut de formation aux opérations de paix (IFOP/Canada). L'action de l'OIF vise à favoriser le développement des synergies entre ces différentes institutions ainsi qu'à encourager la mise en place de liens plus étroits avec le système des Nations unies, grâce à la mise en réseau de ces différents partenaires.

### L'accompagnement des efforts entrepris pour la consolidation de la paix

En matière d'appui à la réforme des systèmes de sécurité, l'OIF a développé plusieurs activités. En **Guinée**, elle a participé, en déployant un expert dans le domaine de la police, à la mission d'évaluation du secteur de sécurité menée conjointement avec l'UA, la Cedeao, l'ONU et l'UE en mars 2011 ; elle a également collaboré avec le HCDH pour dispenser des formations aux droits de l'Homme à l'intention des forces de défense et de sécurité guinéennes. En **Côte d'Ivoire**, l'OIF a soutenu la participation d'un expert de la réforme du secteur de la police et d'un expert du secteur de la justice à la mission pluridisciplinaire déployée en novembre 2011 par l'Union africaine.

Elle a également participé au séminaire consacré à la politique cadre sur la réforme des systèmes de sécurité (RSS) en cours d'adoption au sein de l'UA. En outre, l'OIF est devenue membre observateur des conseils de fondation du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), rejoignant ainsi les principaux acteurs internationaux œuvrant en faveur de la RSS. L'OIF est également devenue membre du comité de pilotage du Réseau africain pour le secteur de sécurité (RASS).

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'appui aux processus de consolidation de la paix, l'OIF s'est particulièrement mobilisée au Tchad, en Guinée et en RCA, notamment en lien avec les formations Guinée et RCA de la **Commission de consolidation de la paix des Nations unies** (CCP) dont la Francophonie est membre.

Au **Tchad** et en **RCA**, en appui aux institutions chargées de la mise en œuvre des accords de paix, l'OIF a participé aux travaux du comité de suivi de l'accord du 13 août 2007 (Tchad) et à ceux du comité de suivi du Dialogue politique inclusif de 2008 (RCA). Par ailleurs, la Francophonie a participé aux côtés de l'Union européenne, et à la demande des autorités nationales, aux travaux du comité de suivi du rapport issu de la commission d'enquête sur les événements survenus au Tchad en 2008.

Le travail de l'expert désigné pour représenter l'OIF a contribué à encourager la mise en œuvre des conclusions et recommandations de la commission d'enquête et à définir, en concertation avec les autorités tchadiennes, le cadre ainsi que le calendrier des activités du comité de suivi.

En **Guinée**, la Francophonie a participé en avril 2011, à Conakry, à l'atelier d'orientation pour la formulation du nouveau plan prioritaire pour la consolidation de la paix, organisé conjointement par l'État guinéen et l'ONU, ainsi qu'à la mission de la formation Guinée de la CCP, du 12 au 16 mars 2012, à Conakry. Parallèlement, l'OIF a participé aux états généraux de la justice guinéenne en mars 2011 et se prépare à apporter son concours au programme de réforme de la justice qui en est issu.

## FRANCOPOL

L'OIF a particulièrement œuvré au renforcement des capacités des forces de police francophones par le biais de programmes mis en œuvre en lien avec le Réseau international francophone de formation policière (Francopol), notamment :

- La mise en réseau des écoles de police des pays africains francophones, grâce à la poursuite du déploiement de la plate-forme pédagogique en ligne du Carrefour Francopol de l'information et du savoir (CFIS) ;
- Le séminaire de formation des policiers aux fondements de la justice juvénile, en lien avec le Bureau international des droits de l'enfant (Bénin, décembre 2010) ;
- Le soutien à la prise en charge de la participation au congrès Francopol 2011 de formateurs policiers africains ;
- La prise en charge de la participation d'experts du Sud au premier atelier du comité technique Francopol sur les opérations de paix ;
- Le soutien au programme d'appui à la sécurisation du processus électoral tunisien (Paspét) ;
- Le soutien au programme d'appui au renforcement de la police de proximité en Tunisie (Aprox) ;
- L'élaboration d'un cours en ligne sur la gestion de la sécurité publique en contexte électoral, en lien avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar).

# LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

*L'Organisation internationale de la Francophonie contribue à l'ancrage de la démocratie et à la consolidation de l'État de droit, car il ne peut y avoir de paix durable sans démocratie. Il s'agit plus précisément de soutenir le renforcement de l'effectivité des institutions instaurées dans les secteurs de la gouvernance démocratique, de la justice et des médias, ainsi que de veiller à l'appropriation, par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, des normes et engagements internationaux et francophones.*

Depuis 2004, la DDHDP publie tous les deux ans un rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés qui fait le point sur les grandes tendances dans l'espace francophone et trace les perspectives d'actions pour conforter la paix et la démocratie. La 5<sup>e</sup> édition de ce rapport (2012) traite notamment des sujets relatifs aux enjeux constitutionnels, à la diversité juridique, aux droits de l'Homme et à la justice transitionnelle ou encore à l'accompagnement des processus électoraux.

## ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE ET UNE VIE POLITIQUE APAISÉE

L'OIF accompagne les États et les institutions nationales dans leurs efforts en faveur de la réforme des textes constitutionnels et légaux, et renforce la gouvernance des institutions publiques. Elle valorise également l'action des parlements et la culture démocratique, en soutenant les actions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

### La promotion des valeurs et des instruments

Conformément au mandat de la Déclaration de Bamako, la Francophonie a contribué, en accompagnant les efforts des États et des organisations de la société civile, à soutenir le processus d'appropriation des textes fondamentaux et a encouragé les initiatives visant à une réforme consensuelle de ces textes. Elle a apporté son concours aux commissions constitutionnelles chargées d'élaborer ou de réviser les textes et a initié et soutenu des actions d'échange et de partage d'expériences entre les institutions en charge du contentieux comme les

juridictions constitutionnelles. L'OIF a également mis à disposition de plusieurs pays francophones une expertise de haut niveau, afin de soutenir les réformes engagées. Toutes ces actions ont été menées en étroite concertation avec les institutions nationales en charge de l'élaboration et de la diffusion des textes fondamentaux, les cours et conseils constitutionnels, les commissions chargées de la révision des textes, les praticiens du droit et le monde académique.

Dans ce cadre, la Francophonie a participé et soutenu plusieurs concertations internationales sur les nouveaux enjeux constitutionnels liés aux changements démocratiques dans le monde arabe, que ce soit à l'occasion de la Conférence du Caire sur le constitutionnalisme dans le monde arabe (co-organisée avec IDEA International) ou le colloque sur « Les nouveaux imaginaires démocratiques » (Hamamet, décembre 2011) qui a abordé des problématiques aussi importantes que l'avenir du Printemps des peuples arabes, la dialectique du changement ou encore le lien entre démocratie et identités collectives au Maghreb.

L'OIF a également poursuivi la concertation avec les partenaires internationaux engagés dans les efforts de soutien à la démocratie. C'est ainsi qu'elle a été partie prenante à la Conférence régionale sur l'impunité, la justice et les droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest (Bamako, décembre 2011) à l'initiative du bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, avec l'appui du gouvernement du Mali et de la Cedeao. La déclaration adoptée par les participants formule des recommandations concrètes en vue de renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit en Afrique de l'Ouest, dans une logique de prévention des conflits.

Lors des Journées européennes du développement (Bruxelles, décembre 2010), l'OIF a sensibilisé les institutions européennes sur la spécificité des modes d'intervention francophones dans le secteur de la gouvernance



## LES JOURNÉES DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE 2012



Les Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie se sont déroulées à Paris, les 13 et 14 mars 2012, sur le thème : « Capacité d'action et de solidarité des réseaux institutionnels au service de la démocratie ».

Trois grands témoins, acteurs engagés dans les domaines de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, sont intervenus pour évoquer les évolutions majeures enregistrées dans l'espace francophone depuis 2010 : la Tunisienne Souhayr Belhassen, présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ; Gérard Latortue, ancien Premier ministre d'Haïti

et chef de missions électorales de l'OIF ; et Gérard Balanda, ancien premier président de la Cour suprême de la République démocratique du Congo et président du Comité national de médiation pour le processus électoral en RDC.

La Francophonie compte aujourd'hui quinze réseaux institutionnels, structures souples et réactives, mobilisées dans les secteurs du droit et de la justice, des droits de l'Homme, de la régulation, de la médiation et des élections. Porteurs de la spécificité de l'action francophone déployée en faveur de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, ces réseaux comptent parmi les partenaires stratégiques de l'OIF. Une charte de partenariat entre l'OIF et les réseaux institutionnels, adoptée lors de ces journées, consacre les modalités de cette collaboration originale et à forte valeur ajoutée animée par la Francophonie.

Au cours de la séance d'ouverture qu'il présidait, le Secrétaire général de la Francophonie a rappelé qu'« *il nous faut, ensemble, trouver de nouveaux chemins pour le progrès permanent des droits universels, pour prendre en considération les nouvelles parties prenantes, politiques et institutionnelles, et promouvoir une autre diversité qui réponde à la réalité de notre monde* ».

## LES 15 RÉSEAUX INSTITUTIONNELS PARTENAIRES DE LA FRANCOPHONIE

- Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune – CIB
- Association du notariat francophone – ANF
- Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français – AISCCUF
- Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français – ACCPUF
- Association africaine des hautes juridictions francophones – AAHJF
- Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie – AOMF
- Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français – AHJUCAF
- Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme – AFCNDH
- Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États et gouvernements des pays membres de la Francophonie – Ucesif
- Réseau francophone des régulateurs des médias – Réfram
- Association francophone des autorités de protection des données personnelles – AFAPDP
- Réseau francophone de diffusion du droit – RF2D
- Réseau international francophone de formation policière – Francopol
- Association internationale des procureurs et poursuivants francophones – AIPPF
- Réseau des compétences électorales francophones – Recef



À l'occasion des dix ans de l'adoption de la Déclaration de Bamako, l'OIF a publié *Regards sur l'État de droit*, La Déclaration de Bamako, dix ans après, dans lequel des membres de la société civile et des réseaux institutionnels partenaires de la Francophonie dressent un bilan des acquis et les perspectives.

démocratique, organisé une table ronde sur « Médias et développement » et facilité la participation de personnalités de l'espace francophone.

### **Le renforcement des institutions de l'État de droit**

Les institutions concourant à l'État de droit et à une meilleure gouvernance publique par leurs actions en matière de médiation et de contrôle bénéficient d'un soutien de l'OIF. Une attention particulière à la situation spécifique des institutions des pays en sortie de crise et en transition démocratique a été apportée, notamment au Niger et en Haïti.

La Francophonie a fait le choix de soutenir le développement des programmes de formation, selon une logique de formation par les pairs. La période 2011-2012 a ainsi enregistré la mise en place et/ou le renforcement de dispositifs francophones de formation au bénéfice des membres et personnels des institutions – centre de formation en médiation à Rabat développé par l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF); cycle régulier de formation pour les cours des comptes et institutions équivalentes développé par l'Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF); formations thématiques proposées par l'Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF).

Ces actions de formation ont répondu aux attentes formulées par ces institutions pour la spécialisation des compétences de leurs membres et personnels et le renforcement des capacités des institutions nouvellement installées. Enfin, l'OIF a participé et soutenu la 6<sup>e</sup> Conférence des chefs d'institutions de l'ACCPUF (Niamey, novembre 2011) sur « Le statut du juge constitutionnel », ainsi que le 7<sup>e</sup> Congrès de l'AOMF (Luxembourg, novembre 2011) sur « Les spécificités de l'institution du médiateur/ombudsman ». Par ailleurs, l'OIF a soutenu la participation de quinze procureurs francophones au congrès annuel de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPP), sur le thème « Le service des poursuites en tant que service public » (Séoul, juin 2011).

Dans le cadre de l'appui à la transition au Niger, l'OIF a soutenu la préparation et la tenue des états généraux de la justice nigérienne à Niamey (juin 2012).

Dans le cadre de l'accompagnement des institutions haïtiennes, l'Office de la protection du citoyen d'Haïti a bénéficié d'une dotation en matériel informatique ainsi que de la mise à disposition d'un expert.

### **La modernisation de l'action législative**

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un lieu de débats, de propositions et d'échange d'informations sur les sujets d'intérêt commun à ses membres. Grâce au soutien de l'OIF, l'APF a poursuivi le développement de ses actions de coopération parlementaire autour de quatre axes principaux : la diffusion de l'information législative, la formation des parlementaires et des fonctionnaires des parlements, les activités du Réseau des femmes parlementaires et l'appui aux parlements nationaux de jeunes.

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités de gestion et de diffusion de l'information législative interne (Noria), l'APF propose trois types d'appui différents. Un appui « généralisé » favorisant la production, la diffusion et la conservation de l'information législative a été apporté aux parlements du Gabon, du Burundi et de Mauritanie ainsi qu'aux Assemblées nationales du Togo et du Tchad.

Un appui « spécial » destiné aux parlements où l'usage du français est modérément répandu, et permettant la diffusion de la production législative en langue française par la traduction des sites Internet et par un apport en documentation francophone, a été déployé en faveur des Assemblées nationales d'Arménie, de Bulgarie, du Laos et de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

Un appui « réseau » relatif au développement des réseaux professionnels au sein et entre les parlements permet de faciliter les échanges d'informations, de connaissances et de savoir-faire (atelier sur « Les enjeux de la communication parlementaire dans les Assemblées francophones » à Bamako, mai 2011).

Dans le cadre de son action au bénéfice des parlementaires et fonctionnaires francophones, l'APF a organisé en 2011 quatre séminaires : « Décentralisation, le droit de pétition et le genre et le développement » (Bangui,

## **FOCUS**

**Dans le cadre de son programme de soutien à la jeunesse francophone, l'APF a poursuivi son appui à la mise en place et au renforcement de parlements nationaux de jeunes (PNJ) au Bénin, en Mauritanie et au Sénégal, et a favorisé l'apprentissage de la démocratie parlementaire auprès des jeunes du Togo et de la République du Congo. Enfin, l'APF a soutenu l'organisation d'une formation « Droit aux droits » en partenariat avec l'association Jeunes francophones en action (Luxembourg, juillet 2011).**



*Le Secrétaire général a participé à la 37<sup>e</sup> session de l'APF à Kinshasa (juillet 2011) sur le thème « Paix, élection et démocratie », ainsi qu'à la 38<sup>e</sup> session à Bruxelles (juillet 2012) sur le thème « Médias et technologies de l'information et de la communication, vecteurs de la Francophonie dans le monde ».*

décembre), « Le code de la famille au Mali » (Bamako, novembre), « La communication dans les assemblées parlementaires : objectif, moyens et enjeux » (Phnom Penh, novembre), « Le régime juridique et la pratique des lois d'habilitation dans les régimes parlementaires » (Ouagadougou, septembre).

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Clé de voûte de l'État de droit, le droit et la justice s'inscrivent parmi les socles fondamentaux des démocraties : la primauté du droit, la reconnaissance et la protection des droits et des libertés, l'adhésion aux valeurs démocratiques étant désormais assurées dans leur principe, il revient à l'OIF, dans un contexte qui conforte la diversité juridique et le rôle du droit et de la justice au service du développement, d'appuyer ses États membres dans leur mission de protection de l'État de droit et de garantie à la mise en œuvre effective des principes qui le sous-tendent. En 2011-2012, la lutte contre l'impunité et la promotion d'une justice pénale internationale ont fait l'objet d'une attention particulière.

### Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et des praticiens du droit

L'objectif est de soutenir les institutions judiciaires des pays en sortie de crise ou en phase de réforme judiciaire et de renforcer les capacités des personnels judiciaires et des praticiens du droit tout en portant une attention

particulière sur la mise en réseau des responsables nationaux de la formation judiciaire. L'OIF a ainsi doté huit institutions en biens et équipements et organisé des activités de formation à l'intention de 500 professionnels du droit.

Dans le cadre de son plan d'appui à la modernisation de la justice, l'OIF a appuyé la **Guinée** et la **République centrafricaine** dans l'élaboration de leur plan d'action en faveur de la justice. Ainsi l'OIF a accompagné la RCA dans son processus d'élaboration d'un programme décennal de réforme de la justice, de l'organisation des états généraux de la justice jusqu'à la rédaction du programme décennal. En Guinée, l'OIF a soutenu et participé aux états généraux de la justice (Conakry, mars 2011) qui ont notamment permis de dresser un état des lieux des dysfonctionnements et carences, et de formuler les recommandations qui ont servi de base à l'élaboration d'un programme pluriannuel de modernisation de la justice.

Les actions entreprises ont aussi contribué au renforcement des capacités des professionnels bénéficiaires en

## FOCUS

**La Francophonie apporte son soutien aux activités de la Maison du droit vietnamo-française depuis plus de dix ans, et l'a centré sur la diffusion du droit et les actions à vocation régionale avec les autres États membres de l'OIF en Asie du Sud-Est. Ainsi, un cycle quadriennal de formation régionale à destination des praticiens du droit du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande, du Vanuatu et du Vietnam a été mis en place.**



mobilisant, notamment, l'expertise et le savoir-faire des partenaires de l'OIF. Parmi eux, les réseaux institutionnels de la Francophonie et en particulier l'Association africaine des hautes juridictions francophones (AAHJF) ont poursuivi la mise en œuvre de leur plan de formation. Ainsi, une session régionale pour la spécialisation des compétences des magistrats des Cours suprêmes africaines (Cotonou, décembre 2010) et une formation sur la protection du droit d'auteur et des droits voisins à l'intention des magistrats et des professionnels de la justice (Ouagadougou, avril 2011) ont été soutenues. Enfin, l'OIF a poursuivi son soutien au Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (Cifaf), basé à Cotonou, pour la mise en œuvre de ses formations initiales et la création de formations continues et décentralisées dans l'espace africain francophone.

La 5<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (Bordeaux, novembre 2011) a bénéficié du soutien de l'OIF à travers la présence et la participation de onze directeurs et responsables de structures nationales de formation judiciaire de pays francophones. Dans le prolongement, l'OIF a organisé à Paris une concertation sur le renforcement de l'offre francophone de formation judiciaire, à laquelle ont été associés des représentants des organisations internationales partenaires et les réseaux institutionnels de la Francophonie intervenant dans les secteurs du droit et de la justice. Cette concertation a permis de contribuer à une meilleure connaissance et à une réflexion positive sur l'articulation des dispositifs nationaux, régionaux et francophones de formation judiciaire, ainsi que sur le développement de synergies entre ces structures. À cette occasion, la base de données de jurisprudence francophone en ligne créée par l'AHJUCAF a été officiellement dévoilée : [www.ahjucaf.org](http://www.ahjucaf.org).

### **L'appui à la diffusion et à l'harmonisation du droit**

L'objectif pour l'OIF est de renforcer l'accessibilité aux sources francophones de droit et d'appuyer la modernisation et l'harmonisation des droits positifs nationaux des pays membres. La mise en œuvre du projet se traduit par : la gestion et l'animation du site portail <http://droit.francophonie.org> ; l'appui aux initiatives de production et de diffusion de l'information juridique et judiciaire par différents vecteurs d'information de proximité ; le soutien apporté à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de modernisation de la justice. Et ce dans le cadre du partenariat noué avec l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) et les autres organisations d'intégration sous-régionales que sont l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Afin de promouvoir la diffusion du droit, l'OIF soutient les activités du Réseau francophone de diffusion du droit (RF2D) dans le but de favoriser la création de structures nationales de diffusion du droit dans les pays membres, principalement du Sud. Elle a ainsi contribué au renforcement des capacités d'intervention du Centre d'étude et de formation pour le développement (Cefod) du Tchad, du Centre national de documentation juridique (CNDJ) de la Côte d'Ivoire et du Centre international d'éducation aux droits humains (Equitas) d'Haïti. Les conclusions d'une étude commandée par l'OIF en 2012 permettront de mieux valoriser les actions de diffusion du droit dans l'espace francophone.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Ohada, l'OIF a participé à la Conférence ministérielle de l'Ohada (Lomé, décembre 2010), aux différents conseils des ministres de l'organisation (Bissau, juin et décembre 2011) ainsi qu'à la passation de service désignant M. Dorothé Sossa au poste de Secrétaire permanent de l'Ohada (Yaoundé, mars 2011) à la suite de la révision du Traité de l'Ohada en marge du Sommet de la Francophonie de 2008. L'OIF a appuyé le Secrétariat permanent de l'Ohada dans sa

### **VERS LE 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OHADA**

**L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires est un dispositif d'intégration économique régional novateur et porteur de perspectives de développement pour le continent africain que l'OIF a encouragé et soutenu depuis ses débuts, en 1993, dans l'environnement du Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophone à Port Louis (Maurice).**

**Les objectifs sont de renforcer l'adaptabilité, l'effectivité et l'attractivité du droit des affaires harmonisé et de faciliter son utilisation par les agents économiques opérant dans les seize États membres de l'Ohada. Il doit contribuer ainsi à garantir davantage la sécurité juridique et judiciaire des activités économiques et des transactions financières et à favoriser l'essor de celles-ci en encourageant l'investissement local et étranger.**

**L'année 2013 sera celle de la célébration du vingtième anniversaire du Traité de Port Louis (17 octobre 1993) relatif à l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. Cette célébration devrait se tenir à Ouagadougou, le Burkina Faso assurant en effet la présidence tournante de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement et du Conseil des ministres de l'Ohada en 2013.**



## TÉMOIGNAGE

**Fatou Bensouda**

*Procureur de la Cour pénale internationale*

Le Statut de Rome, signé le 17 juillet 1998 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002, a créé la Cour pénale internationale (CPI), auquel 121 États sont actuellement parties. La CPI est une cour indépendante permanente, devant laquelle sont jugées les personnes accusées des crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale. Sa compétence s'exerce sur les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

Dans la mise en œuvre de son mandat de lutte contre l'impunité, le bureau du procureur mène des enquêtes dans le cadre des situations en Ouganda, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, au Darfour (Soudan), au Kenya, en Libye et en Côte d'Ivoire. Des examens préliminaires sont en cours dans des situations identifiées en Afghanistan, en Colombie, en Géorgie, au Honduras, au Nigeria, en République de Corée et en Guinée. À ce jour, vingt mandats d'arrêt ont été délivrés (dont six personnes ont déjà été arrêtées) et neuf citations à comparaître ont été volontairement exécutées.

Cinq personnes sont actuellement détenues (Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui pour la République démocratique du Congo; Jean-Pierre Bemba Gombo pour la République centrafricaine; Laurent Gbagbo pour la Côte d'Ivoire) et onze suspects sont en fuite. En totalité, quinze affaires ont été ouvertes, dont six sont actuellement au stade de procès. Malgré ces résultats, la Cour semble critiquée en raison de certaines perceptions incorrectes sur son rôle et son fonctionnement.

Dans ce contexte, je souhaite souligner l'importance du partenariat noué depuis plusieurs années entre l'OIF et la CPI, qui partagent une communauté de valeurs dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'impunité. La coopération entre nos deux organisations va dans le sens d'un renforcement de la protection des droits de l'Homme. Et je me réjouis de la formalisation et la pérennisation de cette coopération par la signature cette année d'un accord de coopération entre nos deux organisations.

stratégie de collecte de l'ensemble de la jurisprudence nationale des pays membres et a soutenu trois séminaires thématiques sur : « Les risques de conflits de compétence » (Lomé, octobre 2010), « La dynamisation des commissions nationales Ohada » (Bamako, juillet 2011), et « La sensibilisation des autorités politiques et des opérateurs économiques guinéens à la dynamique du nouveau droit Ohada » (Conakry, septembre 2011).

## La promotion de la diversité et le dialogue des cultures juridiques

Les dix dernières années ont vu la Déclaration de Bamako consacrer les principes de l'État de droit, puis la Convention de l'Unesco donner une base juridique internationale à la diversité des expressions culturelles. Au point de rencontre des objectifs fixés par ces deux textes, la promotion de la diversité des droits et des systèmes juridiques constitue un axe fort de l'intervention de la Francophonie dans les secteurs du droit et de la justice.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la IV<sup>e</sup> Conférence des ministres francophones de la Justice (2008), un document de réflexion et de stratégie sur les enjeux de la diversité des cultures juridiques a été élaboré et publié par l'OIF en 2012. Ce document, qui a bénéficié du concours de divers experts de l'espace francophone, expose la démarche et les stratégies d'action de la Francophonie en faveur de la promotion de la diversité des cultures juridiques. La richesse des droits de l'espace francophone et les valeurs que porte la Francophonie légitiment l'impulsion d'un élan de l'ensemble des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux du monde francophone. La stratégie vise à la fois à valoriser la présence et l'expertise francophones dans les enceintes et forums de discussion internationaux, les juridictions nationales ainsi qu'après des organisations internationales; mobiliser les réseaux institutionnels et les acteurs de la société civile; soutenir le développement du droit Ohada et les processus d'harmonisation régionale et sectorielle; encourager la diffusion du droit des pays francophones.

Les actions menées ont notamment contribué à la participation d'experts francophones du Sud ainsi qu'à la promotion des valeurs et positions francophones lors de conférences internationales (Union internationale du notariat latin, Marrakech, octobre 2010; Congrès mondial de l'AIPP, Séoul, juin 2011; Conférence annuelle de l'Organisation mondiale des structures de formation judiciaire, Bordeaux, octobre 2011).

Les soutiens apportés aux activités de concertation initiées par les réseaux juridiques et judiciaires de la Francophonie, en particulier l'AHJUCAF et la Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), ont également permis de renforcer les capacités des praticiens du droit et de valoriser l'expertise francophone sur les enjeux, notamment, de la mise en œuvre du droit pénal international et de la promotion de la diversité des cultures juridiques. Il s'est agi à la fois de mettre en valeur l'expertise juridique francophone et son utilité pour répondre aux défis de la mondialisation et d'aider à faire entendre la voix de la spécificité francophone en matière de culture juridique.

## La lutte contre l'impunité et la promotion d'une justice pénale internationale

Depuis l'adoption du Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI) en 1998, la Francophonie a, de manière constante, porté une attention particulière à la question de l'effectivité de la justice internationale. L'OIF a réaffirmé à de multiples reprises l'importance de lutter contre l'impunité comme garantie de la paix, de la sécurité et du renforcement de l'État de droit.

Dans ce contexte, l'OIF continue à encourager ses États membres à ratifier le Statut de Rome, ce d'autant plus que l'actualité internationale en 2011-2012 (Guinée, Côte d'Ivoire, Tunisie, Égypte, Libye, Moyen-Orient) a mis particulièrement en exergue l'utilité et la nécessité d'un dispositif pénal de lutte contre l'impunité des crimes de guerre et de génocide.

La Francophonie a poursuivi sa coopération avec la CPI et a signé avec cette dernière un accord-cadre de coopération en 2012. L'appui de l'OIF s'est traduit par l'organisation de deux séminaires régionaux de sensibilisation et de formation au travail de la Cour en Afrique centrale (Yaoundé, 2010) et en Afrique du Nord et Moyen-Orient (Tunis, septembre 2011). L'OIF a, enfin, financé le premier séminaire conjoint de la CPI et de l'Union africaine sur « Les aspects techniques du Statut de Rome et la pratique de la CPI » (Addis-Abeba, juillet 2011) à l'intention de représentants de la commission de l'Union africaine et des conseillers juridiques des délégations permanentes des États membres de l'Union africaine. Ces séminaires de formation ont visé à renforcer les capacités de juristes et décideurs des États parties à la Cour et à améliorer la coopération entre les professionnels du droit des États et la CPI.

## SOUTENIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, LA RÉGULATION ET LES MÉDIAS

La liberté de la presse, consacrée par les grands textes internationaux de référence, est assurément l'un des préalables à l'existence de la démocratie. Pour garantir une vie politique apaisée, les États et gouvernements membres de l'OIF se sont engagés à promouvoir la liberté de la presse, en contribuant en particulier au développement de législations et de réglementations favorables au droit à l'information et à la communication ; à renforcer les capacités des institutions de régulation, notamment par leur mise en réseau ; à favoriser l'auto-régulation et la déontologie des journalistes, principalement dans des contextes électoraux, de crise ou de sortie de crise.

## La promotion de la liberté de la presse et du pluralisme des médias

Pour un environnement plus favorable à la liberté de la presse et au pluralisme des médias, l'OIF s'appuie essentiellement sur les associations professionnelles et les structures représentant les médias et les journalistes, à travers, notamment, l'élaboration et le respect de codes de bonne conduite, particulièrement en période électorale ou en situation de crise. L'OIF s'attache principalement à mener, par divers canaux, des actions de sensibilisation en faveur de la liberté de la presse et de la dépenalisation des délits de presse dans l'espace francophone.



Quatre interventions majeures ont été menées sur la période : la réalisation du *Guide pratique du journaliste en période électorale* ; l'appui à l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (Inric) mise en place en Tunisie ; l'organisation d'un séminaire régional sur la liberté d'expression dans les pays d'Europe centrale et orientale ; et la remise du Prix francophone de la liberté de la presse OIF-RFI-RSF, qui récompense les journalistes ayant effectué le meilleur reportage d'actualité traitant des droits de l'Homme dans l'espace francophone (toutes les informations sur les lauréats sur [www.prix-rfi-rsf-oif.org](http://www.prix-rfi-rsf-oif.org)).

L'OIF a réalisé avec Reporters sans frontières le *Guide pratique du journaliste en période électorale* afin d'aider les journalistes francophones à aborder et à couvrir cette période sensible et majeure de la vie démocratique dans les meilleures conditions. Il s'adresse aux journalistes de tous les médias, quels que soient leur spécialité (radio, télévision, presse écrite et électronique), leur taille (locale, nationale, internationale) ou leur statut (public, privé, associatif ou communautaire). Ce guide est une boîte à outils proposant des réponses concrètes aux multiples questions que soulèvent tous les aspects de la couverture médiatique d'une élection, des règles applicables à la couverture de la campagne en passant par les spécificités du processus de vote.

Des centaines de guides ont été remis aux acteurs des paysages médiatiques dans les pays francophones où se sont tenues des élections, notamment au Tchad, en Haïti, en République centrafricaine, au Bénin, au Cameroun, en Guinée, à Madagascar et en République démocratique du Congo... Des sessions d'appropriation et de formation ont également été organisées, notamment en Tunisie (mai 2011) en vue d'une édition tunisienne du guide et au Mali (janvier 2012) à l'intention de 60 journalistes politiques.

En Tunisie, l'OIF a doté l'agence nationale Tunisie Afrique Presse (TAP) d'un lot d'équipements informatiques et a financé des sessions de formation à la couverture électorale pour les journalistes et photographes de la TAP.



**COLLOQUE SUR « LA LIBERTÉ  
D'EXPRESSION À L'ÉPREUVE DES  
ÉVOLUTIONS DÉMOCRATIQUES  
DANS LES PAYS D'EUROPE  
CENTRALE ET ORIENTALE »  
(SOFIA, MAI 2011)**

Des professionnels des médias des pays d'Europe centrale et orientale, de Belgique, d'Égypte, de France, du Maroc, du Niger, de Suisse et de Tunisie ont pu confronter les situations relatives à la liberté de la presse dans leur pays à celles prévalant dans les autres régions de la Francophonie à l'occasion de ces rencontres organisées par l'OIF, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Fondation Robert Schuman et la Bulgarie.

Ce colloque régional a notamment permis de constater que les pays d'Europe centrale et orientale ont, dans leur ensemble, fait des progrès en matière de liberté de la presse et sont parvenus en vingt ans à un stade que leurs voisins occidentaux avaient mis beaucoup plus de temps à atteindre, même si on observe aujourd'hui des régressions préoccupantes. Qu'il s'agisse du cadre législatif à travers la transposition des normes internationales et européennes ou de l'instauration du pluralisme des médias, le modèle européen est devenu une référence en matière de liberté de la presse, avec cependant des disparités et des fragilités. Les intervenants, parmi lesquels figuraient Dunja Mijatović, représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Béchir Ouarda, représentant de l'Instance nationale indépendante pour l'information et la communication de Tunisie, ou encore Jean-François Furnémont, président de la plate-forme européenne des régulateurs des médias (EPRA), ont convenu que les expériences acquises dans cette région pouvaient servir de balises aux évolutions démocratiques en cours dans les pays du monde arabe.

Un atelier sur le traitement des sondages d'opinion en période électorale, en partenariat avec l'Inric et le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), a rassemblé le 22 juillet 2011 à Tunis 25 journalistes issus de la presse écrite, de la télévision, de la radio et de l'agence de presse TAP, les responsables des trois principaux instituts de sondage tunisiens, ainsi que les représentants de plusieurs partis politiques.

Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai 2012, l'OIF a organisé à Tunis une table ronde sur le thème « Régulation et auto-régulation de l'espace médiatique en période de transition », en partenariat avec l'Unesco.



Réunion du Réfram à Bruxelles, 19-20 septembre 2011.

**Le développement de la régulation  
et de l'autorégulation des médias**

L'OIF mène depuis quelques années des actions spécifiques en direction des organes de régulation et d'auto-régulation des médias de ses pays membres. Elle intervient aussi bien en amont qu'en aval, en favorisant la création d'instances de régulation et d'auto-régulation là où elles n'existent pas et en renforçant leur efficacité dans les pays où elles sont établies.

Dans le domaine de la régulation, l'OIF appuie l'amélioration des compétences et des capacités des instances de régulation francophones ainsi que leur mise en réseau. À l'origine de la création du Réseau francophone des régulateurs des médias (Réfram) en 2007, l'OIF soutient depuis les plans d'action biennaux du Réseau. Au total, treize actions de coopération ont été menées au Tchad (formation et installation d'un système de monitoring), au Niger (formations et soutiens multiformes au monitoring), en Mauritanie (appui à la rédaction des cahiers des charges pour la libéralisation de l'audiovisuel), au Mali (séminaire sur la couverture médiatique et la régulation en période électorale), en RDC (renforcement des compétences) ou encore au Bénin (fonds documentaire).

L'égalité entre hommes et femmes dans les médias audiovisuels ainsi que la transition numérique figurent au premier rang des priorités d'action de la feuille de route 2012-2013 du Réfram adoptée par les présidents des instances de régulation membres du Réseau à Bruxelles (septembre 2011). Le suivi des programmes et le pluralisme politique hors et en période électorale – qui avait fait l'objet d'un important séminaire organisé par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (Haca) du Maroc et l'OIF à Fès en novembre 2010 – demeurent également au centre des préoccupations des régulateurs. Au cours de cette conférence, les présidents des instances membres du Réfram ont également échangé sur « le statut, les compétences et les missions des instances de régulation » et sur « le partenariat institutionnel avec les organisations internationales ». Le Conseil des médias électroniques de Bulgarie et le Conseil national de la radio et de la télévision d'Albanie ont rejoint le Réfram, portant à 28 le nombre de ses membres. Les membres du réseau ont félicité le président sortant, Ahmed Ghazali, président de la Haca du Maroc, pour la mise en œuvre du plan d'action 2010-2011, ainsi que le

nouveau bureau constitué du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Haut-Conseil de la communication du Tchad et du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la France.

Parallèlement, l'OIF agit en faveur des professionnels des médias afin qu'ils s'impliquent davantage dans l'autorégulation, notamment au sein des observatoires de la presse et de leurs réseaux, à l'instar du Réseau des instances africaines d'autorégulation des médias (RIAAM) créé au Bénin en 2000. En 2010, l'OIF a réuni trente experts et représentants d'instances d'autorégulation des médias à Sofia pour effectuer un état des lieux dans tout l'espace francophone dans le but d'adopter un plan d'appui aux organes d'autorégulation. Ainsi, en 2011-2012, les instances d'autorégulation des médias du Bénin, du Mali, du Niger et de la République centrafricaine ont bénéficié d'un appui financier de l'OIF pour l'organisation de séminaires nationaux et pour des dotations en équipements.

### Le renforcement de la professionnalisation des médias

Dans le domaine du renforcement de la professionnalisation des médias, l'OIF a appuyé le réseau des médias francophones (Médiaf) et a financé la participation d'experts francophones au 2<sup>e</sup> forum international des écoles francophones de journalistes en Afrique du Sud.

La 23<sup>e</sup> Commission du Fonds d'appui à la presse francophone tenue à Port-Louis (juillet 2011) a accordé des subventions à six publications basées au Cameroun, au Bénin, en Mauritanie et au Sénégal, pour un montant total de plus de 150 000 euros.

À l'initiative de l'OIF, une vingtaine de journalistes représentant des médias francophones d'Asie du Sud-Est et d'Europe centrale et orientale se sont réunis à Bucarest (décembre 2011) pour dresser un état des lieux de la presse francophone dans ces deux régions du monde. Cette première réunion a permis de constater la diversité des trajectoires des différents journaux, mais aussi les conditions difficiles dans lesquelles les journalistes, qui rédigent en

langue française, exercent leur métier. Le bilan ainsi dressé a convaincu l'OIF de proposer, si elle ne veut pas voir disparaître cette presse spécifique, un nouveau programme d'appui destiné à la presse francophone dans ces pays où le français reste langue minoritaire. En 2012, des appuis ont été apportés au magazine *Regard* (Roumanie), au *Courier de Moldavie*, au *Courier des Balkans*, au magazine *Gavroche* (Thaïlande) et au *Courier d'Erevan* (Arménie).

L'OIF a également soutenu l'Association du prix Albert Londres qui récompense chaque année les meilleurs reportages dans le domaine de la presse écrite et de l'audiovisuel. Les prix Albert Londres 2011 ont été décernés le 14 mai, à Tunis, à Manuel Duparcq de l'Agence France Presse pour ses dépêches sur les talibans, l'Afghanistan et le Pakistan, et à David André pour son film *Une peine infinie, histoire d'un condamné à mort*. Les prix Albert Londres 2012 ont été remis au Palais du Sénat à Paris le 23 mai, en présence du Secrétaire général de la Francophonie, à Alfred de Montesquiou de *Paris Match*, à Audrey Gallet et Alice Odiot pour leur reportage *Zambie à qui profite le crime ?*

Dans le cadre de son plan de réhabilitation et de modernisation des agences de presse publiques francophones, l'OIF a contribué à restructurer et à moderniser trois agences de presse : l'Agence congolaise de presse (ACP-Kinshasa), l'Agence télégraphique albanaise (amélioration de la production de vidéos et des informations en langue française) et l'Agence de presse publique libanaise.



Les lauréats du Prix Albert Londres 2012.

### PARTENARIAT OIF-UNESCO POUR L'ÉQUIPEMENT DE JOURNALISTES HAÏTIENS

Dans le cadre du renforcement des médias haïtiens, l'Unesco et l'OIF ont remis, le 3 juin 2011, au bureau de l'Unesco en Haïti des équipements audiovisuels à l'Association nationale des médias haïtiens, l'Association des médias indépendants d'Haïti, la Télévision nationale d'Haïti, la Radio nationale d'Haïti et au ministère de la Culture et de la Communication.

Ces équipements professionnels (caméras DV, lecteurs enregistreurs DV, caméras vidéo Flip, mini-enregistreurs numériques, lecteurs CD, transmetteurs radio et ordinateurs) ont permis aux médias haïtiens, fortement touchés par le tremblement de terre de janvier 2010, de produire des émissions et des reportages de meilleure qualité, mais aussi de renforcer les capacités de production audiovisuelle du ministère de la Culture et de la Communication. L'Unesco et l'OIF prévoient de poursuivre leur engagement en faveur des médias et des journalistes qui jouent un rôle fondamental dans le renforcement de la démocratie en Haïti.

# LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

*L'engagement de la Francophonie pour la promotion et la protection des droits de l'Homme se situe dans un axe majeur de l'exigence démocratique, telle que définie par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, en y intégrant les enjeux de la sécurité humaine. Ce domaine d'intervention de la Francophonie est fondamental en ce qu'il est expressément tourné vers les populations, qu'il se fonde sur les impératifs d'universalité, d'indivisibilité et d'effectivité des droits de l'Homme. Il s'agit d'un champ d'action et de concertation à tous les niveaux (national, régional et international) et avec l'ensemble des acteurs en vue de promouvoir, sur la base de l'adhésion aux normes et aux instruments adoptés par la communauté internationale, le respect des droits et des libertés dans l'espace francophone.*

## FAVORISER LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

À travers ses actions, l'OIF s'attache à consolider les systèmes de protection internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme dans le cadre de coopérations menées avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine. Au cours des deux dernières années, elle a accordé une attention particulière aux quatre thématiques suivantes : les droits de l'enfant, la lutte contre la torture, la responsabilité sociale des entreprises et la protection des données personnelles.

### Le renforcement des partenariats

Afin de maximiser la sensibilisation de ses pays membres à la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme – ainsi qu'à leur transposition en droit interne et leur application effective –, l'OIF agit en étroite collaboration avec les institutions pertinentes dans ce domaine, qu'il s'agisse d'organisations internationales et régionales, d'organisations de la société civile ou de réseaux institutionnels.

Dans le cadre de leurs consultations régulières, Navi Pillay, haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies, et le Secrétaire général de la Francophonie ont

procédé, le 17 novembre 2011 à Paris, au renouvellement de la feuille de route pour 2012-2013 visant à renforcer la collaboration des deux organisations dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme dans l'espace francophone. Cette coopération est déclinée autour des trois axes suivants, enrichis par la dimension genre : le soutien aux instruments et mécanismes des droits de l'Homme ; la promotion des droits de l'Homme dans la prévention, le règlement des conflits et dans le maintien de la paix ; la promotion de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Le comité technique de suivi, instauré par la commission mixte HCDH-OIF, s'est réuni en avril 2011 et juin 2012 pour mettre en œuvre la feuille de route 2012-2013. En 2011-2012, douze activités conjointes ont été menées dans les domaines d'intérêt commun susmentionnés.



Abdou Diouf à l'ouverture de la 19<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, Genève, 27 février 2012.



En suivi de la Déclaration commune de coopération par les secrétaires généraux de la Francophonie et du Conseil de l'Europe, l'OIF a assuré la participation d'une dizaine de représentants de la société civile de pays du Sud aux éditions de l'université d'été de la démocratie du réseau des écoles politiques du Conseil de l'Europe (Strasbourg, juillet 2011 et 2012). Ces rencontres ont notamment permis un échange d'expériences entre jeunes Européens et jeunes Africains, ainsi qu'un échange d'informations sur la création de structures similaires dans les pays d'origine des participants francophones, qui a abouti à la création d'une École de politique à Tunis (mars 2012).

La Commission de Venise, organe consultatif du Conseil de l'Europe, bénéficie d'un appui de l'OIF pour la publication, en langue française, du *Bulletin sur la jurisprudence constitutionnelle* et pour les résumés de décisions adressées à la Commission de Venise par des cours constitutionnelles et instances équivalentes dans les pays de l'OIF.

Le Secrétaire général de la Francophonie et son homologue du Commonwealth, Kamaresh Sharma, ont poursuivi la tradition de leurs rencontres annuelles d'échange et de concertation. Ils ont notamment décidé d'approfondir la coopération entre les deux institutions dans les domaines de l'accompagnement des processus électoraux, la promotion des droits de l'Homme et l'appui à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen périodique universel par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. L'OIF a participé à la réunion du réseau électoral du Commonwealth (Toronto, 26 juin 2012).

### Les thématiques majeures en 2010-2012

Dans le domaine des droits de l'Homme, l'OIF s'est particulièrement mobilisée en faveur des droits de l'enfant, de la lutte contre la torture et la peine de mort, de la responsabilité sociale des entreprises et de la protection des données personnelles.

#### → Les droits de l'enfant

L'action en faveur des droits de l'enfant, déployée depuis 2009 avec le concours des réseaux institutionnels de la Francophonie, vise notamment le renforcement des mécanismes destinés à promouvoir ces droits dans l'espace francophone, en contribuant notamment à créer, dans les pays francophones en étant dépourvus, une institution ou fonction, indépendante et spécialisée, de défense des droits de l'enfant. L'OIF s'est également efforcée de renforcer les capacités en développant des dispositifs de formation aux droits de l'enfant à l'intention des praticiens intervenant en relation avec les enfants (magistrats/policiers).



### TÉMOIGNAGE

**Navi Pillay**  
Haut-Commissaire  
aux droits de l'Homme  
des Nations unies

Le HCDH, que j'ai l'honneur de diriger depuis 2009, offre une assistance, notamment sous forme de conseil technique et de renforcement des capacités dans de nombreux domaines dont ceux de l'administration de la justice et des réformes législatives, pour faciliter la mise en œuvre des principes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Le Haut-Commissariat joue un rôle crucial en sauvegardant l'intégrité des trois grandes composantes du système des Nations unies que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'Homme.

Ces dernières années ont été cruciales pour les droits de l'Homme, notamment sur le plan normatif. La mise en place du Conseil des droits de l'Homme, qui a fait preuve de créativité et de réactivité, la participation exemplaire de tous les États membres au premier cycle de l'Examen périodique universel, l'établissement de nouveaux mandats thématiques au titre des procédures spéciales et l'expansion du système des organes de suivi des traités ont renforcé les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'Homme qui guident tous les jours mon action et celle de mes collègues. La coopération qui lie le HCDH et l'OIF depuis 2006, renforcée depuis ma prise de fonctions, illustre ma ferme volonté de consolider les partenariats avec d'autres organisations qui ont démontré leur attachement à promouvoir les droits de l'Homme. Sur les 58 présences du HCDH dans le monde, 23 sont établies dans des pays appartenant à l'OIF.

Le renforcement et la consolidation des mécanismes de droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité, la lutte contre l'impunité, le renforcement de l'obligation de rendre compte et la protection des droits de l'Homme dans les situations de conflits armés constituent les priorités convergentes de nos deux institutions.

L'atout majeur de la Francophonie est qu'elle promeut le respect de la diversité, tant linguistique que culturelle, dans l'ensemble des activités qu'elle met en œuvre, soit individuellement, soit en étroite coopération avec d'autres institutions comme le HCDH. Ce principe est pleinement partagé par la Sud-Africaine que je suis, dont l'action a toujours été guidée par la volonté d'être « la voix des sans-voix » à travers le monde. J'ai trouvé en l'OIF un partenaire attentif et d'autant plus précieux qu'elle représente à elle seule plus du tiers des États membres de l'ONU. Plus d'une quarantaine d'activités ont été mises en œuvre depuis 2006 sur le terrain grâce au soutien financier de l'OIF et à l'expertise du HCDH.

Je souhaite que la Francophonie continue avec nous à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme par tous et pour tous, au sein de cet espace francophone et, de par son rayonnement, bien au-delà.

À titre d'exemple, l'OIF a appuyé la tenue d'une réunion régionale sur les droits de l'enfant à l'intention des responsables de la formation des écoles des forces de l'ordre des seize pays francophones d'Afrique de l'Ouest et centrale (Niamey, novembre 2011). L'OIF a également participé au lancement de la campagne africaine sur la ratification universelle des deux protocoles facultatifs sur la Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant, conjointement initié par l'Unicef et le HCDH (Addis-Abeba, mai 2011). La représentation permanente de l'OIF à Genève a participé aux sessions du Comité des droits de l'enfant et à la Conférence du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (Monaco, novembre 2011). Enfin, l'OIF soutient les travaux du groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant, animé par le bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Canada-Nouveau-Brunswick, mobilisé sur les enjeux de la formation et de la coordination des actions des différents partenaires de l'OIF.

#### → La lutte contre la torture et la peine de mort

L'OIF accompagne les campagnes internationales des réseaux de la société civile actifs dans les plaidoyers pour l'abolition de la peine de mort et la prévention de la torture. La grande majorité des États membres de l'OIF a adhéré au protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants (41 États sur les 63 États parties qui ont signé ce protocole additionnel sont membres de l'OIF, et parmi eux 32 ont déjà ratifié le protocole). Elle s'est engagée au plus haut niveau à travers la participation du Secrétaire général de la Francophonie à la cérémonie d'ouverture du Forum mondial sur le protocole facultatif à la Convention contre la torture (Genève, novembre 2011).

L'OIF a soutenu les activités de ses OING accréditées qui travaillent spécifiquement sur ces domaines : l'Association pour la prévention de la torture (APT) et la Fédération de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat). Le 6<sup>e</sup> Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDHOP) a financé en 2012 des projets d'ONG du Sud œuvrant pour la lutte contre la torture, les traitements cruels, inhumains et dégradants.

Enfin, la Francophonie a appuyé la première Conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition de la peine de mort en Afrique centrale qui s'est tenue à Kinshasa (RDC), du 30 au 31 mars 2012.

#### → La responsabilité sociale des entreprises au regard des droits de l'Homme

Mobilisée au service du développement durable et de la solidarité ainsi que d'une plus grande gouvernance démocratique au sein de l'espace francophone, l'OIF, conformément aux engagements de ses États et gouver-

nements membres, s'est saisi des défis politiques, juridiques et économiques de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).



La DDHDP a publié un document d'information et de sensibilisation, *Les droits de l'Homme au cœur de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)*, qui revient sur les développements récents du cadre juridique international de la RSE qui placent les droits de l'Homme au cœur de la RSE et témoigne de l'action spécifique menée par les

acteurs institutionnels et les organisations de la société civile dans ce domaine. L'action francophone s'articule en effet autour d'une double démarche : promouvoir les principes universels et le cadre juridique international de la RSE, et sensibiliser, informer et former les acteurs francophones sur la RSE au regard des droits de l'Homme. Le document vise également à renforcer la présence francophone au sein des espaces de réflexion internationaux sur la responsabilité des entreprises au regard des droits de l'Homme, et à permettre une meilleure visibilité de la littérature francophone sur les enjeux de la RSE.

Au cours de la 17<sup>e</sup> édition de la Conférence de Montréal (2011) portant sur « Un ordre économique en changement : nouvelles réalités, nouveaux modèles », la Francophonie a animé un forum sur la transparence dans les industries extractives, renforçant dans ce cadre ses relations avec l'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE). Par ailleurs, l'OIF a soutenu deux séminaires sur « La responsabilité sociale des entreprises et les droits de l'Homme » à Cotonou (juin 2011) et à Lomé (septembre 2011) afin de sensibiliser et de former les différents acteurs institutionnels, universitaires, de la société civile et du monde entrepreneurial aux enjeux de la RSE.

#### → La protection des données personnelles

L'OIF s'associe à la résolution adoptée par l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) sur l'importance de convoquer une conférence intergouvernementale aux fins d'adopter un instrument international contraignant sur le respect de la vie privée et la protection des données personnelles. L'OIF accorde également une attention particulière à la protection des renseignements personnels collectés lors de l'établissement des fichiers d'état civil et des listes électorales.

Dans le contexte de mise en place progressive de législations et d'autorités indépendantes de protection des données personnelles en Afrique francophone, l'OIF a soutenu et pris part aux réunions de l'AFAPDP organisées à Dakar (septembre 2011), en particulier à la rencontre régionale sur la protection des données

personnelles, destinée à sensibiliser un public élargi à la question des droits et des technologies, suivie du séminaire de formation sur la protection des données personnelles et de la vie privée qui s'est penché sur les législations et les autorités de contrôle.

Cette concertation a permis de préciser les positionnements du réseau francophone avant la tenue de la Conférence internationale des commissaires à la protection des données personnelles et de la vie privée ([www.afapdp.org](http://www.afapdp.org)).

## AGIR EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME DANS LES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

L'OIF encourage et soutient les pays francophones à mettre en œuvre les instruments et mécanismes internationaux et régionaux, de la ratification des textes à l'incorporation des normes, en passant par le respect de leurs obligations conventionnelles, en particulier pour l'élaboration et la présentation de rapports périodiques. Elle appuie le développement ou la création de structures nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme dans ses pays membres tout en apportant un soutien à la société civile.

### L'appui aux États

Dans le cadre de son partenariat avec le HCDH, la Francophonie s'est engagée, aux côtés de ses États membres, dans le processus d'édification institutionnelle

et de mise en œuvre des mandats du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, et en particulier l'Examen périodique universel (EPU). Dans le même temps, l'OIF soutient les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH).

### → L'accompagnement des pays dans le cadre de l'Examen périodique universel

La Francophonie a mis en place un programme d'accompagnement de l'EPU au bénéfice de ses États membres qui en ont fait la demande. Ce programme s'articule autour de deux axes principaux : d'une part, l'appui, de manière générale, aux efforts de sensibilisation et de mobilisation ; et, d'autre part, le soutien à la préparation à l'examen, aussi bien pour le rapport national que pour la préparation à la session du groupe de travail sur l'EPU. Dans ce cadre, la Francophonie est intervenue auprès de plusieurs pays et notamment en **Guinée**, au **Maroc**, au **Niger**, au **Tchad** et au **Togo**.

Dans le même temps, la représentation permanente de l'OIF à Genève participe activement et systématiquement aux sessions du Conseil des droits de l'Homme, du groupe de travail chargé de la procédure de l'EPU et du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme. L'OIF veille notamment à rappeler systématiquement l'obligation des Nations unies à respecter le multilinguisme dans le cadre du processus de l'EPU.

### → Les institutions nationales chargées des droits de l'Homme

L'OIF a poursuivi son rôle moteur dans la création, le renforcement et la mise en réseau des INDH dans l'espace francophone, en appuyant notamment l'Association francophone des commissions nationales des droits de

## 3<sup>e</sup> SÉMINAIRE FRANCOPHONE SUR L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Dans la perspective du 2<sup>e</sup> cycle de l'EPU (juin 2012), la Tunisie a accueilli du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2011 le 3<sup>e</sup> séminaire francophone sur l'EPU à Tunis rassemblant plus de 145 participants issus de 39 États membres et observateurs de la Francophonie ainsi que l'Algérie en tant qu'invité spécial et des organisations internationales, telles que l'Union européenne, l'Union africaine et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Ce séminaire, organisé par l'OIF en partenariat avec le HCDH, avec l'appui du Groupe des ambassadeurs francophones et le soutien financier de la Suisse et de Monaco, s'est déroulé en présence des plus hauts représentants de l'État tunisien, notamment Mohamed Mouldi Kefi, ministre des Affaires étrangères, et Taieb Baccouche, ministre de l'Éducation. La présence des INDH de seize États, de l'AFICNDH et d'organisations de la société civile a permis des échanges très fructueux par toutes les parties prenantes du processus de consultation pour la préparation de l'EPU.

Les débats ont permis de relever un certain nombre de pratiques utiles pour la préparation du 2<sup>e</sup> cycle de l'EPU et l'existence d'un besoin de cohérence et de synergie dans l'appui proposé aux États pour une mise en œuvre reflétant les priorités nationales des pays ; la promotion d'un dialogue entre les États et les autres partenaires pour l'adoption d'une méthodologie de mise en œuvre des recommandations de l'EPU et des échanges sur les pratiques concernant l'évaluation des besoins, les stratégies et les moyens requis pour une mise en œuvre effective de ces recommandations.



l'Homme (AFCNDH) dans le renforcement des commissions nationales des droits de l'Homme du **Mali** (brochure de sensibilisation au droit de vote, séminaire sur l'universalité et la diversité culturelle, réalisation d'un carnet du visiteur des lieux de détention), de **Côte d'Ivoire** (organisation de séances publiques, campagnes médiatiques et radiophoniques, fonds documentaires) et du **Togo** (séminaires et dotations en matériels).

Au **Burundi**, l'OIF a appuyé la mise en place de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme, à travers la mise à disposition d'une expertise francophone pour soutenir le démarrage des activités de cette commission : organisation des missions d'enquête, traitement des plaintes et des requêtes, élaboration du rapport 2012.

### Le soutien à la société civile

L'appui aux défenseurs des droits de l'Homme et la formation aux droits de l'Homme constituent une dimension importante de l'établissement durable de sociétés libres, tolérantes et démocratiques.

#### → Les défenseurs des droits de l'Homme

À l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Secrétaire général de la Francophonie a évoqué, dans un communiqué, les processus de transition démocratique qui ont marqué l'année 2011,

notamment dans le monde arabe, saluant « *l'engagement et la mobilisation des défenseurs et militants des droits de l'Homme qui ont défendu, parfois au péril de leur vie, les droits et libertés fondamentales des populations, contribuant ainsi largement aux processus de démocratisation dans des contextes souvent difficiles* ».

L'OIF a participé aux réunions sur le renforcement de l'interaction et de la complémentarité des mécanismes et programmes de protection des défenseurs des droits de l'Homme (Varsovie, décembre 2010, et Genève, mai 2012) ainsi qu'à la 8<sup>e</sup> Conférence biennale des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (Le Cap, octobre 2011).

En **RDC**, l'OIF a appuyé la tenue de la table ronde entre les pouvoirs publics et les défenseurs des droits de l'Homme organisée par l'Association Groupe Lotus (Kinshasa, mai 2011). Au terme de celle-ci, un projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme a été proposé et la proposition de loi sur la création d'une commission nationale des droits de l'Homme à nouveau évoquée.

#### → Le Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix

Créé en 2005, le FFIDDHOP est destiné à favoriser les activités de proximité des organisations de la société civile, notamment celles d'ONG sur le terrain dans le domaine des droits de l'Homme.



### L'OIF, PARTENAIRE DU 10<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM ET DU FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS DE GENÈVE

À l'occasion de sa 10<sup>e</sup> édition, le FIFDH (Genève, mars 2012) a bénéficié du partenariat et du soutien de l'OIF. Le FIFDH a rendu hommage à tous les faiseurs de paix, à celles et ceux qui engagent leur vie pour les droits humains, à travers la projection d'une quarantaine de films et de débats sur le « printemps arabe », le populisme en Europe, la crise financière, la justice internationale...

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture, un message du Secrétaire général de la Francophonie a été lu par le représentant permanent de l'OIF auprès des Nations unies à Genève. Durant le festival, deux soirées ont été parrainées par l'OIF : « Oser la paix : les réconciliateurs », une table ronde pour explorer la face cachée des processus de paix et donner la parole aux réconciliateurs ; et « Vivre et mourir pour les droits humains. Focus sur la RDC », un débat précédé de la projection du documentaire *L'Affaire Chebeya, un crime d'État ?*, qui a également bénéficié d'un soutien financier de l'OIF.

Le 5<sup>e</sup> appel à propositions (novembre 2010), centré sur la promotion de la Déclaration de Bamako, a enregistré 108 projets dont 42 présélectionnés ont été proposés à l'examen du comité de sélection du FFIDDHOP. Au terme de ses travaux, le comité a retenu huit projets issus d'ONG des pays francophones suivants : Bénin, Bulgarie, Cambodge, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Laos, Togo.

La 6<sup>e</sup> édition, lancée en 2012, soutient six projets de la société civile francophone contribuant à la lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ces projets sont mis en œuvre dans quinze pays francophones avec le concours de cinq experts internationaux, dont le réalisateur et écrivain franco-cambodgien Rithy Panh.

### → La formation et la sensibilisation

Les partenariats conclus avec des instituts d'études spécialisés (Académie de droit international de La Haye, Institut international des droits de l'Homme de Strasbourg, Institut international de droit humanitaire de San Remo...) permettent aux cadres administratifs, officiers, magistrats et responsables du mouvement associatif du Sud d'échanger et d'enrichir leurs expériences. Depuis octobre 2010, ces formations ont bénéficié à près de quatre-vingts cadres provenant de l'ensemble de l'espace francophone.

L'OIF a notamment formé les acteurs de la vie socio-politique et militaire togolaise pour une plus grande intériorisation des droits de l'Homme (Lomé, juillet 2011) ou encore appuyé le colloque intitulé « Droits culturels et démocratisation - Éducation, développement et politique culturels » (Tunis, septembre 2011).

Enfin, l'OIF a organisé pour la première fois un concours épistolaire à l'intention de la jeunesse francophone sur le thème « La Déclaration de Bamako, vue et vécue par les jeunes francophones ». Le 26 novembre 2010, le jury du concours a retenu quatre lauréats, venant de Côte d'Ivoire, du Togo et du Rwanda. Les écrits ont été présentés le 10 décembre 2010 à l'occasion de la Journée internationale de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.



## TÉMOIGNAGE

**Dismas Kitenge Senga**  
Président du Groupe Lotus  
et vice-président de la FIDH

Dans une société marquée par la persistance des conflits armés à l'est du pays et les déficits démocratiques et d'instauration d'un État de droit, aggravés par une carence de dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques, le Groupe Lotus (Kisangani, RDC) apprécie les appuis et les actions de l'OIF pour rétablir le partenariat et la confiance entre les autorités publiques et les défenseurs des droits humains en République démocratique du Congo.

La table ronde entre ces deux catégories d'acteurs organisée grâce à l'appui de l'OIF du 25 au 27 mai 2011 à Kinshasa, soit près d'une année après le tragique assassinat du défenseur des droits humains Floribert Chebeya Bahizire, a permis, d'une part, d'enrichir le projet de loi sur la protection des défenseurs des droits humains et des dénonciateurs d'actes de corruption et de détournement des deniers publics, la proposition de loi sur la Commission nationale des droits de l'Homme et, d'autre part, de renforcer les cadres de concertation ainsi que les mécanismes d'alerte et de protection des défenseurs des droits humains, tant sur le plan national qu'international.

L'OIF, en tant qu'espace d'échange d'expériences et de consolidation des valeurs communes et de bonnes pratiques, devra non seulement faire profiter les autorités congolaises et les défenseurs des droits humains de ses expertises mais aussi et surtout accompagner cette dynamique afin de faire aboutir ces avancées démocratiques vers un État respectueux des droits humains.

Au cours de l'année 2011, l'OIF a été présente en RDC à travers des actions de soutien à la lutte contre l'impunité et à l'observation des élections présidentielle et législatives. Il reste beaucoup à faire, non seulement pour pérenniser ces résultats mais aussi pour renforcer tous les acteurs, étatiques et non étatiques, et relever les nombreux défis.





# L'ÉDUCATION POUR TOUS

UNE NÉCESSAIRE CORRÉLATION ENTRE ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT FONDÉE SUR LES VALEURS DE SOLIDARITÉ ET DE PARTAGE

“

*Nous avons la preuve que l'éducation et la formation constituent un visa pour la démocratie et la liberté, un accélérateur du développement durable et du progrès social, un vaccin contre les pandémies, un passeport pour le dialogue interculturel.*

”

*Abdou Diouf  
50<sup>e</sup> anniversaire de l'AUF,  
Cité universitaire de Paris  
(1<sup>er</sup> décembre 2011).*

*L'éducation reste la pierre angulaire du développement économique, social et culturel de tout pays. Consciente de cette corrélation entre éducation et développement, gardant à l'esprit les valeurs de partage et de solidarité, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) met en œuvre une programmation répondant aux attentes de ses États et gouvernements membres. Son action s'inscrit dans le contexte des grands enjeux internationaux. Les Objectifs du millénaire pour le développement, en particulier l'éducation pour tous (EPT) qui découle du cadre d'action de Dakar (2000), sont au cœur de son action d'appui aux politiques nationales.*

*En la matière, l'OIF ne fait pas cavalier seul. Elle s'inscrit dans la démarche internationalement adoptée, agissant de concert avec d'autres organisations internationales et organismes de la société civile. Elle construit son action en collaboration étroite avec les opérateurs directs de la Francophonie. Cette recherche de synergies dans la réflexion comme dans l'action est d'autant plus nécessaire que les défis à relever demeurent de taille : insuffisance des ressources, faible efficacité des systèmes d'éducation et de formation, manque d'enseignants qualifiés et de structures de formation du personnel éducatif, difficulté d'accès et de maintien des filles à l'école, problèmes liés à l'emploi des sortants. Dans le système scolaire lui-même persistent des disparités : géographiques, de genre, d'accès aux ressources numériques, ou encore liées aux effets des conflits sur l'école et la jeunesse.*

*Bénéficiant du concours soutenu des opérateurs pour aider les États et gouvernements à relever ces défis, l'OIF a mis en œuvre, depuis le Sommet de la Francophonie de Bucarest (2006), des programmes et des projets répondant aux attentes des populations de ses pays membres. En prenant en compte les engagements internationaux, le Cadre stratégique décennal de la Francophonie (mission C) et les résultats des différentes concertations francophones, la synergie avec la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (Confémen), ainsi qu'avec les principaux opérateurs, nous avons atteint d'indéniables résultats en matière d'éducation et de formation.*

*Les programmes et les projets mis en œuvre, découlant des trois axes majeurs de notre intervention et articulés autour de deux objectifs, ont connu des progrès significatifs dans leur réalisation sur le terrain. Il s'est agi, d'une part, de contribuer à l'effort international permettant aux États d'assurer un cycle complet* →

*d'études primaires en éliminant les disparités entre les sexes et, d'autre part, de favoriser l'enseignement, la formation et la recherche orientés vers le développement et l'emploi.*

*Ces défis à relever ne doivent pas nous détourner des autres enjeux qui s'imposent à nos États et gouvernements : l'éducation au développement durable, à l'environnement, à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'Homme, est plus que jamais d'actualité. L'OIF plaide avec force pour que de nouveaux outils didactiques et des méthodes pédagogiques innovantes les prennent en compte dans une approche interdisciplinaire. C'est pourquoi seule une synergie d'action dans un cadre multipartenarial sera à même de satisfaire les besoins légitimes et multiformes des pays de l'espace francophone. Les récentes études de l'Unesco indiquent, en effet, que 75 millions d'enfants – dont 55 % en Afrique – restent non scolarisés dans le monde. Si la tendance ne s'inverse pas, 29 millions le seront encore en 2015.*

*Appuyer les actions de nos pays membres qui tendent à favoriser l'accès pour tous à un enseignement et une formation de qualité orientés vers l'insertion socio-économique de notre jeunesse.*

*La poursuite des objectifs de l'EPT par nos États et gouvernements membres a pu bénéficier, ces deux dernières années, d'un apport très attendu relatif à la qualité de l'éducation. Qui dit éducation pour tous dit également, pour tous, éducation de qualité. Aussi la gestion du système éducatif est-elle apparue prioritaire, avec, en accompagnement, le rôle de l'État régulateur de la qualité et de l'équité des services éducatifs. Avec l'appui technique et financier de l'OIF et de Wallonie-Bruxelles International (WBI), la gestion du système éducatif a connu un développement appréciable et a donné matière à une formation délivrée par l'Université Senghor.*

*Mais l'examen des causes des révolutions arabes recommande instamment d'appuyer les actions de nos pays membres qui tendent à favoriser l'accès pour tous à un enseignement et une formation de qualité orientés vers l'insertion socio-économique de notre jeunesse. L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem) s'inscrit pleinement dans ce registre. Les résultats très probants de sa phase pilote au Bénin et au Burundi, approuvés par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Montreux (2010), ont répondu aux attentes de nos pays membres. Pas moins de quatorze d'entre eux ont exprimé leur pressant désir de bénéficier de la mise en œuvre de ce projet. L'utilisation d'outils numériques à l'appui du développement des compétences des enseignants va dans le sens de cette recherche constante de la qualité dans un monde en perpétuelle mutation technologique.*

*Vecteur de l'insertion économique des jeunes, la formation professionnelle et technique a été déployée dans le cadre d'un soutien à l'élaboration de politiques nationales dans divers pays d'Afrique et d'Asie, et de plusieurs volets pédagogiques orientés vers l'emploi : approche par compétence, approche programme, tourisme et hôtellerie dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.*

*Enfin, un effort particulier a été réalisé en faveur d'Haïti dans la refondation de son système éducatif pour la reconstruction nationale.*

*Avec le lancement le 24 janvier 2012, à Bamako, de l'initiative multipartenariale École et langues nationales en Afrique (Élan-Afrique), l'enseignement du français en contexte plurilingue a pris un élan considérable. La première étape 2011-2013 concerne huit pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République démocratique du Congo, Mali, Niger et Sénégal. L'OIF en est le maître d'œuvre international ; l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE), et l'Agence française de développement (AFD) en sont les principaux partenaires.*



Bopa, Bénin, 2012.

*En Asie du Sud-Est, l'engagement confirmé du Cambodge, du Laos, du Vietnam, du gouvernement du Québec, du MAEE, de WBI, de l'OIF et de l'AUF en faveur du programme Valofrase, renouvelé par la signature de sa seconde phase, le 10 janvier 2012, à Hanoi, donne un nouvel essor à la promotion du français.*

*Ainsi, l'offre programmatique de la Francophonie et son contenu renforcent les trois axes et les cinq projets en éducation et formation de l'OIF<sup>1</sup>.*

1. Axe 1 – Qualité de l'éducation de base

Projet 1 Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire (à travers l'Ifadem)

Projet 2 Développer les compétences professionnelles des gestionnaires du système éducatif

Axe 2 – Enseignement du français en contexte pluringue

Projet 1 Améliorer les capacités des formateurs d'enseignants du français en didactique convergente

Projet 2 Renforcer les capacités professionnelles des professeurs de français

Axe 3 – Insertion des jeunes hommes et jeunes femmes à l'économie et à l'emploi

Projet Soutenir les politiques sectorielles de formation professionnelle et technique pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail



# VERS UNE ÉDUCATION DE BASE DE QUALITÉ

*La qualité de l'éducation de base et de la formation professionnelle passe par l'amélioration des compétences des enseignants et des gestionnaires du système éducatif.*

## LE DISPOSITIF IFADEM

« Nous réitérons notre soutien aux actions francophones dans le domaine de l'éducation, telle l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres, dont les effets multiplicateurs sont avérés pour nos populations, et demandons à l'OIF et à l'AUF de poursuivre son déploiement, en priorité en Haïti. »

Point 44 de la Déclaration de Montreux.

Parce qu'elle garantit la qualité de l'éducation de base par le renforcement des compétences du personnel éducatif, l'Ifadem, après une phase pilote réussie au Bénin et au Burundi, a connu le déploiement attendu.

Forte de la mission que lui renouvelle la Déclaration de Montreux et du large soutien des États et gouvernements ayant le français en partage, l'Ifadem a approfondi son action dans les pays d'expérimentation pour s'étendre désormais à d'autres. Grâce aux évaluations positives dont elle a fait l'objet, renforcée par de nouveaux partenariats financiers et techniques, elle n'a cessé de prendre de l'ampleur. Les agences d'aide publique au développement française et canadienne, Wallonie-Bruxelles International ainsi que le gouvernement du Québec ont ainsi apporté un soutien précieux à son développement. À travers les fonds sectoriels pour l'éducation au Bénin et au Burundi, l'AFD a apporté une contribution supplémentaire qu'elle a programmée sur quatre ans grâce à son plan d'appui au développement des activités d'encadrement, d'innovations, de recherche et de communication de l'Ifadem.

L'OIF et l'AUF ont signé avec le **gouvernement béninois**, le 27 janvier 2011, un protocole additionnel à l'accord de partenariat relatif au déploiement de l'Ifadem qui prévoit la formation de 4 000 instituteurs et de 1 750 élèves instituteurs dans cinq départements, ainsi que de 260 formateurs associés au dispositif. La formation des instituteurs et des élèves instituteurs, pour la nouvelle



Découverte de l'informatique à l'espace numérique Ifadem de Kayanza au Burundi.

phase, a commencé en 2012. À son terme, les instituteurs se verront accorder, en cas de succès aux épreuves d'évaluation, des points à l'examen du certificat d'aptitude pédagogique (CAP).

De nouveaux espaces numériques Ifadem, équipés d'ordinateurs en réseau et connectés à Internet, ont été aménagés dans quatre écoles normales d'instituteurs (Allada, Dogbo, Kandi, Porto Novo). Pour cette nouvelle phase, qui fait suite à la phase pilote d'Abomey conclue et validée en 2010, concernant plusieurs zones linguistiques, les livrets de formation ont fait l'objet d'une adaptation aux cinq autres langues officielles d'alphabetisation du pays : le aja, le baatonum, le dendi, le ditammari, le yoruba.

Six volontaires internationaux de la Francophonie ont rejoint les espaces numériques Ifadem du Bénin en septembre 2011. Ils participent aux initiations à l'informatique et à l'Internet destinées aux instituteurs et élèves instituteurs.



Clément Duhaime, Séverin Buzingo et Bernard Cerquiglini signent la première phase de déploiement de l'Ifadem au Burundi (Paris, novembre 2010).

Au **Burundi**, la convention entre le ministère de l'Éducation de base, l'OIF et l'AUF pour la première phase de déploiement de l'Ifadem, a été signée à Paris le 2 novembre 2010. Le Burundi est particulièrement avancé dans sa mise en œuvre, au cours de laquelle 1 800 instituteurs et 750 élèves instituteurs des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années des provinces de Cibitoke, Mwaro, Rutana, Cankuzo et Kayanza ont suivi la formation dispensée qui comprend des modules portant sur l'enseignement des mathématiques, des sciences naturelles et de la géographie. Près de 200 formateurs et tuteurs ont été également impliqués. Pour la province de Kayanza, dont les instituteurs de 5<sup>e</sup> année avaient été formés lors de la phase expérimentale, les livrets ont été adaptés à des activités spécifiques à la 6<sup>e</sup> année. Les instituteurs qui ont passé avec succès la double évaluation théorique et pratique se sont vu gratifiés d'un avancement d'échelon sur la grille de la fonction publique.

La signature d'une convention de déploiement, le 7 juillet 2011 à Kinshasa, a ouvert la voie à l'Ifadem en **République démocratique du Congo**. L'Initiative concerne 600 instituteurs dans sa phase expérimentale, répartis autour de deux localités importantes de la province méridionale du Katanga : Likasi et Kolwezi. Un comité national a été mis en place à Kinshasa, ainsi qu'un comité provincial à Lubumbashi pour le Katanga, présidés respectivement par le ministre national et le ministre provincial de l'Éducation. Wallonie-Bruxelles International et l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (Apefe, WBI) sont les partenaires de cette phase d'expérimentation au Katanga. Un partenariat avec l'USAID a permis la construction d'un espace numérique dédié à l'Ifadem, mais aussi aux projets que développe cette agence américaine pour le développement international dans la ville de Kolwezi. La formation des instituteurs a débuté au cours de l'été 2012 et se déroulera sur neuf mois.

Interrompue après le séisme de janvier 2010, la phase expérimentale d'Ifadem en **Haïti** a repris au cours de l'année 2011, conformément à la Déclaration de Montreux. L'Initiative a été lancée officiellement dans les départements du Sud et du Sud-Est, le 22 août 2011, à l'occasion du premier regroupement d'instituteurs. La formation d'un deuxième regroupement a eu lieu de février à l'été 2012 (voir « La coopération de la Francophonie en faveur d'Haïti »).

Le processus de mise en place de l'Ifadem dans deux nouveaux pays, le **Niger** et le **Liban**, a été engagé en 2012. La formation des enseignants s'y tiendra courant 2013.

## 6 800 instituteurs

En 2011, la formation a concerné **400** instituteurs en Haïti, **4 000** au Bénin, **1 800** au Burundi et **600** en République démocratique du Congo.

## FOCUS

**TV5MONDE a poursuivi sa politique d'accompagnement de ses nouveaux supports de diffusion en consacrant plusieurs fiches pédagogiques à des émissions africaines rendues plus accessibles grâce à sa web TV TV5MONDE+Afrique et à sa télévision de rattrapage. La chaîne s'est engagée dans un partenariat avec une équipe pédagogique basée à Kinshasa dans la perspective du Sommet 2012.**



## TÉMOIGNAGE

**M. Maker Mwangu Famba**

*Ministre de l'Enseignement  
primaire, secondaire  
et professionnel de la  
République démocratique  
du Congo (EPSP)*

Ma désignation à la tête du ministère par S.E.M. Joseph Kabila Kabange, président de la République et chef de l'État, a coïncidé avec le lancement des cinq chantiers de la III<sup>e</sup> République. Donner un contenu au « chantier éducation » impliquait une finalité au système d'enseignement congolais, un plan stratégique, des objectifs clairs et cohérents, des programmes soutenus par une série d'actions prioritaires.

Les défis à relever pour redresser le sous-secteur de l'EPSP sont liés à trois axes stratégiques : l'accès, l'accessibilité, le maintien des filles à l'école ; la qualité et la pertinence de l'enseignement ; la gestion du système.

L'OIF a été au premier rang des partenaires du ministère. Son pragmatisme impressionne. Les capacités de nos cadres ont été renforcées dans des domaines tels que l'approche par les compétences, les didactiques des disciplines, la mobilisation de financements pour l'éducation pour tous, l'observation des pratiques de classe, l'élaboration et l'évaluation des manuels scolaires ainsi que des ensembles didactiques.

L'appui de l'OIF s'est étendu au processus d'élaboration de notre politique nationale de manuels scolaires et s'est poursuivi avec le lancement du dispositif Ifadem dans la province du Katanga et la signature du protocole d'accord pour l'initiative « École et langues nationales en Afrique » (Élan).

Le rapprochement des États d'Afrique centrale, par le truchement des experts de l'enseignement primaire est favorisé par la mise en commun d'un programme minimum de français, la production d'un manuel commun d'appui à la lecture en français, l'élaboration de bi-grammaires d'apprentissage.

Une confiance mutuelle a caractérisé la coopération entre l'OIF et l'EPSP. La rapidité des interventions et la mise en place des procédures adaptées au contexte des pays bénéficiaires en témoignent. J'exprime toute ma reconnaissance, au nom du gouvernement de la République démocratique du Congo et en mon nom propre, à l'OIF.

## LA GESTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

En partenariat avec la Confémen, l'OIF appuie les autorités gouvernementales de ses pays membres chargées de l'éducation pour améliorer la gestion de leurs systèmes éducatifs et de développer les compétences des personnels dudit secteur. Elle les accompagne en vue de l'élaboration de leurs stratégies nationales de régulation et de gestion du système éducatif et la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation.

### Les dispositifs nationaux d'évaluation

Très peu de pays disposent de structures d'évaluation en mesure d'informer correctement les décideurs et les acteurs locaux sur le niveau des acquis scolaires, les conditions d'enseignement/apprentissage et l'environnement des écoles. Dans ceux où de telles structures existent, celles-ci restent éparpillées et peu efficaces. Leurs résultats sont ignorés par les différents acteurs et, souvent inexploités, ne permettent pas de prendre des décisions propices au pilotage du système, but ultime de l'évaluation.

Au regard de ce constat, l'idée d'instaurer des dispositifs nationaux d'évaluation a fait son chemin depuis la 51<sup>e</sup> session ministérielle de la Confémen en 2004, à Maurice. Les ministres de l'Éducation avaient alors souscrit à un mémorandum les engageant à favoriser la mise en place de systèmes d'évaluation dans leurs pays respectifs. Ils avaient également sollicité l'appui de l'OIF qui leur a assuré son soutien pour la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) et le renforcement de leurs capacités durant la phase pilote du projet afin de les rendre techniquement autonomes.

Parallèlement, les ministères concernés se sont engagés à prendre les mesures administratives et institutionnelles nécessaires à la mise en place de ce dispositif dont devront relever toutes les questions relatives à l'évaluation du système éducatif : ligne budgétaire nationale pour assurer la pérennité, mise à disposition de locaux appropriés, désignation du coordonnateur et des membres de l'équipe.

Depuis, le Burkina Faso, le Mali, le Liban et le Sénégal ont pris les mesures administratives et réglementaires permettant la création du DNE et son ancrage institutionnel (ministère de l'Éducation), ainsi que son fonctionnement, un arrêté ministériel portant composition de ses membres. L'OIF a accompagné financièrement et techniquement les efforts déployés par ces quatre pays en y dépêchant des missions incluant des experts en évaluation.



Désormais, les équipes des DNE disposent de bureaux fonctionnels mis à leur disposition par le ministère de l'Éducation et équipés par l'OIF. D'ici à 2013, ils devraient être entièrement opérationnels et intégrés dans les organigrammes des ministères chargés de l'Éducation de base. De même, ils auront réalisé plusieurs études d'une haute tenue scientifique sur des thèmes précis touchant directement l'amélioration des résultats d'apprentissage au niveau local, et des décisions auront été prises sur la base de l'exploitation de leurs conclusions.

Ancrée dans les pratiques des acteurs du système éducatif, l'évaluation est devenue un véritable outil de pilotage stratégique des politiques éducatives. À la faveur des progrès réalisés, d'autres pays membres de l'OIF et de la Confémen pourront s'offrir des dispositifs nationaux d'évaluation de plus en plus incontournables.

### Élaboration et validation des stratégies nationales de formation

Depuis le Sommet de Montreux, l'OIF a consacré un appui technique et financier à l'atelier de validation de la stratégie nationale de formation des gestionnaires du système éducatif dans six des sept pays destinataires de ce projet (Burkina Faso, Congo, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Mauritanie).

Dans chacun, une centaine d'acteurs de l'éducation se sont approprié la stratégie de formation des gestionnaires du système éducatif, l'ont amendée, validée et intégrée dans la politique sectorielle. Après leur validation, l'OIF a accompagné ces stratégies nationales de deux référentiels de compétence, de deux référentiels de formation et de deux guides pédagogiques pour deux fonctions de gestion. Ces outils sont destinés à chacun des quatre pays dont la stratégie de formation des gestionnaires a été validée en 2010 : le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo et le Tchad.

D'un pays à l'autre, la disparité des fonctions de l'organigramme de gestion du système éducatif a été prise en

compte. Cependant, les référentiels et les modules élaborés dans un pays ont été distribués dans les autres, adaptés au contexte national, couvrant ainsi un maximum de fonctions de gestion. Les deux fonctions choisies par chacun des quatre pays du projet sont celles de conseiller technique et de directeur central pour le Cameroun, celles de directeur des études ou censeur, et de surveillant général pour le Congo, celles de délégué régional et d'inspecteur départemental pour le Tchad, celles de chef d'établissement secondaire et de directeur d'école primaire pour la République centrafricaine. Pour chacune de ces fonctions, cinq modules prioritaires sont en cours d'élaboration.

Dès 2012, les pays bénéficiaires du projet ont disposé de huit référentiels de compétences pour les huit fonctions de gestion éducative précédemment citées ; de huit référentiels de formation pour chacune de ces huit fonctions ; de huit guides pédagogiques et de 40 modules de formation.

L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco), qui avait apporté, en 2010, un soutien financier aux ateliers de validation du Cameroun et du Tchad, a réitéré son geste en 2011 pour l'élaboration des référentiels de compétence et de formation, des guides pédagogiques et des modules de formation, concrétisant la volonté de partenariat de l'OIF dans ce domaine.

### Qualité et équité : un rôle qui revient à l'État régulateur

Nouvellement inscrit dans la programmation quadriennale 2010-2013, le projet de l'OIF visant le rôle régulateur de l'État dans les services éducatifs a pour objectif d'aider les gouvernements à construire et consolider des politiques nationales garantes de l'intérêt général dans le secteur de l'éducation et de la formation. En effet, l'engagement considérable des pouvoirs publics dans l'éducation n'exclut aucunement le secteur privé de l'effort d'investissement commun qu'elle requiert. C'est

#### LE MASTER PROFESSIONNEL (M2) « GESTION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS » DE L'UNIVERSITÉ SENGHOR

Concerté avec l'OIF, l'AUF, la Confémen et l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (Afides), le Master professionnel à distance en gestion des systèmes éducatifs forme des directeurs d'établissements scolaires depuis 2008. Les trois premières promotions de ce Master ouvert au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Mali, Niger, Togo et en Mauritanie comptent 76 diplômés. Il a été étendu depuis à Haïti.

À l'écoute de son temps, soucieuse de l'adéquation des formations aux besoins, l'Université Senghor a régulièrement adapté et élargi le champ des options tout en respectant scrupuleusement les normes académiques les plus élevées (notamment le processus – dit de Bologne – « Licence-Master-Doctorat ») qui assurent une reconnaissance unanime de ses diplômés dans le système universitaire international.

pourquoi l'OIF a lancé ce projet novateur portant sur la régulation de l'enseignement, du préscolaire au secondaire. Tous les acteurs du système éducatif pourront se reconnaître dans les objectifs définis par les politiques sectorielles et contribuer à assurer une éducation de qualité pour tous.

En 2010 et 2011, une mission exploratoire a été menée dans six pays : Burkina Faso, Maroc, Maurice, République démocratique du Congo, Roumanie et Vietnam. Son but était de présenter le projet aux principaux acteurs de la politique éducative et d'identifier des points focaux nationaux. Afin d'aider les décideurs, au premier chef les ministres en charge de l'Éducation du préscolaire au secondaire, l'OIF a contribué à la réalisation, par Early Childhood Care and Education Authority, organisme public mauricien en charge du préscolaire, d'une étude sur l'état des lieux des écoles préscolaires qui puisse servir de guide aux prises de décisions politiques et institutionnelles. Cette étude est en cours et sa restitution est prévue courant 2012. La mission exploratoire devrait s'élargir à deux autres pays qui en ont fait la demande, Haïti et le Rwanda, de sorte que soient retenus un pays, voire deux, par zone géographique.

Un colloque international sur le thème « Enseignement scolaire privé : approches et pratiques », organisé à Rabat (23-25 mai 2011) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres du Maroc, a réuni les représentants de 18 pays. Les participants ont échangé leur expérience en matière de régulation de l'enseignement scolaire privé, du préscolaire au secondaire, le but étant de promouvoir une gouvernance éducative qui garantisse la marge d'initiative nécessaire à l'innovation et le respect des normes de qualité et d'équité du service éducatif.

Les points focaux des différents pays impliqués, ainsi que des experts internationaux ont été chargés d'élaborer une stratégie des rapports public-privé adaptée aux besoins et mécanismes de régulation propres aux réalités de chaque pays. Premiers « indicateurs de qualité » identifiés en matière de renforcement de la qualité et de l'équité des services éducatifs, les besoins portant essentiellement sur l'efficacité des mécanismes nationaux feront l'objet d'un traitement approfondi à l'occasion de séminaires nationaux de diagnostic, prélude à une conférence ministérielle qui pourrait se tenir en 2013 avec la participation de la Confémen.

#### **AIDER À UNE MEILLEURE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE**

Présenté par la Francophonie en même temps que le projet portant sur le rôle régulateur de l'État lors de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur organisée par l'Unesco en 2009, l'Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU), inauguré à Yaoundé le 15 juin 2010, a pour objectif de développer les compétences et l'expertise des membres de l'AUF sur les questions liées à la gestion des établissements universitaires d'Afrique.

Il entend appuyer concrètement la gouvernance universitaire dans toutes ses dimensions : académique, administrative, financière, sociale, etc., et fournir expertises et conseils aux États et aux organisations internationales.

La cartographie des universités relève des attributions de l'IFGU. L'institut a lancé un appel à candidature pour constituer son réseau d'experts, opérationnel depuis avril 2012. Le dépôt de curriculum vitae et une interface permettent aux établissements de diffuser des offres d'emploi et/ou des offres de services.

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

***La formation professionnelle et technique est un outil privilégié pour accompagner la croissance économique des pays du Nord comme du Sud. L'OIF y concourt appuyée de divers partenaires.***

Depuis le Sommet de Montreux, l'OIF a développé l'échange d'expertises en matière de formation professionnelle et technique (FPT), une activité venue soutenir l'élaboration ou l'amélioration des politiques sectorielles nationales.

L'expertise de l'OIF en matière de formation professionnelle et technique est de mieux en mieux reconnue par ses pays membres. Elle s'est inspirée des bonnes pratiques de l'ensemble des pays francophones, ce qui explique sans doute son succès. En 2011, vingt experts issus des pays du Nord comme du Sud ont sillonné seize pays francophones<sup>1</sup> pour former des cadres à la révision des programmes d'études selon l'approche par compétence, ou encore pour aider à la formulation d'une politique sectorielle avec le monde du travail. À travers ses publications, accessibles sur [www.fptfrancophonie.org](http://www.fptfrancophonie.org), l'OIF propose désormais une réponse souple adaptable au contexte de chaque pays.

Ce faisant, le programme s'est redéployé auprès des pays faisant montre d'un engagement politique fort en faveur de la FPT, leur consacrant plus de moyens humains et financiers. Cette stratégie a offert plus de visibilité aux résultats de l'OIF et encouragé ses partenaires à la soutenir sur ses objectifs. Ainsi, WBI, l'Apefe et la coopération technique flamande au Rwanda, la même Apefe en Asie du Sud-Est ont accompagné ses objectifs financièrement et humainement. Les pays d'Europe centrale et orientale, où la filière de l'hôtellerie et du tourisme est privilégiée, ont noué un partenariat avec plusieurs écoles hôtelières françaises et québécoises. Celles-ci accueillent des enseignants d'Europe de l'Est et les forment à la fois à la pédagogie et à la technique propres à leur domaine.



*De jeunes apprentis en formation professionnelle.*

Le programme de FPT intervient à des niveaux de qualification et de diplôme professionnels destinés aux jeunes de 16 à 21 ans (équivalant en France au niveau CAP, bac pro, BTS). De l'avis des États du Sud, le bassin d'emploi est en effet vaste pour ce type de qualification. Afin d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail, un accompagnement méthodologique est assuré.

La plus-value de l'OIF réside clairement dans l'apport en ressources humaines. Ses compétences techniques en FPT englobent l'ensemble des champs d'intervention où ses pays membres peuvent développer une

1. Albanie, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Comores, Ex-République yougoslave de Macédoine, Laos, Lituanie, Mali, Maurice, Moldavie, Roumanie, Rwanda, Seychelles, Vietnam.





## TÉMOIGNAGE

**Silviu Cristian Mirescu**  
*Directeur du Centre national  
 d'évaluation et d'examens  
 et Centre OCDE-PISA/TALIS*

En 2001, le séminaire transnational de concertation et d'échanges entre les six pays de la région, organisé à Bucarest, donne le coup de départ des activités de partenariat développées par l'OIF dans le domaine de la FPT. Ces activités se sont appuyées sur une analyse des contextes de la FPT dans chacun des pays membres de l'OIF en Europe centrale et orientale (Peco).

La Roumanie s'est proposée comme pays pilote pour la conception d'une grille d'analyse des référentiels de formation de chaque pays (2005). Les pays disposent depuis d'un lexique commun et d'un outil pour développer une offre régionale de formation appliquée à plusieurs métiers et traduite dans chaque langue ainsi qu'en français et en anglais.

Les quatre *Cahiers de l'ingénierie de la formation professionnelle et technique* élaborés par l'OIF ont été traduits en cinq langues nationales et diffusés. Distribués dans toutes les régions du pays, l'ouvrage en roumain peut être consulté par les spécialistes de la FPT dans les bibliothèques des groupes scolaires les plus importants.

La Roumanie a également reçu l'appui de l'OIF pour la création de classes bilingues (en roumain et français) dans le secteur de l'hôtellerie-tourisme à Bucarest. Les enseignants ont bénéficié d'un programme de formation favorisant l'enseignement de disciplines techniques comme le service à la française. La Roumanie a inscrit une mention « bilingue » dans le descriptif du diplôme de fin d'études des élèves de ces classes bilingues. Les responsables roumains de ce projet ont manifesté leur totale disponibilité concernant sa poursuite et son développement en Roumanie, surtout dans la perspective de l'application de la nouvelle loi de l'éducation de 2011.

En 2011, le Centre national d'évaluation et d'examens roumain a édité l'ouvrage *Dix ans de partenariat de formation professionnelle et technique en Europe centrale et orientale 2001-2011*, qui décrit l'état des principales réalisations et dresse les perspectives de coopération pour les prochaines années.

offre de formation efficiente. Ces champs vont du transfert d'expertise portant sur l'élaboration de programmes d'étude à l'implantation de l'approche par compétence. Ils passent par l'analyse des systèmes de certification nationale pour les pays qui la requièrent et par l'approche programme, c'est-à-dire la compé-

## QUATRE AXES MAJEURS POUR L'INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Depuis 2010, le programme de la FPT de l'OIF s'est structuré autour de quatre thématiques que les pays ont souhaité intensifier :

- l'élaboration d'une politique sectorielle efficiente recourant à l'approche programme. Les besoins du marché du travail viennent définir les orientations des formations tout en tenant compte des moyens des États ;
- la rédaction des programmes d'étude selon l'approche par les compétences (APC). La révision et la rédaction des référentiels de formation se réalisent, dans chaque corps de métier, en fonction des compétences dont ont besoin les entreprises ;
- l'insertion dans les cursus de formation professionnelle de modules liés aux connaissances dont un jeune peut avoir besoin pour fonder son entreprise ;
- un soutien à l'hôtellerie-tourisme dans les pays où ce secteur économique particulier représente un pourcentage non négligeable dans leur produit intérieur brut (PIB).

tence nécessaire à l'élaboration d'une politique sectorielle en FPT qui soit en harmonie avec les ressources humaines et financières du pays et en adéquation avec les besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi.

Dans un souci de prise en compte de la culture entrepreneuriale, cette compétence a été élargie en 2012 à la création de modules de formation pour l'auto-emploi. Pour des raisons de pérennisation, ceux-ci sont insérés dans le cursus de la formation professionnelle.

Par ailleurs, l'OIF et la Confémén organisent du 4 au 7 septembre 2012, à Ouagadougou, les 2<sup>es</sup> Assises francophones sur l'enseignement technique et la formation professionnelle sur le thème : « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socioéconomique des jeunes ? ». L'occasion pour les trois cents participants venus de tout l'espace francophone de faire le bilan du chemin parcouru depuis les premières assises tenues à Bamako en 1998 et d'envisager de nouvelles perspectives pour le renforcement de l'insertion des jeunes sur le marché du travail et le développement économique et social.

Dans sa démarche, l'OIF recherche une synergie et une complémentarité avec les partenaires techniques et financiers.

# L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE

*L'enseignement et l'apprentissage du français constituent une priorité majeure de l'espace francophone. L'OIF les assure par le renforcement des compétences des professeurs de français, via des formations et des outils pédagogiques adaptés au contexte dans lequel ils travaillent, selon que le français est langue principale d'enseignement ou langue étrangère.*

## L'INITIATIVE ÉLAN-AFRIQUE

Le succès rencontré, depuis plusieurs années, par la didactique convergente appliquée à l'utilisation des langues nationales et du français a décidé l'OIF à la promouvoir davantage. Ainsi est née de la volonté commune de l'OIF, de l'AUF, de l'AFD et du MAEE, l'initiative francophone multipartenariale « École et langues nationales en Afrique » – Élan-Afrique – dont l'OIF assure la coordination.

Il s'agit de mieux épauler huit pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali,

Niger, République démocratique du Congo, Sénégal) dans les réformes qu'ils mènent en vue de l'usage croissant des langues africaines conjointement avec le français dans l'enseignement primaire. Cette initiative revient à créer, au sein de l'espace francophone, un dispositif international d'échange d'expériences, de mutualisation, d'expertise et de formation au service de l'enseignement bilingue dans les pays africains.

Fondée sur l'état des lieux réalisé dans le cadre des études de Lascolaf (langues de scolarisation en Afrique francophone) et sur les acquis des études antérieures, Élan-Afrique a été construite en réponse aux besoins exprimés par les ministères de l'Éducation



Leçon en bamanan, Bamako.

## FORMATIONS À LA DIDACTIQUE CONVERGENTE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage du français en contexte multilingue, plus de 350 formateurs d'enseignants ont été formés à la didactique convergente des langues nationales et du français.

L'OIF a continué à développer et à expérimenter, à travers une dizaine de bi-grammaires, les outils pédagogiques adaptés à la promotion d'un enseignement bilingue en Afrique francophone subsaharienne. Au terme de l'expérimentation de ces guides, les pays concernés se les sont appropriés en les acclimatant aux pratiques de classe sur le terrain.

Huit sessions de formation ont été assurées : quatre en Afrique subsaharienne, deux en zone arabophone, deux autres en zone créolophone. Une nouvelle expertise des réalités insulaires (pacte linguistique avec les Seychelles) s'est imposée dans l'océan Indien comme dans les Antilles où la Francophonie se mobilise pour contribuer à la reconstruction du système éducatif haïtien.



## TÉMOIGNAGE

**Malam Abdou Bako**  
*Metteur en page aux Éditions Gashingo, maison d'édition nigérienne de manuels scolaires en français et en langues nationales*

J'ai bénéficié de formations sur les logiciels libres de publication assistée par ordinateur. Dispensés par l'OIF, ces modules m'ont permis de comprendre que l'utilisation des logiciels libres dans les entreprises est impérative pour leur épanouissement :

- économique : tous les logiciels libres de la chaîne graphique peuvent être utilisés et téléchargés gratuitement, contrairement aux logiciels payants aux coûts le plus souvent inaccessibles ;
- morale : disposant d'une alternative crédible et gratuite aux applications professionnelles payantes, l'utilisateur n'est plus tenté de pirater des logiciels non libres de droits ;
- sociale : les logiciels libres peuvent être utilisés, améliorés et diffusés librement. Cette volonté de partage du savoir et la construction de biens communs constituent une vision extraordinaire de rapprochement des peuples. J'ai pu l'expérimenter lors de ma participation aux 12<sup>es</sup> Rencontres mondiales de logiciels libres (Strasbourg, juillet 2011) où nous formions une grande famille.

Si, dans le contexte de l'édition africaine, les avantages de ces logiciels l'emportent sur les inconvénients, les habitudes sont tenaces. Pour certains professionnels, une forte et longue sensibilisation est nécessaire.

Dans mon cas, j'ai adhéré à l'usage des logiciels libres dès le premier contact. Après seulement une année de pratique, j'ai réalisé à l'aide de ces logiciels une quinzaine d'ouvrages en français et en langues africaines destinés surtout au primaire et au collège.

Ces logiciels sont très agréables à utiliser, ils sont également moins lourds en termes d'espace mémoire occupé sur l'ordinateur. Désormais, je suis accroché à ce « train de la liberté ».

des huit pays bénéficiaires, lesquels assurent la maîtrise du projet sur leur territoire national. Ces besoins reposent plus particulièrement sur l'institutionnalisation d'un enseignement primaire bilingue de qualité nécessitant l'adoption de nouveaux curricula qui tiennent compte des langues nationales. L'objectif recherché est de garantir de meilleurs résultats scolaires et de réduire le taux de déperdition. Avec l'appui des experts Élan, chaque pays a défini son plan d'action spécifique en cohérence avec ses orientations sectorielles et selon son rythme de progression vers un enseignement bilingue.

## VERS DE NOUVEAUX OUTILS DIDACTIQUES EN FRANÇAIS ET EN LANGUES NATIONALES

La production endogène de manuels scolaires constitue un enjeu et un défi dans les pays d'Afrique. Il s'agit d'assurer une meilleure adéquation entre les enseignements et les apprentissages. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la formation des professionnels du secteur de l'édition en français et en langues nationales, particulièrement dans la maîtrise des logiciels de publication assistée par ordinateur.

Confrontés aux contraintes des logiciels propriétaires de création graphique et éditoriale (coûts élevés d'achat et de mise à jour des applications, exploitation limitée, voire inexistante, des fichiers sauvegardés dans des versions différentes du logiciel, impossibilité de contribuer à l'amélioration de l'application, etc.), les metteurs en page africains éprouvent de nombreuses difficultés à s'autonomiser et à faire évoluer leur production en qualité. Les logiciels libres de la chaîne graphique, notamment de mise en page, peuvent constituer une réponse adaptée et pérenne à l'édition de manuels scolaires en Afrique.

Entre décembre 2010 et juin 2012, une soixantaine de professionnels de l'édition du manuel scolaire originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont bénéficié de plusieurs formations régionales (à Bamako, Brazzaville, Douala, Ouagadougou et Tunis) et nationales (à Bamako, Cotonou, Niamey et Yaoundé) aux logiciels libres de création graphique et de mise en page. Afin de démultiplier ces actions de renforcement des capacités, l'OIF a également organisé deux formations régionales de formateurs africains à l'apprentissage de ces logiciels, l'une à Dakar, du 19 au 22 décembre 2011, l'autre à Ouagadougou, du 23-27 juillet 2012.

## LES CENTRES RÉGIONAUX FRANCOPHONES

Les actions de formation et de concertation menées au sein des Centres régionaux francophones (Cref) ont entraîné une montée en puissance de la Francophonie dans les régions d'Asie-Pacifique et d'Europe centrale et orientale. Appuyé d'une réflexion sur la façon d'innover en français, de valoriser le monde professionnel et d'inscrire la thématique de l'insertion professionnelle dans le cadre de l'enseignement du français, l'enjeu



consiste à faire la preuve que la Francophonie apporte une valeur ajoutée et qu'elle peut servir de levier à l'insertion professionnelle.

Le Créfeco est le seul centre à offrir à l'heure actuelle une formation de qualité aux enseignants et aux formateurs de formateurs des six pays membres de l'OIF en Europe centrale et orientale (Albanie, Arménie, Bulgarie, Macédoine, Moldavie, Roumanie). Ainsi, huit formations sont à porter à son crédit ainsi qu'un colloque consacré à l'usage du français et à sa professionnalisation, un outil pédagogique innovant – mots et images numérisées en interaction – muni d'un kit de fiches pédagogiques destinées aux enseignants de français langue étrangère en classe primaire (niveau A1).

Les objectifs suivants ont été atteints en 2011 : 183 professeurs formés, 2 063 démultiplications opérées et 21 276 élèves bénéficiaires indirects. Ces bons résultats s'expliquent par le volet national de formation mis en œuvre par les pays membres en partenariat (OIF/ministère de l'Éducation/Association nationale des professeurs de français), de même que par la reconnaissance par certains d'entre eux des attestations de formation délivrées par le Créfeco, valorisant les compétences des enseignants formateurs de formateurs.

Le Créfap contribue de façon importante au développement éducatif des pays de la région Asie du Sud-Est. Les réalisations de 2011 ont porté sur quarante actions destinées à l'amélioration des systèmes éducatifs, à la formation et au soutien à la recherche et recherche-action. 1 489 personnes (enseignants, formateurs, enseignants chercheurs, chefs d'établissement, cadres éducatifs) ont été formés et des avancées sont constatées dans la formation à la didactique plurilingue, que l'on voit aujourd'hui renforcée, ainsi que dans la consolidation du réseau Jeunes chercheurs, dans la mise en place d'un référentiel de formation en interprétariat-translation, et dans la création du Réseau régional des départements de formation universitaire au et en français.

L'après-Sommet de Montreux a été marqué également par la reprise des activités régionales. C'est ainsi qu'une formation à l'ingénierie de la formation a été organisée à Mahé, aux Seychelles en 2011, à l'intention de 21 formateurs de formateurs en provenance de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et des Comores.



## TÉMOIGNAGE

**Maria Donevska**

*Correspondante nationale de la Francophonie, conseiller à la direction pays européens du ministère des Affaires étrangères de Bulgarie*

Pour la partie bulgare, l'action du Créfeco, pour être hautement appréciée, mérite nos félicitations. Lors de la réunion des correspondants nationaux de la région des Peco en septembre 2011, tous les représentants l'ont admis, réclamant la poursuite de cette action.

À notre avis, le Créfeco est d'abord important d'un point de vue politique : il s'est affirmé en tant que facteur incontournable de la dynamique régionale francophone, approfondissant la coopération francophone entre les Peco. Il contribue à une nouvelle visibilité de la Francophonie sur le terrain des Peco et aide les enseignants et les formateurs, enthousiastes et motivés, à prendre une autre conscience de la dimension de leur travail pédagogique, se rendant compte qu'ils enseignent, au-delà du lexique et de la grammaire de la langue française, les valeurs que la Francophonie véhicule, préparant les jeunes à construire ce monde nouveau de solidarité, de tolérance, de culture démocratique et écologique auquel elle aspire. Enfin, le Créfeco a montré des exemples de synergie avec les opérateurs de l'OIF qui sont une voie à suivre.

Pour la langue française, l'effet immédiat réside dans l'amélioration du niveau des enseignants et des formateurs régionaux par leur association aux techniques pédagogiques les plus avancées et les mieux performantes. Les effets démultiplicateurs donnent de la vigueur à l'impact du Créfeco à l'échelle régionale. Les formations et les colloques internationaux permettent l'échange d'expertises approfondies sur des thèmes d'actualité, parfaitement en phase avec les directives de Montreux émanant de nos chefs d'État.

Ainsi, le colloque international francophone sur la langue française (« Le français de demain – enjeux professionnels et éducatifs »), tenu quelques jours à peine après le Sommet de Montreux, a été organisé par le Créfeco. Le séminaire international d'octobre 2011 (« Utilité et professionnalisation du français ») a été d'une grande importance également, mettant en exergue des approches plus pragmatiques en faveur de la visibilité et des attraits du français. Grâce au Créfeco un état des lieux de l'enseignement de la langue française dans la région a été réalisé. Ce qui est un bon point d'orientation pour la stratégie régionale au profit de la langue française pour les années à venir.

## FOCUS

Les Cref contribuent à :

- améliorer la formation des formateurs et des enseignants ;
- développer les stratégies et les programmes d'enseignement en français dans les systèmes éducatifs ;
- améliorer la qualité des systèmes éducatifs des pays membres.

## VALOFRASE

Lancé en 2006, Valofrase vise à promouvoir la qualité de l'enseignement du et en français en Asie du Sud-Est et à augmenter le nombre de ses enseignants et apprenants. Mis en œuvre par l'OIF avec le soutien de l'AUF, la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Québec, ce projet de valorisation du français en Asie du Sud-Est concerne trois pays : le Cambodge, le Laos et le Vietnam. Soumise à examen entre 2010 et avril 2011, la première phase de Valofrase ayant obtenu une évaluation globalement positive, un accord relatif à la mise en œuvre d'une seconde phase a été signé le 10 janvier 2012 à Hanoi, associant les mêmes partenaires pour la période 2012-2015.

Les actions menées dans le cadre de Valofrase engagent le Cambodge, le Laos et le Vietnam à considérer le français non plus comme l'objet particulier d'une coopération internationale, mais comme partie intégrante de politiques nationales désormais déterminées à promouvoir le plurilinguisme. C'est pourquoi Valofrase est déployé dans les classes bilingues (enseignement du et en français) des écoles primaires et des lycées, dans les classes d'enseignement du français comme 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> langue vivante étrangère (LV1 et LV2), dans les filières universitaires francophones d'excellence membres du réseau de l'AUF et dans le cadre de la coopération universitaire bilatérale entre la France et ces trois pays.



Valofrase : signature du nouvel accord à Hanoi, le 10 janvier 2012.

Les projets portant sur l'enseignement du français s'inscrivent de plus en plus dans une logique multilatérale visant à mutualiser les ressources. Ils intègrent progressivement la gestion axée sur les résultats.

## L'APPUI AUX PROFESSEURS DE FRANÇAIS

L'OIF poursuit son appui à la réalisation et à la diffusion de *7 jours sur la planète* de TV5MONDE, un magazine phare d'actualité. Avec l'AUF et TV5MONDE, elle élargit la base de contenus éducatifs libres de droit et consultables en ligne, et facilite ainsi l'accès et l'utilisation pédagogique de cette émission. Ce soutien s'inscrit dans l'esprit de la Déclaration de Bucarest (2006), réitéré par la Déclaration de Québec (2008).

### ASIE DU SUD-EST : VERS UNE CONSOLIDATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Ouvert par l'OIF en 1994 à Hô Chi Minh-Ville, le Centre régional francophone pour l'Asie et le Pacifique assure la formation des enseignants de et en français pour toute la région. Plus de 1 000 enseignants et professionnels de l'éducation en ont bénéficié en 2011.

Le nombre des établissements d'enseignement bilingue et d'enseignement du français LV1 et LV2 au primaire et au secondaire en 2011 dans les trois pays d'Asie du Sud-Est membres de l'OIF s'établit comme suit :

- Cambodge : 24 établissements bilingues dans 7 provinces. Le français est enseigné comme LV1 ou LV2 dans 20 provinces sur les 24 que compte le pays ;
- Laos : 17 établissements bilingues dans 4 provinces. Le français est enseigné comme LV1 ou LV2 dans 16 provinces sur les 20 que compte le pays ;
- Vietnam : 92 établissements bilingues dans 17 provinces. Le français est enseigné comme LV1 et/ou LV2 dans 40 provinces du pays sur un total de 63.

L'AUF compte deux Instituts de la Francophonie – Hanoi (Vietnam) et Vientiane (Laos) –, six Campus numériques francophones<sup>MD</sup> et 72 universités couvrant le Cambodge, la Chine, les îles Fidji, l'Inde, le Laos, la Thaïlande, le Vanuatu, le Vietnam. Des filières universitaires francophones ont été développées dans tous les domaines (chimie, économie, architecture, droit, etc.). Près de 80 formations de niveau licence et master bénéficient actuellement du soutien de l'AUF. Des centaines de départements de français ont une offre de formation de plus en plus variée. De plus, de nombreuses filières spécialisées d'excellence sont issues de partenariats entre d'une part les établissements universitaires vietnamiens, cambodgiens ou laotiens et d'autre part les établissements français, avec notamment des formations délocalisées d'universités françaises.



Écoliers sénégalais.

Le dispositif lié à *7 jours sur la planète* fait désormais l'objet d'une application iPhone/iPad qui permet d'apprendre de façon ludique le vocabulaire de l'actualité. Sous-titré en français, ce magazine destiné aux francophones de tous les niveaux s'accompagne sur Internet d'un dossier pédagogique qui propose des exercices et des fiches d'activité liés aux séquences de l'émission.

Depuis sa mise en ligne en 2005, *7 jours sur la planète* comptabilise 9,8 millions d'exercices traités en situation d'auto-apprentissage et 2,2 millions de fiches téléchargées pour l'enseignement en classe. En janvier 2012, l'émission a reçu, dans la catégorie « médias », le Label des Labels européens décerné par l'agence Europe-Éducation-Formation pour la France. De même, l'OIF soutient les professeurs de français à travers le monde en collaborant étroitement avec la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Leurs objectifs se rejoignent : appuyer l'enseignement du français et les professeurs qui en ont la charge. Une convention a été signée entre les deux partenaires afin d'approfondir leur coopération. C'est ainsi que l'OIF assure à la FIPF son soutien pour l'organisation de son congrès mondial et de ses congrès régionaux.

Par ailleurs, les deux acteurs mènent en commun plusieurs actions dont le projet quadriennal de formation de formateurs au sein des associations de l'espace francophone. L'objectif principal de ce dernier est d'appuyer les associations de professeurs de français de sorte qu'elles améliorent la qualité de leurs actions, plus particulièrement celles qui visent au développement et à l'enseignement de la langue. Les meilleurs professeurs qui, à leur tour, seront amenés à dispenser un enseignement seront ainsi formés en ingénierie de la formation. De nombreux États ne disposant pas de structures de formation continue, la formation de corps d'experts francophones représente un apport considérable du fait de son effet démultiplicateur.

D'autre part, grâce au soutien de l'OIF, la revue bimestrielle *Le français dans le monde* publie un supplément, *Francophonie du Sud*, entièrement consacré à l'enseignement du français dans les pays du Sud. L'Afrique et l'océan Indien sont plus spécifiquement visés. Ce supplément connaît un grand succès.

Enfin, l'OIF a renforcé sa coopération avec la FIPF et le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP) visant à animer et alimenter le site [www.franc-parler.org](http://www.franc-parler.org) qui propose aux professeurs de français l'actualité de l'enseignement du français et de la francophonie. De nombreuses ressources pédagogiques – des dossiers thématiques, des fiches pratiques, des articles théoriques, etc. – y sont disponibles tant pour les enseignants que pour les étudiants. Actuellement, ce site est en cours de restructuration, l'objectif étant de couvrir, pour la rédaction comme pour les destinataires, le plus grand nombre de pays membres de l'OIF, en particulier ceux du Sud.

## FOCUS

La sensibilisation et la formation des professeurs de français langue étrangère à l'utilisation de TV5MONDE en classe constituent le second volet de l'activité de la chaîne francophone qui s'appuie sur un réseau de professeurs « labellisés ». Ces derniers ont été 6 500 en 2011-2012 – avant la tenue du Congrès mondial de la FIPF à Durban en juillet 2012 – à fréquenter les ateliers de formation continue et les stands TV5MONDE dans les congrès nationaux et régionaux auxquels la chaîne a participé au travers de conventions de partenariat, dont celle avec la FIPF.



# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

*La Francophonie se montre soucieuse de promouvoir l'intégration des jeunes dans leur pays et de lutter contre la fuite des cerveaux. L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor leur offrent un ensemble varié de formations d'excellence. Une expérience reconnue, des structures, des réseaux mettent en contact les établissements du Sud et du Nord et ceux du Sud entre eux.*

## L'AUF, UN VASTE ESPACE FRANCOPHONE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

L'AUF regroupe aujourd'hui environ 800 établissements universitaires dans près de 94 pays sur les cinq continents. Cet ensemble impressionnant repose sur une conviction : le développement solidaire et durable doit prendre appui sur un enseignement supérieur structuré, moderne, relié au reste du monde et formant efficacement les générations futures. À travers sa programmation quadriennale 2010-2013, l'AUF a reformulé ses objectifs à la lumière de cet enjeu.

Dans le même esprit de modernité, elle continue à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement supérieur et la recherche afin de préparer les enseignants aux méthodes de la formation à distance et à l'usage des Tice.

Bien établie sur les fondements visionnaires de ses fondateurs, renforcée par une solide expérience de l'organisation et de l'action, ayant su s'adapter aux défis de son temps, l'AUF, qui a fêté son cinquantième anniversaire en 2011, entend porter le projet francophone de développement durable et équitable en lui assurant la contribution de femmes et d'hommes de savoir, et donc d'avenir.

L'AUF s'est conformée au Cadre stratégique décennal adopté au Sommet de Ouagadougou (2004), à la résolution sur la langue française du Sommet de Québec

(2008) et à la Déclaration du Sommet de Montreux, qui a notamment formalisé les pactes linguistiques et réaffirmé l'engagement des chefs d'État et de gouvernement en faveur de la langue française, en particulier dans le domaine des sciences et des techniques.

Au cœur de ses préoccupations figurent l'enseignement supérieur et la recherche, et plus généralement l'éducation, son domaine premier d'action. L'AUF œuvre en harmonie avec les autres missions confiées à l'OIF : la langue française et la diversité culturelle, le droit et la culture démocratique, le développement durable solidaire.

Afin de renforcer l'impact de ses actions, l'AUF s'est donné pour 2010-2013 trois objectifs stratégiques :

- le développement de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la consolidation de la communauté universitaire francophone sur la scène internationale ;
- le renforcement des compétences individuelles (chercheurs, enseignants et étudiants).

### La formation professionnelle et continue des jeunes : se perfectionner localement

L'AUF propose un ensemble de formations ouvertes et à distance (FOAD) de niveau licence et master qui s'adressent à des étudiants et à des jeunes professionnels en formation continue, en attente d'accès à des formations de niveau international ou à des spécialités qui n'existent pas sur place.

Elles sont dispensées pour la plupart entièrement à distance, via les technologies numériques, permettant



Campus numérique francophone<sup>MD</sup> d'Hô Chi Minh-Ville (Vietnam).

aux étudiants et salariés des pays du Sud de renforcer leur savoir et leurs compétences depuis leur pays d'origine. Les examens se déroulent toutefois de façon classique en salle surveillée. Par ailleurs, les diplômes proposés à distance ont la même valeur académique que les diplômes classiques.

L'offre de l'AUF consiste dans : l'attribution d'allocations d'étude aux meilleurs candidats sélectionnés par les universités, couvrant une partie importante des frais pédagogiques et d'inscription à ces diplômes ; la mise

à leur disposition de ses Campus numériques francophones<sup>MD</sup>.

Les apprenants y trouvent les infrastructures techniques et de réseau permettant de suivre leur formation dans de bonnes conditions, mais aussi des conseils, des aides, des médiations favorisant leur apprentissage.

Pour l'année universitaire 2011-2012, 80 formations à distance ont été soutenues par l'AUF en droit, économie et sciences politiques, sciences de l'homme, sciences de la société, sciences exactes et sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la terre. Plus de 12 000 candidatures ont été reçues ; 1 244 étudiants se sont inscrits, dont 500 ont bénéficié d'une allocation d'études attribuée par l'AUF.

En 2010-2011, 65 % des candidats avaient moins de 35 ans ; 80 % d'entre eux exerçaient une activité professionnelle. Actuellement, 39 de ces 80 diplômes à distance sont proposés par des établissements burkinabés, camerounais, égyptiens, malgaches, marocains, sénégalais, tunisiens et vietnamiens. En 2012-2013, trois nouveaux pays seront concernés : le Bénin, Haïti et le Liban.

### Les Campus numériques francophones<sup>MD</sup> de nouvelle génération (éco-campus)

L'AUF offre aux étudiants, enseignants et chercheurs la possibilité d'accéder à l'information et à la formation grâce à son réseau de 44 Campus numériques francophones<sup>MD</sup> implantés dans neuf régions francophones.

## LES ACTIONS DE L'AUF EN DIRECTION DE LA CÔTE D'IVOIRE

L'Agence universitaire de la Francophonie compte dix membres en Côte d'Ivoire. Elle les accompagne dans le processus devant les conduire à un stade de fonctionnement optimal.

Depuis les événements qui ont secoué la Côte d'Ivoire en avril 2011, deux des plus grandes universités sont fermées : l'Université de Cocody et l'Université d'Abobo-Adjamé. Les installations de l'Université de Bouaké ont été détruites à plus de 75 %, mais l'administration de l'université a continué à fonctionner. Les grandes écoles, les universités privées et confessionnelles ont repris, quant à elles, leurs activités pour l'année académique 2011-2012.

Entièrement rénovés, les établissements publics d'enseignement supérieur doivent rouvrir en septembre 2012. Cette échéance est capitale : les universités doivent faire face à de nombreux problèmes matériels et d'organisation, plusieurs années ayant été perdues pour les étudiants et les enseignants.

Aussi les institutions membres de l'AUF ont-elles élaboré un plan d'action avec quatre objectifs stratégiques : moderniser le système d'enseignement supérieur ; améliorer la qualité de la formation et de la gouvernance ; soutenir la recherche ; penser les défis et enjeux de l'enseignement supérieur. L'AUF les accompagne dans la mise en œuvre de ce plan. Pour répondre aux urgences, elle a équipé et rendu fonctionnel en 2012 un Campus numérique francophone<sup>MD</sup> hébergé par l'École normale supérieure d'Abidjan, inauguré par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire.

Un programme de formation de plus de 500 enseignants-chercheurs à la mise en ligne de cours est lancé. Il en est de même de la rédaction des curriculums dans les domaines des sciences fondamentales et de l'agriculture pour les universités de Cocody et d'Abobo-Adjamé. De plus, les universités de la Côte d'Ivoire réintègrent pleinement le programme Horizons francophones de l'Agence qui accroît la qualification des enseignants-chercheurs.

Depuis 1999, les Campus recensent 245 000 abonnés de moins de 35 ans, ce qui équivaut environ à 5 millions de visites enregistrées. Les jeunes s'inscrivent dans ces lieux de socialisation et d'acquisition de la culture numérique d'abord pour s'ouvrir au monde. C'est dans une seconde étape qu'ils utilisent progressivement les outils pour s'informer et se former.

Dans le cadre de la problématique générale de l'environnement et de l'énergie, des projets d'éco-campus associent des partenaires universitaires, industriels et institutionnels. Ce sont des installations optant pour des espaces technologiques à basse consommation utilisant des énergies renouvelables.

### La mobilité étudiante

L'AUF met en œuvre un vaste programme de mobilité destiné à renforcer la formation des jeunes (étudiants, enseignants et chercheurs) et à leur permettre de rencontrer d'autres cultures. Attribuées aux étudiants de niveau master et doctorat, aux enseignants et aux chercheurs inscrits ou en activité professionnelle dans un établissement membre de l'AUF, ces bourses s'articulent autour de six catégories de mobilité. Trois sont destinées aux étudiants en master, en doctorat ou en stage professionnel. Trois concernent les enseignants et les chercheurs (perfectionnement à la formation et à la recherche ; post-doctorat ; missions de coopération scientifique et technique).

Pour l'année universitaire 2010-2011, l'Agence universitaire a attribué 2014 aides individuelles consacrées à la mobilité. En lançant le projet Horizons francophones en dehors des mobilités existantes, elle a voulu répondre à un besoin spécifique des universités, en particulier du Sud, confrontées au renouvellement de leur corps professoral.

Les bénéficiaires de ce projet sont des enseignants-chercheurs en poste dans un établissement membre de l'AUF. Par ordre de priorité, il s'agit des doctorants, puis des enseignants-chercheurs docteurs préparant une habilitation à diriger des recherches ou une agrégation d'université. Le projet appuie pour ce faire des réseaux d'universités membres. Ceux-ci développent des partenariats scientifiques durables de façon à amener des

enseignants-chercheurs au niveau doctoral ou plus, et à les accompagner en vue de leur participation à des coopérations scientifiques à moyen et long terme.

## L'UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE AU CŒUR DES RÉSEAUX FRANCOPHONES

Des accords de partenariat, signés avec des organismes internationaux et des établissements universitaires africains, européens et canadiens, prévoyant des co-diplomations et cotutelles de thèse, ont progressivement permis à l'Université Senghor de devenir une véritable plate-forme de savoirs et de savoir-faire.

Ses professeurs proviennent de tout l'espace francophone, créant ainsi un brassage culturel donnant une plus grande ouverture d'esprit et une vision plus élargie d'un monde globalisé.

L'Université Senghor est originale au regard de la spécificité de sa mission. Tous ses étudiants, qui ont au minimum un niveau de licence, ont une expérience professionnelle de plusieurs années avant leur venue à Alexandrie où ils reçoivent une formation susceptible de leur assurer une promotion dans leur carrière professionnelle. Son Master



Cérémonie de remise des diplômes, promotion 2012.

### HORIZONS FRANCOPHONES

Par l'amélioration de la formation des enseignants, l'élévation de leurs diplômes et l'accroissement des taux d'encadrement des structures de formation à la recherche, le projet Horizons francophones vise au renforcement scientifique des capacités du corps professoral des pays du Sud dans le domaine de la formation à l'enseignement et à la recherche.

Il vise aussi à pallier l'exode des universitaires des pays dont les universités présentent de faibles taux d'encadrement.



professionnel en développement, décliné en neuf spécialités toutes orientées vers les leviers essentiels du développement africain, offre une approche globale du développement durable. La qualité du diplôme, reconnu partout en Afrique, contribue à la notoriété de l'Université comme en témoigne le nombre croissant de candidats à chaque promotion du Master.

Contrainte, lors de chaque campagne de recrutement, de refuser plus de 2 000 candidatures de qualité, elle a entrepris de se rapprocher de ses publics en ouvrant des formations externalisées, tant au Maghreb que dans la partie subsaharienne du continent. L'idée maîtresse de ce processus d'externalisation consiste à étendre la formation d'excellence à de nouveaux publics et à s'adapter aux besoins spécifiques formulés par les bénéficiaires des formations eux-mêmes.

L'Université Senghor s'externalise donc sur des « Campus Senghor » qui ont vocation à accueillir et à former, in situ, des étudiants de haut niveau, alors que les déplacements Sud-Nord sont de plus en plus difficiles. Cette formule permet, par sa souplesse, de décupler et d'adapter l'offre de formation à la réalité et aux besoins du terrain, sans jamais sacrifier l'exigence d'excellence : les diplômés doivent répondre en effet aux normes exigées par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) et être reconnus par les grandes universités de la Francophonie. Pour autant, l'université, dont l'unité est préservée, garde le contrôle total du pilotage, l'entière maîtrise académique, pédagogique, administrative et financière des externalisations dans une construction rationnelle et cohérente.

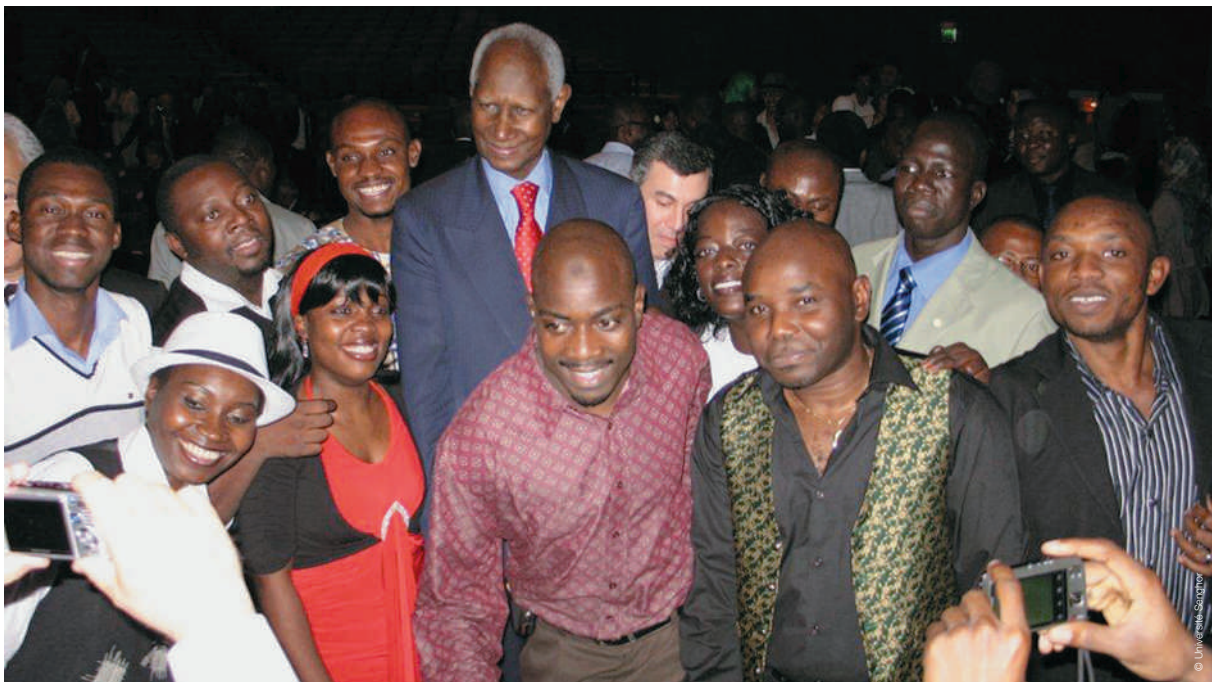
## FOCUS

**L'Université Senghor en 2012, c'est :**

- 190 étudiants en cours de formation provenant de 28 pays dont 30 % de femmes.
- 1 137 diplômés de 32 pays.
- 2 000 cadres ayant suivi une formation continue spécialisée.

En mutualisant les coûts entre établissements partenaires et en facilitant l'accessibilité des formations aux étudiants et aux cadres du public et du privé (qui font l'économie d'un déplacement coûteux et incertain en Europe ou en Amérique du Nord), les « Campus Senghor » affichent en outre trois atouts majeurs pour apprendre et réussir en Afrique :

- ils reposent sur l'approfondissement du principe d'un fonctionnement en réseau, indispensable aujourd'hui, composé de partenaires et d'institutions internationalement reconnus, et soutenu par un corpus d'enseignants et de formateurs de haut niveau ;
- ils font ponctuellement appel aux ressources (professorales) et aux compétences (d'expertise professionnelle) locales, assurant ainsi l'entière adéquation des enseignements dispensés avec les conjonctures locales ;
- ils nourrissent, ce faisant, la perspective à terme d'une formation délivrée par les experts du Sud eux-mêmes, ne faisant appel aux expertises du Nord que s'il y a lieu.



Le Secrétaire général de la Francophonie fêtant, au milieu des étudiants, le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Université Senghor dans le grand auditorium de la célèbre Bibliotheca Alexandrina.

# 4

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDARITÉ



# ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

ENJEUX CENTRAUX D'UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ À L'HEURE  
DE LA MONDIALISATION ET DE LA RARÉFACTION DES RESSOURCES  
DE LA PLANÈTE

“

*L'inventivité de l'humanité ne peut aboutir à nous réduire au plus petit commun dénominateur, essentiellement économique et financier. À l'opposé d'une telle grisaille, le développement durable requiert la recherche permanente de solutions fondées sur des principes universels, mais déclinés en fonction de contextes précis.*

”

Abdou Diouf,  
numéro spécial de l'IEPF  
sur Rio+20.

*La Francophonie s'est positionnée sur la scène internationale comme actrice à part entière dans le débat mondial sur les enjeux du développement durable. En se réclamant des Sommets de nos chefs d'État et de gouvernement qui, face à ces défis, ont réaffirmé leur engagement, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les opérateurs – l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la chaîne internationale de télévision TV5MONDE, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor – se sont employés à mettre en œuvre régulièrement les Déclarations de Québec (2008) et de Montreux (2010).*

*L'adoption d'une stratégie décennale nous a permis de construire une vision et une démarche francophones en matière de développement durable, tant aux plans local et national qu'international, dans ses différentes actions d'intervention comme dans ses expressions politiques, scientifiques et techniques.*

*La première programmation quadriennale pour 2006-2009 avait d'ores et déjà permis de définir et de fixer les orientations, les principes et les méthodologies d'intervention destinés à la mise en œuvre des actions promouvant un développement durable retenues dans le Cadre stratégique décennal. La deuxième programmation, qui nous mène de 2010 à 2013, s'inscrit dans la consolidation des acquis et le recentrage d'activités ayant rencontré des difficultés d'exécution.*

*Dans la réalisation du programme d'actions, les principales activités se sont alors déclinées comme suit :*

- *une veille stratégique sur les enjeux et les facteurs d'évolution des secteurs de l'énergie, de l'environnement et du développement durable ;*
- *l'information et la sensibilisation requise pour ces mêmes secteurs ;*
- *la formation et le renforcement des capacités et compétences des acteurs du développement ;*
- *la préparation des pays en développement et des pays les moins avancés (PED/PMA) francophones aux négociations multilatérales abordant les différents aspects du développement durable.*







Jeunes bénéficiaires de l'Initiative-Eau, village de Dugan, Kalifabougou (Mali), 2011.

Les menaces de marginalisation des économies des PMA ont requis de la Francophonie une implication plus forte dans la recherche d'approches durables.

Face à une économie mondiale toujours en quête d'équilibre, la Francophonie a infléchi, au lendemain du Sommet de Montreux (2010), ses outils de planification stratégique et de programmation en faveur d'une solidarité plus forte et plus effective.

Dans les pays les plus fragiles, ceux dont les Sommets de New York sur les Objectifs du millénaire pour le développement (2000 et 2010) ont constaté le faible développement économique et social, les incertitudes liées aux nouveaux dérèglements (crise des dettes souveraines et ralentissement économique dans la zone euro) se sont ajoutées aux sévères crises alimentaires, climatiques, sanitaires ou énergétiques. En outre, le risque n'est pas négligeable que les pays du Nord renoncent à leurs engagements en matière d'aide publique au développement.

Clairement mises en évidence, les menaces de marginalisation des économies en développement, en particulier celles des PMA, ont requis de la Francophonie une implication plus forte dans la recherche d'approches durables, qui leur soient plus avantageuses et qui soient adaptées aux enjeux d'une participation réelle à un système économique mondial en pleine mutation.

Les plaidoyers comme les concertations de haut niveau sur les principaux sujets économiques internationaux impliquent des effets majeurs sur les membres les plus fragiles. À cet égard, les uns comme les autres ont été nos instruments privilégiés pour, d'une part, mieux nous concerter avec nos États et gouvernements membres ainsi que nos partenaires de coopération ; pour, d'autre part, nous faire entendre des instances mondiales de décision les plus influentes. Cette démarche s'est appuyée sur la capacité de la Francophonie à constituer un cadre d'échanges et de propositions regroupant différentes sensibilités et catégories d'économie : pauvres, riches et émergentes.

La demande de solidarité se manifestant de toutes parts, notre action s'est déployée sur le terrain auprès des divers acteurs économiques : communautés de base et entreprises en particulier. De manière expérimentale, des solutions ont été abordées avec elles afin que leur sort ne soit pas uniquement lié à la résolution des grandes questions posées et soutenues au niveau global.

Ainsi, démontrer que notre solidarité se traduit également par une proximité concrète avec le terrain s'est avéré l'autre pan essentiel de la lutte que nous menons contre le risque de marginalisation développé en cette période d'incertitudes à l'encontre des économies les plus faibles.

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PED/PMA ET DES COMMUNAUTÉS DE BASE

*Face à la crise financière affectant lourdement les pays les plus vulnérables, la Francophonie, à son tour, a réagi. Elle appuie le financement du développement de ses États membres et les aide à diversifier leur commerce. En restant solidaire des acteurs socio-économiques partenaires, elle contribue également à améliorer la gouvernance locale. Déclinée en deux objectifs stratégiques, l'intervention de l'OIF accompagne, d'une part, par le truchement de la coopération, les efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable et, d'autre part, l'intégration des pays en développement et les moins avancés à l'économie mondiale.*

## LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La crise financière internationale et celle de la dette souveraine survenues respectivement en 2008 et en 2011 ont entraîné de nouvelles inquiétudes sur le financement du développement. Leurs conséquences économiques ont fortement affecté les PED qui devraient enregistrer en 2012 une croissance de 5,4 %, leur plus mauvaise performance sur les dix dernières années<sup>1</sup>. Les efforts que ces pays ont fournis depuis deux décennies et les progrès qu'ils ont accomplis en matière de lutte contre la pauvreté sont fortement menacés.

Parallèlement, la crise met en difficulté les économies avancées, détériorant la capacité de la communauté internationale à mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à la lutte contre le changement climatique, ou encore à la sécurité alimentaire.

Au moment de la 15<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Copenhague, décembre 2009), les besoins du continent africain en investissements indis-

pensables aux OMD et à la prise en considération du changement climatique étaient estimés à environ 80 milliards de dollars américains par an, hors intervention des fonds privés<sup>2</sup>. En conséquence, l'identification de nouveaux modes de financements est devenue un enjeu de taille du développement. Tout en restant attentifs à la problématique de la gestion de la dette, essentielle dans un contexte tendu en matière de ressources relevant de l'aide publique, les ministres des Finances des pays francophones à faible revenu, avec le soutien de la Francophonie, ont placé les financements innovants au centre de leurs discussions.

Aucun accord suffisant n'ayant pu être conclu au Sommet du G20 de Cannes en novembre 2011, les pays de la Francophonie continueront d'agir de sorte que le financement du développement reste une priorité de la communauté internationale et que leur participation à la gouvernance économique mondiale devienne effective. C'est dans cette perspective que la coordination déjà assurée avec le Secrétariat du Commonwealth se poursuivra avec la volonté de s'élargir à d'autres institutions.

Au Sommet des Nations unies sur les OMD (New York 2010), ainsi que lors de la Conférence des Nations unies sur les PMA (Istanbul, 2011), la Francophonie a plaidé en faveur des financements innovants. À l'instar de son

1. Rapport de la Banque mondiale sur les perspectives économiques mondiales (2012).

2. « Le financement d'un développement résilient au changement climatique en Afrique. Un programme d'action pour l'après-Copenhague », *Africa Progress Panel*, juin 2010.

adhésion au groupe pilote constitué à cette occasion, sa présence au sein de différents mécanismes de suivi mis en place renforce aujourd'hui la démarche qu'elle a privilégiée.

En cohérence avec l'action menée sur le thème des financements innovants, une réflexion a été engagée sur la question de l'efficacité de l'aide octroyée où trois thèmes ont été particulièrement retenus :

- la prise en compte de la vulnérabilité structurelle et de la nécessité de l'alignement et de l'appropriation, deux principes de base reconnus par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et par le Programme d'action d'Accra (2008), au titre de l'allocation de l'aide géographique et sectorielle ;
- la coopération Sud-Sud et la coopération tripartite (c'est-à-dire associant aux parties la participation de tiers en tant que bailleurs de fonds) comme alternative permettant de résorber certaines insuffisances observées de l'aide Nord-Sud ;
- la redevabilité comme élément indispensable à l'efficacité de toute politique de développement, a fortiori dans le cadre de l'aide internationale.

Pour sa part, le thème de la coopération tripartite est désormais retenu par l'OIF comme l'une des formes de coopération qu'il s'agit de promouvoir en priorité au côté de celles existantes. Une coordination renforcée avec d'autres organisations internationales, notamment le Commonwealth, a été recherchée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) dans le cadre des grandes rencontres des institutions financières internationales. Lorsque la crise économique et financière a semblé menacer l'aide au développement, les secrétaires géné-

raux de la Francophonie et du Commonwealth sont intervenus de concert auprès du G8, puis du G20.

Ces différents sujets de débat, partagés lors du 4<sup>e</sup> Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en 2011 à Busan (Corée du Sud), continuent à nourrir les positions que nous défendons au cours de réunions internationales spécialisées, comme la 18<sup>e</sup> édition de Conférence de Montréal organisée en juin 2012 par le Forum économique international des Amériques.



© Claudia Dawald / iStockphoto

## UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Les besoins de financement pour le développement et la lutte contre le changement climatique sont considérables et loin d'être entièrement couverts par l'aide publique au développement (APD). Celle-ci reste très en deçà des 0,7 % de leur produit national brut (PNB) promis par les pays développés. À l'horizon 2017, le déficit de financement au niveau mondial pour ces deux objectifs est estimé à plus de 300 milliards de dollars par an, et à environ 80 milliards par an d'ici à 2020 pour le seul continent africain.

Dans un contexte de tensions affectant les finances publiques des économies développées, les financements innovants suscitent de plus en plus d'intérêt pour compléter les ressources limitées de l'APD. Parmi les solutions possibles, une taxation des transactions financières, selon différentes bases et modalités, pourrait s'avérer une des méthodes les plus crédibles pour mobiliser des financements conséquents, prévisibles et durables. Toutefois, elle ne fait pas l'unanimité. Pour les États prêts à la mettre en œuvre, le niveau de prélèvement, son assiette ou encore son mode de perception et l'utilisation des fonds collectés font encore débat.

Les ministres des Finances des pays francophones à faible revenu plaident pour sa mise en place le plus rapidement possible. Leur position a été présentée devant les institutions financières internationales et relayée au plus haut niveau par le Secrétaire général de la Francophonie, dans le cadre de son action conjointe avec le Secrétaire général du Commonwealth auprès des États du G8/G20.



## UN COMMERCE PLUS DIVERSIFIÉ

Comme souvent en temps de crise, le commerce mondial est le premier affecté par les mesures restrictives prises pour contenir les déficits publics et commerciaux. Faute d'intensification et de diversification réelles de leur offre productive, les pays les plus démunis se retrouvent dans l'incapacité de maintenir le commerce mondial comme l'un des moteurs de leur croissance et l'une des principales sources de leur revenu.

Dans un environnement marqué par des velléités protectionnistes et maintes opérations de *dumping*, en plus des divergences observées lors des négociations du cycle de Doha, l'OIF a maintenu son plaidoyer en faveur d'un système multilatéral équilibré et équitable, fondé sur la prise en compte des contraintes de développement de ses membres les moins avancés. Aussi le renforcement des capacités de ses États et gouvernements en matière de négociation reste-t-il au cœur de ses actions d'accompagnement. En témoigne le projet « Renforcement de l'expertise francophone en négociations d'accords commerciaux et d'investissements » (Rexpaco) où celles-ci se présentent notamment sous la forme de formations conçues et assurées en partenariat avec l'Organisation mondiale du commerce, l'Unitar et des établissements d'enseignement supérieur, organisés en pôles régionaux de formation. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat à Maurice, l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion à Sofia ont, quant à eux, offert des cadres de formation régionale.

De même, au regard des résultats obtenus depuis son lancement en 2006, le projet « Renforcement des capacités des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) en formulation, négociation et mise en œuvre des politiques commerciales » (*Hub & Spokes*) qui associe l'OIF, le Secrétariat du Commonwealth, les États ACP et l'Union européenne (UE), a été prolongé de janvier 2011 à juillet 2012 afin de doter les pays et les organisations d'intégration régionale bénéficiaires – Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cemac), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) – de moyens techniques appropriés à leurs discussions avec l'UE concernant les accords de partenariats économiques (APE). Au cours de cette période transitoire, les 16 conseillers régionaux et nationaux impliqués sont intervenus de façon à accompagner l'élaboration de stratégies et de politiques commerciales compétitives et favorables à la réduction de la pauvreté. Une seconde phase de ce projet est en cours de lancement afin de permettre l'appropriation par les bénéficiaires (voir page 26).

### L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR L'ADMINISTRATION ET LA GESTION (IFAG)

La complexité croissante de l'environnement international impose aujourd'hui aux dirigeants des réponses pressantes en matière d'innovation et de qualité, de réduction des coûts, d'évolution rapide des technologies de l'information tout en rencontrant les exigences d'un développement durable et solidaire.

L'AUF propose depuis 1993 des formations de niveau master dans ses cinq instituts internationaux de la Francophonie. Ceux-ci forment des spécialistes par des enseignements dispensés en français et réalisés en partenariat avec des universités et des entreprises. Ces instituts développent également des programmes de formation continue ; ils offrent des formations à la recherche et assurent des fonctions d'expertise.

Depuis sa création en 1996 à Sofia (Bulgarie), l'Ifag a formé plus de 1 000 diplômés de 26 nationalités différentes, dont plus de 600 femmes. Il fonctionne sur la base d'une convention entre le Conseil des ministres de la république de Bulgarie et l'OIF. Signée en 2002, cette convention se voit renouvelée après dix ans dans un contexte qui a profondément évolué.

L'Ifag s'efforce de répondre au besoin croissant de gestionnaires hautement qualifiés et dispense à cet effet une formation universitaire de niveau Master 2 en gestion des organisations. Afin de contribuer au développement des pays de la région, il est ouvert en priorité aux étudiants francophones originaires des pays d'Europe centrale et orientale et s'est adapté aux normes du processus de Bologne.

Appuyé par un centre de ressources et une plate-forme de discussion en ligne, un réseau de praticiens francophones formés aux échanges internationaux et aux négociations commerciales se met en place. La formation qui lui sera délivrée constituera un levier capital pour protéger et valoriser les compétences de ses membres constitutifs.

Les pays membres de la CEEAC et de l'UEMOA ont souhaité l'examen de leurs politiques commerciales de sorte qu'elles soient respectueuses de leurs objectifs de développement. Afin de leur permettre de confronter leurs propres diagnostics et leurs propositions, leur démarche a reçu le soutien de l'OIF. Les négociations, comme la définition et la mise en œuvre des politiques commerciales devant faire l'objet d'une large participa-

tion et d'une réelle appropriation, de nombreux acteurs des secteurs public et privé ont été associés aux rencontres de sensibilisation et de concertation organisées à cet effet.

Le profond différend sur le coton continue de constituer un des indicateurs de l'impasse dans laquelle s'enlisent les négociations du cycle de Doha. C'est pour rechercher une issue favorable aux populations de pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Mali, le Tchad, etc., que l'OIF, en partenariat avec le Secrétariat du Groupe des États ACP, a favorisé l'organisation d'un atelier portant sur ce sujet lors de la Conférence de 2011 sur les PMA à Istanbul.

Parallèlement au cadre multilatéral, saisir les opportunités offertes par le commerce interrégional est d'une haute importance. L'espace francophone renferme en son sein des régions différenciées entre lesquelles les échanges de biens et services demeurent insignifiants en raison du réel déficit d'information concernant les opportunités offertes par les uns et les autres, ou encore de l'existence de dispositions réglementaires contraignantes. En conséquence, le projet « Réduire les obstacles à l'intégration régionale », est venu soutenir des initiatives spécifiques concourant à la mise en relation de partenaires politiques et commerciaux désireux d'explorer de nouveaux champs d'intérêts communs.

C'est dans cette perspective que la Francophonie a encouragé l'organisation de rencontres politiques et économiques et des missions commerciales (Vietnam-Cameroun; Vietnam-République centrafricaine; Vietnam-Côte d'Ivoire). Au terme de ces opérations, il est arrivé que soient conclus des arrangements contractuels prometteurs (Accord de coopération commerciale et industrielle entre le Vietnam et la République centrafricaine; Convention entre le Vietnam et le Cameroun) ou débouchant sur une amélioration notable des outils normatifs. Trois séminaires, en novembre 2010 et de février à mars 2011, totalisant près de 200 experts, ont abordé le renforcement des capacités en matière d'élaboration et d'harmonisation des contrats ainsi que de règlement des litiges commerciaux. Un accord de coopération entre la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des Affaires en Afrique (Ohada) et le Centre d'arbitrage international du Vietnam a été conclu le 30 novembre 2010. Le renforcement des capacités des formateurs chargés d'encadrer les opérateurs économiques du Bénin, du Cameroun, du Sénégal et du Togo s'est traduit par l'organisation de quatre séminaires portant sur le respect des règles, normes et exigences en matière de qualité, et l'accès effectif aux marchés internationaux. La tenue d'une rencontre acheteurs/vendeurs sur la filière bois et ses dérivés a été suivie de visites d'usine et s'est conclue par l'engagement pris par la partie vietnamienne de former des acteurs de la filière venant de la Cemac et de l'UEMOA.

La réalisation d'études sectorielles a été également soutenue dès lors que leur visée était de préciser les créneaux d'opportunités. Enfin, la participation aux éditions 2010 et 2012 du Forum ouest-africain de développement des entreprises (Africallia) à Ouagadougou procède, elle aussi, de cette même démarche. Ses acquis serviront à mobiliser davantage en faveur du commerce entre l'Afrique et les pays du Mékong (Birmanie, Cambodge, Chine, Laos, Thaïlande, Vietnam) et du commerce interafricain.

## DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Face à la crise que vit le monde depuis 2008, la solidarité qui nous lie à des acteurs socio-économiques essentiels, tels que les entreprises et les communautés de base, impose que nous nous renforçons de manière innovante. Cette conviction nous a conduits à la recherche de formes nouvelles de soutien dont les résultats attendus constitueront le socle d'interventions plus approfondies par le canal de partenariats structurants.

### Un meilleur accès des entreprises aux marchés publics et la consolidation de la transparence

Dans bien des pays, les marchés publics issus des financements de l'APD représentent entre 15 et 20 % du PIB. Ils constituent un véritable enjeu dans le soutien de l'économie et de l'emploi local, voire l'orientation de l'économie en faveur de l'économie verte et de l'innovation. Améliorer l'accès des entreprises aux marchés publics contribue, à cet égard, à relever les divers défis rencontrés. En termes de chiffre d'affaires et d'emploi, il s'agit d'optimiser, en facilitant le dialogue entre le public et le privé : le bénéfice que l'économie locale retire de la commande publique; le rapport coût-efficacité des services publics en renforçant leurs aptitudes concu-



Fabrication de foyers améliorés au Bénin (collaboration IEPF/Région wallonne), 2011.

rentielles ; le fonctionnement des systèmes de passation des marchés en favorisant une meilleure compréhension des règles et procédures.

Les efforts à venir seront employés à la formalisation d'un réseau des partenaires sur les marchés publics, dont ils dynamiseront l'action collective, mutualisant les informations et déployant les partenariats interentreprises dans l'espace francophone. Cette étape sera préparatoire aux débats sur les enjeux des marchés publics de demain – électroniques ou verts, marchés dans le cadre de l'OMC –, sans oublier les sujets liés, tels que les partenariats publics-privés ou la sous-traitance, considérables enjeux du développement.

### Développement de grappes d'entreprises et financement des entreprises

En collaboration avec la Conférence permanente des chambres consulaires africains et francophones (CPCCAF), et plus récemment avec l'Agence française de développement (AFD), l'OIF a entrepris depuis 2010 une étude participative visant le financement des grappes d'entreprises dans six pays d'Afrique francophone (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Madagascar, Sénégal).

Celle-ci s'inscrit dans le suivi des deux Rencontres internationales de la Francophonie économique (Rifé) à Québec en 2008 et 2012 et promouvant l'entreprise comme creuset de l'apprentissage et de la maîtrise du français langue d'innovation économique et technique. En identifiant des schémas de financement appropriés, il s'agit de dégager les mieux à même de faciliter la constitution de grappes d'entreprises, jugées structurantes à la fois pour les filières de production et pour les territoires, et susceptibles de mobiliser des acteurs privés, mais aussi publics.

Parmi les différentes formules possibles, le mécanisme du cautionnement mutuel, qui repose sur le principe de la solidarité entre les entreprises membres, paraît le plus approprié au financement des projets collectifs et individuels des grappes. À terme, cette étude aura permis, d'une part, d'identifier deux projets de grappes d'entreprises par pays, chacune ayant fait l'objet d'une étude de préféabilité, d'autre part, de dégager des enseignements qui viendront à l'appui de l'élaboration de politiques nationales dédiées au développement de grappes d'entreprises.

### L'accompagnement des communautés de base

S'appuyant sur les acquis du Programme spécial de développement (PSD), ainsi que sur ceux du Programme d'appui au développement local (PADL), l'action solidaire que l'OIF a déployée en direction des communautés de base a été reformulée à travers une nouvelle démarche



### TÉMOIGNAGE

**Guy Mbengué**  
*Directeur général de  
 l'Association pour la promotion  
 des exportations de la Côte  
 d'Ivoire (Apex-CI)*

En 2006, l'Apex-CI s'est résolument engagée aux côtés de l'OIF pour développer l'accès des entreprises des pays du Sud aux opportunités d'affaires de la commande publique, qui représentent potentiellement 15 à 20 % des PIB nationaux.

Nous avons fait le choix de nous engager dans ce projet car la question des marchés publics rejoint celle de la rationalisation des dépenses publiques et de la délivrance de services et infrastructures de qualité au moindre coût à la population et au secteur productif. Le bon fonctionnement des systèmes de passation des marchés, qui passe par l'information et la formation des entreprises, est un véritable enjeu pour le développement et la croissance des économies de nos pays.

Avec le soutien de l'OIF, l'Apex-CI a donc mis en place, comme dans les 18 autres pays partenaires du projet, des services d'appui dédiés aux marchés publics. Les entreprises peuvent trouver auprès de nous une veille sur les opportunités d'affaires, une formation aux procédures de passation des marchés, de l'accompagnement et du conseil tout au long du processus d'analyse des marchés et de montage des offres. En 2011, 70 entreprises ont pu bénéficier d'un ou de plusieurs de ces services.

Convaincus de la pertinence du projet, nous avons lancé en 2010 avec les autres partenaires du projet en Afrique de l'Ouest, des partenaires européens et des institutions sous-régionales, une action visant à accélérer sa mise en œuvre dans la sous-région. Cette action a reçu, à hauteur de 1,6 million d'euros, le soutien du programme UE/ACP *Pro Invest* qui intéresse les organisations intermédiaires et les associations professionnelles, de même que le développement des partenariats interentreprises Nord-Sud et Sud-Sud. *Pro Invest* est financé au titre du 8<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED).

Après douze mois, les principaux objectifs étaient atteints, avec près de 350 entreprises ayant bénéficié de services d'appui, 64 soumissions et 31 contrats gagnés pour un montant d'environ 41 millions d'euros. Cette action a aussi permis de développer un dialogue public-privé sur la régulation des marchés publics, en coordination avec le programme régional de réforme des marchés publics piloté par l'UEMOA.

L'étude sur la place des petites et moyennes entreprises sur les marchés publics en Afrique de l'Ouest, en cours de réalisation, sera l'occasion de porter au niveau régional ce dialogue public-privé sur la question de leur accès à la commande publique.





## TÉMOIGNAGE

**Koffi Gbedenou**

*Coordonnateur du Profadel  
Coordonnateur des Projets  
Conseils Gestion Afrique Togo/  
Initiatives des communautés  
de base (CONGAT/ICB)*

Au regard des objectifs spécifiques du Programme francophone d'appui au développement local (Profadel) – renforcer les initiatives et capacités de développement des communautés de base; améliorer l'ancrage au niveau national des politiques et stratégies nationales de réduction de la pauvreté; développer l'efficacité des outils nationaux de la décentralisation en cours dans les pays concernés –, on reconnaît aisément que la maîtrise des techniques de planification locale par les animateurs des organismes relais devient une condition *sine qua non* pour garantir la réussite du programme.

L'atelier sur les techniques de planification locale qui s'est déroulé du 7 au 10 mars 2012 à Lomé a permis aux organismes relais d'harmoniser et d'échanger sur les concepts du développement local et les techniques de planification.

Cet atelier de mise à niveau, que nous avons suivi avec enthousiasme, était très enrichissant tant les modules développés et la cohérence de la méthodologie utilisée étaient appréciables. La force de cet atelier résidait dans la diversité et l'implication des participants qui ont partagé leurs réflexions et expériences.

Je suis persuadé que cet atelier a été d'une grande utilité pour tous les participants dont il a largement satisfait les attentes. C'était une formation de très bonne qualité, dispensée afin d'armer efficacement les animateurs et bien les lancer dans leur mission.

reconnaissant en premier lieu leur potentiel propre. Cette action préconise ensuite une meilleure articulation avec les stratégies de décentralisation et de développement local, définies et mises en œuvre par les autorités nationales. Des plans locaux de développement ont été élaborés par des acteurs recevant le soutien d'organismes relais issus de la société civile, plus aptes à communiquer efficacement avec les communautés bénéficiaires.

Les priorités dégagées par ces outils de planification participative (investissements physiques ou opérations de renforcement de capacités) reçoivent le soutien direct de la Francophonie et/ou des autres coopérations intéressées. Dans cette phase expérimentale initiée en 2011, les collectivités destinataires sont localisées en République centrafricaine, au Rwanda, au Sénégal et au Togo. L'engagement des unes et des autres constaté à ce stade de la mise en œuvre conforte notre résolution à voir le Programme francophone d'appui au développement local (Profadel) s'inscrire fortement dans la Francophonie de proximité.

Pour sa part, depuis son colloque tenu à Lausanne en octobre 2009 sur la thématique « Villes et universités », l'Association internationale des maires francophones (AIMF) a engagé un travail de fond visant à associer les universités dans la production de contenus : élaboration d'un guide de la gestion participative en lien avec l'Université Senghor d'Alexandrie et contribution systématique d'universitaires du réseau Aperau (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), section « Urbanisme et aménagement » de l'AUF, aux séminaires de travail organisés par l'AIMF.

Enfin, afin d'appuyer la réflexion des maires et de permettre des échanges de bonnes pratiques, l'AIMF a structuré l'année 2012 autour de séminaires de travail sur la thématique du dialogue des cultures : séminaire de haut niveau sur « Les élus locaux dans la gestion des antagonismes économiques et sociaux » (mars 2012, Bruxelles); séminaire multi-acteur sur « Les autorités locales dans la prévention des conflits » (septembre 2012, Genève); congrès de l'AIMF : « Villes, dialogue inter-culturel et paix » (novembre 2012).

### L'AIMF ET LES UNIVERSITÉS : DES SYNERGIES AU SERVICE DES POLITIQUES LOCALES

L'AIMF a engagé un travail de fond visant à faire du lien avec les universités en vue de produire des contenus à l'intention des collectivités locales et développer des projets. Cette démarche l'a notamment amenée à associer systématiquement des universitaires du réseau Aperau, membre de l'AUF, aux séminaires de travail qu'elle organise. Un autre exemple de cette collaboration est l'élaboration, en lien avec les universités, de guides pratiques à l'intention des élus locaux : *Guide sur la gestion participative* avec le réseau Aperau et le département administration et gestion de l'Université Senghor d'Alexandrie; *Guide sur la gouvernance responsable* avec le centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal et avec le département d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal.

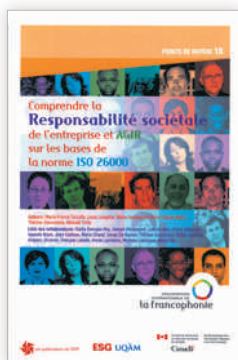
Enfin, l'AIMF s'attache à associer les universités pour la mise en œuvre même des projets. Ainsi, dans le cadre de son programme d'accès à l'eau et à l'assainissement, les universités locales ont été mobilisées pour des travaux de recherche portant sur la prise en compte des aspects socioculturels dans la gouvernance des projets. Un rendu de ces études a été fait à l'occasion du 6<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau tenu à Marseille en mars 2012.

# VEILLE STRATÉGIQUE ET FACTEURS D'ÉVOLUTION

*Dotée d'un organe subsidiaire de haut niveau dont l'action est unanimement saluée, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), l'OIF réalise le programme d'activité de son Cadre stratégique décennal (2005-2014) relatif au développement durable dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Ainsi, ses initiatives assurent de façon régulière la veille et le suivi des questions environnementales émergentes.*

## LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS (RSO) ET LA NORME ISO 26000, LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une stratégie francophone de prise en compte de la RSO où la norme ISO 26000 précise l'intégration des normes de responsabilité sociétale, de gouvernance et d'éthique, a été formulée. Dans l'objectif d'informer les décideurs politiques nationaux et ceux des commissions économiques régionales, ainsi que d'œuvrer à l'établissement d'un partenariat avec les Nations unies et d'autres acteurs intéressés, elle a été présentée aux groupes des ambassadeurs francophones auprès de l'Union européenne, de l'Union africaine et des Nations unies.



L'OIF a participé activement au processus de négociation et d'adoption de la norme ISO 26000, ce qui l'a conduite à élaborer et éditer, en collaboration avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (Uqam), l'ouvrage *Comprendre la responsabilité sociétale de l'entreprise et agir sur les bases de la norme ISO 26000* qui a reçu

le soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de la Fondation de l'Uqam.

Par ailleurs, le Réseau Normalisation et Francophonie, que soutient l'OIF, mobilise ses membres, notamment les organismes nationaux de normalisation pour le développement et la diffusion d'outils de déploiement de la norme ISO 26000.

L'élaboration des stratégies nationales de développement durable (SNDD) ou leur revue par les pairs suscitent un besoin d'activités d'accompagnement. Des formations sur la norme ISO 26000 sont dispensées aux cadres nationaux tant des secteurs public et privé que des ONG et de la société civile. Le Bénin, le Burkina Faso, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Dominique, le Gabon, Haïti, le Niger, Sainte-Lucie et le Togo ont déjà bénéficié de cette formation pour une moyenne de 70 participants par pays.

Enfin, destinée aux cadres supérieurs de l'administration et de gestion comme à la société civile, une formation de haut niveau sur le développement durable et la RSO a été initiée avec le concours des Écoles nationales d'administration de Québec et de Dakar. Cette formation, d'ores et déjà dispensée à une trentaine de cadres en 2011, sera institutionnalisée en vue de rendre accessibles les thèmes émergents du développement durable et de la RSO aux hauts fonctionnaires des administrations des finances et de la planification des pays francophones.

## LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES ET LA CRÉATION D'EMPLOIS VERTS

Mené en concertation avec l'Union européenne et la division technologie, industrie et économie du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue-DTIE), un travail régulier d'information et de sensibilisation aborde les modes de production et de consommation durables en général, les achats publics durables (APD) en particulier. Ainsi, l'OIF a soutenu le développement et la mise en œuvre d'une stratégie



## TÉMOIGNAGE

**Tosi Mpanu-Mpanu**  
*Secrétaire général*  
*Ministère de l'Environnement,*  
*Conservation de la nature*  
*et Tourisme - République*  
*démocratique du Congo*

En mes qualités de coprésident, de janvier à juin 2012, du Partenariat REDD + (« Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts »), et d'ex-président du Groupe africain des négociateurs sur le climat, je puis témoigner de l'appui accordé au Groupe africain par l'OIF, à travers l'IEPF.

Au cours de mes deux années de présidence (janvier 2010 à décembre 2011), l'IEPF a apporté un soutien inégalé au Groupe africain par le renforcement des capacités de ses négociateurs au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Ses différentes initiatives, telles que l'édition des *Guides des négociations*, les notes de décryptage, les ateliers de formation pour les négociateurs et experts, les concertations francophones et les écoles d'été ont contribué à outiller les négociateurs du Groupe africain afin de mieux défendre les intérêts de tous les pays africains dans les discussions climatiques.

Nous sommes également reconnaissants à l'OIF pour l'appui politique qu'elle nous a apporté pour l'organisation des réunions ministérielles francophones autour de la problématique du changement climatique. Nous espérons pouvoir continuer à consolider ces acquis dans les années à venir afin de faire avancer les objectifs communs du Groupe africain des négociateurs et de la grande famille francophone.

nationale relative aux achats publics durables au Liban, à Maurice et en Tunisie. Une impulsion similaire a été donnée pour la région de l'UEMOA, comptant sur une implication de la Banque africaine de développement.

De même, visant la prise en compte des modes de production et de consommation durables dans les stratégies nationales de développement, l'OIF et le PNUE-DTIE ont assuré la formation d'une vingtaine de points focaux « Développement durable » et celle de points focaux « Stratégies nationales de réduction de la pauvreté » en Afrique de l'Ouest. Cette action a conduit le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali à élaborer et adopter des plans d'action nationaux. Le Bénin, le Niger et le Togo se sont engagés à se les approprier en 2012. Dans la région caraïbe, Sainte-Lucie a adopté une stratégie nationale, la Dominique lui emboitant le pas en 2012. Haïti, la Dominique et Sainte-Lucie ont initié dès 2007 un programme régional recevant le soutien de l'OIF.

Un atelier de validation, qui s'est tenu en février 2012 à Castries (Sainte-Lucie), en a produit une nouvelle version finalisée. Celle-ci sera proposée par les pays concernés à la Banque caribéenne de développement qui soutiendra par financement direct les soumissions nationales tandis que le suivi à distance sera assuré par l'IEPF.

Enfin, des événements parallèles ont été régulièrement organisés à l'occasion des sessions de la Commission du développement durable des Nations unies sur les modes de production et de consommation durables (CDD-16; CDD-17; CDD-18 et CDD-19), touchant, en moyenne, une trentaine de participants par session.

Tenu à Niamey en janvier 2012, un forum dédié à la jeunesse et à la création des emplois verts a permis aux jeunes francophones de se mobiliser et de proposer, chiffrés à l'appui, des pistes d'action et des solutions concrètes (voir chapitre 5, page 139).



Mobilisation des jeunes lors du forum de Niamey en janvier 2012.

## L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation constitue le socle du développement durable. Un travail de veille a été assuré, relatif à l'exécution, dans l'espace francophone, de la décennie de l'éducation pour le développement durable dont l'Unesco assure le pilotage. La conférence mondiale finale se tiendra au Japon en novembre 2014. Une manifestation y sera dédiée spécifiquement à la Francophonie.

Réalisée à mi-parcours par l'OIF et la Confémen, l'évaluation de sa mise en œuvre a fait l'objet d'un état des lieux présenté lors de la concertation francophone en marge de



la Conférence de Bonn de 2009. Parmi les recommandations, celle appuyant la création d'une chaire en éducation pour le développement durable dans l'espace universitaire francophone avait été suivie d'effet en juin 2010, à l'Université de Bordeaux-3, avec le concours du réseau des universités et instituts francophones de l'AUF.

La Confémen s'affirme aujourd'hui disposée à renforcer le partenariat avec l'OIF, l'AIMF et la chaire de l'Unesco en éducation, formation et recherche pour le développement durable, en vue d'approfondir la réflexion sur cette question d'actualité dont la dimension est transversale et contribue à une éducation à la citoyenneté responsable. Elle attend en effet une réforme des curricula et une adaptation constante des apprentissages aux réalités du milieu.

## LES PÔLES INTÉGRÉS D'EXCELLENCE

Dans le but de permettre à nos pays ou à une région particulière de l'espace francophone de disposer des moyens techniques et institutionnels requis pour mener les politiques appropriées (préparer l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le bouquet énergétique, la transition énergétique), l'IEPF a entrepris de coordonner les expertises dans ce domaine. La dynamique recherche-développement-action sous-tend l'élaboration de cette expérience. Elle s'appuie sur le principe des pôles intégrés d'excellence (PIE) où l'IEPF a pu compter sur la collaboration de l'AUF. Ainsi, l'IEPF a-t-il développé une initiative de projet PIE en énergie. Celle-ci répond à une attente forte qui requiert la mise en commun des compétences académiques, scientifiques, techniques et pratiques disponibles, de même que la coordination de la mise en œuvre des résultats de recherche. Réalisée en partenariat avec l'École des mines de Saint-Étienne, l'étude de projet a reçu la collaboration de l'institut 2IE de Ouagadougou, celle de l'Institut de formation et de hautes études et de recherche d'Abidjan, ainsi que de l'OING Environnement et développement du tiers-monde (Enda). Une table ronde de bailleurs a été programmée, et le projet PIE Énergie a suscité l'intérêt des partenaires pressentis.

Par ailleurs, l'IEPF se propose de jouer un rôle de catalyseur en Afrique de l'Ouest pour favoriser l'émergence d'un marché d'échange de biens et de services en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Un projet conduisant à la création d'entreprises de services éco-énergétiques viables, mené avec succès en Côte d'Ivoire, a été déployé au Mali et au Sénégal, ainsi qu'en Mauritanie.

Dans un partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique avec la Commission de l'UEMOA et l'entreprise Éconoler, un projet visant l'adoption de normes et standards énergétiques pour les appareils électroménagers a été lancé au bénéfice des pays de l'UEMOA.

Enfin, un accord-cadre a été signé avec le Centre de la Cedeao pour la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et le Fonds africain pour les biocarburants et les énergies renouvelables.

Encore nous faut-il inscrire l'ensemble de ces actions dans les perspectives ouvertes par la création récente de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena). Sa première assemblée s'est tenue à Abu Dhabi en avril 2011, marquant les débuts prometteurs d'une enceinte où l'OIF a obtenu le statut d'observateur (voir page 27) et l'adoption du français comme une des langues de travail.

## UNE ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Les enjeux actuels ont conduit l'IEPF à affermir les initiatives de veille déjà engagées pour aboutir à des programmes de formation et de renforcement des capacités de gestion du développement durable.

Un ouvrage en cours d'élaboration entend aider les acteurs à comprendre et maîtriser les enjeux de l'économie de l'environnement. Un réseau de spécialistes issus de différentes institutions de formation et de recherche appliquée de l'espace francophone y ont contribué, tels le Centre de coopération internationale



Évaluation économique des options de conservation et d'utilisation durable de la forêt – visite de la forêt classée de la Mondah (Gabon, octobre 2011).

## FOCUS

Un projet régional comprenant trois composantes (sciences de l'eau : usages, qualité, protection et ingénierie ; santé et productions animales ; sciences économiques et développement) accompagne la formation doctorale de 31 formateurs assurée avec le soutien de l'AUF en Afrique de l'Ouest.

en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'Université de Yaoundé, le groupe Ageco et l'Université Senghor.

En règle générale, les programmes de formation et de renforcement de capacités sont exécutés en collaboration avec des centres d'excellence de l'AUF, tels que l'Uqam, l'Université de Dschang du Cameroun, sans oublier l'Université Senghor. Une formation sur le droit de l'environnement a été organisée par l'IEPF en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en novembre-décembre 2011 à Ouagadougou. Elle a abouti à l'élaboration d'un document sur des activités de formation et de renforcement de capacités en droit de l'environnement en Afrique francophone.

En matière de formation continue en économie et politique de gestion des ressources naturelles, un module de base du programme Moged de l'IEPF (Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement) est intégré chaque année, depuis neuf ans, dans la spécialité en gestion de l'environnement de la formation du Master en développement de l'Université Senghor. Animé par plusieurs experts internationaux, celui de 2012 a été organisé en avril au profit de vingt bénéficiaires de nationalités différentes.

## UNE MOBILISATION SOUTENUE POUR LA CONFÉRENCE DE RIO+20

La Francophonie, qui s'est mobilisée dès le premier Sommet de la Terre en 1992, puis à Johannesburg en 2002, s'est engagée à nouveau pour la Conférence de Rio+20 (20-22 juin 2012) qui a porté sur l'économie verte dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et la gouvernance du développement durable.

C'est dans ce cadre que l'OIF a tenu à Lyon, les 8 et 9 février 2012, un forum francophone préparatoire réunissant plus de 500 acteurs de tous les horizons pour discuter des enjeux de Rio+20. Ses conclusions ont été enrichies par des travaux thématiques en amont, dont ceux issus du colloque « Jeunesse et emplois verts », organisé à Niamey (16-20 janvier 2012) en partenariat avec la République du Niger.

La communauté francophone a ainsi pu formuler des propositions d'amendement au texte de négociation qui ont nourri le travail des experts et des négociateurs francophones tout au long des différentes étapes. Des recommandations très riches, consignées dans l'*Appel des participants du Forum de Lyon*, ont également été largement relayées auprès des États et gouvernements membres.

Lors de la Conférence de Rio+20 elle-même, l'OIF et les délégations de ses États et gouvernements membres ont tenu le 21 juin une concertation de haut niveau, « Après Rio+20 : des perspectives d'actions dans l'espace francophone », réunissant plus de 150 participants, placée sous la présidence de la Suisse, en présence notamment du président béninois Boni Yayi, du Premier

## FOCUS



De g. à d. : Brice Lalonde, coordonnateur exécutif de la Conférence Rio+20, Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, Gérard Collomb, maire de Lyon et Mahamadou Issoufou, président de la République du Niger.

Les travaux du Forum francophone préparatoire à Rio+20 (8-9 février 2012, Lyon) ont abouti à une synthèse des recommandations des participants. Cet Appel des participants du Forum de Lyon rappelle l'importance que la Francophonie a toujours accordée à la dimension culturelle du développement durable, au même titre que les autres fondements du développement durable que sont l'économique, le social et l'environnemental.

Les recommandations concernent également des sujets en lien étroit avec le développement durable, tels que la jeunesse et les emplois verts, le rôle des collectivités locales, la place de la forêt dans l'économie verte et la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services essentiels, la transition énergétique, l'innovation, la responsabilité sociétale et en particulier la norme ISO 26000.

[www.iepf.org](http://www.iepf.org)



Table ronde « Coopération Sud-Sud et triangulaire : solution innovante pour atteindre les objectifs du développement durable ». De g. à d. : Christian Brodhag, directeur de recherche à l'École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne, Bruno Charles, vice-président du Grand Lyon, Sigrid Kaag, sous-secrétaire général et administrateur adjoint du Programme des Nations unies pour le développement, Sherry Ayittey, ministre de l'Environnement, de la Science et de la Technologie du Ghana, Mohamed Ibn Chambas, secrétaire général du Groupe des États ACP, Michel Martelly, président de la République d'Haïti, Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, Son Altesse Royale le Prince Laurent de Belgique, Eduardo Soriano, coordonnateur du ministère des Sciences, des Technologies et de l'Innovation du Brésil, et El Habib Benessahraoui, chef du bureau de l'Administrateur de l'OIF.

ministre québécois Jean Charest, du vice-Premier ministre chargé de l'Environnement de la Région wallonne Jean-Marc Nollet.

L'OIF a également organisé une table ronde sur le thème « Coopération Sud-Sud et triangulaire : solution innovante pour atteindre les objectifs du développement durable – Solidarité et partenariats pour l'accès universel à l'énergie », en partenariat avec le Secrétariat du Groupe des États ACP. Ouvert par le président d'Haïti, Michel Martelly, cet événement a réuni des dirigeants des institutions multilatérales, des personnalités politiques et des experts confirmés. Les échanges ont permis de présenter des perspectives multiples sur les opportunités et les défis de l'accès universel à l'énergie. Une convergence de vue s'est dégagée sur l'importance de l'innovation dans la mise en place des technologies énergétiques renouvelables, favorables à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.



Une dizaine de concertations et d'événements parallèles ont également été organisés autour des principaux enjeux de la conférence et plusieurs outils d'information et d'aide à la décision ont été mis à la disposition des délégations : évaluation participative des cadres institutionnels du développement durable dans l'espace francophone, profils

nationaux des pays membres sur l'état de la gouvernance en matière de développement durable, étude sur les forêts et l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté, guide de décryptage des négociations.

Après avoir marqué Rio de sa présence, la Francophonie demeure active dans le processus de suivi que l'ONU est appelée à mettre en place après Rio+20.



## TÉMOIGNAGE

### Sandra Freitas

Conseillère en plaidoyers internationaux auprès de l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO)

Les questions relatives au développement durable en général, mais plus spécifiquement aux changements climatiques, à la conservation de la diversité biologique, à la lutte contre la désertification et à la dégradation des terres, à l'égalité de genre et à la jeunesse, sont des exemples de thématiques autour desquelles la langue française a pu initier de manière efficace la convergence et la transversalité des idéaux.

Pour avoir fait l'expérience de ces initiatives, je puis affirmer qu'elles ont des impacts positifs sur les individus, les groupes d'intérêts spécifiques et sur les pays membres de l'espace francophone. Oui, la formation des experts des pays membres francophones du Sud, y compris les jeunes et les femmes, aux différentes négociations en cours dans le cadre des Accords de Rio, ainsi que leur intégration dans le processus de Rio+20 constituent des actes clés à porter au succès de l'OIF.

Face à la multiplication et à la persistance des crises dans le monde, cet espace se doit de poursuivre son enrichissement. Il doit continuer à développer la culture de transition promue en innovant et en veillant à ce que la promotion linguistique, les valeurs cardinales de l'espace francophone – la liberté, la solidarité et le dialogue – participent continuellement au foisonnement et à la génération d'approches nouvelles et toujours plus efficaces.



## INFORMATION ET SENSIBILISATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Médiaterre, Liaison Énergie-Francophonie et Objectif Terre sont de véritables références sur le développement durable. Continuellement enrichis de notes de décryptage, fiches, guides, cédéroms produits par les acteurs francophones, ces trois outils d'information et de sensibilisation se bonifient régulièrement année après année.

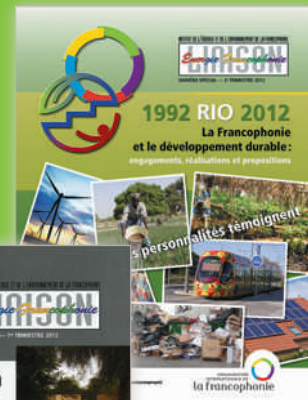


Avec ses 28 portails répartis dans l'espace francophone et couvrant les différents thèmes du développement économique et social, Médiaterre est considéré comme la référence pour l'information sur le développement durable en français sur Internet. Avec quelque 10 000 abonnés, ce site très apprécié reçoit plus de 4 000 visiteurs par jour provenant d'une centaine de pays. Plus de 28 millions de pages sont consultées chaque année avec une moyenne de 3 700 dépêches postées. Depuis sa création en 2002, on enregistre un taux de progression d'environ 10 à 15 % par an, évalué à partir d'indicateurs de suivi tels que le nombre d'abonnés, de visiteurs et de dépêches postées.

L'animation de Médiaterre est assurée par des partenaires techniques et/ou financiers engagés dans la diffusion de l'information sur le développement durable en français. Outre les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick, ainsi que de la Région wallonne, on retiendra, entre autres, le Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable, le centre de droit international de l'Université Lyon-3, Enda, le Réseau d'information pour le développement durable en Afrique centrale, le groupe Médialternatif, le centre international Unisféra, Gaïa Presse, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, l'Université de Moncton. Un portail est expressément dédié à Rio+20 : [www.mediaterre.org/rio2012/](http://www.mediaterre.org/rio2012/)

En 2011, Liaison Énergie-Francophonie comptait 2 300 abonnés et sa version électronique 2 200. La revue livre tous les trois mois des articles portant sur des résultats d'expériences et de projets aboutis en vue de les mutualiser. S'y ajoutent des réflexions, des échanges et des recherches, menés sur les différents thèmes du développement durable. Des numéros ont été élaborés tout spécialement, durant l'année 2011, sur le PIE énergie et la préparation de Rio+20, dans le but de contribuer à l'information des acteurs francophones sur les sujets émergents.

Objectif Terre recueillait 890 abonnés en 2011 et sa version électronique, élaborée par l'Institut EDS, en comptait 3 500. Le bulletin paraît avec la collaboration technique de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval (Institut EDS), regroupement de membres de la communauté universitaire, provenant aussi bien de sciences sociales que de sciences dures ou appliquées. Trimestriel également, il fait le point sur l'état des négociations des conventions et sur les acquis des conférences internationales et/ou régionales consacrées à l'environnement et au développement durable.



# DÉVELOPPEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT

*Pour la bonne gestion et l'exploitation des ressources de l'environnement, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies nécessitent la maîtrise d'outils et de mécanismes institutionnels, scientifiques, techniques, juridiques et technologiques. L'accompagnement que réclament, au nom du développement durable, les PED et les PMA francophones aux prises avec la construction de leurs politiques énergétique et environnementale requiert de l'OIF qu'elle prenne en compte, dans le cadre des programmes de sa planification quadriennale, des métiers qui renforceront la compétence de leurs bénéficiaires dans six domaines clés de la construction de leurs politiques énergétiques, environnementales et de développement durable.*

## L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Comores, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Togo ont bénéficié de formations en vue d'élaborer leur stratégie nationale de développement durable (SNDD). Chaque formation a concerné quelque 70 cadres nationaux issus de toutes les catégories d'acteurs (secteur public, ONG, associations et secteur privé). Le Togo et la Côte d'Ivoire ont validé leur SNDD en 2011, dont le processus d'élaboration avait démarré en 2009. La validation de la SNDD de la Côte d'Ivoire a marqué l'engagement et l'intérêt de ce pays à disposer d'un tel outil. Six autres pays – République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Mali, Tchad et Tunisie – ont sollicité l'appui de l'OIF pour l'élaboration de leur SNDD. Le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ont reçu l'accompagnement de l'OIF pour la revue par les pairs de leur SNDD de 2007 à 2011.

Huit experts prenant part à l'exercice pour chaque pays, le réseau constitué a dépassé la douzaine de pays. Une dynamique d'échanges, de mutualisation d'expériences et de partage de savoir-faire a été créée. À son tour, le Sénégal a soumis une requête concernant la revue de sa SNDD en 2012.

Avec le concours de l'ENAP de Québec et de l'ENA de Dakar, une formation sur l'intégration de l'analyse de la durabilité dans les projets d'investissement a été mise en place à l'intention des cadres supérieurs des administrations publiques et privées. Une vingtaine de participants venus de neuf pays d'Afrique ont pu ainsi être formés à Dakar du 18 au 29 juillet 2011 et un partenariat a été établi pour pérenniser la démarche.

Dans la région caraïbe, la Dominique et Haïti sont dans l'attente de l'appui de l'OIF, tandis qu'en lieu et place d'une SNDD, Sainte-Lucie a opté pour une stratégie nationale visant les modes de production et de consommation durables.

## LA MAÎTRISE DES OUTILS DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les principaux outils de gestion qui font l'objet d'une formation spécifique sont l'évaluation environnementale, l'étude d'impact environnemental préalable, l'économie de l'environnement et le droit de l'environnement. Ces formations, dispensées pour l'essentiel en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environne-

mentale et l'Union internationale pour la conservation de la nature, accueillent, chaque année, quelque 80 bénéficiaires.

Parallèlement, des manuels sont élaborés, contribuant à l'approfondissement et à la diffusion des cours. Ils sont complétés de guides méthodologiques, à l'instar du *Guide sur l'intégration du genre dans la procédure de l'évaluation environnementale des projets de développement*, en cours de réalisation.

Par ailleurs, un colloque scientifique sur le thème « Forêts, énergie, changement climatique et évaluation environnementale : pour une gestion durable, du global au local » a été organisé à Yaoundé, en septembre 2011, en partenariat avec le Secrétariat international francophone en évaluation environnementale (SIFÉE).

## L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

Ce programme développe deux volets :

- l'utilisation durable de l'énergie, déclinée en formation sur la maîtrise de l'efficacité énergétique dans les industries et les bâtiments, la valorisation des énergies renouvelables, l'électrification rurale et l'appui aux opérateurs ;
- la construction de politiques énergétiques appropriées associant la maîtrise des outils techniques, institutionnels et juridiques (système d'information énergétique/SIE, réglementation économique et financière des industries électriques, politique énergétique et écodéveloppement...).

Organisées en partenariat technique et/ou financier avec des structures spécialisées sur des questions d'énergie, les formations alignent en moyenne cinq ateliers par an, touchant 120 bénéficiaires issus des secteurs public et privé. L'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique du Maroc, le Centre de développement de l'entreprise pour l'Afrique de l'Ouest, le Bureau de mise à niveau des entreprises du Sénégal, l'Université de Sherbrooke, Enda à Dakar, l'Institut de formation à la haute expertise et de recherche d'Abidjan, l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, connu sous l'acronyme 2IE et basé à Ouagadougou, en sont les partenaires.

L'intérêt des acteurs concernés pour ces formations est aujourd'hui patent. Du fait du nombre élevé de candidats qui postulent, et le budget de l'IEPF n'y suffisant plus, un 2<sup>e</sup> atelier de formation en efficacité énergétique est venu l'épauler grâce au partenariat avec le Centre de développement de l'entreprise. Visant la maîtrise des outils reconnus pour l'élaboration des politiques éner-



Chauffe-eau solaire, Hô Chi Minh-Ville.

gétiques, la formation délivrée a permis à six pays – Bénin, Cameroun, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo – de disposer du système d'information énergétique (SIE). Le Cameroun et le Togo sont à l'étape d'intégration des préoccupations climatiques dans leur politique énergétique. Le processus d'appropriation y est désormais en cours d'expérimentation. L'ONG Helio International, partenaire de projet, a produit un outil performant de traitement de l'information au profit des politiques énergétiques favorisant l'écodéveloppement. Le traitement de l'information pour la production énergétique et l'écodéveloppement (TIPEE) est en application dans les deux pays. Un manuel d'accompagnement destiné aux planificateurs a également été produit, si bien que l'initiative *Climate and Development Knowledge Network* soutenue par le Royaume-Uni et les Pays-Bas a accepté de participer, après la phase d'expérimentation, au financement de la phase d'appropriation stratégique pour les décideurs du Cameroun et du Togo, prévue en 2012.

L'évaluation du projet Villes-Énergie-Environnement, expérimenté dans cinq villes – Bamako, Bujumbura, Hô Chi Minh-Ville, Ouagadougou, Yaoundé – a été réalisée. Elle confirme la pertinence de l'approche déployée par les acteurs et recommande qu'elle soit approfondie et poursuivie afin de permettre aux agents des villes francophones de disposer de moyens techniques adéquats pour élaborer des politiques fondées en matière d'énergie et d'environnement.

De plus, des fiches et des outils techniques sont développés et diffusés sur les différents aspects de la maîtrise de l'énergie.



## LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'accompagnement des négociateurs des PED/PMA francophones se réfère à trois conventions de référence :

- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ;
- la Convention sur la diversité biologique ;
- la Convention sur la lutte contre la désertification.

Des écoles d'été ont été ouvertes, destinées à l'information et à la sensibilisation des élus locaux et nationaux au contenu des conventions, à des formations en techniques de négociation ainsi qu'à des concertations francophones parallèlement aux conférences des parties ; enfin, sont édités des *Guides des négociations* et des notes de décryptage des différents processus.

C'est ainsi qu'une école d'été sur le défi de la gouvernance de l'Afrique du Nord et de l'Ouest s'est tenue à Bamako avec le concours de la Ville et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Ilesco) du 20 au 23 juillet 2010. Un atelier de formation sur le montage de projets d'adaptation et d'atténuation des impacts des changements climatiques des acteurs du secteur privé s'est déroulé à Lomé dans les locaux de la Banque ouest-africaine de développement en partenariat avec l'Isesco, du 11 au 13 juillet 2012.

Un atelier de formation consacré aux techniques de négociation a été organisé à Libreville, du 20 au 23 septembre 2011, en partenariat avec le ministère gabonais de l'Environnement, et un séminaire portant sur le renforcement de capacités visant l'accès et le partage des avantages issus des ressources génétiques a eu lieu à Marrakech, du 31 janvier au 6 février 2011, en partenariat avec la coopération allemande et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Afin d'aider les délégations francophones à participer activement aux négociations sur les trois conventions citées plus haut, sont produits, à la veille de chaque conférence des parties, des *Guides des négociations* pour les experts, des guides résumés des négociations pour les ministres et les décideurs ainsi que des notes de décryptage des négociations.

À l'appui de la 10<sup>e</sup> Conférence de Changwon en Corée du Sud sur la lutte contre la désertification (10-21 octobre 2011), et de celle de Durban, en Afrique du Sud, sur les changements climatiques (28 novembre-9 décembre 2011), des *Guides des négociations* et des notes de décryptage ont été traduits, à la demande des PED/PMA des groupes linguistiques anglophones et arabophones,

en anglais par la coopération wallonne et en arabe par l'Algérie.

Des concertations d'experts, de ministres francophones et de chefs de délégation ont utilement nourri ces conférences, sans compter les événements parallèles auxquels ils ont pris part, à l'instar de celui qui fut dédié à la Grande Muraille Verte, à Changwon, et de celui de Durban relatif au projet « Négociation climat sur toute l'Afrique réussie » (Nectar).

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de démarrage rapide (Fast Start) de l'Accord de Copenhague, la coopération wallonne a initié un programme d'appui au montage de projets d'adaptation/atténuation aux changements climatiques, avec un budget de 1,6 million d'euros pour l'année 2011, pour six pays en développement francophones (Bénin, Burkina Faso, Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda et Sénégal). L'IEPF a assuré l'accompagnement technique de la mise en œuvre de cette initiative. Une première phase a été présentée lors d'un événement parallèle à la Conférence de Durban sur les changements climatiques. Elle bénéficie d'un budget de 2 millions d'euros pour 2012. Par ce biais, la Région wallonne donne suite aux engagements de l'Accord de Copenhague pris par les pays développés.



## LA FORMATION AU SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Fruit d'un partenariat avec l'Union européenne, la Cemac et Éconotec, consultant indépendant spécialisé dans les questions d'amélioration de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre, la mise en œuvre d'un projet de formation au système d'information énergétique (SIE) pour deux pays d'Afrique centrale (République centrafricaine et RDC) a débuté en 2012.

Un financement d'environ 560 000 euros est venu soutenir le projet, émanant de la Facilité pour l'énergie, instrument de cofinancement établi par les partenaires ACP/UE pour soutenir des projets améliorant l'accès aux services énergétiques durables et abordables en milieu rural et périurbain dans les pays ACP.

Afin d'approfondir et de consolider les acquis de la première phase du SIE-RDC, une seconde phase, sur financement de la coopération wallonne, a été accordée. Son lancement aura lieu en septembre 2012, en prélude du Sommet de la Francophonie de Kinshasa.

## L'INITIATIVE EAU

Priorité dûment rappelée à Montreux, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les communes rurales et périurbaines est l'un des principaux objectifs de la Francophonie dans la perspective des OMD.

Un projet pilote, initié en partenariat avec la Fondation du prince Albert II de Monaco, a été exécuté avec le concours technique du CREPA – aujourd'hui Association africaine de l'eau (EAA) – dans neuf communes et

communautés rurales du Burkina Faso (Diapaga et Banfora), du Mali (Kalifabougou et Kanadjiguila), du Niger (Zinder et Tabalak), du Sénégal (Matam et Ourosogou) et d'Haïti (Carice).

En incluant les populations informées et sensibilisées à l'assainissement et à la gestion des eaux usées, le programme Initiative Eau compte, depuis le Sommet de Montreux, plus de 215 000 bénéficiaires directs. Plus de 40 000 d'entre eux bénéficient aujourd'hui d'un accès facilité à l'eau potable et d'infrastructures d'assainissements améliorées.

Parallèlement, 800 acteurs, pour la plupart issus du milieu associatif et de l'administration publique, ont été formés à la gestion et à l'entretien de points d'eau, la construction de latrines, la gestion financière et comptable, ou la gestion de l'eau et de l'assainissement à l'échelle locale, intégrant la gestion des matières résiduelles.

En 2011, suivant les recommandations de l'évaluation de la phase pilote, la priorité a été accordée au suivi, à l'accompagnement et à la consolidation des projets de manière à favoriser la pérennité des résultats.



Borne fontaine publique, Initiative-Eau, Carice (Haïti), 2011.

### ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT : LE RÔLE DÉTERMINANT DES ÉLUS LOCAUX

Dans le cadre du 6<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau tenu à Marseille en mars 2012, l'AIMF s'est fortement mobilisée afin de faire valoir le rôle essentiel des élus locaux pour une gestion durable des ressources en eau et pour l'accès à l'assainissement.

Ses travaux ont porté, tout au long de l'année 2011, sur la prise en compte des facteurs socioculturels dans les projets d'eau et d'assainissement : en associant élus locaux et universitaires autour de cette thématique, une méthode globale de gestion de projets a pu être dégagée, qui s'est appuyée sur l'expérience de sept villes d'Afrique et d'Asie. Cette méthode propose d'identifier des facteurs clés de succès, partageables et reproductibles, transposables pour d'autres initiatives. Elle peut être consultée sur le site de l'AIMF [www.aimf.asso.fr](http://www.aimf.asso.fr).



Distribution d'eau par une fontainière, Initiative-Eau, Ouezzindougou (Mali), 2011.

En diversifiant ses activités de formation et d'information, le programme « Eau » s'est également réorienté vers le renforcement des capacités en gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle locale. Avec le recrutement d'un nouvel animateur, le portail « Eau » de Médiaterre ([www.mediaterre.org/eau](http://www.mediaterre.org/eau)) a été redynamisé. Il inclut désormais un espace de diffusion dédié à l'Initiative Eau et à la diffusion d'exemples de bonnes pratiques.

Les projets soutenus ont été valorisés dans le cadre du forum Solidarité pour l'eau dans les pays du bassin du Niger (Bamako, 2011) et lors du Forum mondial de l'eau à Marseille, en mars 2012, élargissant le réseau de l'Initiative Eau et la recherche de partenaires pour la duplication des projets à l'échelle régionale. Le numéro 92 du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 de *Liaison Énergie-Francophonie* : « Eau et Assainissement : Enjeux et partage de bonnes pratiques » a été ainsi consacré à la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle locale.

## « COUP DE POUCE POUR LA PLANÈTE »

Élue meilleure émission « Développement durable 2011 », l'émission de TV5MONDE *Coup de pouce pour la planète* est un magazine hebdomadaire qui aborde l'actualité du développement durable, du Nord au Sud, sur un mode impertinent, drôle, souvent corrosif.

Présentée par David Delos, elle accueille un invité porteur d'un point de vue sur les différentes thématiques abordées – écologie, projets verts, nouveaux comportements... –, donnant la parole à celles et ceux qui vivent l'écologie au quotidien.

Sommets mondiaux, forums de l'eau, grands rendez-vous internationaux... ces regards croisés offrent une vision singulière et plurielle de ce que représente le développement durable.

Conçue autour de reportages réalisés par la rédaction de TV5MONDE et d'autres sélectionnés parmi ses chaînes partenaires (RTS, RTBF, Radio-Canada, Télé-Québec, France Télévisions), elle s'est associée, en 2011, aux classes de lycées français à l'étranger porteuses d'initiatives sur le développement durable. Douze travaux d'élèves âgés de 8 à 15 ans, venant de tous les continents, ont été ainsi retenus.



« Coup de pouce pour la planète », TV5MONDE



# 5

## LES ACTIONS TRANSVERSALES

# FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FEMMES ET DES JEUNES

POUR RECOMPOSER NORMES ET VALEURS CITOYENNES,  
DÉCISION ET ACTION

“

*L'accès des femmes à l'égalité parfaite constituera sans conteste la marque la plus sûre de la civilisation.*

”

Abdou Diouf,  
déclaration à l'occasion  
de la Journée des femmes 2012.

*La crise mondiale a notablement aggravé les inégalités entre les hommes et les femmes. Selon le rapport annuel de l'ONU-Femmes, 53 % des femmes à l'échelle mondiale disposent d'un emploi précaire et plus de 80 % d'entre elles vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. La crise financière de 2008 s'accompagne du chômage de près de 22 millions de femmes dans le monde. La baisse de leurs revenus a un impact direct sur le niveau de vie des ménages, en particulier pour les plus pauvres, le salaire des femmes étant souvent intégralement réinvesti dans le bien-être de la famille.*

*Les femmes sont des actrices clés du développement dans la plupart des communautés, pour proposer tant des solutions qui allègent les effets de la crise que des stratégies qui visent l'autonomie ou mobilisent en faveur de l'application des droits. Les femmes vivant en milieu rural en particulier jouent un rôle crucial : elles renforcent le développement agricole et rural, améliorent la sécurité alimentaire et peuvent aider à réduire les niveaux de pauvreté au sein de leurs communautés.*

*Pourtant, même si des progrès notables sont constatés en matière d'expansion de l'éducation primaire dans le monde comme au sein de l'espace francophone, les femmes et les filles sont trop nombreuses encore à être exclues de l'apprentissage. Environ un milliard d'individus dans le monde n'ont pas reçu d'éducation ou ont quitté l'école dans les quatre premières années de leur scolarité : presque deux tiers sont des filles. On estime que 77 millions d'enfants, dont au moins 55 % de filles, ne reçoivent toujours aucune éducation sous quelle forme que ce soit. La réalisation de l'égalité entre filles et garçons – égalité des chances, égalité de traitement à l'école, égalité des résultats dans l'éducation et la société – ne s'arrête pas à l'égalité des chiffres : la réussite scolaire des filles dans la sphère sociale et économique, la lutte contre les préjugés socioculturels et les violences, abordent des enjeux déterminants pour les progrès accomplis en matière de scolarisation et de maintien des filles à l'école. Au sein de l'espace francophone en particulier, même si l'écart entre les filles et les garçons se réduit en termes de fréquentation, le maintien des filles notamment en cycle secondaire puis dans l'enseignement supérieur reste un défi : la scolarisation des filles requiert un appui soutenu en termes de sensibilisation, de dispositions juridiques, de programmes scolaires, de formation des enseignants, d'alphabétisation et d'apprentissage tout au long de la vie.*



*L'OIF a continué d'appuyer la participation des femmes francophones aux grandes rencontres internationales afin de faire entendre leurs voix et d'encourager la diffusion des bonnes pratiques en matière de genre. Elle s'est attachée à renforcer leurs capacités en termes de mobilisation et d'organisation collective de façon à accroître, au sein des pays francophones, leur influence sur les décisions politiques et à faire évoluer les perceptions et pratiques sociales à leur égard.*

*À cet effet, l'OIF a multiplié les partenariats afin de développer des actions communes en faveur du renforcement des droits des femmes et a signé avec ONU-Femmes en mai 2012 un accord-cadre de coopération qui s'inscrit dans le renforcement de l'approche transversale fondée sur le genre qui touche l'ensemble des projets des différentes missions de l'OIF.*

“

*Parmi toutes ces communautés qui structurent les sociétés, la jeunesse est la première : elle naît, naturellement, du partage d'un même moment, des mêmes images, des mêmes attentes. Car à une échelle inimaginable il y a seulement vingt ans, la jeunesse d'aujourd'hui communique, échange, discute et cherche des idéaux qui, à la fois, respectent et transcendent les différences. Consciente de vivre dans un monde globalisé, elle aspire à surmonter les barrières que la peur reconstruit de toutes parts et à bâtir une fraternité à la mesure de ses élans. C'est ce que montrent aussi bien le printemps arabe que le mouvement des indignés.*

”

Abdou Diouf, Forum international francophone de Niamey « Jeunesse et emplois Verts », 16 janvier 2012.

*Répondant à l'appel des chefs d'État et de gouvernement réunis à Montreux en 2010, la Francophonie tout entière s'est attachée à faire de la jeunesse une priorité à travers l'ensemble de ses activités.*

*Avec la 4<sup>e</sup> école d'été de la Francophonie à Nouakchott, le déploiement du programme de Volontariat international de la Francophonie, la tenue du Forum international de Niamey sur la jeunesse et les emplois verts et ses divers ateliers régionaux thématiques, 2011-2012 a été une période de grande mobilisation de la jeunesse. Ces actions menées par l'OIF avec ses partenaires ont permis de sensibiliser, former et mobiliser directement près d'un millier de jeunes francophones chefs de file, issus des cinq continents. À travers le site portail jeunesse notamment, près d'un million de jeunes internautes ont contribué aux débats et forums virtuels menés avant, pendant et après ces importants rendez-vous internationaux.*

*Le Volontariat international de la Francophonie est sorti avec succès de sa phase pilote pour offrir à une centaine de jeunes, en 2011 et en 2012, une mission d'une année dans une institution francophone, sensibilisant mieux là où le programme était mal connu, comme au Maghreb, encourageant les candidatures féminines, qu'on voit en nette progression d'un contingent à l'autre, et l'accueil Sud-Sud qui fait son originalité.*

*Ces deux années ont été également mises à profit pour préparer la prochaine édition du plus grand rassemblement sportif et culturel de la jeunesse francophone : les VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie, où seront attendus à Nice (France), en 2013, près de 3 000 jeunes talents sportifs, artistes et créateurs*





Volontaires réunis à Paris en 2011 pour la session de préparation au départ.

*provenant des 75 États et gouvernements de la Francophonie, ainsi que des milliers de jeunes bénévoles et de spectateurs.*

*Depuis le Sommet de Moncton (1999) consacré à la jeunesse, la Francophonie a approfondi sa stratégie et consolidé ses interventions dans le domaine de la jeunesse et entend mieux répondre aux défis qu'elle rencontre dans sa quête d'autonomie, de responsabilité, d'esprit de citoyenneté et de solidarité.*

*L'OIF a ainsi structuré son intervention autour de deux grands axes complémentaires et interdépendants : d'une part, l'action conduite pour la jeunesse, qui vise le renforcement des capacités des jeunes par la prise en compte de leurs besoins dans l'ensemble des activités sectorielles de l'Organisation ; d'autre part, l'action concertée avec la jeunesse, qui regroupe toutes les activités visant à mettre en place un environnement propice à sa mobilisation en tant qu'acteur essentiel de la société aux niveaux local, national et international.*

# VERS PLUS D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

*La promotion de l'égalité des genres est plus que jamais nécessaire. Enrayer la dégradation de la situation vécue par les femmes est un défi qui s'impose à l'OIF.*

De 2010 à 2012, l'OIF a mis en œuvre, dans les pays francophones, une stratégie d'intervention alliant des activités spécifiques en faveur du renforcement des capacités d'action des femmes et une prise en compte des enjeux de genre dans ses grandes missions. Ces efforts ont pour but de permettre aux organisations féminines de prendre pleinement part aux grandes rencontres internationales en matière d'égalité hommes-femmes et de lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes, afin de faire entendre leur voix et d'échanger les bonnes pratiques. Dans ce sens, l'OIF a soutenu des activités d'information, de plaidoyer et de concertation dans le cadre de la Marche mondiale des femmes qui a eu lieu en octobre 2010 à Bukavu (Sud-Kivu), en République démocratique du Congo, ainsi qu'à l'occasion de la VIII<sup>e</sup> Rencontre internationale de la marche mondiale aux Philippines, en novembre 2011.

Au cours de la période 2011-2012, l'OIF a également appuyé la participation des organisations francophones

de défense des droits des femmes au Colloque international sur les violences faites aux femmes, organisé à Montréal en mai 2011, de même qu'au 12<sup>e</sup> Forum international de l'Association pour les droits de la femme et le développement (Awid) qui a réuni plus de 2 000 femmes du monde entier à Istanbul, en avril 2012.

L'information relative aux grands débats portant sur la justice sociale et l'égalité hommes-femmes a bénéficié, quant à elle, d'une couverture médiatique en français diffusée à l'intention des organisations de femmes des pays francophones qui n'ont pu effectuer le déplacement. Pour intensifier les efforts de l'OIF en faveur de l'égalité hommes-femmes dans l'espace francophone, un accord-cadre entre l'OIF et ONU-Femmes a été signé en 2012. Il vise le renforcement mutuel des initiatives et des projets en faveur des femmes dans les pays francophones, notamment la lutte contre les violences qui leur sont faites, qu'elles s'exercent dans des contextes privés ou publics.



[WWW.TV5MONDE.COM/TERRIENNES](http://WWW.TV5MONDE.COM/TERRIENNES)

Lancé le 31 mai 2011, le portail « Terriennes » de TV5MONDE témoigne de la réalité de la condition des femmes de par le monde, dénonce avec impertinence et/ou indignation tout ce qui doit l'être, donne la parole à celles et ceux qui ont des choses à dire et ne manque pas de rendre compte aussi des actions entreprises par la Francophonie dans le domaine de l'égalité des genres...

« Terriennes » apporte également des informations précises dans les domaines de la culture, du droit, de l'économie, de l'éducation, de la politique, de la santé, de la sexualité, et rassemble les adresses d'autres blogs ou sites traitant également de ces questions.

À travers des documents écrits, sonores ou visuels, le portail se propose de découvrir le parcours de terriennes du monde entier.

## DES TERRAINS D'INTERVENTION DIVERSIFIÉS

Afin de renforcer les capacités de mobilisation et d'organisation collective de femmes dans les pays francophones, l'OIF a veillé à diversifier ses terrains d'intervention en adoptant une approche régionale. Elle a mené des actions spécifiques en faveur des femmes des pays insulaires, **en Océanie et dans l'océan Indien**, pour leur permettre d'échanger sur les stratégies d'action en faveur de l'égalité dans leur région et leur proposer des ateliers de travail ou de formation autour de la lutte contre les discriminations et violences faites aux femmes, ou encore de thèmes d'actualité, comme l'intégration du genre dans les politiques de développement durable.

**En Asie du Sud-Est** (Cambodge, Laos, Thaïlande et Vietnam), dans le cadre de son action contre les violences faites aux femmes, l'OIF a soutenu en 2011 un programme de formation de formatrices visant, par la sensibilisation et la médiation socioculturelle, l'information d'organisations féminines ainsi que l'accompagnement des femmes porteuses du VIH ou malades du sida, en réponse à l'augmentation du taux d'infection du fait notamment des violences au sein du couple comme en dehors.

**En Afrique de l'Ouest**, l'OIF a soutenu l'organisation d'une réunion régionale sur l'accès des femmes aux services juridiques et judiciaires en Afrique, organisée par l'ONG togolaise Femmes, droits et développement en Afrique à Lomé (octobre 2011).

**En Afrique centrale**, l'OIF appuie l'association burundaise Dushirehamwe dans la mise en place d'un centre multimédia communautaire destiné à renforcer les capacités des femmes vivant en milieu rural et permettre à celles-ci d'accéder à l'information et à une formation portant notamment sur des activités génératrices de revenus. L'Organisation a continué également à soutenir les actions de lutte contre les violences faites aux femmes en République démocratique du Congo, en collaborant avec les magistrats dans le but d'une meilleure application des textes en vigueur en la matière.

**Dans les pays de la Caraïbe**, l'OIF a contribué au renforcement de capacités des femmes haïtiennes en soutenant la formation du Collectif féminin haïtien pour la participation politique des femmes, pour davantage de mobilisation des populations et pour sensibiliser celles-ci à la place qui leur revient dans les instances de prise de décision.

**En Europe centrale et orientale**, l'OIF a mis en place, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, une expérience pilote en matière d'intégration du genre dans les budgets nationaux. Il s'agit d'accompagner les pays sélectionnés en mettant à leur disposition des documents en langues



### TÉMOIGNAGE

**Adèle Safi Kagarabi**

*Lauréate du Prix de la femme de la Francophonie, Directrice exécutive du Conseil des organisations de femmes agissant en synergie (Cofas), Bukavu (Sud-Kivu, RDC)*

Le drame humanitaire entretenu par des décennies de conflits récurrents et la présence active des groupes armés étrangers sur le territoire congolais demeure un défi sécuritaire et un blocage majeur aux efforts de développement en RDC. Villages dévastés, déplacements massifs de populations : meurtres, violences sexuelles sur les femmes, enlèvements, tortures, grossesses non désirées, sans oublier la propagation de maladies comme le VIH/sida, telles sont les conséquences de cette insécurité. Les viols et violences sexuelles utilisées comme arme de guerre ont déshumanisé les femmes et les jeunes filles en disloquant familles et communautés.

Les organisations des femmes, le pays et la communauté internationale se sont mobilisés et ont déployé des efforts pour apporter assistance aux victimes. Cependant, ces efforts sont restés concentrés dans les centres des territoires, abandonnant les victimes des territoires plus reculés à leur triste sort.

Sensibilisée à ce fléau, l'OIF a apporté à travers le Cofas un appui aux victimes abandonnées dans les territoires où les interventions des partenaires n'existaient pas en 2009. Cet appui a permis d'identifier 818 cas en neuf mois de femmes et filles victimes de violences sexuelles, dont 618 ont bénéficié d'une prise en charge médicale, ainsi que 638 femmes et filles en situation vulnérable. Plus de 1 600 séances de conseil individuel et collectif ont été organisées pour contribuer au rétablissement psychosocial, physique et à la réintégration de ces femmes et filles victimes de violences sexuelles dans leur communauté et famille. Celles-ci ont pu également bénéficier de séances d'accompagnement psychosocial et d'activités génératrices de revenus dans nos maisons d'écoute et d'alerte, et dans des champs communautaires, ce qui a permis de mettre en place un mécanisme de réinsertion socio-économique des bénéficiaires de cet appui. Des stratégies de prévention des conflits et de protection de la communauté sont en cours d'élaboration.

L'appui de l'OIF a donc permis d'aider des femmes victimes des violences sexuelles de milieux reculés et d'attirer l'attention d'autres partenaires sur le caractère critique de leur situation. Nous avons ainsi bénéficié de l'appui de la Fondation André Ryckmans (Fonds SOS-FAR) sous forme d'un crédit rotatif et d'ONU-Femmes dans la prise en charge complète des femmes et filles victimes de violences sexuelles.

Cependant, malgré les efforts fournis, il reste bon nombre de défis à relever en termes de prévention des violences et de protection des populations, de mise en place de mécanismes de protection et de promotion des droits des victimes et des survivantes, de gestion des données, d'accompagnement médical, psychosocial et juridique des femmes et filles violentées, mais aussi pour leur réintégration socio-économique.



nationales, puis en les formant tant sur le contenu théorique que sur les méthodes pratiques de travail. Les budgets où le genre se voit pris en compte représentent un pas décisif pour traduire en actes concrets les engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes. Ils constituent des outils efficaces pour assurer une plus grande transparence de l'information concernant l'égalité hommes-femmes, mais aussi pour tenir les gouvernements comptables au regard des engagements pris.

## L'ÉGALITÉ DES GENRES AU CŒUR DE LA COOPÉRATION AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE

L'action 4 du Programme de coopération (2012-2013) mené par l'OIF et le Conseil de l'Europe aborde, en sa section droits de l'Homme et État de droit, l'égalité hommes-femmes, partie intégrante des droits de l'Homme dans une société démocratique. Les deux partenaires se sont donné pour priorités :

- La contribution de l'OIF à la diffusion en français dans ses États membres des normes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes, à la sensibilisation à ces normes et/ou à la promotion de leur ratification et mise en œuvre, en particulier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ouverte à signature à Istanbul en mai 2011.
- L'échange d'informations et d'expertise sur les mécanismes de collecte de données, les mesures de prévention et de protection ainsi que les mesures de suivi relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes au sein de leurs États membres.
- La mise en œuvre d'un projet pilote d'intégration d'une perspective de genre dans les processus budgétaires, lancé en juin 2010 dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Arménie à l'intention des pouvoirs publics (ministères, parlements, collectivité locales).
- Des invitations réciproques aux événements de haut niveau.
- La coopération dans le cadre des activités du Centre Nord-Sud relatives au « processus Nord-Sud pour le renforcement du rôle des femmes » – Conférence d'Istanbul (octobre 2012) – et un ensemble d'activités dans certains pays ciblés du Bassin méditerranéen (notamment au Maroc et en Tunisie).

## L'ACTION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

**Si la représentation des femmes dans les parlements nationaux a augmenté au cours de la dernière décennie, plus de quatre parlementaires sur cinq, à l'échelle mondiale, sont toujours des hommes.**

Fidèle à sa mission alliant promotion de l'égalité du genre et lutte contre les discriminations liées au sexe, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF a organisé à Lomé, en octobre 2010, un séminaire à l'intention des femmes parlementaires du Togo sur le suivi de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedef) et sur le rôle des femmes parlementaires dans l'intégration du « genre » dans l'élaboration des budgets nationaux.

Organisé à Budapest (Hongrie) à l'intention des femmes parlementaires hongroises, un autre séminaire a porté sur le suivi de la même Cedef, abordant le thème des femmes dans la vie politique, civile et familiale (octobre 2011).

Dans le cadre de sa réunion annuelle à Kinshasa, le 6 juillet 2011, le Réseau a adopté une résolution sur l'élimination de toute forme de violence sexuelle, notamment dans les conflits armés. Elle a été adoptée par l'ensemble de l'APF en séance plénière.

Par ailleurs, avec le concours de l'OIF, une mission de prise de contacts et d'information a été entreprise à Tunis les 12 et 13 décembre 2011. Conduite par la présidente du Réseau, Françoise Bertieaux, il s'agissait de la première délégation internationale, depuis l'élection du 23 octobre 2011, à se rendre au parlement tunisien, parlement fondateur de l'APF.

L'objectif était de contribuer à la recréation de la section tunisienne de l'APF. Avenir des droits des femmes, développement économique et social et réalité quotidienne des parlementaires sur le terrain ont été à l'ordre du jour de l'échange entrepris, en toute liberté et dans un esprit résolument pluraliste, entre la délégation de l'APF et dix femmes parlementaires issues de différents partis politiques récemment élus à l'Assemblée constituante.

Les membres du Réseau ont pu également échanger avec des représentantes de la société civile du pays hôte, femmes membres de l'Association tunisienne des droits de l'Homme, de l'Association tunisienne des femmes démocrates, ou encore de la Fédération internationale des droits de l'Homme.

# AGIR AVEC ET POUR LES JEUNES

À l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse (août 2010-août 2011), le Secrétaire général de la Francophonie a dédié à la jeunesse francophone la célébration du 20 mars 2011, Journée internationale de la Francophonie. Il a également rappelé les enjeux de l'implication des jeunes dans la gouvernance. L'Année internationale touchant à sa fin, l'OIF prenait part à la réunion de haut niveau organisée aux Nations unies à l'occasion de sa clôture (25-26 juillet 2011).

## ACCROÎTRE LE POUVOIR D'ACTION DES JEUNES

« Notre jeunesse enrichira le développement démocratique de nos pays en nourrissant le respect de l'autre et de l'humanité dans sa diversité. »

Déclaration de Montreux.

Permettre à notre jeunesse de comprendre et d'agir sur les mécanismes en jeu dans tous les domaines de la vie constitue un devoir impératif pour les institutions quelles qu'elles soient. Le programme « Accroître le pouvoir d'action des jeunes » mène des opérations qui sont destinées à renforcer les capacités de compréhension et d'action des jeunes.

### La 4<sup>e</sup> école d'été de la Francophonie

Dans une ambiance à la fois multiculturelle, conviviale et studieuse, l'école d'été de la Francophonie est une occasion pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger et de mieux découvrir la Francophonie tout en suivant des formations destinées à renforcer leurs capacités d'action. Son organisation s'inscrit également dans l'initiative de l'OIF de créer un large dispositif de mise en réseau pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations. Les trois premières éditions ont eu lieu à Casablanca (Maroc, 2008), à Ouagadougou (Burkina Faso, 2009) et à Tunis (Tunisie, 2010).

Nouakchott (Mauritanie) a accueilli la 4<sup>e</sup> édition (19-26 juillet 2011) où une centaine de jeunes de la société civile, provenant de toutes les régions de la Francophonie, ont pris part au débat sur le thème « Jeunesse, migrations internationales et développement dans l'espace francophone ». Ils ont participé à des activités de sensibilisation et des ateliers pratiques autour de préoccupations telles que la coopération au développement

des TIC, la création et la gestion de micro-entreprise, les droits fondamentaux des travailleurs migrants ou l'impact des migrations sur l'environnement.

Des séances d'échange et d'information leur ont également permis de mieux connaître la Francophonie institutionnelle et cette école d'été a donné lieu à une consultation où les jeunes se sont prononcés sur le projet « Stratégie jeunesse de l'OIF ». L'école d'été a permis de renforcer les réseaux thématiques Jeunesse.

### Les réseaux thématiques

L'OIF encourage depuis 2001 la mise en réseau des jeunes francophones, renforçant les liens de solidarité entre eux. Pour leur permettre de se structurer autour de thématiques et de domaines d'intérêt partagés, quatre ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année 2011, en amont de l'école d'été.

- **L'atelier régional de formation à l'observation des élections** a réuni à Kinshasa (10-13 mai) trente jeunes chefs de file francophones de la région d'Afrique centrale invités à prendre part aux missions d'observation et d'information électorales déployées dans leur pays respectif. Cet atelier a conduit en outre à la création du **réseau Jeunesse et droits de l'Homme, démocratie et paix**.
- **L'atelier régional de formation sur l'enjeu jeunesse et technologies de l'information et de la communication** (Moncton, 24-26 mai) a permis de structurer une réflexion commune des jeunes francophones d'Amérique du Nord et des Caraïbes. Il s'est inscrit dans le cadre du **réseau Jeunesse et TIC**.
- **L'atelier régional de formation au tourisme durable** a rassemblé trente jeunes de l'océan Indien à Port Louis (24-28 juin), renforçant le **réseau Jeunesse et développement durable**.

- **L'atelier régional de formation à la lutte contre les changements climatiques** (Hanoi, 27-30 juin) a eu pour objectif de doter les jeunes participants de compétences nécessaires à leur implication dans la lutte contre les changements climatiques et de jeter les bases du **réseau Jeunesse et développement durable**.

Par ailleurs, un atelier régional de formation des jeunes, « Jeunesse, TIC et employabilité », s'est tenu à Haïti du 14 au 19 mai 2012. La formation a notamment amené les participants à explorer les niches de création d'emplois dans ce domaine et à renforcer les bases du réseau thématique régional Jeunesse et TIC des organisations de jeunes, destiné à rassembler des organisations de jeunes et faciliter leur participation à la promotion des TIC au service du développement.

### Le portail jeunesse de la Francophonie

Le portail jeunesse <http://jeunesse.francophonie.org> a vu le jour en 2000; il est devenu, au fil des ans, une véritable vitrine des actions proposée à la jeunesse francophone engagée.

Puisque les jeunes se montrent toujours portés vers les nouvelles technologies dont ils sont les premiers adeptes, le portail jeunesse valorise encore une fois son



### Le portail en chiffres

- Environ **2 000** visiteurs par jour
- Près de **10 000** abonnés à sa communauté virtuelle
- Quelque **15 322** abonnés à sa lettre d'information

image en intégrant de nouvelles fonctionnalités (fonctions mobiles, liens avec les médias sociaux, nouveau forum de discussion, espace blog amélioré, espace pour les volontaires internationaux, et plus encore).

Cette nouvelle édition du portail, lancée en 2012, répond ainsi davantage aux intérêts de la jeunesse actuelle, notamment quant à ses besoins en matière d'interactivité, d'expression et de la mise en réseau.

### La Radio des jeunes francophones du monde



Animée par un comité de jeunes bénévoles, la Radio des jeunes francophones du monde (RJFM) découle de la 3<sup>e</sup> école d'été de la Francophonie (2010). Initiative pilote de radio web, la RJFM permet aux jeunes de communiquer sur leurs projets, mais aussi de faire connaître les actions de la Francophonie en faveur de la jeunesse et de contribuer à la promotion de la diversité culturelle et linguistique.

Les sujets abordés sont variés et touchent des thématiques développées par l'OIF, telles que les droits de l'Homme, la paix et la démocratie, l'environnement, l'éducation, la culture numérique, tout autre susceptible d'intéresser les jeunes, tel que les arts, l'emploi, le sport...

Les animateurs de la RJFM sont régulièrement invités à couvrir les événements « jeunesse » de la Francophonie pour le compte de la radio. À titre d'exemple, deux animatrices de la RJFM étaient présentes à la dernière édition de l'école d'été de la Francophonie à Nouakchott (2011). Lors du Forum international francophone « Jeunesse et emplois verts » en janvier 2012, ils étaient quatre à la représenter pour permettre à des milliers de jeunes de suivre l'événement. Les émissions sont à suivre en direct ou en différé sur <http://jeunesse.francophonie.org>.

### LES PROGRAMMES JEUNESSE DE L'APF

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions de coopération en direction de la jeunesse, l'APF a initié un programme d'appui aux parlements nationaux des jeunes (PNJ). Celui-ci poursuit un double objectif : renforcer les PNJ au sein des sections membres de l'APF et susciter la création de telles structures dans les sections qui en sont dépourvues. Pour l'année 2012, l'APF a poursuivi la création et l'installation de ces structures proposant, en Mauritanie et au Sénégal, un apprentissage de la démocratie parlementaire et consacrant ses efforts aux jeunes du Togo et du Congo. L'APF a également apporté un soutien au Parlement des jeunes du Bénin.





Inauguration du Forum international « Jeunesse et emplois verts » le 16 janvier 2012 par le président nigérien Issoufou et le Secrétaire général de la Francophonie.

## LE FORUM INTERNATIONAL FRANCOPHONE « JEUNESSE ET EMPLOIS VERTS »

Conscients du rôle primordial des jeunes et soucieux de leur prise en compte dans la recherche de solutions sur les enjeux mondiaux, le gouvernement de la République du Niger et l'OIF ont organisé à Niamey (16-20 janvier 2012), sous le patronage de Mahamadou Issoufou, président de la République, un forum international francophone dédié au thème « Jeunesse et emplois verts ».

Venus de toutes les régions de la Francophonie, les 400 jeunes participants ont pu échanger et s'informer davantage sur la problématique de l'emploi dans le contexte de l'économie verte grâce aux différents ateliers et conférences animés par les experts invités.

Piloté par l'IEPF et la direction de la jeunesse, le forum comprenait aussi un volet virtuel interactif hébergé par le portail jeunesse, ouvert dès septembre 2011. **3 500 contributions** de jeunes y ont été diffusées.

Le forum a permis d'adopter une **série de recommandations** en vue de la Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable de Rio+20.

À titre de legs, le site événementiel et sa base de données évolutive des initiatives d'emploi des jeunes ont été remis aux autorités nigériennes qui se sont engagées à le faire perdurer (<http://emplois-verts-niger.org>).

### TÉMOIGNAGES

« Je suis heureuse de savoir une jeunesse africaine soucieuse des enjeux qui gravitent autour de la problématique de développement durable et des emplois verts. Merci à l'OIF pour la mise en place de telles plates-formes d'échange et de réflexion. »  
**Anne Michelle Eked, Cameroun.**

« Je trouve intéressant qu'une oreille soit tendue à la jeunesse et que les propositions de celle-ci soient prises en considération. Que vive la jeunesse francophone qui fait preuve de grandes initiatives! Une web radio, c'est pas peu! »  
**Élodie, République démocratique du Congo.**

« Bravo à l'OIF pour ce travail soigneux qui se poursuit encore! Nous, les candidats, restons connectés sur le portail. Nous sommes déjà satisfaits des échanges et des connaissances que nous avons partagés depuis le lancement du forum virtuel jusqu'à maintenant, et nous allons continuer. »  
**Roselin Landry Asseni Ngboh, République centrafricaine.**

## LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE

Après le succès de l'expérience pilote menée en 2010, 150 jeunes, hommes et femmes, répartis en trois continents, seront successivement, entre 2011 et 2013, appelés à effectuer une mission de volontariat dans les différentes régions que compte l'espace francophone.

En synergie avec l'AUF, bénéficiant du soutien de TV5MONDE et de l'AIMF, l'OIF développe son offre francophone de volontariat destinée aux jeunes de sorte que ceux-ci puissent vivre concrètement l'expérience citoyenne, interculturelle et solidaire qu'ils seront à même de capitaliser pour leur avenir professionnel.

Pour l'année 2011, cinquante postes de volontaires ont été ainsi proposés, tantôt par des structures de l'OIF, tantôt par les opérateurs directs de la Francophonie ou encore par l'APF, la Confémen et la Conféjes.

Ce programme international offre un large éventail de missions de volontariat de qualité relevant des domaines d'action prioritaires de la Francophonie : langue française, diversité culturelle et linguistique, culture numérique, éducation de base, égalité hommes-femmes, développement durable et solidarité. C'est toute la Francophonie qui se mobilise et mutualise sa compétence au bénéfice des jeunes, répondant à la diversité de leurs attentes.

## Un fort engouement de la jeunesse francophone

Le programme de volontariat international trouve un écho très fort auprès de ceux qui souhaitent agir et défendre les valeurs de la Francophonie. Plus de 3260 dossiers en provenance de 40 pays membres ont été reçus lors de l'appel à candidatures destiné à pourvoir les postes de volontaires de la promotion 2011. Âgés de 21 à 34 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont cinquante, jeunes hommes et jeunes femmes aux profils académiques et professionnels très variés, à avoir été sélectionnés pour effectuer sur les cinq continents une mission de douze mois.

Avant de rejoindre leurs structures d'affectation, ces cinquante volontaires ont reçu à Paris en octobre 2011 la préparation adéquate de leur mission afin d'approcher de nouveaux savoir-faire et « savoir être » intégrant diversité et différence culturelles.

Outre la préparation que requiert cette mission, l'OIF porte une attention tout aussi attentive à « l'après-volontariat ». Elle développe à cet effet un dispositif de mise en réseau habilité à préparer les volontaires à leur future insertion professionnelle. Le recrutement de la promotion 2011 a coïncidé avec l'Année internationale des volontaires et du volontariat. À cette occasion, le Secrétaire général de la Francophonie a salué « *le courage, le don de soi et les actions nobles des volontaires sur le terrain* ». Le volontariat est une école de la vie et un « *rendez-vous du donner et du recevoir* ».



Volontaires de la promotion 2011.



## VERS LES VII<sup>ES</sup> JEUX DE LA FRANCOPHONIE À NICE EN 2013

Après six éditions qui ont fait date, dont la dernière au Liban en 2009, la France accueillera à Nice, du 6 au 15 septembre 2013, les VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie sous les signes de la solidarité, de la diversité et de l'excellence.

### Les Jeux de la Francophonie, un concept sans équivalent



Quand la jeunesse, le sport et les arts se retrouvent sur une même scène et témoignent de la solidarité francophone, leur symbiose donne... les Jeux de la Francophonie, une formidable rencontre entre jeunes artistes et athlètes venus du monde entier, le plus grand événement que la Francophonie dédie, tous les quatre ans, à sa jeunesse.

Organisés durant l'année qui suit les Jeux olympiques, les Jeux de la Francophonie représentent le grand événement francophone où, dans un esprit de fête, d'échange et d'ouverture, plus de 3 000 participants ayant le français en partage côtoient des milliers de jeunes bénévoles et spectateurs sous les yeux de millions des téléspectateurs. Exemple signalé de solidarité internationale, les Jeux de la Francophonie se déroulent en alternance dans un pays du Sud et du Nord.

Reconnus sur le plan international pour le haut niveau de leurs épreuves sportives et culturelles, masculines et féminines, les Jeux de la Francophonie offrent également aux talents naissants leur tremplin vers la notoriété internationale.

### Nice, ville hôte de la VII<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie



Par son rayonnement, par sa dimension internationale incontournable, par son statut de capitale méditerranéenne avec la présidence renouvelée du réseau Euromed qui fédère une centaine de villes européennes et méditerranéennes, Nice souhaite exercer son rôle en établissant un lien culturel ou économique entre les pays du Sud et ceux du Nord et en mobilisant l'attention des plus grands médias. Haut lieu du baroque, terre de festivals, Nice et sa région fourmillent de projets culturels et sportifs. Le Grand Stade, enceinte ultramoderne de 35 000 places, verra le jour en 2013.



Signature du cahier des charges entre le CIJF et le CNUJ en présence du Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf. De gauche à droite : Christian Estrosi, maire de Nice et président du Comité national des Jeux de la Francophonie, Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, et René Hamaite, président du CIJF.

« Ville verte », Nice, au-delà du sport et de la culture, placera les Jeux de la Francophonie sous le signe de la modernité et du développement durable.

L'année 2011 a été marquée par différentes missions de la direction du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) à Nice, avec des experts sportifs et culturels ainsi que des représentants des fédérations sportives internationales pour identifier les différents sites propices aux compétitions sportives et aux concours culturels. Elles ont permis d'échanger les points de vue avec les représentants de la Ville de Nice sur l'ensemble des volets organisationnels : programme préliminaire, épreuves et cérémonial, transport, protocole, accréditation, billetterie, couverture médicale et antidopage, cérémonies officielles, partenariats, marketing et communication, production et couverture télévisuelles, bénévolat.

### INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour la première fois, les inscriptions des délégations aux VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie se font en ligne sur le site des Jeux de la Francophonie : [www.jeux.francophonie.org](http://www.jeux.francophonie.org). Le CIJF a pour objectif la participation des 75 États et gouvernements de la Francophonie aux VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie.





# ANNEXES

---

## PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE DE LA FRANCOPHONIE

L'Organisation internationale de la Francophonie s'appuie sur des textes de référence adoptés par ses instances à l'occasion des Sommets de la Francophonie, des Conférences ministérielles générales ou thématiques.

Ces textes sont disponibles sur le site internet de l'OIF à l'adresse suivante : [www.francophonie.org/-Textes-de-reference-.html](http://www.francophonie.org/-Textes-de-reference-.html)

### → CHARTE DE LA FRANCOPHONIE

Support juridique de l'ensemble du cadre institutionnel francophone, la Charte de la Francophonie définit le rôle et les missions des institutions et opérateurs, notamment ceux du Secrétaire général, qui concourent à la réalisation des objectifs de la Francophonie (charte adoptée par la XXI<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo, le 23 novembre 2005).

### → CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL DE LA FRANCOPHONIE : 2005-2014

Adopté lors du X<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie (Ouagadougou, 26-27 novembre 2004), le Cadre stratégique décennal formule des orientations stratégiques et des principes directeurs qui s'imposent à la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie et des opérateurs directs et reconnus du Sommet.

### → DÉCLARATION DU SOMMET DE MONTREUX (2010)

Adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à l'issue du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie en 2010 à Montreux.

## PRINCIPAUX SITES INTERNET DE LA FRANCOPHONIE

L'Organisation internationale de la Francophonie dispose d'un certain nombre de sites spécialisés qui s'inscrivent dans ses champs d'intervention. Le projet de site portail de la Francophonie permet depuis 2009 de fédérer l'ensemble des ressources internet et de renforcer l'accessibilité tout en préservant la spécificité de chaque ressource.

→ **SITE PRINCIPAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

  OIFrancophonie

**Journée internationale de la Francophonie**  
[www.20mars.francophonie.org](http://www.20mars.francophonie.org)

**Jeux de la Francophonie**  
<http://jeux.francophonie.org>

**Réseau des médias francophones**  
[www.mediaf.org](http://www.mediaf.org)

**Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (Créfeco)**  
[www.crefeco.org](http://www.crefeco.org)

**Carrefour des OING et OSC francophones**  
[www.ong-francophonie.net](http://www.ong-francophonie.net)

→ **PROMOTION DE LA PAIX, DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME**

**Espace francophone des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix**  
[www.democratie.francophonie.org](http://www.democratie.francophonie.org)

**Jurisprudence francophone des cours suprêmes**  
[www.juricaf.org](http://www.juricaf.org)

→ **PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE  
ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE**

Forum mondial de la langue française  
[www.forumfrancophonie2012.org](http://www.forumfrancophonie2012.org)

Français langue olympique  
[www.lefrancaisjadore.com](http://www.lefrancaisjadore.com)

Fonds de l'audiovisuel  
[www.imagesfrancophones.org](http://www.imagesfrancophones.org)

→ **ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Ifadem  
[www.ifadem.org](http://www.ifadem.org)

Initiative Élan-Afrique  
[www.initiative-elan.org](http://www.initiative-elan.org)

Enseignement du français en contexte multilingue  
<http://lewebpedagogique.com/oif>

Base des savoirs francophones en formation  
professionnelle et technique  
[www.fpt-francophonie.org](http://www.fpt-francophonie.org)

Portail des professeurs de français  
[www.francparler-oif.org](http://www.francparler-oif.org)

Bibliothécaires et documentalistes francophones  
<http://bibliodoc.francophonie.org>

→ **DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE LA SOLIDARITÉ**

Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie  
[www.iepf.org](http://www.iepf.org)

Système d'information mondial  
pour le développement durable  
[www.mediaterrre.org](http://www.mediaterrre.org)

Espace économique francophone  
[www.espace-economique-francophonie.org](http://www.espace-economique-francophonie.org)

Portail de l'évaluation dans l'espace francophone  
[www.evaluation.francophonie.org](http://www.evaluation.francophonie.org)

Portail de la jeunesse francophone  
[www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

Médiathèque de la Francophonie  
<http://mediatheque.francophonie.org>

→ **ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE**

[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

→ **AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Site principal  
[www.auf.org](http://www.auf.org)

Infothèque francophone  
[www.infotheque.info](http://www.infotheque.info)

Espace chercheurs  
[www.chercheurs.auf.org](http://www.chercheurs.auf.org)

Formation ouverte à distance  
[www.auf.org/formation-distance](http://www.auf.org/formation-distance)

→ **TV5**

Site principal de TV5MONDE  
[www.tv5monde.com](http://www.tv5monde.com)

Espace enseignants  
[www.enseigner.tv](http://www.enseigner.tv)

Espace apprenants  
[www.apprendre.tv](http://www.apprendre.tv)

Cités du monde  
[www.cites.tv](http://www.cites.tv)

Site de TV5 Québec Canada  
[www.tv5.ca](http://www.tv5.ca)

Site de TV5+Afrique  
[www.tv5mondeplusafrique.com](http://www.tv5mondeplusafrique.com)

→ **UNIVERSITÉ SENGHOR**  
[www.usenghor-francophonie.org](http://www.usenghor-francophonie.org)

→ **ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES  
FRANCOPHONES**  
[www.aimf.asso.fr](http://www.aimf.asso.fr)

→ **CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES PERMANENTES**

Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage  
[www.confemen.org](http://www.confemen.org)

Conférence des ministres de la Jeunesse  
et des Sports des pays ayant le français en partage  
[www.confajes.org](http://www.confajes.org)



[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

Assemblée parlementaire  
de la Francophonie



[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

**Nous remercions chaleureusement  
tous les agents de l'OIF, de l'APF,  
de l'AUF, de TV5, de l'Université Senghor  
d'Alexandrie, de l'AIMF, de la Confémen  
et de la Conféjes pour leur contribution  
à ce rapport**

Ce rapport a été conçu et réalisé  
par Philippe Cantraine, conseiller  
du Secrétaire général de la Francophonie

Édition : Direction de communication  
et du partenariat  
Directrice : Isabelle Finkelstein  
Chargée des publications : Nathalie Rostini

Conception graphique et maquette :  
LUCIOLE, Paris  
Correction d'édition : Réjane Cruzet

Ce document participe à la protection  
de l'environnement. Il est imprimé sur du papier  
certifié PEFC, issu des forêts gérées durablement,  
avec des encres à base d'huile végétale.

© Organisation internationale  
de la Francophonie, Paris, 2012.  
Tous droits réservés

ISBN 978-92-9028-361-4

Imprimé en France par Caractère  
(N° chaîne de contrôle PEFC/10-31-945)



Opérateurs directs  
et reconnus du Sommet



[www.auf.org](http://www.auf.org)

**TV5MONDE**

[www.tv5monde.com](http://www.tv5monde.com)



[www.usenghor-francophonie.org](http://www.usenghor-francophonie.org)



[www.aimf.asso.fr](http://www.aimf.asso.fr)







flashcode



[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

**ORGANISATION INTERNATIONALE  
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet  
75007 Paris, France  
T +33 (0)1 44 37 33 00  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

